

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1937.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

Zp 504 591 / 11257

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE



L'ACADÉMIE

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1937

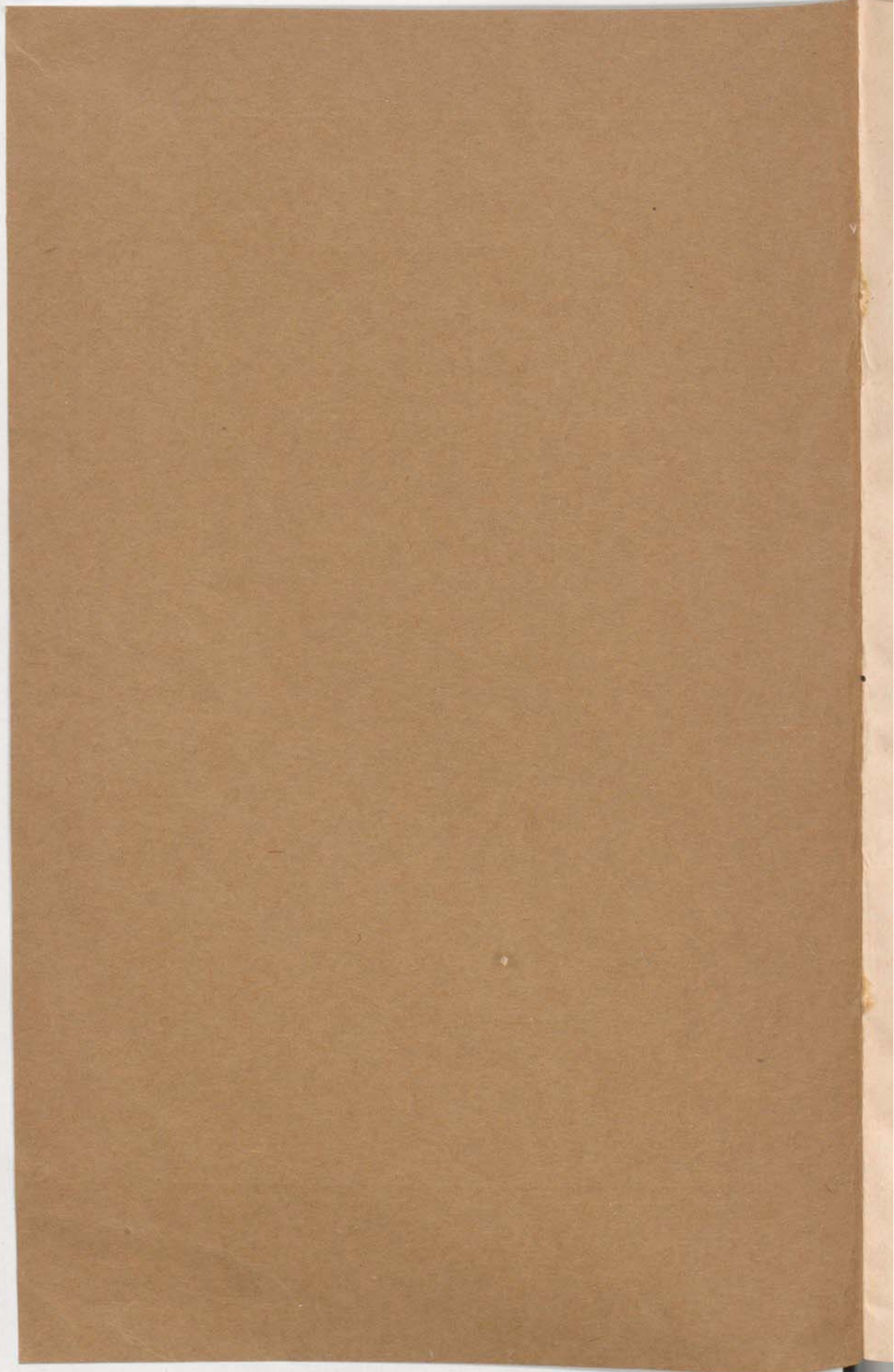


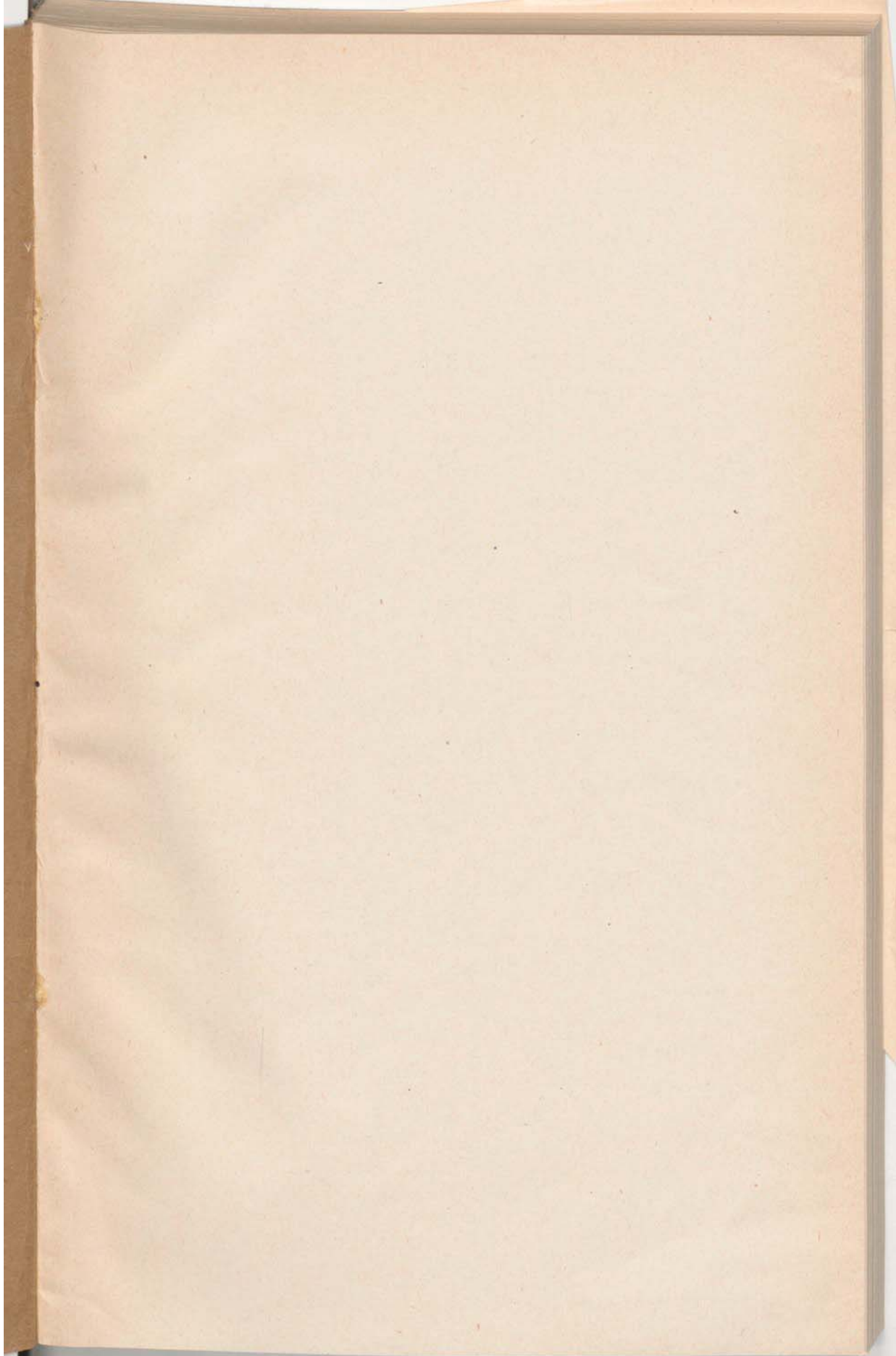
ROUEN

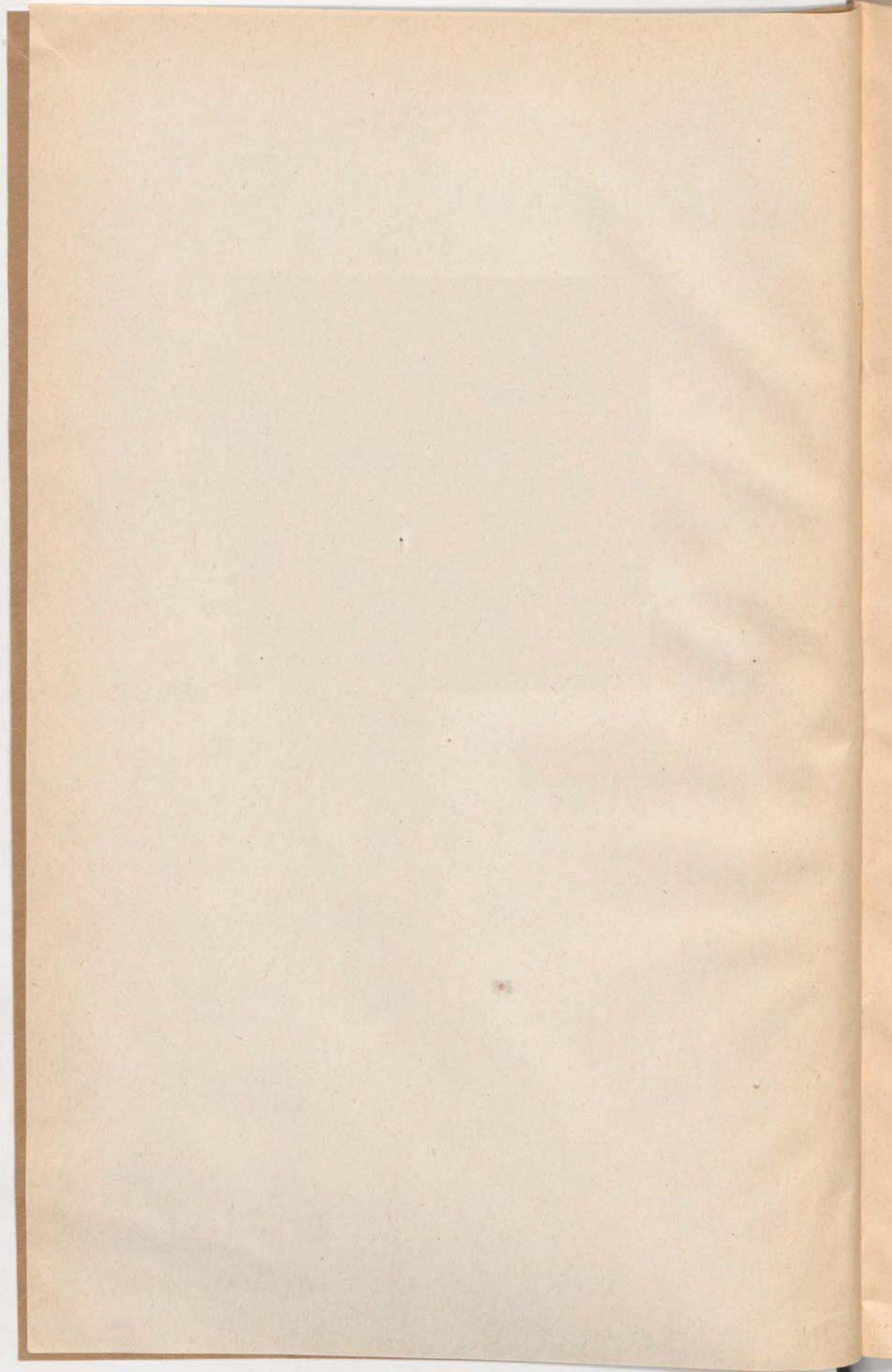
IMPRIMERIE LAINÉ

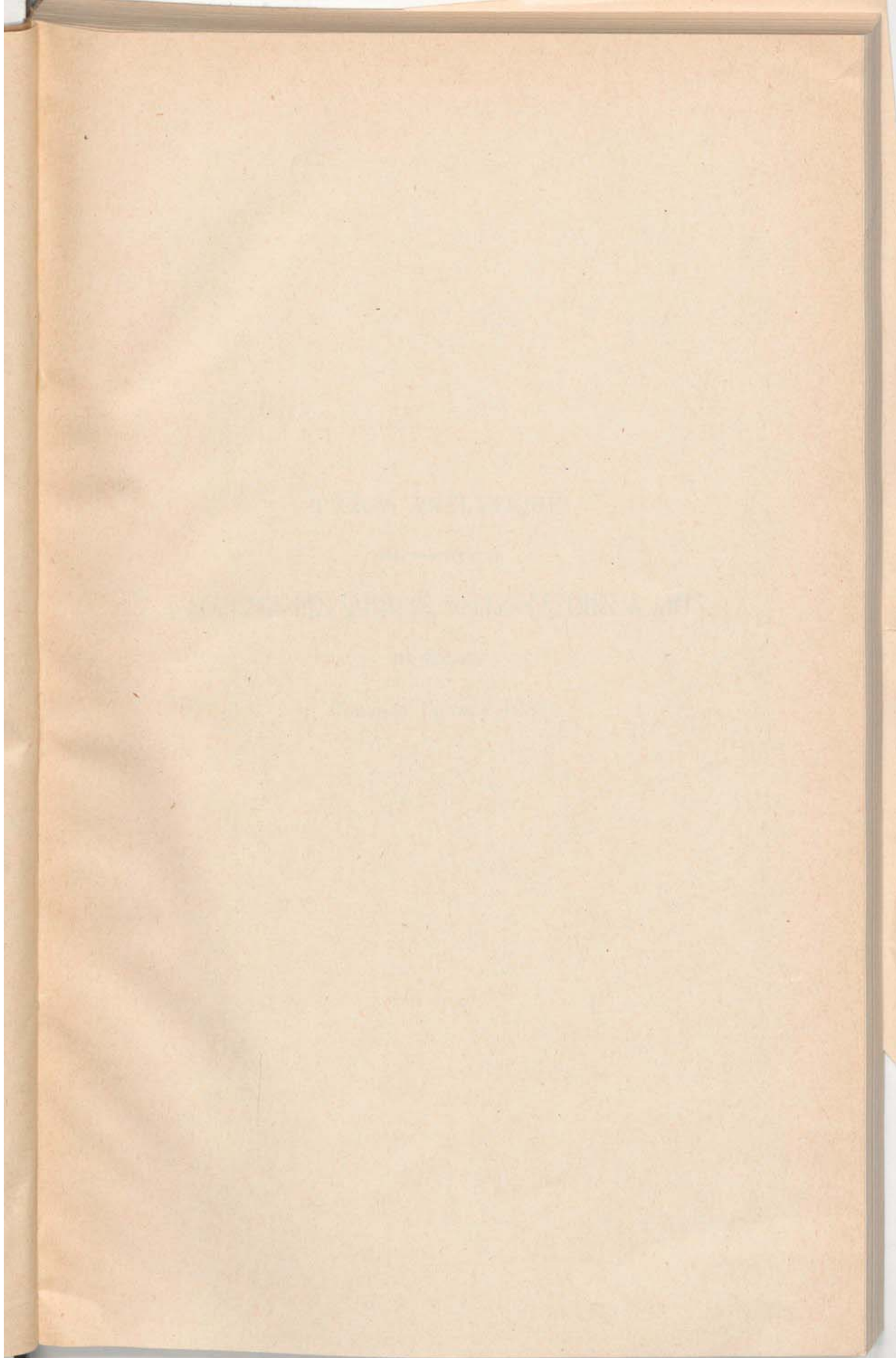
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

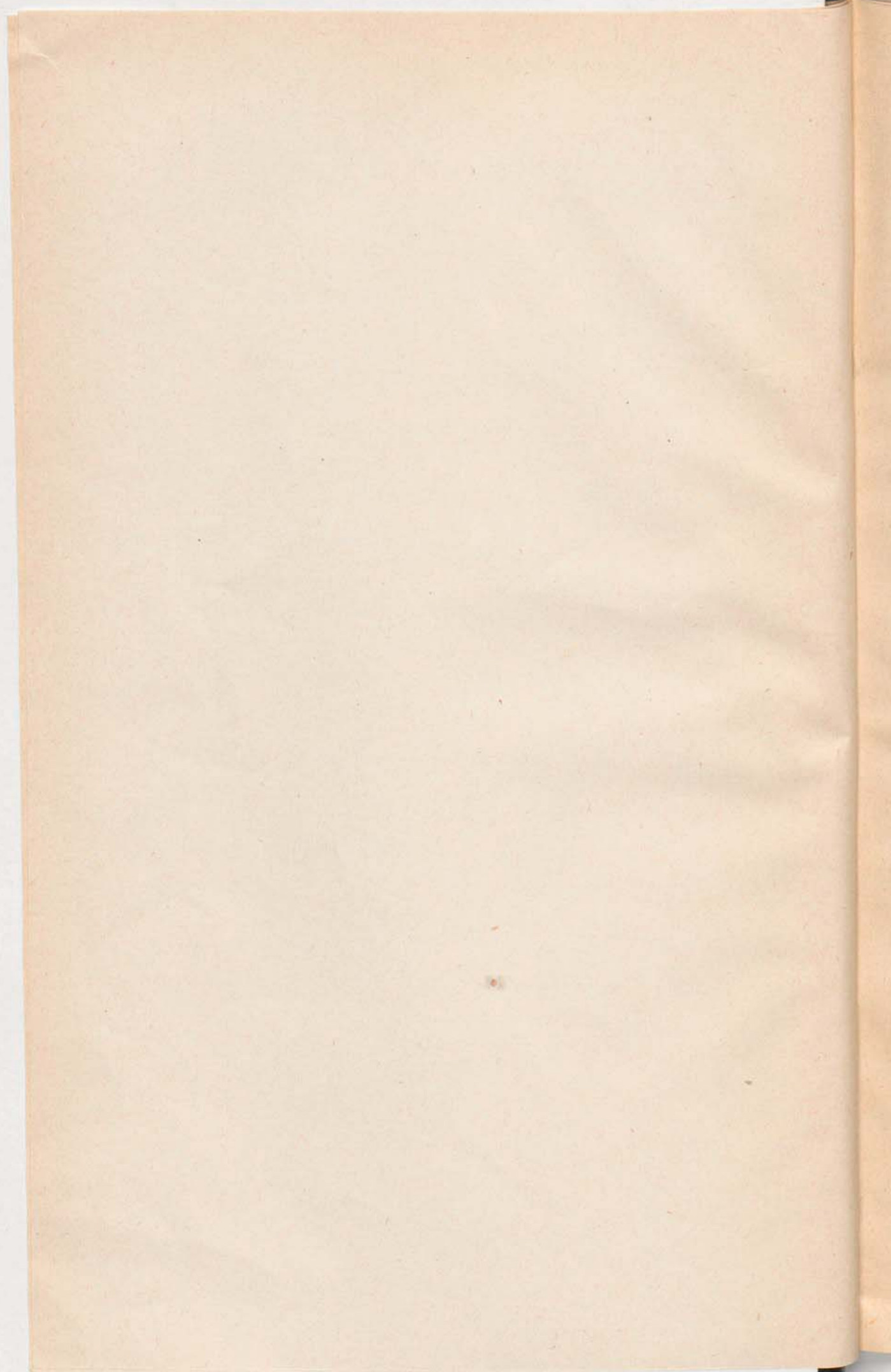
—
1938











PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS
DE ROUEN
Pendant l'année 1937



ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE



L'ACADÉMIE

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1937



ROUEN

IMPRIMERIE LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1938

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
FACULTY MEMORIAL

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
FACULTY MEMORIAL



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
FACULTY MEMORIAL

TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN



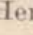



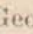

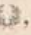
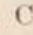
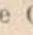
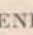
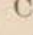
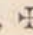
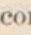
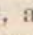
(au 31 décembre 1937)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-INFÉRIEURE.
M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III^e RÉGION.
MGR L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
M. LE MAIRE DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES

(Suivant l'ordre de réception)

- M. Ferdinand COUTAN, I , docteur en médecine (12 décembre 1895).
M. Louis BOUCHER, I , docteur en médecine (1^{er} mai 1896).
M. Henri PAULME, , A , , directeur honoraire du Crédit Foncier (1^{er} juin 1900).
M. Georges DE BEAUREPAIRE, I , ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats (24 mai 1901).
M. Georges RUEL, , I , architecte (11 décembre 1902).
M. Edouard DELABARRE, I , C , architecte diplômé du Gouvernement, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole régionale d'Architecture (15 décembre 1909).
M. le Commandant QUENEDEY, O , I , (1^{er} mai 1914).
M^{me} Colette YVER [M^{me} Huzard, née de Bergevin], , de la Société des Gens de Lettres (20 décembre 1917), *m. non résidant*.
M. Albert DUPRÉ, I , , compositeur de musique, titulaire du grand orgue de Saint-Ouen (15 novembre 1918).
M^{me} LEFRANÇOIS-PILLION, archéologue (4 avril 1919), *m. non résidant*.
M. Pierre CHIROL, I , architecte S. C., diplômé par le Gouvernement (16 mai 1919).

- M. Henri LABROSSE, ✱, I ☉, directeur des Bibliothèques et Archives historiques de la Ville (18 décembre 1919).
- M. Edmond PERRÉE, I ☉, archiviste de la Chambre de Commerce (25 février 1921).
- M. Louis DUBREUIL, O ✱, ☽, ancien député-maire de Rouen (15 décembre 1921).
- Mgr André DU BOIS DE LA VILLERABEL, ✱, G O ✚, archevêque de Méliène (9 mai 1922), *m. non résidant*.
- M. Maurice ALLINNE, A ☉, directeur du Musée départemental des Antiquités (7 mars 1924).
- M. Abel CAILLE, I ☉, directeur de l'Institut chimique (28 mars 1924).
- M. Albert FAROULT, ✱, président de la Chambre de Commerce (23 mai 1924).
- M. Jean LAFOND, ✱, directeur du *Journal de Rouen* (3 avril 1925).
- M. Fernand GUEY, ✱, I ☉, directeur des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).
- M. Alexandre FÉRON, historien (18 juin 1926).
- M. André CAUCHOIS, ✱, docteur en médecine (25 juin 1923).
- M. Robert RÉGNIER, ✱, A ☉, O ☽, docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et de la Station de Zoologie agricole du Nord-Ouest (3 décembre 1926).
- M. Paul LE CACHEUX, ✱, I ☉, archiviste du Département (23 décembre 1926).
- M. Gaston MANCHON, I ☉, peintre et graveur (7 janvier 1927).
- M. Henri HIE, ✱, A ☉, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats (28 janvier 1927).
- M. Paul-Louis ROBERT, I ☉, critique théâtral (17 décembre 1927).
- M. René HERVAL, membre de la Société des Gens de Lettres, directeur du Crédit du Nord (20 décembre 1928).
- M. le chanoine LESERGEANT, I ☉, O ✚, vicaire général, archiprêtre de la Cathédrale (17 mai 1929).
- M. André HALIPRÉ, ✱, I ☉, docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie (21 mars 1930).
- M. Charles LEROY, notaire honoraire, historien (30 juin 1930).
- M. René FAUCHOIS, ✱, ✚, auteur dramatique (5 décembre 1930).
- M. L'HOTE, ✱, A ☉, ✚, ancien directeur des Douanes (23 décembre 1930), *m. non résidant*.

- M. Léon LENOUVEL, ✱, agrégé de l'Université, docteur ès sciences physiques, directeur de l'Ecole préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres (13 février 1931).
- M. Maurice LEMESLE, en littérature : MAURICE GERMAIN, docteur en médecine (21 janvier 1932).
- M. Robert PINCHON, ✱, I ☉, artiste peintre (1^{er} juillet 1932).
- M. Joseph CHEVALIER, botaniste ancien président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen (10 mars 1933).
- M. Marcel LANQUETUIT, I ☉, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de Saint-Godard (9 mars 1934).
- M. le chanoine FARCY, A ☉, curé de Saint-Sever (15 juin 1934).
- M. Jean DELACOUR, ✱, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M. Paul LABOUNOUX, O ✱, I ☉, C ☉, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure (3 mai 1935).
- M. le Général Louis SCHUHLER, G O ✱, ✱, ✱, ✱, ✱ (5 juillet 1935).
- M. le Chanoine L. LETELLIER, docteur ès lettres, directeur à l'Institution Join-Lambert (22 novembre 1935).
- M. Edmond SPALIKOWSKI, I ☉, homme de lettres (12 novembre 1936).
- M. Georges LAISNEY, ✱, professeur agrégé au Lycée Corneille, homme de lettres (12 février 1937).

MEMBRES DECEDES EN 1937

- M. François HUE, ✱, I ☉, docteur en médecine, chirurgien des Hôpitaux (2 décembre 1910), décédé le 7 mars 1937.
- M. Henri BEAUCAMP, A ☉, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (28 octobre 1932), décédé le 9 décembre 1937.

MEMBRES ELUS NON ENCORE RECUS

- M. Georges LANFRY, membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure (élu le 25 octobre 1935).
- M. Pierre-René WOLF (élu le 28 mai 1937).

MEMBRE ASSOCIE

- Mgr GRENTE, évêque du Mans, de l'Académie française (22 janvier 1937).

CORRESPONDANTS ELUS EN 1937

- M. le Chanoine BONNENFANT (22 janvier).
M. Charles BRISSON (29 janvier).
M. Raymond MENSIRE (5 février).
M. Louis FOISIL (23 avril).
M. Jean DE LA VARENDE (23 avril).
M. Armand GEOFFRIT (en littérature Jacques NOIR) (23 avril).
M. Maurice SOURIAU (30 avril).
M. Wilfrid LUCAS (30 avril).
M. André DELARUE (8 décembre).
M. le Chanoine CORDONNIER (8 décembre).

BUREAU (1937)

- M. René FAUCHOIS, *Président*.
M. Abel CAILLE, *Vice-Président*.
M. Robert REGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.
M. Charles LEROY, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*.
M. René HERVAL, *Trésorier*.
M. Georges DE BEAUREPAIRE, *Archiviste*.

BUREAU (1938)

- M. Robert REGNIER, *Président*.
M. Charles LEROY, *Vice-Président*.
M. Joseph CHEVALIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.
M. le Chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*.
M. René HERVAL, *Trésorier*.
M. Georges DE BEAUREPAIRE, *Archiviste*.
-

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1937

15 JANVIER. — M. René Fauchois, président, prononce l'éloge de M. E. Le Parquier, décédé le 27 décembre 1936. — M. Charles Leroy, trésorier en 1936, présente les comptes de l'exercice 1936 : ces comptes sont approuvés. — Sur rapports de M. René Herval, des félicitations sont votées à Mgr Grente, évêque du Mans, membre de l'Académie française, et à M. le chanoine Bonnenfant, d'Evreux, pour l'ensemble de leurs travaux. — Le tableau de Court, *Corneille reçu par le Grand Condé*, prêté par l'Académie pour une exposition, n'ayant été rendu qu'après plusieurs démarches, il est décidé qu'en cas de prêt d'un tableau ou d'un objet appartenant à l'Académie, les frais de déplacement seront à la charge de l'emprunteur qui sera responsable de toute dégradation.

22 JANVIER. — Sur rapports de M. Robert Regnier, des félicitations sont votées à M. Le Graverend, ingénieur hortico-
cole, directeur des Jardins de la Ville de Rouen, et à M. Charles Brisson, d'Elbeuf, pour l'ensemble de leurs travaux. — Mgr Grente est élu membre associé, M. le chanoine Bonnenfant est élu membre correspondant. — M. Dela-

barre demande que le tableau de Court ne soit pas remplacé dans la salle des séances.

29 JANVIER. — M. Charles Brisson est élu membre correspondant. — Sur rapport de M. le D^r Lemesle, des félicitations sont votées à M. Mensire pour ses œuvres. — M. le D^r Lemesle donne des explications sur un masque, de son invention, destiné à protéger contre certaines infections, et notamment contre la grippe.

— Un échange de vues a lieu entre les membres présents, relativement à l'endroit où sera placé le tableau de Court.

5 FÉVRIER. — M. Le Graverend est élu membre résident. — M. Wilfrid Lucas, membre de l'Académie de Caen, fait une communication sur son œuvre, *les Cavaliers de Dieu*.

12 FÉVRIER. — Réception de M. Georges Laisney. — Discours de M. G. Laisney sur *Coutances et quelques Écrivains coutançais du moyen âge à nos jours*. — Discours en réponse de M. René Herval sur *les Poètes Arabes à la Cour des Rois normands de Sicile*. (Ces discours sont publiés dans le présent *Précis*.) — Allocution de M. René Fauchois, président.

19 FÉVRIER. — Échange de vues sur le tableau de Court. — Remerciements de Mgr Grente et de MM. Le Graverend et Mensire.

26 FÉVRIER. — Évocation de l'œuvre du chimiste Victor Grignard, de Cherbourg, par M. Caille. — Note sur le cinquantenaire de la fabrication industrielle de l'aluminium et l'œuvre de Paul Héroult, par M. Caille. — Récit d'un voyage d'études ornithologiques aux États-Unis d'Amérique, par M. Delacour.

5 MARS. — L'Académie s'inscrit au nombre des souscripteurs pour l'érection d'un monument au commandant Emile Duboc, décédé. — Causerie sur le poète patoisant Louis Beuve, par M. G. Laisney. — M. Delabarre évoque la mémoire du D^r Charles Nicolle, décédé il y a un an.

12 MARS. — Invitation de l'Académie d'Athènes aux fêtes de son centenaire. — Communication de M. Charles Leroy sur les mesures de capacité en usage en Haute-Normandie aux XVII^e et XVIII^e siècles.

19 MARS. — Communication de M. G. de Beaurepaire sur des conflits entre les abbés et les religieux du Mont-Saint-Michel au sujet de la présentation à divers bénéfices cures. (Cette étude est publiée dans le présent *Précis*.)

9 AVRIL. — Félicitations votées pour l'ensemble de leurs travaux à MM. Crépieux-Jamin, Foisil, de La Varende, Wolf, Jacques Noir et Pellet, sur rapports de MM. Caille, René Fauchois, Spalikowski et Robert Regnier.

16 AVRIL. — Le matin, Service funèbre annuel. — Le soir, communication de M. Charles Leroy sur la Ferme de Canteloup, paroisse de La Neuville-du-Bon, aux XVII^e et XVIII^e siècles. — M. Ruel appelle l'attention sur l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, menacée de destruction.

23 AVRIL. — Election comme membres correspondants de MM. Foisil, de La Varende et Geoffrit (en littérature Jacques Noir). — Communication de M. Caille sur la Graphologie.

30 AVRIL. — Election comme membres correspondants de MM. Maurice Souriau et Wilfrid Lucas. — Lecture par

M. Mensire, membre correspondant, de quelques-uns de ses *Contes du Fil-en-Six*. — Evocation par M. Paulme de souvenirs du Lycée Louis-le-Grand.

7 MAI. — Communication par M. Spalikowski sur son livre *Au Pays des trois Abbayes*.

14 MAI. — M. René Herval expose un projet d'arbitrage de valeurs appartenant à l'Académie.

21 MAI. — Vote de l'arbitrage de valeurs appartenant à l'Académie. — Demande de classement comme monument historique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Communication par M. Labrosse sur saint Cande, patron de deux anciennes églises de Rouen.

28 MAI. — Elections de MM. Pellet et Wolf comme membres résidants. — Compte rendu par M. Labrosse du Congrès des Sociétés savantes, tenu à Paris du 18 au 21 mai.

4 JUIN. — Remerciements de MM. Pellet, Wolf. — Nomination d'une Commission pour l'organisation d'une soirée en l'honneur de Bernardin de Saint-Pierre. — Lecture par M. René Herval de quelques-unes de ses poésies.

11 JUIN. — Lecture par M. René Fauchois de scènes de sa comédie inédite, *le Chirurgien de Jouvence*.

18 JUIN. — Lecture par M. Hérubel, membre correspondant, de passages de son livre *l'Homme et la Côte*.

25 JUIN. — Attribution d'allocations sur la fondation Guérault.

2 JUILLET. — Analyse par M. Charles Leroy d'un inventaire dressé en 1559 et publié par lui dans le volume de

Mélanges (13^e série) de la Société de l'Histoire de Normandie.

9 JUILLET. — Attribution des prix Pellecat et Bouctot (Beaux-Arts). — Communication de M. le D^r Lemesle sur *l'Instant psychique*.

22 OCTOBRE. — M. Herval communique les résultats de l'arbitrage de valeurs appartenant à l'Académie. — M. René Fauchois, président, est désigné pour représenter l'Académie aux cérémonies qui doivent avoir lieu à Pont-de-l'Arche pour commémorer le centenaire de la mort d'Hyacinthe Langlois. — Lecture d'un sonnet de M. Herval et de poésies de M. Brisset, par M. Brisset, membre correspondant.

29 OCTOBRE. — Lecture par M. Dubreuil d'une nouvelle inédite ayant pour titre : *Ambition*.

5 NOVEMBRE. — Attribution des prix Dumanoir, Boulet-Lemoine et Roulland. — M^{me} Colette Yver parle de Pauline Jaricot, de Lyon, dont elle va publier la biographie. — M. Foisil, membre correspondant, donne lecture d'une de ses poésies.

12 NOVEMBRE. — M. Robert Regnier est élu vice-président en remplacement de M. Caille, démissionnaire. — Attribution des allocations de la fondation Guérault. — Communication de M. Charles Leroy sur une décision rendue par l'Echiquier en 1239 entre les habitants de La Haye-du-Theil et leur Seigneur.

19 NOVEMBRE. — Attribution des prix Houzeau, Bouctot (Sciences) et Courtonne-Lenepveu.

26 NOVEMBRE. — M. Chevalier est élu secrétaire de la Classe des Sciences, en remplacement de M. Robert Regnier,

élu vice-président. — Attribution des prix et allocations de la fondation Braquehais-Verdrel. — Félicitations votées à M. André Delarue, de Radès (Tunisie), et à M. le chanoine Cordonnier, de Paris, pour leur œuvre et leurs travaux.

3 DÉCEMBRE. — MM. Delarue et Cordonnier sont élus membres correspondants. — Biographie d'Alphonse Courtin, de Neufchâtel, par M. Spalikowski.

10 DÉCEMBRE. — Communication sur Palerme par M. René Herval.

16 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. — Remise des prix de vertu et de fondation.

17 DÉCEMBRE. — M. Robert Regnier est élu président et M. Charles Leroy vice-président. — Il est décidé que les convocations pour les séances où seront entendus des rapports sur les travaux de candidats porteront la mention : *Rapport sur les travaux de M.....*

22 DÉCEMBRE. — Séance solennelle en l'honneur de Bernardin de Saint-Pierre. — Allocution de M. Robert Regnier, vice-président. — *L'Actualité de Bernardin de Saint-Pierre*, par M. Maurice Souriau, membre correspondant. — *Bernardin de Saint-Pierre et la Mer*, par M. J. Guille-mard, membre correspondant. — *Variations sur le Thème de Paul et Virginie*, pantoums, par M. René Herval. — *Paul et Virginie*, opéra de Victor Massé, par M. Henri Hie. — Concert. — Sélection de *Paul et Virginie*, opéra de Victor Massé, par l'Accord parfait et la Symphonie, sous la direction de M. Marcel Lanquetuit.

CHARLES LEROY,

Secrétaire pour la Classe des Lettres.

COMPTES DE L'ANNÉE 1937

I. — ACADÉMIE

RECETTES

Arrérages 1937	1.647 22
Remboursement une Foncière 1879.....	497 65
Intérêts des dépôts.....	880 90
Subvention municipale	1.800 »
Cotisations	2.119 45
Participation des fondations aux frais généraux.....	6.326 35
Participation des fondations aux frais d'arbitrage 3 0/0	5.788 10
Vente du <i>Précis</i>	80 »
Rentrée exceptionnelle sur arbitrage 3 0/0.....	14.132 09
Report de l'avoir au 1 ^{er} janvier 1937.....	2.507 87
	35.779 63

DEPENSES

Impression du <i>Précis</i>	13.411 25
Impressions diverses	964 25
Consortium des Sociétés savantes : Personnel.....	1.370 »
Frais ordinaires de banque.....	54 95
Frais d'arbitrage 3 0/0.....	5.854 40
Entretien : Eclairage	60 45
— Chauffage	379 25
— Frottage	235 20
— Mobilier	1.226 »
Assurance incendie	153 »
Service funèbre annuel.....	215 75
Souscription	50 »
Séance solennelle	2.453 25
Timbres et divers.....	501 15
Achat de 5 Bons du Trésor.....	4.837 60
Achat de 1 Communale 1927.....	483 40
Disponibilités au 31 décembre 1937.....	3.529 73
	35.779 63

II. — COMPTES DES FONDATIONS ET DÉPOTS

Bouctot :

Report de 1936.....	1.300 »	
Arrérages 1937	555 75	
Prix décernés		950 »
Participation aux frais.....		111 35
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		71 50
Solde à reporter.....		722 90
	1.855 75	1.855 75

BOULET-LEMOINE :

Arrérages 1937	1.107 90	
Prix décernés		900 »
Participation aux frais.....		110 80
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		143 »
Solde à couvrir.....	45 90	
	<u>1.153 80</u>	<u>1.153 80</u>

BRAQUEHAIS-VERDREL :

Arrérages 1937	50.396 40	
Prix et allocations.....		44.000 »
Participation aux frais.....		5.039 65
Déboursés		1.273 40
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		4.095 »
Solde à couvrir.....	4.011 65	
	<u>54.408 05</u>	<u>54.408 05</u>

COURTONE :

Report de 1936.....	682 75	
Arrérages 1937	283 50	
Prix décernés		900 »
Participation aux frais.....		28 50
Solde à reporter.....		37 75
	<u>966 25</u>	<u>966 25</u>

DUMANOIR :

Arrérages 1937	891 »	
Prix décernés		700 »
Participation aux frais.....		89 10
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		115 »
Solde à couvrir.....	13 10	
	<u>904 10</u>	<u>904 10</u>

GOSSIER :

Arrérages 1937	Néant	
Prix décernés		Néant
	<u>Néant</u>	<u>Néant</u>

GUÉROULT :

Report de 1936.....	900 »	
Arrérages 1937	6.273 »	
Allocations et frais.....		4.840 55
Participation aux frais.....		484 05
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		810 »
Solde à reporter.....		1.038 40
	<u>7.173 »</u>	<u>7.173 »</u>

HOUZEAU :

Report de 1936.....	636 25	
Arrérages 1937	137 70	
Prix décerné		500 »
Participation aux frais.....		13 75
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		18 »
Solde à reporter.....		242 20
	<u>773 95</u>	<u>773 95</u>

LA REINTY :

Report de 1936.....	800 »	
Arrérages 1937	337 50	
Participation aux frais.....		33 75
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		43 »
Solde à reporter.....		1.030 75
	<u>1.137 50</u>	<u>1.137 50</u>

PELLECAT :

Arrérages 1937	2.226 15	
Prix décernés		1.800 »
Participation aux frais.....		222 60
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		286 »
Solde à couvrir.....	82 45	
	<u>2.308 60</u>	<u>2.308 60</u>

ROULAND :

Arrérages 1937	998 65	
Prix décernés		270 »
Participation aux frais.....		99 90
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		90 50
Solde à reporter.....		538 25
	<u>998 65</u>	<u>998 65</u>

ROUSSELIN-MAYET :

Report de 1936.....	769 35	
Arrérages 1937	763 88	
Participation aux frais.....		76 40
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		97 95
Solde à reporter.....		1.358 88
	<u>1.533 23</u>	<u>1.533 23</u>

VERMONT :

Report 1935-1936	165 12	
Arrérages 1937	138 15	
Participation aux frais.....		16 50
Frais d'arbitrage 3 0/0.....		18 15
Solde à reporter.....		268 62
	<u>303 27</u>	<u>303 27</u>

Dépôts :

CAUMONT :

Dépôt au 31 décembre 1936.....	476 55	
Intérêts à 3,25.....	15 48	
Solde à reporter.....		492 03
	<u>492 03</u>	<u>492 03</u>

NORMANNIA :

Dépôt au 31 décembre 1936.....	5.465 05	
Intérêts à 3,25.....	177 60	
Solde à reporter.....		5.642 65
	<u>5.642 65</u>	<u>5.642 65</u>

BALANCE

DES SOLDES A COUVRIR ET A REPORTER

Soldes à couvrir.	4.153 10	Soldes à reporter.	11.402 43
Balance	<u>7.249 33</u>		
	<u>11.402 43</u>		<u>11.402 43</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1937

ACTIF

Caisse d'Epargne (Livret n° 168.698)	8.294 16
Crédit du Nord (Compte 3-243)	2.184 90
Secrétariat des Sociétés savantes.....	300 »
Dû par fondations (frais d'arbitrage).....	4.153 10
	<u>14.932 16</u>

PASSIF

Disponibilités des fondations et des dépôts.....	11.402 43
Disponibilités de l'Académie.....	3.529 73
	<u>14.932 16</u>

Certifié par le Trésorier soussigné,
RENÉ HERVAL.

L'Académie a approuvé ces comptes dans sa séance du 21 janvier 1938.

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE LA FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

Par M. CHARLES LEROY

Secrétaire de la Classe des Lettres

AUX termes de son testament, en date du 6 juin 1919, M^{me} Anne-Caroline Verdrel, veuve de M. André Braquehais, décédée à Rouen le 19 janvier 1924, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, a institué pour légataire universelle, sous diverses charges viagères, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Ce testament contient notamment les dispositions suivantes : « Je prie l'Académie de Rouen d'employer le montant de ce qu'elle recueillera dans ma succession à distribuer chaque année des prix de vertu, des récompenses et des secours aux familles nombreuses nécessiteuses et dignes d'intérêt et de moralité irréprochable de l'Arrondissement de Rouen. Je suis d'ailleurs convaincue que l'Académie de Rouen saura, pour respecter mes volontés, employer cet argent dans un but charitable et humanitaire. »

Pour la onzième fois, l'Académie, répondant à l'appel que lui adressait M^{me} Braquehais-Verdrel, va procéder à la remise de prix et d'allocations à des familles nombreuses de l'arrondissement de Rouen, tel que le connut la testatrice.

Pour se conformer aux volontés de celle-ci, l'Académie

a, par sa Commission et ses délégués, procédé à une sérieuse enquête sur les mérites des candidats.

Comme d'usage, trois sources de renseignements ont été utilisées :

Indications fournies par les familles elles-mêmes et constituant la base des dossiers ;

Attestations émanant des autorités civiles, des curés des paroisses, des patrons et employeurs, des instituteurs et institutrices, des médecins traitants, des dames visiteuses et des infirmières sociales ;

Visites inopinées faites à domicile.

Nous avons, cette année, cent trente-trois demandes. Si l'on en excepte cinq ne rentrant pas dans les conditions prescrites parce que les familles desquelles elles émanaient ne comptaient pas six enfants, la presque totalité méritait de retenir notre attention.

Nous pouvions disposer de 44.000 francs. Nous avons décidé d'employer en prix la somme de 21.000 francs, le surplus devant faire l'objet d'allocations s'élevant ensemble à 23.000 francs.

Nous allons rappeler très succinctement les mérites de ceux auxquels des prix sont décernés.

M. et M^{me} Jules-Albert Billaux, de Saint-Jean-du-Cardonnay, reçoivent un prix de 3.000 francs. Ils habitent, en qualité de locataires, une modeste maison entourée d'une cour plantée de pommiers. Le mari, ouvrier d'usine, descend chaque jour à son travail dans la vallée de Maromme. La femme, ménagère accomplie, s'occupe des jeunes enfants, de la maison et de la basse-cour. Quatorze enfants sont nés de cette union, douze sont vivants ; l'aînée travaille dans une usine, la seconde, âgée de seize ans, aide sa mère. Les enfants en âge

de fréquenter l'école sont des élèves assidus qui donnent entière satisfaction à leurs maîtres; ils sont polis, respectueux, très soigneusement vêtus et paraissent pleins de santé lorsque, après leur retour au logis, respirant à pleins poumons l'air pur de la campagne, ils prennent, avec les plus jeunes, leurs ébats sous les arbres ou viennent apporter à leur mère une aide modeste, mais cependant appréciable.

La maison est parfaitement tenue, la propreté règne dans la cuisine et dans les chambres, la cour est également bien rangée.

M. et M^{me} Billaux jouissent, l'un et l'autre, d'une excellente réputation; ils constituent, avec leurs enfants, une famille d'une moralité exemplaire, très méritante sous tous les rapports.

Son Exc. Mgr l'Archevêque de Rouen, dont on connaît la sollicitude pour les familles nombreuses, a bien voulu, au mois de juillet dernier, venir baptiser à Saint-Jean-du-Cardonay le dernier né de cette belle famille, et ce fut pour la population de la commune l'occasion de manifester à M. et M^{me} Billaux l'estime dont ils sont entourés. Nous sommes convaincus que cette population applaudira à la décision de l'Académie.

Nous avons décerné un prix de 2.000 francs à M. et M^{me} Arthur Damade, de Boisguillaume, qui, avec leurs quatorze enfants, constituent une famille unie, courageuse et méritante. Les deux filles aînées sont mariées, quatre des enfants travaillent et rapportent leurs gains à la maison, les autres ont moins de treize ans; ils se pourrait d'ailleurs que d'ici peu la famille s'augmente encore.

Maladies et accidents ont souvent mis en difficulté le modeste budget de M. et M^{me} Damade. Leur bonne orga-

nisation, leur esprit d'économie, leur grand courage leur ont fait surmonter les obstacles.

Les enfants sont bien élevés et, au foyer, règne un excellent esprit de famille. Les parents, de moralité parfaite, imbus du sens du devoir, donnent à tous l'exemple du travail et de l'honnêteté.

M. le Président de la République a bien voulu être le parrain de deux des enfants; l'Académie, en 1932, accordait à cette famille une allocation de 1.000 francs. Aussi nous sommes heureux de leur donner cette année un prix dont, nous en sommes convaincus, ils feront le meilleur emploi.

M. et M^{me} Guérillon-Bachelet, de Saint-Georges-sur-Fontaine, ont douze enfants, dont dix ont entre quelques mois et quatorze ans. Le mari est garçon boulanger, la femme s'occupe de sa maison et de ses enfants. Ceux-ci, soignés avec un dévouement digne de tous éloges, sont tenus dans un état de propreté absolue et reçoivent une excellente éducation. M. et M^{me} Guérillon sont des travailleurs honnêtes, courageux, de conduite parfaite et très méritants. « Un prix serait bien le bienvenu dans cette famille », dit une attestation contenue dans le dossier. L'Académie répond à ce désir en lui accordant un prix de 1.500 francs.

M. et M^{me} Padeloup, demeurant à Rouen, 27, rue des Capucins, ont eu treize enfants : sur les douze vivants, sept ont moins de onze ans. Le mari, bon ouvrier, assidu à son travail, est bien considéré de son employeur; la femme, à laquelle incombe le soin de la maison, est une excellente mère de famille, élevant judicieusement ses enfants et cherchant à leur faire aimer leur foyer; elle a pour eux un grand amour et un dévouement absolu.

Ces différents mérites ont valu l'an dernier à M. et

M^{me} Padeloup un prix de 100 francs de la Grande Famille rouennaise; l'Académie, reconnaissant combien ils sont dignes de le recevoir, leur décerne un prix de 1.500 francs.

Treize familles se voient décerner un prix de 1.000 francs. Nous allons, trop rapidement, exposer les titres qui militent en leur faveur et qui ont déterminé notre décision.

M. et M^{me} Levasseur habitent Boos. Le mari, mutilé de guerre, est facteur des Postes; très sérieux, de conduite exemplaire, il remplit ses fonctions de façon parfaite. La femme, de son côté, entretient son intérieur d'une manière irréprochable : c'est une excellente maîtresse de maison, une bonne épouse, une mère attentive, ayant une très heureuse influence au foyer familial. M. et M^{me} Levasseur ont eu dix enfants, dont neuf sont vivants.

M. et M^{me} Laturaze, de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ont neuf enfants; ils les élèvent avec un grand dévouement. Le mari, travailleur modèle et très apprécié, est rempli d'affection pour les siens; la femme est une excellente mère de famille et une ménagère accomplie. Tous deux cherchent à donner un peu de bien-être à leur famille et ont fait et font de grands sacrifices pour l'instruction de leurs enfants.

Chez M. et M^{me} Chopart, de Boisguillaume, les sept enfants sont élevés dans les meilleurs principes d'éducation. Les parents, très laborieux, leur donnent, par leur moralité et leur excellente conduite, de bons exemples à suivre. C'est une famille sympathique qui devient propriétaire de sa maison à force d'économie et grâce à une sage utilisation de ses ressources.

M. et M^{me} Mallet, de Saint-Jean-du-Cardonnay, forment, avec leurs huit enfants, une belle famille. Sobres, sérieux, travailleurs, parents excellents, ils jouissent de l'estime générale.

Nous savons que leur grand désir est d'acquérir la maison qu'ils habitent et que M^{me} Mallet entretient dans une méticuleuse propreté. Nous approuvons ce désir et nous espérons que, dans un avenir prochain, leurs vœux se réaliseront.

Aux flancs du Mont-Gargan, rue Annie-de-Pène, à Rouen, habitent, dans une maison qui leur appartient, M. et M^{me} Sehier et leurs sept enfants. Maison très bien tenue, mais ne comportant que deux pièces et par là même trop exigüe. Lors de notre visite, nous avons constaté que M. et M^{me} Sehier étaient en train d'y adjoindre une seconde chambre; le prix que nous leur attribuons leur viendra en aide; ils en sont d'ailleurs dignes à tous points de vue; honnêtes et laborieux, ils élèvent parfaitement leurs enfants.

M. et M^{me} Maillet, de Petit-Quevilly, sont aussi trop à l'étroit avec leurs six enfants dans une habitation qu'ils ont acquise sous le bénéfice de la loi Loucheur. Ils rêvent de convertir en chambre le grenier qui la surmonte. Nous sommes heureux d'aider à réaliser le rêve de cette famille, dont la sobriété, la probité, la moralité et le dévouement sont bien connus et chez laquelle les enfants reçoivent une excellente éducation, renforcée par des exemples non moins excellents.

M. Genet, du Trait, est un ouvrier consciencieux, probe et laborieux, M^{me} Genet une ménagère accomplie. Ils élèvent très bien leurs huit enfants et ont avec eux la mère du mari à laquelle ils prodiguent leurs soins. Ce ménage est, nous a-t-on dit, un modèle de dignité pour tout son entourage.

M. et M^{me} Genet sont aujourd'hui retenus chez eux par suite de la naissance d'un petit-fils.

M. et M^{me} Dazy habitent Darnétal. A cause de la santé de quelques-uns de leurs huit enfants, ils ont fait l'acquisition, au Val-Saint-Jacques, d'un terrain sur lequel ils ont

édifié un baraquement qu'ils se proposent d'améliorer. Le père de famille jouit d'une excellente réputation; la mère, très propre, très active, élève dignement ses enfants, leur apprenant, par son affection maternelle, à vivre fraternellement les uns pour les autres.

M. et M^{me} Michel, avec leurs huit enfants, comptent parmi les meilleures familles de la Côte des Sapins, à Rouen; le mari, facteur des Postes, est honnête et consciencieux; la femme est d'une grande valeur morale, ayant le sens de l'organisation. Arrivés aux Sapins, en 1922, sans mobilier et sans ressources, ils sont parvenus, à force d'économie et de privations, à se faire un intérieur modeste très bien tenu qu'animent des enfants bien élevés.

M. et M^{me} Lelièvre habitent Fresquiennes, dans une chaumière qu'entoure une vaste cour plantée d'arbres fruitiers qu'ils tiennent en location. Le mari est cantonnier et jouit de l'estime de ses chefs, la femme entretient la maison de façon parfaite, les sept enfants, très bien entretenus et très bien élevés, font le plus grand honneur à leur « dévouée maman ». En 1932, M^{me} Lelièvre a reçu de l'Académie de Rouen le prix Boulet-Lemoine pour son dévouement envers ses parents; le diplôme que nous remettons aujourd'hui sera le digne pendant de celui qui fut décerné alors.

La famille de M. et M^{me} Marcel Bénard père, de Belbeuf, donne, avec ses dix enfants, un excellent exemple de l'union et de l'entente mutuelle; les grands enfants rapportent fidèlement à leur mère leur gain de la semaine et l'aident à élever les plus jeunes. M^{me} Bénard est une mère de famille modèle, s'occupant de tous avec un soin et un dévouement admirables. M. Bénard est un ouvrier honnête et laborieux. Tous deux

sont bien considérés à cause de leur travail, de leur sobriété, de leur probité et de leur bonne conduite.

M. Delaplace, de Déville-lès-Rouen, est un chef de famille énergique, digne de la considération dont il jouit; M^{me} Delaplace est une maman aimable tenant bien sa maison. Tous deux élèvent dignement leurs sept enfants. Ils sont sérieux, économes et dignes et s'appliquent à amortir le prix d'une maison qu'ils ont acquise sous le bénéfice de la loi Loucheur.

Ici s'arrêtait la liste des prix, quand nous avons appris la mort tragique de M. Louis Fontaine, employé de Tramways, demeurant à Rouen, 15, rue Eau-de-Robec, tué par une automobile. Le délai pour la présentation d'un dossier était expiré, mais l'Académie, tenant compte des circonstances, a jugé bon de faire fléchir la règle en faveur de la veuve désolée de cet employé modèle. Restée avec six enfants dont l'aîné a six ans et le dernier quelques mois, M^{me} Fontaine est une femme courageuse et ordonnée qui, malgré une santé délicate, tient parfaitement son ménage et soigne très bien ses enfants; nous lui attribuons un prix de 1.000 francs et la prions de croire à toute notre sympathie.

En dehors des prix que nous avons énumérés, nous avons conformément aux volontés de M^{me} Braquehais-Verdrel, attribué vingt-trois allocations de 1.000 francs chacune à des familles dignes d'intérêt et de moralité irréprochable. Il n'est point dans nos usages de faire connaître les mérites des bénéficiaires des allocations, mais nous pouvons affirmer que ces mérites, pour être moindres que ceux des attributaires des prix, n'en sont pas moins réels; il suffit d'ailleurs, pour justifier notre choix, d'ouvrir les dossiers.

Nous lisons dans les pièces qu'ils renferment des appréciations dans le genre de celles-ci :

Très bonne famille, très digne d'intérêt;
Bonne mère qui fait tout l'acquit de sa conscience;
Père honnête, travailleur et courageux, mère pleine de dévouement;

Mari travailleur et honnête, enfants gentils, maison très bien tenue;

Jeune femme très vaillante qui a les plus grands mérites;
Mère de famille courageuse ne reculant devant aucun effort, père travailleur et sobre, enfants très bien élevés;

Famille méritante, intérieur toujours très bien tenu;
Rôle de la mère de famille bien compris, entretenant au foyer l'union et la joie;

Grand esprit d'organisation, enfants très bien tenus dans une atmosphère de joie et de bonheur;

Excellents travailleurs, consciencieux, sobres et de bonne conduite;

Honorablement connus, élèvent leurs enfants avec conscience et dévouement;

Famille de bonne conduite élevant ses enfants avec les plus grands soins;

Famille jouissant de l'estime et de la considération par la droiture de la conduite et la dignité du foyer;

Enfants très bien soignés et très bien tenus par des parents de conduite et de moralité dignes d'éloge;

Parents dignes d'intérêt élevant leur famille de façon très honorable, sont pour leurs enfants des modèles de travail, de conduite et de moralité;

Etc., etc.

Les allocations que nous attribuons à ces familles leur permettront soit d'acheter une literie et du linge qui font défaut, soit d'agrandir une maison trop petite, soit d'établir

d'une manière plus stable une cloison faite avec des toiles et des couvertures, soit d'augmenter un mobilier insuffisant, soit de quitter un appartement trop exigü, soit enfin de satisfaire des désirs légitimes.

A ce rapport trop succinct, qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots.

Lorsque les demandes relatives à la fondation Braquehais-Verdrel viennent s'ajouter aux demandes, on serait peut-être tenté de s'écrier : Elles sont trop ! Loin de nous cette pensée qui serait véritablement impie. Non, elles ne sont pas trop nombreuses, elles ne le seront jamais ces familles auxquelles a pensé M^{me} Braquehais-Verdrel. Nous sommes heureux de voir leur nombre s'accroître, mais ce qui est pour nous un noir souci, c'est de ne pouvoir, faute de ressources suffisantes, répondre favorablement à leurs désirs.

D'autre part, lorsque l'on compulse les dossiers, lorsque l'on accomplit ce pèlerinage qui consiste à visiter les foyers, on se sent comme plongé dans un bain profond de réalisme absolu à la fois angoissant et réconfortant. Angoissant, quand on voit les difficultés qui dans les familles surgissent à chaque pas avec leur cortège de soucis, de peines et parfois d'amertumes, qu'il s'agisse de la santé des enfants ou qu'il s'agisse de leur éducation. Réconfortant, quand on considère les résultats obtenus grâce à des prodiges d'économie et de bonne organisation, grâce à un dévouement de chaque jour, grâce aussi à certains concours qui ne sauraient être passés sous silence et parmi lesquels nous devons citer l'aide matérielle et morale apportée par les dames visiteuses et les infirmières sociales. Sans doute, ces dames visiteuses et ces infirmières sociales trouvent leur récompense dans la satisfaction du devoir accompli, mais l'Académie est heureuse, dût en souf-

frir leur modestie, de leur adresser ici, avec ses bien sincères félicitations, ses chaleureux remerciements.

M'adressant aux mères de famille bénéficiaires des prix ou des allocations, m'adressant à celles que nous aurions été heureux d'appeler si nos ressources étaient plus importantes, je leur dis :

Vous êtes les gardiennes ou plutôt vous êtes l'âme du foyer. Alors que vos maris par leur travail assurent les subsistances nécessaires à la famille, vous avez la noble mission de veiller avec eux sur la santé et l'éducation de vos enfants et de rendre attrayante la maison que vous habitez.

Nous savons, et les dossiers nous en apportent la preuve, que vous accomplissez votre tâche avec un parfait dévouement.

Nous savons que vous vous efforcez de développer chez vos fils et chez vos filles les facultés de travail et d'honnêteté, de former leur caractère, de les initier à toutes les exigences et à toutes les disciplines de la vie.

Vous ne pensez pas que l'enfant est un être gênant, un adversaire du plaisir et de la liberté. Vous êtes légitimement fières de la famille qui vous entoure, vous l'aimez, vous la chérissez avec tout l'amour dont vous êtes capables et volontiers, comme cette dame de l'ancienne Rome, vous diriez en montrant vos enfants : « Voici mes bijoux et voici ma parure! »

Nous vous félicitons pour ce que vous avez fait : nous sommes assurés, et le passé est garant de l'avenir, que vous ferez de vos enfants des travailleurs laborieux et honnêtes chérissant leur foyer, et des Français et des Françaises imbus de l'esprit de famille qui aimeront profondément cette grande famille qui s'appelle la Patrie!

En terminant, j'invite les bénéficiaires des prix et allo-

cations à venir, selon l'usage, samedi prochain, à 2 heures, au Cimetière Monumental, sur la tombe de M^{me} Braquehais-Verdrel pour rendre un pieux hommage à cette femme au grand cœur qui pendant sa longue existence a fait le bien discrètement et sans ostentation et a confié à l'Académie le soin et l'honneur de continuer après elle l'œuvre généreuse qu'elle avait entreprise.

BÉNÉFICIAIRES DES PRIX ET ALLOCATIONS

Prix de 3.000 francs

M. et M^{me} BILLAUX (Jules-Albert), Saint-Jean-du-Car-donnay, 14 enfants (12 vivants).

Prix de 2.000 francs

M. et M^{me} DAMADE (Arthur), 144, route de Neufchâtel, Boisguillaume, 14 enfants vivants.

Prix de 1.500 francs

MM. et M^{mes}

GUÉRILLON-BACHELET, Saint-Georges-sur-Fontaine, 12 enfants vivants.

PASDELOUP (Emile), 27, rue des Capucins, Rouen, 13 enfants (12 vivants).

Prix de 1.000 francs

MM. et M^{mes}

LEVASSEUR (Alphonse), Boos, 10 enfants (9 vivants).

LATURAZE (Paul-Maurice), 8, rue Bessand, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, 9 enfants vivants.

- CHOPART (Jean-Pierre), chemin de Clères, Boisguillaume,
7 enfants vivants.
- MALLET (Marcel-Eugène), Saint-Jean-du-Cardonnay, 8 en-
fants vivants.
- SÉHIER (Gaston-Henri), 173, rue Annie-de-Pène, Rouen,
7 enfants vivants.
- GENET (Gaston-Fernand), Le Trait, Société de La Maille-
raye, 10 enfants (8 vivants).
- MAILLET (Fernand), 137, boulevard Stanislas-Girardin,
Petit-Quevilly, 6 enfants vivants.
- DAZY (Désiré), 124, rue Louis-Pasteur, Darnétal, 8 enfants
vivants.
- MICHEL (Emile), 8, rue Auguste-Leblond, Rouen, 8 en-
fants vivants.
- LELIÈVRE (Paul), Fresquienne, 9 enfants (7 vivants).
- BÉNARD (Marcel) père, Belbeuf (Carrière Moutier), 12 en-
fants (10 vivants).
- DELAPLACE (Pierre), 72, rue Laveissière, Déville-lès-
Rouen, 7 enfants vivants.
- Veuve FONTAINE (Louis), 15, rue Eau-de-Robec, Rouen,
6 enfants vivants.

Allocations de 1.000 francs

MM. et M^{mes}

- DEFOSSE (Maurice), rue Paul-Bert, Saint-Etienne-du-Rou-
vray, Madrillet, 8 enfants vivants.
- ANDRIEU (Honoré), Saint-Pierre-de-Varengeville, Le Paulu,
9 enfants (7 vivants).
- FILION (Roger), 39 bis, sente aux Bœufs, Bihorel, 14 en-
fants (9 vivants).

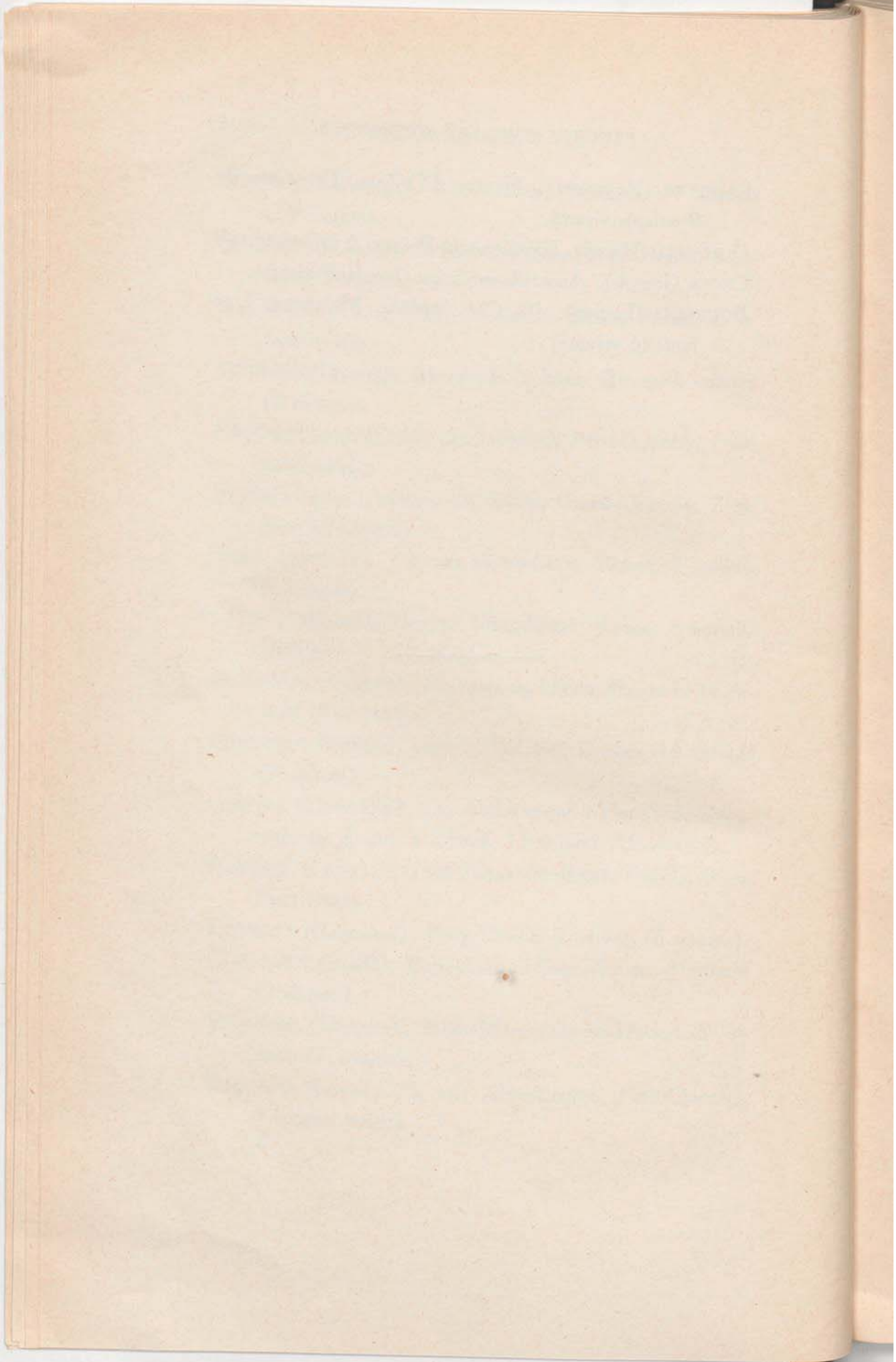
- CHAMBRY (Maurice), Les Sablons, Jumièges, 11 enfants
(10 vivants).
- CHAVIGNY (Lucien), 5, rue Alexandre-Ribot, Rouen, 8 en-
fants (7 vivants).
- DELAMARE (Victor), 91, chemin des Sapins, Rouen, 7 en-
fants vivants.
- VOTTIER (Marcel), 40, rue de la Rose, Rouen, 8 enfants
(7 vivants).
- FAUCON (Gabriel), 67, rue Jacquard, Petit-Quevilly, 7 en-
fants vivants.
- FÉRON (Gaston), chemin des Sables, Grand-Quevilly, 7 en-
fants (6 vivants).
- SIMON (Maurice), 12, rue Pierre-Curie, Rouen, 7 enfants
(6 vivants).
- LE FEL (Raoul), 19, rue Max.-Duret, Rouen, 8 enfants
vivants.
- BEAUDOIN (Auguste), 74, route du Havre, Barentin, 11 en-
fants (9 vivants).
- QUEVILLY (Isidore), impasse du Catel, Duclair, 10 enfants
(7 vivants).
- QUEVAL (Christophe), Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen,
route de Rouen, à Elbeuf, 13 enfants (10 vivants).
- ROUSSEL (Louis), 24, rue Alexandre-Ribot, Pavilly, 8 en-
fants vivant
- FERMENT (Raymond), Pissy-Pôville, 7 enfants (6 vivants).
- LEVACHER (Emile), Bosc-Guérard-Saint-Adrien, 8 enfants
(7 vivants).
- PIONNIER (Georges), Sainte-Marguerite-sur-Duclair, 9 en-
fants (7 vivants).
- DILLARD (Louis), 35, rue Abbé-Lemire, Petit-Quevilly,
7 enfants vivants.

LAMOTTE (Raymond), 47, rue d'Orléans, Petit-Quevilly,
9 enfants vivants.

DUHAMEL (Raoul), Fontaine-sous-Préaux, 6 enfants vivants.

CROIX (Joseph), Anneville-sur-Seine, 7 enfants vivants.

BOURGOIS (Lucien), 10, Cité Anglaise, Malaunay, 7 en-
fants (6 vivants).



SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1937)

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

OCTAVE ROULAND, BOULET-LEMOINE et DUMANOIR

Par M. le GÉNÉRAL SCHUHLER

MESDAMES, MESSIEURS,

L'ACADÉMIE de Rouen s'occupe, comme vous le savez, d'attribuer chaque année un certain nombre de prix aux candidats qui, dans notre région, se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts.

Elle a de plus le grand honneur, qui lui a été conféré par de généreux donateurs, de récompenser le courage, le dévouement, l'abnégation.

Ces vertus si françaises, que les difficultés de la vie actuelle rendent d'autant plus méritoires, sont heureusement plus répandues qu'on ne le pense généralement. Nous pouvons nous en rendre compte au nombre des candidatures parmi lesquelles nous devons exercer un choix parfois difficile. Cette année encore j'ai la mission de vous exposer les mérites des lauréats que nous avons jugés dignes de répondre aux vues des fondateurs de ces prix.

PRIX DUMANOIR. — D'une valeur de 700 francs, à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le

département de la Seine-Inférieure. Ce prix a été attribué à M^{me} Mougenez (Eugénie), en religion Sœur Athanasie, de l'Orphelinat Saint-Charles d'Elbeuf.

Le 7 janvier 1937, à l'Orphelinat Saint-Charles, dans l'après-midi, de petits orphelins s'étaient rendus aux bains-douches sous la conduite de sœur Athanasie.

Tandis que la sœur préparait le bain de trois enfants, ceux-ci se déshabillaient. Soudain, sœur Athanasie ayant voulu se servir du robinet d'eau chaude, celui-ci céda, lui resta dans la main et l'eau bouillante gicla avec force dans la cabine par l'ouverture ainsi faite.

Les enfants atteints par l'eau bouillante se mirent à crier, mais déjà, sans hésiter, sœur Athanasie avait bouché l'ouverture de ses deux mains en appelant à l'aide, jusqu'à ce que le gérant de l'établissement, attiré par les cris, ait apporté du secours.

Les trois enfants portaient des brûlures sur le corps, mais celles-ci n'apparaissaient pas trop graves. Après un premier pansement, les enfants furent dirigés sur l'hôpital.

Sœur Athanasie, est-il besoin de le dire, avait les mains complètement brûlées.

Malgré ses terribles souffrances, elle tint à se rendre à l'Orphelinat, les mains enveloppées dans une serviette, afin de rendre compte de l'accident, et fut dirigée ensuite sur l'hôpital où les soins les plus éclairés lui furent prodigués.

Ses blessures étaient des plus graves et l'on ne saurait trop, en la circonstance, souligner son geste admirable d'abnégation et de dévouement grâce auquel les jeunes orphelins échappèrent peut-être à une mort atroce.

Le fait qu'au bout de onze mois sœur Athanasie n'est

pas complètement guérie nous laisse entrevoir les souffrances qu'elle a dû supporter.

C'est avec plaisir que nous avons pu lire récemment dans le *Journal officiel* qu'une médaille de bronze, pour acte de dévouement, vient de lui être attribuée.

Vous vous joindrez certainement à nous pour lui exprimer notre admiration et la prier d'agréer nos respectueuses félicitations.

PRIX OCTAVE ROULLAND, de 270 francs, aux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs.

Ce prix a été attribué à M^{lle} Armandine Héricher, rue de la République, 148, à Monville.

M^{lle} Héricher est actuellement âgée de trente-quatre ans. Sa mère, qui s'était remariée, est morte depuis dix ans, laissant trois petits garçons en bas-âge : Lucien, neuf ans, Jean, sept ans, Robert, cinq ans.

Le père de ces enfants a été, en raison de son inconduite, déchu de ses droits paternels. M^{lle} Héricher, qui avait alors vingt-quatre ans, a assumé la lourde tâche de pourvoir aux besoins de ses trois demi-frères, les prenant avec elle, travaillant le jour dans une usine et employant une partie de ses nuits à faire de la couture. Elle ne touchait aucun secours.

Elle n'a cessé d'élever et de diriger ses frères, leur donnant le bon exemple jusqu'au jour où ils furent en état de travailler à leur tour.

Que de peines, de soucis n'a-t-elle pas eus tandis qu'elle sacrifiait ainsi la meilleure partie de sa jeunesse.

Avant la mort de sa mère, M^{lle} Héricher avait dû, en raison de l'inconduite de son beau-père, se réfugier chez une

demoiselle qui est restée infirme à la suite d'un accident. Là encore, M^{lle} Héricher fit preuve « *d'un dévouement sans limites* », ainsi s'exprime M. le Maire de Monville et ses concitoyens ajoutent : « Elle a fait l'admiration de tous ceux qui la connaissent. »

Nous sommes trop heureux de pouvoir attribuer le prix Octave Roulland à M^{lle} Héricher.

PRIX BOULET-LEMOINE. — 900 francs répartis cette année en deux prix : l'un de 300, l'autre de 600 francs, « à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

Le prix de 300 francs a été attribué à M^{lle} Charlotte Cordier, 12, rue Coignebert, à Rouen. M^{lle} Ch. Cordier avait déjà été proposée pour ce prix il y a quelques années, mais bien que très méritante, sa candidature avait été ajournée parce que son père vivait encore.

Grâce aux soins assidus de sa fille, M. Cordier vécut encore plusieurs années et ne décéda qu'en décembre 1936.

M^{lle} Cordier, médaillée du travail, était très appréciée dans la maison où elle fut employée pendant trente-six ans et qu'elle ne quitta que par suite de la fermeture de cet établissement. Elle dut alors prendre de la confection chez elle, car son père impotent ne pouvait rester seul.

Mais son gain était minime, et ne voulant pas mettre son cher malade à l'hospice, elle préféra employer ses petites économies pour donner à son père tout ce dont il avait besoin.

Toutes les personnes qui la connaissent ne tarissent pas

d'éloges sur la vie exemplaire de M^{lle} Cordier, digne en tous points de la récompense qui lui est décernée.

Le second prix Boulet-Lemoine, de 600 francs, est attribué à M^{lle} Gratiennne Rault, demeurant 72, rue Jean-Jaurès, Petit-Quevilly.

M^{lle} Gratiennne Rault, née le 20 mars 1865 à Petit-Quevilly, a d'abord soigné sa mère malade pendant quatre ans, puis son père pendant trente ans. Ce dernier décéda à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

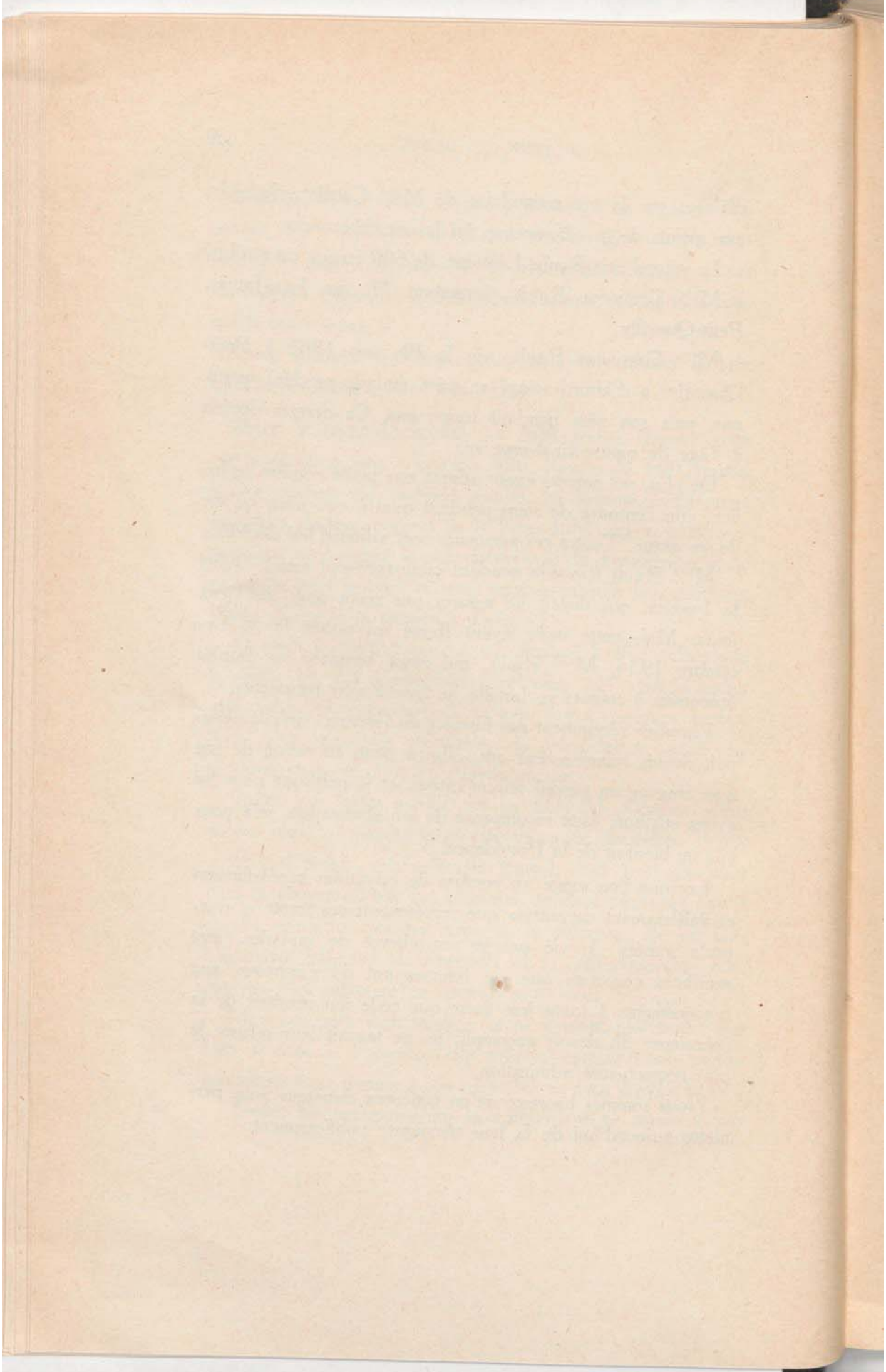
De plus, ses parents ayant adopté une petite cousine orpheline, elle l'entoura de soins pendant quatre ans, ainsi qu'une de ses sœurs. Toutes ces personnes sont aujourd'hui décédées.

M^{lle} Rault travailla pendant cinquante-sept ans à l'usine la Foudre, qui devait lui assurer une rente pour ses vieux jours. Mais cette usine ayant fermé ses portes le 31 décembre 1934, M^{lle} Rault, qui avait consacré ses faibles économies à soigner sa famille, se trouva sans ressources.

Expulsée récemment par huissier du logement qu'elle occupait depuis soixante-neuf ans, elle ne peut, en raison de son âge, trouver un travail rémunérateur, et le prix que nous lui avons attribué, juste récompense de son abnégation, sera pour elle un bienfait de la Providence.

Lorsque l'on songe au nombre de privations bénévolement et vaillamment supportées que représentent ces trente et quarante années de vie passées au chevet de malades, aux sacrifices constants que ces femmes ont dû s'imposer, aux renoncements à toute joie autre que celle qui résultait de la conscience du devoir accompli, on ne saurait leur refuser la plus respectueuse admiration.

Nous sommes heureux qu'un généreux donateur nous permette aujourd'hui de la leur témoigner publiquement.



SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1937)

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

Par M. EDMOND SPALIKOWSKI

MESSIEURS,

A UNE époque où les difficultés de la vie intellectuelle augmentent de jour en jour, au point de plonger ceux qui vivaient au sein de l'atmosphère sereine des illusions et des rêves dans la plus terrible des incertitudes du lendemain, une question se pose immédiatement. Faut-il encourager les Beaux-Arts?

Degas avait déjà répondu par la négative à une semblable demande et je ne rappellerai pas la fureur iconoclaste de certains, affirmant carrément qu'il fallait brûler les trésors du Louvre pour y introduire les œuvres des nouveaux aspirants à la gloire, auxquels, sans doute, leurs petits-neveux leur refuseraient pareillement la pérennité, encouragés par leur exemple.

Sans s'attarder à de pareilles billevesées dénotant plus d'inconscience et d'esprit de révolte que de raison, on doit cependant reconnaître que les obstacles s'accumulent sous les pas trébuchants des jeunes artistes cheminant sur la route tendant aux cimes radieuses.

Les faits quotidiens nous prouvent, hélas! que l'art, pas

plus que la littérature, ne nourrit son homme, sauf de rares exceptions. Je dirai même que l'artiste est plus mal favorisé encore que l'écrivain, dont la plume peut se mettre au service des lettres pures ou appliquées, s'il est permis d'employer cette expression, qu'il s'agisse d'ouvrages divers, essais, romans, chroniques de presse, théâtre, voire de conférences écrites.

Sans doute l'artiste possède-t-il, en dehors de l'exécution d'œuvres de chevalet, les ressources de la décoration murale et de l'illustration, mais il se heurte aujourd'hui à la quasi-impossibilité de déployer son activité dans ces domaines. L'incompréhension, le mauvais goût de certains, le prix plus ou moins élevé d'une toile considérée souvent comme marchandise inutile, font remiser dans un coin de l'atelier le tableau qui devait embellir le home, le bas-relief ornemental destiné à quelque hôtel particulier, d'où les chasse, en outre, le nudisme architectural, encouragé par la mode, jetant également l'anathème sur ce qui rappellerait les scènes gracieuses ou les fresques et tapisseries chères aux habitations des princes de la fortune ou de l'esprit d'autrefois, dont la somptuosité faisait vivre un petit monde d'artisans, depuis le peintre et le statuaire en vogue jusqu'à l'ébéniste, le ferronnier et l'orfèvre.

On ne saurait trop s'insurger contre ce snobisme déconcertant, si préjudiciable aux artisans du pinceau ou du ciseau, qui, succédant au règne du bibelot, par réaction peut-être, décrète d'un seul coup la disparition de ce qui fait le charme du logis, je veux dire cette parure murale où le caprice laissait libre cours à sa fantaisie, où chacun pouvait donner la mesure de son originalité, sans astreindre à une banale uniformité nos intérieurs dépourvus de ce qui créait une atmosphère

chaude et animée. Au sein de celle-ci et sous son influence, se mouvait l'activité familiale à la recherche de nouveaux arrangements, actuellement condamnée à la plus triste inertie engendrant fatalement la monotonie et le désir d'y échapper en gagnant la rue et ses spectacles divers.

Quant à l'illustration, aux frais de clichage ou de reproduction dispendieux, effarouchant les éditeurs, à l'exception de la xylographie dont on abuse quelque peu et qui exige cependant une habileté assez rare chez ceux qui torturent bois ou lino, l'illustration, dis-je, rencontre une concurrente acharnée dans la photogravure aux prouesses d'ailleurs remarquables.

Seuls, lithographes et graveurs demeurent maîtres de leur position et conservent leur renom justifié.

Pourtant, plus que jamais, l'art est nécessaire dans une société où le culte de la matière, de la jouissance à tout prix, où l'indifférence en tout cas pour les envolées vers les sphères de l'idéal ont pris définitivement place chez notre jeunesse plus occupée aux manifestations sportives qu'à celles du génie créateur.

Nécessaire dans un pays comme le nôtre qui fut si longtemps le flambeau du monde et dont le rayonnement ne cesse de s'étendre, comme on a pu le voir dans les récentes expositions ouvertes à Paris ces mois derniers, qui ont forcé l'admiration des étrangers.

Aussi, l'Académie, grâce aux générosités du legs Pelletat, est-elle heureuse, au contraire, d'encourager, dans la mesure de ses moyens, les jeunes que ne rebutent point les difficultés actuelles et qui continueront, nous en sommes persuadés, à faire naître, avec la joie des yeux, le sentiment de réconfort et d'apaisement que développe le contact de la beauté, qu'elle

se manifeste par le rythme mélodieux du vers, l'accord musical ou l'harmonie des lignes et couleurs.

N'avons-nous pas, du reste, la satisfaction de constater que la plupart des titulaires du prix Pellecat précédemment décerné par notre Compagnie « ont bien tourné » et que l'une de nos lauréates, entre autres, M^{me} Josette Hébert-Coeffin, s'avance triomphante sur la voie de la célébrité?

*
**

Cette fois, l'Académie a voulu encourager deux artistes débutants, tous deux élevés en notre ville, une jeune fille pleine d'avenir, M^{lle} Henriette Soudet, et M. Raynold Arnould.

Il me plaît de constater que l'un et l'autre se sont nourris du suc des humanités, grâce auquel l'artiste peut prétendre à une richesse spirituelle source inépuisable d'inspiration. Trop de disciples du ciseau ou du pinceau négligent, en effet, pour des raisons parfois impérieuses, de s'abreuver à ces fontaines qui demeurent celles de Jouvence et de vigueur intellectuelle.

Ils s'imaginent que la technique est suffisante et que la toile ou la glaise s'animerait par la seule dextérité technique, lorsque, au contraire, des études historiques et littéraires permettent à la fée des visions de s'asseoir à leur côté et de guider leur main dans l'effort parfois laborieux de la genèse d'une œuvre.

M^{lle} Henriette Soudet a fait ses études secondaires jusqu'à la classe de première aux Cours Notre-Dame. M. Raynold Arnould a suivi ceux de notre vieux Lycée Corneille jusqu'en juillet dernier.

La première a fréquenté en même temps durant sept ans notre Ecole des Beaux-Arts, sur les palmarès de laquelle son

nom a figuré maintes fois avec honneur. Fille d'un père artiste et d'une mère musicienne, elle a reçu dès son berceau le goût de l'art qui devait l'inciter, aînée de quatre enfants, dont deux frères se sont déjà destinés aux Beaux-Arts, à s'engager dans cette même carrière où la tentaient principalement la décoration et la sculpture.

Mais des succès obtenus pour une maquette de bannière exposée au Pavillon de l'Union corporative de l'Art français, pour laquelle elle obtint le Premier Prix, et pour celle retenue à l'occasion du V^e Centenaire de Jeanne d'Arc, l'ont dirigée plus directement vers la décoration, bien que nous ayons remarqué avec le plus vif intérêt des peintures à l'huile, fleurs, paysages, natures mortes rendus avec sobriété, ainsi que des études de têtes à la pierre noire et dans le goût actuel de simplification, un projet de mobilier de jardin, marquant ses tendances et dénotant son désir de recherche.

Si j'ajoute qu'un mariage prochain avec M. Maillard qui obtint lui aussi le prix Pellecat il y a trois ans, doit unir chez les futurs époux les mêmes aspirations et les mêmes goûts, nous nous réjouissons que l'Académie dépose dans la corbeille de noces ce témoignage de son estime, modeste talisman qui permettra à M^{lle} Henriette Soudet de poursuivre brillamment, sous l'égide de l'hyménée, la carrière qu'elle a si heureusement ouverte, et ce dans la fusion des rêves, élément du bonheur.

Chez M. Raynold Arnould, nous trouvons un tempérament différent qui s'affirme déjà, entre autres, avec cet intérieur de l'église d'Offranville, si curieuse à tous points de vue par son architecture où se rencontrent aux piliers les fioritures et attributs chers aux églises du littoral et par le grand tableau du maître Jacques-Emile Blanche vers lequel convergent tous les regards.

Le jeune artiste a traité son sujet avec hardiesse et réalisme. Un portrait de femme, une nature morte finement observée et surtout une *Place de la Basse-Vieille-Tour* grouillante de menu peuple constituent un ensemble qui a fixé l'attention de votre Commission.

Né au Havre le 7 décembre 1919, c'est-à-dire ayant juste dix-huit ans, M. Raynold Arnould qui vient de nous quitter pour l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, a fréquenté cinq années les cours de notre Ecole régionale, en même temps que ceux du Lycée, suivant, en outre, les excellents conseils des maîtres Robert Pinchon et Couchaux qui, tous deux, m'a-t-il écrit, « m'avaient préparé à ma carrière de peintre ».

Elève de MM. Becquet, Buron et Guey, il obtenait à douze ans et demi le Prix Conté de croquis et portrait, disputé entre les élèves de l'Ecole de Rouen, et le second prix au concours entre lauréats de ce prix des Ecoles des Beaux-Arts de France.

L'année suivante, la même couronne lui était réservée, le mettant de ce fait hors concours. En 1936, le Prix du Ministre de l'Education nationale le place de nouveau en vedette et cette année même, il se voyait décerner la médaille de vermeil de M. le Préfet de la Seine-Inférieure.

D'ailleurs, depuis son entrée à l'Ecole des Beaux-Arts de la capitale normande, il a remporté tous les premiers prix d'antique, de modèle vivant, d'esquisses dessinées et peintes.

Témoin de ses efforts, le maître Jacques-Emile Blanche a bien voulu s'intéresser à ce zélé débutant, qui avait déjà connu la bienveillante sollicitude de M. Guey, auquel il voue toute sa gratitude.

Respectueux des anciens, auxquels il demande sans cesse

la perfection de sa technique, il ne néglige rien de ce qui peut l'aider à exposer et à développer plus nettement ses sujets.

Ses modèles sont Michel-Ange, Rodin et Rude, sans laisser toutefois de côté ceux qui ont acquis juste renommée, depuis Delacroix jusqu'aux plus modernes.

On ne peut que le féliciter de ce large éclectisme et de cette fièvre qui semble le brûler de marcher à grands pas sur les traces d'illustres devanciers.

Qu'il continue à montrer cette exaltation souhaitable dont je parlais en commençant, grâce à laquelle seulement un artiste affirme avec talent sa personnalité.

*
**

Si j'ai rappelé trop brièvement peut-être les mérites de nos deux lauréats d'aujourd'hui, je ne saurais terminer sans souligner que précisément par leur travail et leurs efforts consciencieux M^{lle} Soudet et M. Arnould justifient cet encouragement à ceux qui n'hésitent pas à s'engager avec ardeur, pleins du feu de l'enthousiasme, dans le chemin d'aspect si aimable des Beaux-Arts, dont ils n'aperçoivent tout d'abord ni les ronces, ni les ornières.

A nous d'essayer d'arracher les unes et de combler les autres.

En luttant contre l'indifférence de la foule, prétextant qu'elle ne connaît rien en peinture, parce qu'elle ne veut trop souvent pas s'y intéresser, notre rôle s'affirme comme indispensable. Qui nierait l'influence des Médicis sur l'éducation florentine? En semant à pleines mains les fleurs d'idéal, le regard ne s'habituerait-il point à chercher, lorsqu'elles s'étiolent ou se fanent, de les faire revivre?

Qui sait si l'art redevenu roi des peuples et des hommes ne sera pas le suprême consolateur qui déjà faisait oublier à notre concitoyen, ancien membre de cette Académie, Hyacinthe Langlois, dont nous fêtons récemment le centenaire, ses souffrances et sa misère, endurées dans le grenier sans feu du couvent Sainte-Marie?

Il y a, en effet, chez celui qui manie avec amour le pinceau ou le crayon, une exaltation délicieuse au moment de la création, dont la fièvre ne s'éteint que lentement, même au réveil des réalités douloureuses, le rejetant au sein des soucis et des contingences banales ou cruelles de la vie quotidienne. Heureux ceux qui s'abritent derrière ce bouclier tutélaire pour échapper aux traits empoisonnés du découragement lorsque la victoire qui les fascine ne leur apporte bien souvent que des lauriers dont s'auréole un visage émacié.

A nous tous donc d'assurer cette perpétuité du culte de l'art, sans lequel la vie ne serait qu'un affreux désert, qu'il importe de peupler plus que jamais, au contraire, de maisons de rêve dans des oasis de beauté.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1937)

RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(BEAUX-ARTS)

PAR M. FERNAND GUEY

DANS une province aussi riche en monuments du passé, aussi féconde en activités modernes de tous genres, qui a su garder la parure magnifique de sa plantureuse nature; dans une ville qu'on a nommée à juste titre la « Ville-Musée », les talents ne manquent pas, les peintres abondent et il est plus facile et plus doux d'aimer leurs œuvres que de les classer ou de les subordonner les unes aux autres.

L'Académie décerne aujourd'hui le prix Bouctot (Beaux-Arts) à M^{lle} Magdeleine Hue pour la carrière artistique qu'elle a poursuivie jusqu'ici avec tant de volonté tenace et de succès. Une élite intellectuelle l'apprécie depuis longtemps déjà, aussi bien lorsqu'elle prend part aux manifestations annuelles de nos sociétés artistiques, que lorsqu'elle organise des expositions particulières.

M^{lle} Magdeleine Hue est une bien sympathique physionomie d'artiste; toute jeune elle a montré un goût profond pour le dessin, la couleur, elle a manifesté, enfant, son désir, son rêve d'être peintre! Une famille peut-être trop prudente crut bon de modérer son ardeur, en lui assurant qu'à vingt-

cinq ans, quand elle saurait à quoi elle s'engageait, elle pourrait apprendre, si le cœur lui en disait encore, les règles du dessin et appliquer sur la toile les couleurs qui chantaient dans ses yeux.

Magdeleine Hue se le tint pour dit; elle crayonna en silence et espéra.

Au matin même de ses vingt-cinq ans elle vint trouver sa mère et lui rappela sa promesse d'antan. « Je n'ai qu'une parole », lui fut-il répondu. Quelques heures après, Magdeleine Hue, toute menue, faisait figure de « nouvelle » à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen.

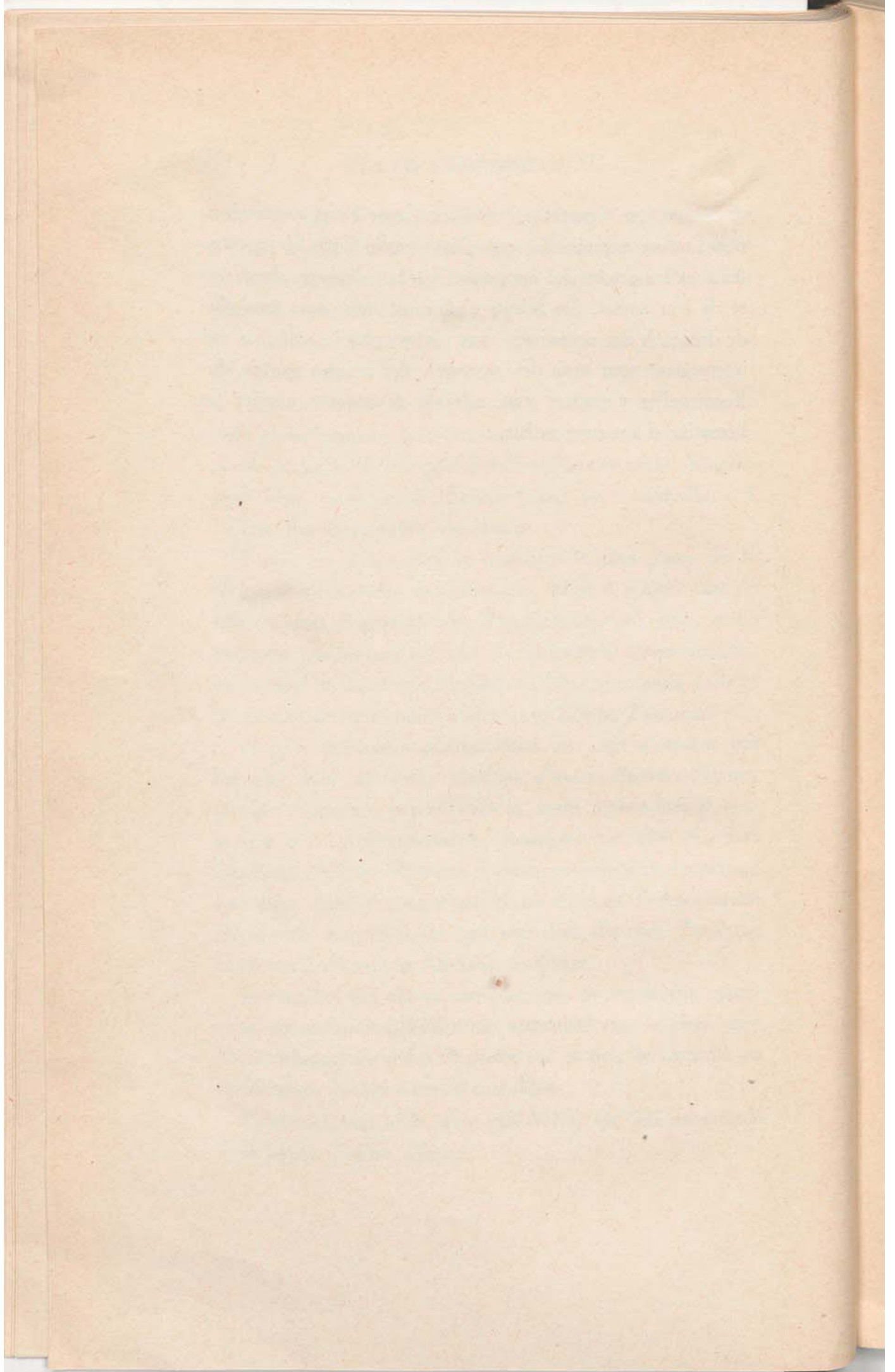
Toutes ses compagnes la croyaient la plus jeune de la classe, et c'était celle des débutants. Mais il y avait tant de volonté, tant d'ardeur, tant d'application chez cette petite personne, que les trois cycles de l'enseignement étaient franchis en moins d'un an et que Magdeleine Hue se trouvait au bout de l'année scolaire dans l'atelier de Philippe Zacharie.

A ce tempérament si bien doué les amis n'avaient pas manqué, loin du foyer familial d'autres foyers s'étaient ouverts. Ceux qui accueillaient la jeune artiste étaient passionnés d'art, collectionnaient, formaient son goût. Le bon Directeur qu'était Victorien Lelong encourageait hautement une élève dont il pressentait le talent, dont l'enthousiasme inépuisable surprenait un peu son chef d'atelier Zacharie, tandis qu'il enchantait Alphonse Guilloux.

Les artistes qui ont vu quelques-unes de ses études apprécient ses recherches, l'orientent nettement vers le plein air : Voilà Magdeleine Hue, la boîte sur le dos, le chevalet en bandoulière, lâchée dans la campagne.

Elle peint sans arrêt, avec une fièvre, une joie sans égale et sa palette s'affine, s'épure.

Ses œuvres figurent à toutes nos expositions rouennaises, puis l'artiste organise des expositions particulières où les amateurs et les artistes lui apportent le tribut de leur admiration et de leur amitié. Ses talents s'affirment sans cesse avec plus de force. Vous connaissez tous ses symphonies colorées qui interprètent pour nous des paysages, des natures mortes, des fleurs; elles apportent avec elles la rayonnante lumière de l'émotion d'une pure artiste.



SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1937)

RAPPORT SUR LE PRIX COURTONNE-LENEPVEU

Par M. HENRI HIE

D'APRÈS les dispositions des donateurs, le prix Courtonne-Lenepveu doit être donné à un archéologue, un architecte ou un musicien. Cette année, c'est le tour du musicien. L'Académie a porté son choix sur notre carillonneur rouennais Maurice Lenfant.

« Un carillonneur est-il un musicien? » objecteront quelques-uns. Quel tolle une pareille question eût soulevé dans une réunion de carillonneurs comme le récent Congrès international d'Ottawa (Canada) où tous les pays de carillon étaient représentés! Mais il n'est pas besoin d'interroger les carillonneurs pour savoir quelle place importante le carillon a tenu, depuis des siècles, dans la musique populaire. Les documents sont nombreux sur ce sujet, à commencer par les dictionnaires de musique, notamment ceux d'Hugo Riemann en Allemagne, et de Michel Brenet en France.

Il faut, en effet, remonter au XI^e siècle pour trouver dans les manuscrits, et au XII^e siècle, sur les sculptures des églises la représentation des premiers carillons. Si ces premiers instruments, où l'on frappait les cloches avec des maillets de longueurs différentes, étaient assez rudimentaires, ceux du

XIV^e siècle sont déjà très perfectionnés. Ce sont les Flamands et les Hollandais qui construisirent les premiers, et, dans la suite, gardèrent leur supériorité dans ce domaine. Le plus anciennement connu est celui de Bruges. Viennent ensuite ceux d'Audenarde (1408) où apparut, en 1510, le premier clavier, de Dunkerque (1437), Alost (1481), Anvers (1541). A la même époque Bruxelles est « la ville aux sept carillons ».

Au XVII^e siècle, les carillons flamands sont en pleine floraison. Tous les pays d'Europe font venir des maîtres d'Audenarde, de Bruges, de Gand, de Bruxelles.

Plus tard, ce mouvement s'étend à la France; cependant, en 1531, le carillon de Beauvais ne possède que six cloches, tandis que celui d'Anvers, dans le même temps, en compte quarante-sept.

A Paris, le carillon installé en 1724 dans la Tour Saint-Jacques-la-Boucherie est considéré comme très musical; mais le plus populaire est celui de la Samaritaine, aux sons duquel, sur le Pont-Neuf, venaient danser les ramoneurs. Saint-Germain-l'Auxerrois s'enorgueillissait aussi d'un carillon renommé.

Et Rouen? me demanderez-vous. Naturellement, la capitale normande, la ville aux cent clochers carillonnant dans l'air, possédait son carillon. Il était installé à Saint-Maclou. L'Abbé Loth, curé de cette paroisse, n'a pas manqué de le mentionner dans une étude intitulée : *Une Visite à Saint-Maclou*. Il y rapporte que cette église possédait, dès le XVI^e siècle, une magnifique sonnerie de six cloches mises en œuvre pour la première fois au mois de mai 1529, et que peu de temps après vinrent s'y ajouter six cloches nouvelles. En 1730, un auteur d'une description de Rouen écrit :

« La sonnerie de Saint-Maclou est la meilleure de toutes les paroisses de Rouen pour exécuter en carillon toutes sortes de pièces de chant. Planton, sonneur, y rend (*sic*) des hymnes et des cantiques avec un brillant succès. »

La voix du carillon fut arrêtée par la Révolution, qui réquisitionna ses cloches, en 1793, pour la fonte; et la ville de Rouen ne devait retrouver un carillon qu'en 1920.

Au XIX^e siècle, cet instrument, complément naturel des églises et des beffrois, a connu un puissant renouveau.

C'est toujours la Belgique et la Hollande qui tiennent le premier rang, mais il y en a plus de trois cents en Europe, notamment en Angleterre, Ecosse et Irlande, en Allemagne, en Suisse, en Portugal, une trentaine aux Etats-Unis, au Canada (Ottawa, Toronto), en Afrique centrale (Bluenfield), en Amérique du Sud (Brésil et République Argentine), en Asie (Jérusalem, Le Caire, Bangkok).

Il ne faudrait pas s'imaginer que le carillonneur doit se contenter de jouer des airs à une voix. Le carillonneur, avec ses mains, ses pieds et ses deux claviers, fait entendre des œuvres musicales à plusieurs parties.

Un carillon peut disposer de 5 ou 6 octaves. Les plus importants possèdent jusqu'à 80 cloches avec tons et demi-tons, mais en pratique il n'est guère possible de dépasser 3 octaves et demie, avec 45 cloches, sans risquer d'avoir dans le registre supérieur un jeu de clochettes sans valeur musicale et inutilisables (J. Grignard). En France, celui de Dunkerque comprend 44 cloches, plusieurs autres une trentaine, celui de Rouen 29.

C'est un dur métier que d'être carillonneur. Dans une étude très documentée, écrite par M. Jean Grignard pour le *Larousse mensuel*, nous lisons ces lignes : « Le travail (du

carillonneur) est très fatigant, et on ne se doute pas, en général, du mal que se donne l'artiste pour procurer une heure de plaisir à ses auditeurs. »

Ajoutons que pour faire un bon carillonneur il faut être à la fois technicien, exécutant et compositeur.

Technicien, pour entretenir et faire, au besoin, une réparation urgente à l'instrument, et surtout employer les meilleurs procédés pour modifier périodiquement les textes musicaux fixés sur les tambours automatiques.

Exécutant habile et robuste, pour frapper et abaisser les manettes, en varier la puissance, éviter la moindre fausse note qui, sur cet instrument et dans un répertoire populaire, apparaissent à l'auditeur le moins exercé.

Compositeur, pour harmoniser les motifs liturgiques ou profanes selon les ressources de son carillon et, si le carillonneur va jouer sur d'autres instruments, modifier à l'improviste sa partition pour la simplifier ou l'enrichir plus ou moins suivant la composition de l'instrument auquel il n'est pas habitué.

Telles sont les qualités qui désignaient M. Maurice Lenfant au suffrage de l'Académie.

*
**

M. Maurice Lenfant était prédestiné à devenir le carillonneur de la Cathédrale; il est né à l'ombre de la Tour Saint-Romain, dans cette vieille et pittoresque maisonnette accotée à la Tour, qui est encore aujourd'hui le logis de son père, M. Lenfant, à cette époque déjà sacristain de la Cathédrale où son incessante activité donne au visiteur l'impression qu'il est en même temps dans toutes les parties de l'église :

figure légendaire, et très moderne à la fois, car il a fondé et préside, avec la sympathie de tous, l'Association florissante des Employés des Eglises de la Seine-Inférieure.

Dès qu'il eut ouvert les yeux à la lumière, le petit Maurice fut bercé par le son majestueux et familier des cloches de la Cathédrale, et lorsqu'il eut atteint l'âge de faire ses études, il ne s'éloigne guère de la Tour Saint-Romain. De la Cour d'Albane, son père n'eut qu'à traverser l'église pour le conduire, alors enfant de cinq ans et demi, à la Maîtrise Saint-Evode où il devait recevoir pendant toute son enfance et même un peu plus tard cet enseignement classique, moral et musical qui a formé tant d'artistes, dont la valeur contribue largement au mouvement musical, tant à Paris qu'à Rouen.

Maurice Lenfant en sortit muni d'une bonne instruction. Pianiste et organiste, il commença tout de suite courageusement sa carrière de professeur de musique. Avant même de quitter, à quatorze ans, la Maîtrise Saint-Evode, il était déjà organiste de l'église Saint-André où il avait remplacé son aîné à l'Institution de la rue Saint-Romain, Maurice Duruflé, actuellement organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, et classé parmi l'élite des compositeurs français. Il succéda ensuite à Auguste Paray, au grand orgue de Saint-Clément, qu'il tient encore aujourd'hui. Depuis 1918, il est aussi organiste paroissial de la Cathédrale.

Le professorat et l'orgue n'absorbent pas son activité. En 1926, il fonde dans le faubourg Saint-Sever l'École Charles-Gounod, destinée à la petite bourgeoisie et à la classe ouvrière de la rive gauche. On y apprend le piano, l'orgue, le violon, la flûte, la clarinette, le solfège et le chant. Pour la flûte, la clarinette et le saxophone, les adolescents peuvent s'y préparer spécialement à l'entrée dans les musiques mili-

taires, et plus tard dans les harmonies et orchestres symphoniques. En 1937, les cours réunissent trois cent soixante-dix élèves. Ce chiffre donne la mesure de l'activité du directeur Maurice Lenfant.

Ce n'est cependant pas là toute l'œuvre de Maurice Lenfant : il a encore créé un quatuor vocal et un quatuor instrumental composés de solistes de talent qui peuvent se transporter dans les petites villes et villages dépourvus de musiciens, à l'occasion de fêtes ou de circonstances exceptionnelles.

Voilà, n'est-il pas vrai, une vie musicale bien remplie. Cependant, ce n'est pas elle qui a déterminé le suffrage de l'Académie : c'est le carillonneur rouennais qu'elle a entendu récompenser.

Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, avait projeté de doter d'un carillon la Cathédrale, mais le temps passa, la guerre éclata et le projet fut abandonné; il fut repris par notre éminent confrère le Chanoine Lesergeant, et nous savons que lorsqu'il entreprend une tâche il ne reste jamais en route. Bientôt, la fonderie Paccard, d'Annecy, livrait à notre Cathédrale un carillon de vingt-neuf cloches qui, après un premier projet, fut définitivement installé au sommet de la Tour-de-Beurre.

Mais qu'est-ce qu'un carillon sans carillonneur? Où trouver cet oiseau rare? Il n'en est pas de disponible en France. M. le Chanoine Lesergeant en créera un. Voyant Maurice Lenfant examiner avec intérêt le nouvel instrument, il le nomma immédiatement carillonneur; chargé de cette fonction, le pianiste-organiste sera bien obligé d'apprendre à la remplir dignement.

Et voici Maurice Lenfant installé dans les airs avec son carillon. Il n'y connaît rien du tout : il s'essaye timidement,

car il craint de faire un scandale par un bruyant apprentissage; il écrit aux carillonneurs belges et hollandais pour se procurer des livres, des conseils. Il se passionne à cette étude. Par tous les temps il escalade les trois cents marches qui conduisent à son poste aérien. Il lutte contre la dureté de ces tiges de fer qui constituent les claviers. Il se déchire les mains malgré les gants dont il les revêt. Il brave toutes les intempéries, peine pendant des mois. Enfin, il est récompensé de ses pénibles efforts. Il a enfoncé dans les trous des cylindres tournants les pointes qui remplacent l'écriture et qui constituent les programmes des auditions automatiques destinées à annoncer, par l'exécution d'une œuvre musicale, chaque heure qui va sonner. Et il va maintenant donner sur son clavier son premier concert.

Ce fut un succès. Malgré les critiques qui n'épargnent aucune invention nouvelle, la population rouennaise écoute avec curiosité les cantiques, les thèmes liturgiques, les chansons populaires; elle les commente, elle y prend un visible plaisir. Dans certaines rues, les habitants sortent de leurs maisons pour écouter Maurice Lenfant. Aux jours de fêtes, lorsqu'un concert est annoncé, à la fin du jour, la place de la Cathédrale est envahie par la foule; de braves gens s'assoient par terre, sur les trottoirs.

Maurice Lenfant a débuté par un programme très éclectique, de manière à conquérir sa clientèle. Aujourd'hui, il se montre plus sévère dans son choix. Ses derniers programmes tendent à élever le goût public. Il peut maintenant imposer des œuvres plus sévères, car le carillon et le carillonneur sont devenus très populaires à Rouen.

Bientôt, on ne sait comment, sans doute grâce à des audi-

teurs de passage, voici que la réputation de notre concitoyen s'étend à la France et à l'étranger.

Depuis 1923, bien qu'il y ait en France et en Belgique un certain nombre de carillonneurs, dont le plus notoire était Jef Denyen, à Malines, auteur d'intéressantes compositions pour carillon, c'est Maurice Lenfant qui, depuis 1923, est appelé pour inaugurer les carillons de Strasbourg (Exposition), Montpellier (Saint-François), Millau (Sacré-Cœur), Chaumont (Parc Sainte-Marie), Reims (Exposition), Clermont-Ferrand (Sacré-Cœur), Roubaix (Saint-Martin), Béthune (Beffroi municipal), Hombleux (Eglise), Villefranche-du-Rouergue (Collégiale), Beauvais.

Il est conseil technique de nombreuses églises ou municipalités, en province et à l'étranger, à Genève, au Brésil, au Canada.

Il est allé donner des concerts spéciaux à Lyon, Clermont-Ferrand, Cambrai, Notre-Dame-de-Liesse, à Mafra (Portugal), où se trouve l'un des plus beaux carillons du monde, à Bourbourg, Hombleux, Calais, Chaumont et au Pavillon Savoyard de l'Exposition de Paris.

Ainsi s'est établie la réputation de notre concitoyen, depuis les deux Amériques jusqu'à la Suisse et au Portugal.

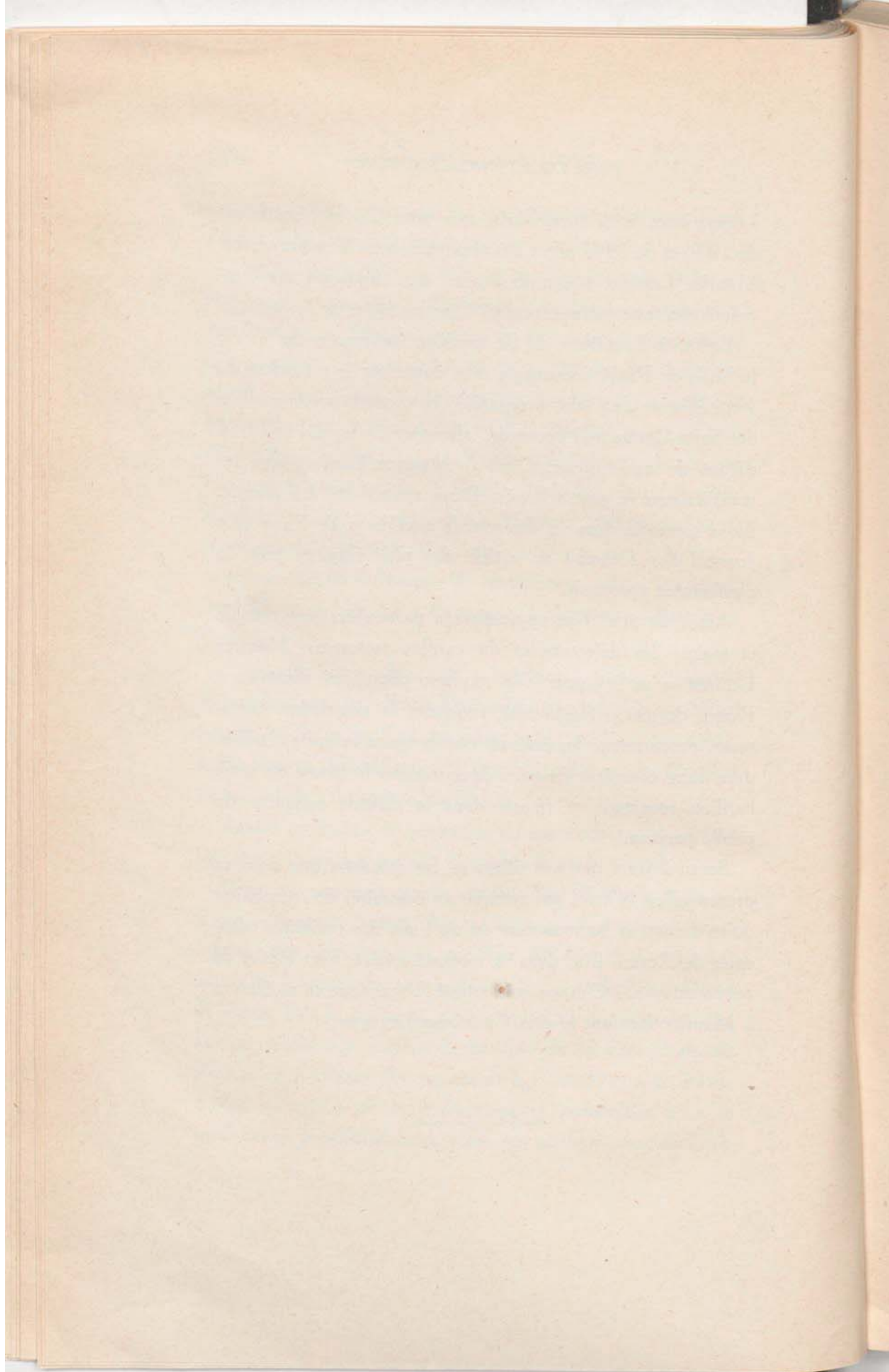
Il ne lui manquait que la consécration de Paris. Elle lui a été largement donnée. Vous savez quel a été le succès éclatant des représentations du *Vrai Mystère de la Passion*, œuvre de Gréban, représentée devant le parvis de Notre-Dame de Paris. Dès la première année, en 1935, les organisateurs avaient résolu d'y associer le carillon de la Cathédrale de Rouen, en le reliant électriquement à Notre-Dame de Paris. Tâche difficile pour les techniciens et redoutable pour le carillonneur provincial qu'un échec eût quelque peu ridiculisé.

L'expérience a si bien réussi que pour les représentations de 1936 et de 1937 elle a été renouvelée avec le même succès. Maurice Lenfant a contribué ainsi aux vingt-cinq représentations qui resteront mémorables dans les fastes de la capitale.

Enfin, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937, la Ville de Paris, encouragée sans doute par le précédent du *Vrai Mistère de Paris*, a organisé des concerts sur le carillon de Saint-Germain-l'Auxerrois, abandonné depuis 1878, à défaut de carillonneur. C'est à Maurice Lenfant que les organisateurs se sont adressés. Deux récitals ont été donnés. Nous avons lu dans un des grands quotidiens de Paris (*Le Journal des Débats*) un article des plus élogieux pour le carillonneur rouennais.

Ainsi, au prix d'un apprentissage particulièrement difficile et malgré les défauts du carillon rouennais, Maurice Lenfant a su restaurer une musique populaire, disparue à Rouen depuis la Révolution, conquérir la population rouennaise, concurrencer les célèbres carillonneurs belges et hollandais, faire connaître dans les deux mondes le renom de notre carillon rouennais et réussir dans la difficile conquête du public parisien.

Serait-il juste que son effort ne fût méconnu que dans sa propre ville? N'est-il pas naturel, au contraire, de reconnaître qu'en faisant si heureusement valoir l'une des curiosités musicales de Rouen, il a, dans sa modeste sphère, bien mérité de ses concitoyens? C'est ce qu'a estimé l'Académie en attribuant à Maurice Lenfant le prix Courtonne-Lenepveu.



SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1937)

RAPPORT SUR LE PRIX HOUZEAU

Par M. PAUL LABOUNOUX

MESSIEURS,

Il est une question qui a beaucoup préoccupé l'industrie laitière au cours de ces deux dernières années.

Pour vous en entretenir, je me vois obligé de parler chimie, science très attachante, mais parfois un peu aride; vous voudrez bien m'en excuser.

Les beurres frais et de bonne qualité ont un goût spécial que l'on qualifie, sans trop savoir pourquoi, de goût de noisette.

Les beurres normands ont ce goût particulièrement accusé, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils sont tant appréciés et qu'ils ont acquis une renommée mondiale.

Ce goût est dû à un corps de la chimie organique de la famille des alphadécétones et que l'on appelle le diacétyle.

Or, les progrès si rapides et si importants de la synthèse ont permis de produire le diacétyle au laboratoire et de donner à des beurres neutres et d'origine douteuse le goût de noisette si recherché.

Aussi, la loi du 2 juillet 1935 sur la protection des produits naturels destinés à l'alimentation et l'assainissement du

marché du lait a-t-elle proscrit de la manière la plus absolue l'emploi du diacétyle dans la fabrication du beurre.

Le problème s'est alors posé de déterminer quelle est la quantité de diacétyle qui se trouve dans un beurre pur, et celle qui peut y être ajoutée artificiellement.

C'est à la solution de ce problème que se sont attachés les auteurs du travail soumis à l'appréciation de l'Académie et que j'ai l'honneur d'analyser devant vous.

Le rapport présenté à l'Académie est un document considérable où sont relatées les recherches effectuées durant de longs mois et les résultats recueillis. Ceux-ci permettent aujourd'hui de déterminer de façon précise si un beurre est fraudé ou ne l'est pas et de dire devant un tribunal si l'on se trouve devant un producteur honnête ou devant un fraudeur auquel il convient d'appliquer dans toute sa rigueur la loi sur la répression des fraudes.

L'étude comprend cinq parties :

Dans la première, les auteurs relatent leurs recherches sur la production naturelle des alphasétones en chimie biologique et de leur introduction frauduleuse dans les matières alimentaires.

Dans la seconde, ils développent le mode d'obtention des alphasétones et parmi ceux-ci du diacétyle.

La troisième partie est consacrée à la recherche qualitative du diacétyle.

Les auteurs ont étudié la méthode habituellement employée pour déceler de petites quantités de diacétyle. Cette méthode consiste à faire agir un sel de nickel sur le corps gras dans lequel on le recherche. Si celui-ci existe en quantité appréciable, il se forme une combinaison colorée en rose, bien cristallisée et peu soluble.

Cependant, au cours de leurs travaux, les auteurs ont trouvé que cette méthode de dosage ne possède pas une régularité rigoureuse et n'est pas applicable à l'appréciation précise de petites quantités de diacétyle.

Leurs recherches leur ont permis de déceler les plus petites quantités de ce corps, jusqu'au vingt millième en solution aqueuse, par la phénilhydrazine.

Dans la quatrième partie, les auteurs étudient le dosage quantitatif du diacétyle au moyen d'un réactif dont ils ont établi la formule et le mode de préparation : la quinoxaline.

Enfin, la cinquième partie de ce savant rapport est consacrée à l'application pratique de la méthode de dosage quantitatif du diacétyle dans les beurres par la quinoxaline.

Les auteurs sont arrivés à cette conclusion extrêmement importante que les beurres contiennent à l'état naturel des quantités de diacétyle qui sont de l'ordre d'un à cinq dixièmes de milligramme par kilogramme, très exceptionnellement cette quantité peut atteindre un milligramme par kilogramme.

Cette conclusion a été établie après la recherche du diacétyle sur plusieurs centaines d'échantillons prélevés dans toutes les régions de France où le beurre fait l'objet d'un commerce important.

D'autre part, l'expérience leur a montré que, pour être efficace, l'addition frauduleuse du diacétyle ne doit pas être inférieure à deux milligrammes par kilogramme.

Ce qui revient à dire que tout beurre contenant plus de trois milligrammes de diacétyle par kilogramme doit être considéré comme fraudé.

Ces recherches et ces travaux ont ainsi donné aux experts chimistes une arme nouvelle et sûre pour la répression des fraudes des beurres.

La Commission chargée d'étudier cet important rapport a été unanime pour rendre hommage au travail délicat, consciencieux, précis et savant de ses auteurs qui sont :

MM. PIEN, ingénieur-chimiste, docteur ès sciences, directeur des Laboratoires de la Société des Fermiers réunis, à Paris;

MARTIN (Robert), ingénieur-chimiste, à Asnières;

BAISSE (Jacques), ingénieur-chimiste, à Paris.

L'Académie est d'autant plus heureuse de leur attribuer le prix Houzeau qu'ils sont tous les trois anciens élèves de l'Institut chimique de Rouen et que l'un d'eux, M. Pien, est, à sa sortie de l'Institut chimique, entré comme préparateur à la Station agronomique de la Seine-Inférieure, dans les laboratoires créés par Houzeau lui-même; laboratoires dont les travaux et recherches, poursuivis, sous l'impulsion de son savant directeur, M. Charles Brioux, successeur de Houzeau, jouissent aussi bien à l'étranger qu'en France de tant de prestige et de tant d'autorité.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(16 décembre 1937)

RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(SCIENCES)

Par M. PIERRE CHIROL

L'ACADÉMIE de Rouen, en décernant chaque année un prix Bouctot, soit aux lettres, soit aux sciences, soit aux arts, exécute depuis bientôt un siècle les volontés d'un philanthrope beaucoup trop oublié.

Il semble donc qu'au début de ce rapport il serait séant de donner tout d'abord un pieux souvenir au Normand de grand cœur Georges-Pierre Bouctot, né à Saint-Georges-du-Vivère en 1782, mort à Rouen le 24 octobre 1843.

Ses libéralités furent considérables, puisqu'il laissa 500.000 francs, et n'oublions pas qu'il s'agit de monnaie-or, aux Hôpitaux, à la Chambre de Commerce, aux diverses Sociétés savantes.

Vous comprendrez donc avec quelle conscience il importe de réaliser les obligations de la fondation, afin de maintenir son lustre et de rappeler, fût-ce une fois l'an, la mémoire de cet homme de bien.

Pour sa part, l'Académie n'a garde d'y manquer, aussi se vit-elle obligée d'apporter un soin jaloux à la délivrance de ces récompenses et de refuser de décerner le prix en 1929,

en 1932, en 1935 ; elle dut se montrer sévère à des travaux honorables mais qui ne répondaient pas aux conditions prescrites.

Et pourtant, le sujet avait été posé en termes aussi larges que possible, afin de stimuler les bonnes volontés et de permettre — vu la modicité de la somme allouée dont nous ne sommes pas les maîtres, hélas ! — le dépôt de quelque thèse déjà fouillée par un étudiant en mal de diplôme.

Vain effort, tentative inopérante : il nous a fallu reconduire jusqu'à cette année où une somme de 1.300 francs était promise à qui « apporterait une étude sur une question d'hygiène urbaine rouennaise ».

Le lauréat est M. le D^r Perrier, auquel il est accordé une somme de 500 francs pour le travail consciencieux quoique un peu schématique qu'il a présenté à notre examen.

Son mémoire porte en exergue la phrase fameuse du Taciturne : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. »

Faut-il deviner dans le choix de cette maxime célèbre une petite malice évoquant les précédents concours sans résultat, ou bien les efforts nettement insuffisants de notre cité pour améliorer son hygiène ? Pour amusante qu'elle apparaîtrait, la question est négligeable, mais la devise s'appliquerait si parfaitement à la seconde explication que je crois plausible de l'adopter.

Car l'étude présentée souligne en soixante-dix-sept pages d'une dactylographie espacée les questions angoissantes dont la solution pratique n'apparaît pas très nettement au public, ni même à l'auteur. On achève la lecture du manuscrit en proie à une certaine anxiété....

Le travail, divisé en deux parties, expose rapidement la

situation de la ville, son climat, les habitations et la voirie, les espaces libres, le port, le sectionnement administratif, la population et son coefficient par hectare, l'évacuation des eaux usées, les ordures ménagères et se termine par un tableau de la démographie depuis 1906.

Ces éléments, répartis en vingt pages, apparaissent, tel un simple sommaire développé, un rappel nécessaire d'études approfondies ailleurs par d'autres spécialistes.

La seconde partie, soit cinquante-sept pages, a pour objet, dit le lauréat, d'étudier les données qui doivent dominer tout le problème d'un plan d'aménagement à Rouen.

Il les précise ainsi :

« Concilier les nécessités d'hygiène urbaine en conservant et en plaçant dans un cadre digne d'elles les richesses artistiques ;

« Associer la ville, le port et le fleuve sans nuire à la richesse commerciale ;

« Lutter contre le taux élevé de la mortalité. »

Nous pouvons donc penser entrer dans le vif du problème. Car l'auteur, sans subdiviser absolument cette seconde partie selon ces trois divisions annoncées, évoque tout d'abord le rêve de notre regretté collègue Jules Adeline, « Rouen tel qu'il aurait pu être », c'est-à-dire une cité neuve créée de toutes pièces à Saint-Sever selon la méthode du Maréchal Lyautey au Maroc.... Mais notre collègue avait eu cette vision trente ans avant le grand colonisateur.

Et cette vue toute théorique amène à un exposé du taudis rouennais, exposé indicatif avec d'intéressantes précisions sur les rues insalubres, les maisons surpeuplées, l'insuffisance de fosses d'aisances.

Le lauréat préconise des coupes sombres, il déplore même

les récentes édifications de maisons collectives, mais il s'arrête à un énoncé d'aphorismes sans proposer nettement une solution réalisable en une seule génération. Impossible aussi de juger le dommage certain, nécessaire, porté au pittoresque, non plus que d'étudier les palliatifs possibles pour sauver certaines façades ou dégager certains monuments.

Mais ce remède, quoique brutal, ne lui apparaît pas d'une efficacité suffisante, car il envisage de décongestionner le centre urbain en transportant sur la rive gauche le quartier des affaires. Encerclé d'un vaste boulevard, ce quartier réclamerait un nouveau pont.

Pour les voies publiques, les espaces libres seraient traités sur une échelle immense inconnue à nos cités, chargées d'un long passé et toutes grevées de droits et d'hypothèques séculaires; avec Raoul Aubé, l'auteur réclame des squares bien désirables, puisqu'il ne reste aux cent vingt-deux mille habitants de Rouen que 5 hectares, le Jardin des Plantes étant défalqué.

Mais on s'étonne de ne pas trouver après cette constatation le rappel de la remarque si judicieuse du Commandant Quénevey, attribuant cet encombrement au développement industriel et commercial du XIX^e siècle et montrant combien le réservoir d'air pur était plus généreux aux temps anciens.

Le chapitre des fumées est important et vaut cette heureuse formule : « Le titre de Premier Port de France se paie par la pollution de l'atmosphère et la chute sur la ville de tonnes annuelles de suie et de poussières. » Mais les bruits des rues distraient de cette grave question et leur suppression apparaît obtenue en transportant le quartier des affaires sur la rive gauche. Ce point n'est pas spécial à notre ville, tandis que

les problèmes d'hygiène retiennent à juste titre l'attention du lauréat.

Sans aucun doute, l'eau potable est insuffisante aujourd'hui, et aussi demain si l'on se contente d'amener les sources de Moulineaux.

Seule, l'eau de Seine, filtrée convenablement, peut résoudre le problème, car, dit-il, « l'eau doit être gaspillée et devrait être fournie gratuitement ». Tous les propriétaires partageront cet avis.

A la question de l'eau se greffe celle des vidanges dont le chapitre est curieux et effrayant : 9.000 évacuations de fosses sont déclarées pour 17.757 immeubles ; on frémit à la pensée : « Où va le reste. » Seul un réseau d'égout toujours remis à demain par les édiles du XIX^e siècle résoudra le problème urgent : il constituera un gouffre financier, mais un gouffre nécessaire et désirable. Et le texte nous donne connaissance d'un arrêté du Baron Le Roy, préfet, pris en 1868, pour autoriser les vidanges à se déverser dans l'Aubette et le Robec.

Ce dernier en meurt actuellement, et la phrase fameuse de Flaubert va devenir incompréhensible.... Les touristes chercheront vainement à Rouen l'ignoble petite Venise où logeait Charles Bovary.

Et je note avec satisfaction que ce paysage condamné trouve un défenseur en cet hygiéniste intégral : il estime possible de rendre et de conserver à cette rivière sa limpidité première. Il ajoute cette phrase, digne d'être retenue par nos historiens futurs : « La mise en égout du Robec n'apportera aucune amélioration à l'hygiène de ce quartier, elle va vraisemblablement aggraver la laideur de certaines maisons et

faire de la rue Eau-de-Robec une des rues les plus inesthétiques de la ville. »

Après un chapitre sur les ordures ménagères, dont le traitement à Rouen est excellent, mais l'usine déplorablement située, l'auteur conclut par la condamnation des maisons à étages dites « à bon marché ».

A la suite de nombreux sociologues, il préconise les maisons individuelles, bâties en matériaux entièrement nouveaux; rejetant le bois, la brique, la pierre, il souhaite voir le ciment, l'acier, le verre, les fibres végétales prendre la place des éléments désuets issus de la routine ancestrale.

Hélas! lui répondrais-je, l'idée est ingénieuse et il la faut retenir, en la complétant : ce serait, par la même occasion, de modifier aussi l'occupant et dans ces nouveaux immeubles de loger un homme nouveau : car l'homme ancien entre pour une part immense dans la procréation du taudis. La nonchalance, le sans-gêne, l'indifférence au bien d'autrui, au devoir d'état aggravent au centuple les méfaits initiaux des bâtiments, signalés à juste titre au cours de ce chapitre.

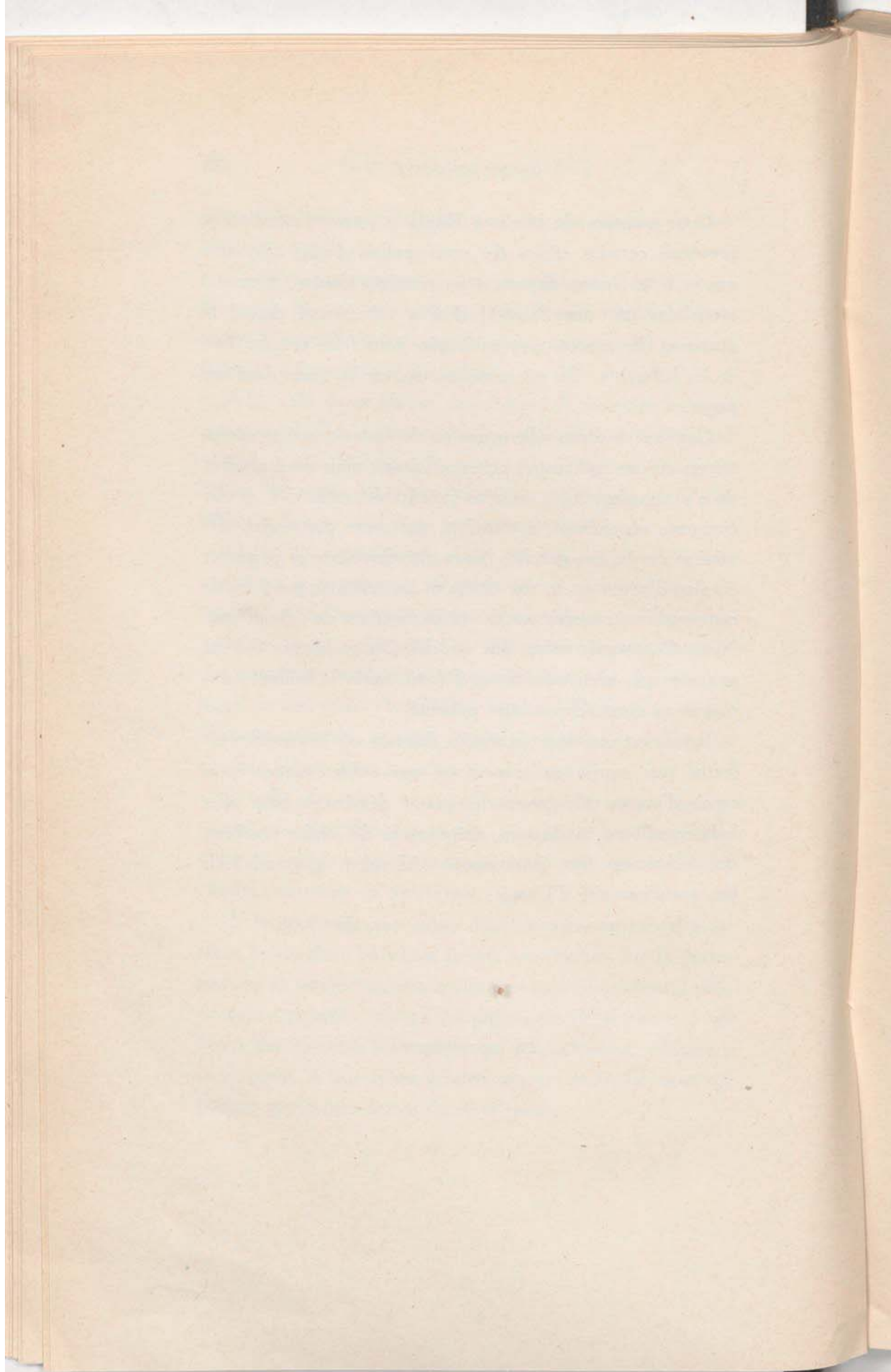
Il suffit de visiter certaines cités-jardins pour constater comme un locataire indésirable transforme en bouge une demeure édifiée depuis quelques mois : tous mes collègues experts pourraient en témoigner.

Et la contre-épreuve existe dans certaines œuvres d'assistance privée dont les vastes locaux sont formés par la juxtaposition de vieilles maisons acquises et incorporées petit à petit au noyau primitif : malgré les différences de niveau et l'âge divers des éléments hétérogènes qui les composent, l'hygiène, la propreté, la joie même éclatent sur ces murailles, sous ces poutres apparentes datant du XVII^e siècle.

Cette question du taudis à Rouen a retenu l'attention et provoqué certains efforts des municipalités depuis cinquante ans et le « Rouen disparu » en témoigne douloureusement; n'oublions pas que Saint-Maclou a été dégagé depuis la guerre et des percées sont envisagées pour faire circuler l'air et les habitants. On eût aimé en trouver la trace dans ces pages.

Car le rêve d'une ville neuve ou de vastes quartiers excentriques sur les collines est certes séduisant, mais est-il prudent de s'y attarder? Elle est bien irréalisable, cette cité, si elle comporte absolument le transfert, par ordre dictatorial, des affaires sur la rive gauche. Notre cité doit vivre et prospérer en s'améliorant sur la rive droite et les solutions possibles de cette amélioration sont une des préoccupations de l'Académie. Notre Compagnie estime que ces difficiles problèmes doivent se traiter par sectionnement et à fond, après le brillant sommaire qui vient de nous être présenté.

Rouen est une vaste et vieille demeure où le travail s'effectue par reprise en sous-œuvre, par petites parties, sans espoir d'inviter efficacement les gens à déménager pour aller habiter ailleurs, tandis que, obéissants à des règles absolues, des techniciens bien intentionnés édifieraient à grand frais une grandiose cité d'Utopie.



SEANCE SOLENNELLE DU 22 DECEMBRE 1937

en l'honneur de Bernardin de Saint-Pierre

L'ACTUALITÉ DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

Par M. MAURICE SOURIAU

MESDAMES, MESSIEURS,

QUAND l'Académie de Rouen m'a fait ce grand honneur de m'associer à la célébration du second centenaire de la naissance de Bernardin de Saint-Pierre, j'ai accepté aussitôt, me rappelant l'accueil que j'avais reçu au Théâtre-des-Arts, le 21 mars 1921, quand j'y pris la parole, invité par le Comité des Amis de Flaubert à parler de l'amitié de Flaubert et de Bouilhet, inséparables dans la gloire comme ils l'avaient été dans la vie. Ce jour-là le Tout-Rouen m'avait si bien reçu que, aujourd'hui, je suis heureux de revenir, devant l'élite de la capitale normande, célébrer avec vous l'écrivain qui, chose rarissime, se trouve encore de pleine actualité cent vingt-trois ans après sa mort.

Je ne me dissimule pas, du reste, que l'honneur qui m'est fait va au prospecteur des terrains aurifères de la littérature normande. Je suis probablement le seul à avoir dépouillé, ligne à ligne, l'immense collection des manuscrits de Bernardin qui reposait jusque-là dans la Bibliothèque du Havre, vierge, dans sa poussière séculaire, protégée par l'indifférence

des chercheurs et par l'indéchiffrable écriture de l'auteur vieillissant.

Comme l'a dit cet exquis poète normand, Florentin Lorient, « la lente alluvion de la ténuité » s'était peu à peu déposée non seulement sur ses manuscrits, mais même sur l'œuvre imprimée du grand écrivain. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner que, en 1837, l'Académie ait laissé passer le premier centenaire de Bernardin sans s'émouvoir. Si les citations latines étaient encore à la mode, nous dirions avec Tacite que cette génération-là ne s'occupait guère des siens : *incuriosa suorum ætas!* A quoi donc s'intéressait-on à Rouen ou à Paris, en cette année 1837? On est encore sous le coup de l'émotion produite par la première tentative de coup d'Etat de Napoléon Bonaparte. Fort habilement le Roi des Français l'a gracié et expédié en Amérique (1). N'importe : le 18 janvier 1837, la foule, à Strasbourg, applaudit à l'acquiescement de tous les conjurés du Prince (2). Qui aurait songé, le lendemain, 19 janvier, à célébrer le premier centenaire de la naissance de Bernardin? Les événements se pressent. On tire, une fois de plus, sur Louis-Philippe, alors qu'il va ouvrir la session parlementaire (3). Thiers, renvoyé du ministère, s'apprête à battre en brèche son successeur Guizot, et à exploiter contre lui le désastre de l'armée du général Clauzel au premier siège de Constantine : « Hier,

(1) La bonne reine est à peu près la seule à rapprocher ce geste de celui de Bonaparte faisant fusiller le duc d'Enghien : « Mon cœur, écrit-elle, éprouve une douce jouissance en pensant au parallèle qu'on fera, dans l'histoire, entre le malheureux événement du duc d'Enghien et celui-ci. » (THUREAU-DANGIN, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, III, 133.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 157.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 146.

dit un observateur, il y avait une joie féroce dans le salon de M. Thiers. » (4) L'opinion publique s'intéresse à l'effort militaire pour réparer l'échec : c'est le duc de Nemours qui commande le nouveau siège. Enfin, la ville est prise le 13 octobre 1837, mais cela nous coûte cher, pour l'époque : 14 officiers tués et 38 blessés; 100 hommes tués et 500 blessés. Les orléanistes exultent, et les légitimistes prennent le deuil à la mort de Charles X. Qui donc penserait à l'auteur de *Paul et Virginie*? Ce n'est pas à Rouen, à coup sûr, car vos *Mémoires* (5) nous révèlent qu'une formidable grippe met au lit la moitié de la population. Les Rouennais qui ont encore la force de lire n'ont que l'embarras du choix : Musset vient de faire la *Confession d'un Enfant du Siècle*, et Lamartine son *Jocelyn*. Lamennais, au grand effarement de ses anciens admirateurs, publie *les Affaires de Rome*. Hugo écoute *les Voix intérieures* qui chantent en lui, et ce n'est certainement pas à l'auteur des *Etudes de la Nature* qu'il pense quand il écrit son admirable parabole de la Vache :

Ainsi, nature! abri de toute créature!
 O mère universelle! Indulgente nature!
 Ainsi, tous à la fois, mystiques et charnels,
 Cherchant l'ombre et le lait sous tes flancs éternels,
 Nous sommes là, savants, poètes, pêle-mêle,
 Pendus de toute part à ta forte mamelle.....

Qui donc songerait à lui objecter que B. de Saint-Pierre a épuisé la question? Qui parle de Bernardin? Qui pense

(4) THUREAU-DANGIN, III, 145.

(5) *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 1838, p. 58 et suiv.

à lui? Il n'est pas encore sorti de la période d'occultation dans laquelle entrent après leur mort les talents les plus brillants. Surtout, il est la victime d'un malfaiteur des lettres dont j'ai conté l'histoire dans mon *Bernardin de Saint-Pierre d'après les manuscrits du Havre*, cet Aimé-Martin, jadis le secrétaire de Bernardin, et qui, ayant épousé sa veuve, s'est installé dans son œuvre comme dans un héritage. Je crois en avoir fait bonne justice et avoir, dès 1909, restitué la véritable physionomie du chevalier de Saint-Pierre, comme les experts-restaurateurs hollandais nous ont rendu la véritable Ronde de Jour de Rembrandt, que de trop nombreuses couches de vernis avaient transformée en une Ronde de Nuit. Bernardin, du coup, s'est rapproché de nous. Je ne crois donc pas avoir forcé la note en intitulant cette étude : l'actualité de Bernardin de Saint-Pierre, car je vais vous exposer tout le travail de la critique dans ces trente dernières années sur l'un des grands écrivains de Haute-Normandie.

I

Si nous nous rappelons que Bernardin est mort en 1814, il faut d'abord remarquer que les plus âgés d'entre nous ne sont séparés de lui que par une génération. Je connais un octogénaire des plus vivants, dont le père était né en 1815, un an après la mort de Bernardin (6). Les familles des amis

(6) La famille directe de Bernardin s'est éteinte peu à peu. Son petit-gendre, le général Gazan, n'était plus qu'une ombre quand le futur maréchal de Mac-Mahon le vit débarquer en Algérie, à la suite du général Clauzel, le 2 septembre 1830, « déjà tellement fatigué qu'il était dans l'impossibilité de monter à cheval ». *Mémoires* du maréchal de Mac-Mahon, p. 30. — Lieutenant-colonel LARGEMAIN, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1896, tome III, p. 606.

de notre auteur ne sont pas toutes éteintes. Je me rappelle l'émotion presque religieuse avec laquelle j'ai appris que vivait encore en Suisse le descendant du plus cher ami de Bernardin en Russie, Duval, bijoutier de l'impératrice Catherine II. Son arrière-petit-fils, artiste peintre à Sion, mettait à ma disposition, en 1909, une douzaine de lettres de Bernardin à son bisaïeul : il les croyait inédites, et malheureusement elles avaient déjà été publiées par Sainte-Beuve (7). Vous apprendrez sans déplaisir que cette famille Duval était originaire de Rouen, et que l'ancêtre, Etienne Duval, chassé de votre ville par un parent qui n'était autre que l'Archevêque, pour avoir embrassé la religion réformée, fut reçu bourgeois de Genève en 1555. A Rouen, était-il noble ? Ses armes sont un peu bizarres, comme le reconnaît son descendant, car son cachet représente un singe à longue queue, assis sur une boule, et tenant dans sa patte droite une branche de feuillage. Je donne en passant ce détail qui peut tenter ici un généalogiste. Puisqu'une amitié de Bernardin nous a ramenés à Rouen, n'en sortons pas trop vite, car votre ville a longtemps abrité notre héros. Il fait une partie de ses études aux Jésuites de Rouen, et c'est dans leur collège qu'il prend du goût pour les humanités. Chose curieuse, il en garde aussi une longue animosité contre la Compagnie de Jésus. Il en donne plus d'une preuve publique dans son cours à l'Ecole normale, dans ses premières *Harmonies de la Nature*. On ne peut croire jusqu'où il portait son ressentiment contre ses premiers maîtres, et, par généralisation, contre l'Eglise entière. Du reste, cette animosité n'est pas réciproque de la part de ses anciens professeurs : ils gardent de lui un

(7) *Causeries du Lundi*, VI, 514 sqq.

excellent souvenir. Un de vos concitoyens, M. de Boisguilbert, écrit à Bernardin, de Rouen, le 14 mars 1786, qu'il vient de donner un dîner, et qu'un des convives, ancien professeur de l'auteur du *Voyage à l'Île de France*, « estimé et distingué dans notre ville, vint à parler avec intérêt d'un de ses anciens élèves, lequel avait voyagé à l'Île de France.... Il s'étendit sur son esprit, ses talents, sa modestie, la simplicité de ses mœurs » (8). M. et M^{me} de Boisguilbert sont parmi les correspondants les plus empressés de Bernardin, aux petits soins pour lui plaire. Ils contribuent très sérieusement au succès des *Etudes de la Nature*. M^{me} de Boisguilbert se charge de découvrir à Rouen des libraires qui veillent bien vendre l'ouvrage : un seul d'entre eux, Racine, prend, « à la considération de M^{me} de Boisguilbert », deux cents exemplaires des *Etudes* pour 1.550 livres. Ce beau succès ne suffit pas à la charmante femme : aux déjeuners qu'elle donne, elle fait l'article pour le grand ami : elle lui annonce une fois, triomphalement, que, sur cinq invités, elle a réussi à lui trouver trois souscripteurs ! (9) Il faut la Révolution pour refroidir un instant cette belle amitié. Les *Vœux d'un Solitaire* venaient de s'enlever en un clin d'œil, rapportant plus de 4.000 livres à l'auteur. Il avait oublié d'en offrir un exemplaire aux Boisguilbert qui émigraient. Une fois en Angleterre, M^{me} de Boisguilbert lui écrit, le 21 octobre 1789, pour le féliciter, avec quelques réserves : « Moi aussi, j'ai toujours gémi sur la misère du peuple, mais j'ai toujours cru qu'il devait être regardé comme un pupille, et les malheurs présents prouvent bien, il me semble, le danger affreux qu'il

(8) *B. de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*, p. 17.

(9) *Ibid.*, p. 215.

y a à l'émanciper.... » (10) On sent là que l'amitié d'hier lutte contre la réprobation d'aujourd'hui.

Quant à Bernardin, il reste le bon ami de votre ville. Il songe même à en écrire l'histoire. J'en ai retrouvé les matériaux dans ses papiers du Havre. Il finit par renoncer à son projet, trouvant que sa province natale aimait vraiment trop les procès (11). Devons-nous le regretter? Nous avons à coup sûr, pour nous en consoler, de bien belles pages de Jean Revel et de Jean des Vignes-Rouges.



Je crois bien avoir démontré que Rouen a des droits réels sur un grand écrivain français, et a des raisons particulières pour célébrer son centenaire. Mais il reste bien entendu que cette cérémonie n'est pas une constatation de décès; qu'il s'agit d'un écrivain jouissant de cette seconde vie que donne le génie, et que, comme l'indique le titre de cette étude, M. de Saint-Pierre est toujours d'actualité. En voici une preuve: il y a de cela trois ans, dans la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, le 17 décembre 1934, le Secrétaire perpétuel, M. Alfred Lacroix, a rappelé le roman inconnu que j'ai découvert et qui constitue un des épisodes les plus curieux du séjour de Bernardin à l'Ile de France: ses longues et inutiles tentatives pour séduire M^{me} Poivre, femme de l'Intendant de l'Ile.

Dans sa notice historique sur les correspondants de l'Académie des Sciences qui visitèrent l'Ile de France au XVIII^e siècle, M. Lacroix est amené à parler longuement de Poivre, qui

(10) *B. de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*, p. 260.

(11) *Ibid.*, p. 2.

était correspondant de Réaumur et de Jussieu : nous dirions maintenant : correspondant de l'Institut (12). Ses fonctions officielles d'intendant de l'Ile, ses titres scientifiques, lui donnent sur les différents savants français qui viennent aux Mascareignes un double ascendant. Grâce à M. Lacroix, Poivre prend à nos yeux une grandeur que nous ne lui connaissions pas et qui explique son influence sur le jeune ingénieur. A proprement parler, Poivre a orienté la pensée de Saint-Pierre : quand celui-ci arrive à l'Ile, il n'est pas encore botaniste. C'est donc Poivre, et non pas Jean-Jacques qui a communiqué à Bernardin son amour de la botanique; il l'a amené ainsi à cultiver la science sentimentale, qui est proprement le fond de la doctrine, et une partie du mérite littéraire de Bernardin (13). Poivre a même une part plus

(12) *Notice historique sur les membres et correspondants de l'Académie des Sciences ayant travaillé dans les colonies françaises des Mascareignes et de Madagascar au XVIII^e siècle.* Paris, Gauthier-Villars, 1934.

(13) La notice du Secrétaire perpétuel prouve que la science et la littérature peuvent faire fort bon ménage; un savant botaniste, en semant dans une île lointaine des graines qui s'acclimatent, peut faire germer en France, un siècle plus tard, de la belle et bonne poésie. Quand, en 1764, Cossigny faisait prospérer aux Mascareignes le « bois-noir » et le « litchi », il ne se doutait pas qu'il collaborerait ainsi un jour à ce délicieux lamento de Leconte de Lisle, le Manchy, dans les *Poèmes barbares* :

A l'ombre des Bois-noirs touffus, et du Letchi
Aux fruits moins pourprés que ta bouche.

Si l'abbé Rochon rapporte à Poivre, en 1768, pour son jardin de Monplaisir, un pied de « filao », B. de Saint-Pierre, qui aime les causes finales, n'hésiterait pas à déclarer que cette *Casuarina equisetifolia*, pour lui donner son nom scientifique, devait, de toute éternité, procurer à un des plus grands disciples

grande encore dans la formation du penseur. L'influence de ce philosophe rendu morose par l'expérience de la vie sur le débutant fut longue, plus forte qu'on ne pourrait le supposer chez un optimiste comme Bernardin. Trente-sept ans après, sous l'Empire, il aimait encore à citer, dans son cercle familial, les réflexions pessimistes de l'administrateur disgracié.

Mais en attendant, à l'Île de France, après avoir été l'ami intime, le confident de M. Poivre, le chevalier de Saint-Pierre avait fait tous ses efforts pour devenir l'amant de M^{me} Poivre. J'ai conté jadis cette histoire tout au long (14), je vous la résumerai d'un mot : vertement rabroué, il fut battu et mécontent. Il demanda à revenir en France.

L'Intendant n'y vit aucun inconvénient, ni M^{me} Poivre non plus.

Peut-être vous plaira-t-il de savoir ce que sont devenus les deux autres personnages de ce roman où Bernardin avait vainement cherché à jouer le rôle du plus heureux des trois.

Fatigué de ses luttes incessantes avec les gouverneurs de l'Île, Poivre demande son rappel, se retire à Lyon, où il meurt d'un accès de goutte remontée, le 6 janvier 1786 (15). Sa veuve épouse en 1794 le meilleur ami du défunt, veuf lui-même et ayant un grand fils de vingt-trois ans; c'était un physiocrate : nous dirions maintenant un économiste; il s'appelait Dupont; il écrivait son nom en deux mots avant la

et compatriotes de Leconte de Lisle, Dièrx, l'occasion d'écrire son chef-d'œuvre, *les Filas*, que j'ai commenté dans mon *Histoire du Parnasse*. Je dois à M. Lacroix d'avoir mieux compris des poètes que j'aimais.

(14) *Une Aventure de B. de Saint-Pierre à l'Île de France*. 1901.

(15) Œuvres complètes de Poivre, p. 71. Lacroix, *Notice*, p. 52.

Révolution; pendant la Constituante, il fut baptisé « de Nemours » parce qu'il était député du Bailliage de Nemours, et qu'il fallait bien le distinguer de Dupont de l'Eure ou de Dupont du Nord (16). En 1800, il part pour les Etats-Unis avec sa femme et son fils Eleuthère : celui-ci, bon chimiste, élève de Lavoisier et homme pratique, créa à Wilmington une usine de munitions qui lui donna la fortune, et fonda une famille qui, le 30 juin dernier, a conquis une réputation mondiale. Qui n'a vu et admiré, dans tous les journaux illustrés, Miss Ethel du Pont de Nemours et M. Roosevelt junior? (17)

Vous me pardonnerez cette digression quand je vous aurai rappelé, ou peut-être révélé, que le fondateur de cette dynastie américaine, notre Dupont de Nemours, était vôtre, car il était originaire d'une ancienne famille de bourgeois de Rouen (18). Et puis c'était un grand ami de Bernardin de Saint-Pierre. Nous le retrouverons.

II

Rassurez-vous, du reste, car je n'oublie pas l'essentiel de mon sujet. Puisqu'il s'agit d'un écrivain, c'est surtout de son œuvre que nous devons nous demander si elle est encore d'actualité; et puisque cet écrivain est d'abord un moraliste, la première question qui se pose est très simple : ce moraliste avait-il qualité pour prêcher la morale? Son caractère vaut-il

(16) SCHELLE, *Dupont de Nemours et la physiocratie*, p. 391. MASSION, *Dupont de Nemours et la question de la Compagnie des Indes*, p. 115.

(17) *L'Illustration* du 17 juillet 1937, p. 381.

(18) SCHELLE, p. 7. MASSION, p. 1.

son talent? Ou appartiendrait-il à cette dangereuse catégorie des bons écrivains qui ne sont pas d'honnêtes gens? Ce professeur de morale serait-il un amoraliste?

Il faut avouer que de fâcheux bruits courent sur son caractère, depuis longtemps, avec persistance; et, malheureusement, c'est Chateaubriand qui a attaché le grelot. Dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, il dit, tout uniment: « Un homme dont j'admiraïs et dont j'admire toujours le pinceau, Bernardin de Saint-Pierre, manquait d'esprit, et malheureusement son caractère était au niveau de son esprit. » (19) Sainte-Beuve, ravi de ramasser ce grelot vert-de-grisé, s'amuse à le faire tinter dans ses notes sur les *Mémoires d'Outre-Tombe*, et naturellement il amplifie le son: « Son caractère était encore au-dessous de son esprit. » (20) Ce duo, presque à l'unisson, ne nous surprend guère, car il nous rappelle un vers d'Hésiode: « Le potier porte envie au potier, et le poète au poète. » Hésiode avait observé cette jalousie, au IX^e siècle avant Jésus-Christ! Déjà!!!

Voilà probablement la source de toutes les médisances contre Bernardin. Et sans doute j'avouerai qu'il avait bien quelques défauts: orgueil, vanité, dureté dans ses amitiés, voire dans ses tendresses, dureté en affaires, manie de la persécution, aigreur; surtout c'était un quémendeur intrépide et insatiable.

J'ai lu, dans ses papiers, des brouillons de lettres à Lakanal, à Carnot, qui sont presque amusantes à force d'ingéniosité dans l'art de solliciter. Mais quoi? Sous la Révolution la vie est bien dure pour un homme de lettres, surtout quand il a femme et enfants. Comme l'a dit son compatriote

(19) Tome II, p. 11.

(20) TROUBAT, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1900, p. 398.

Malherbe, on peut se passer de bien des choses, mais il faut avoir du pain, ou mourir.

Et puis, qu'est-ce que ces défauts de Bernardin auprès de ce fait incontestable : c'était un honnête homme avant tout, poussant son honnêteté jusqu'à la rigidité, sur un point où tel qui se croit un galant homme s'accorde bien des indulgences : il a souvent et beaucoup emprunté; il a toujours payé ses dettes rubis sur l'ongle, et ce n'est pas lui qui nous l'a dit; M. de Crémont, par exemple, commissaire général des Colonies, ancien ordonnateur de l'Île Bourbon, écrit au Ministre de la Marine, le 27 janvier 1785 : « M. de Saint-Pierre a mérité l'estime de ses supérieurs autant par ses connaissances et ses talents que par sa conduite.... Parti de France avec 1.500 livres de dettes, il n'a vécu, pour ainsi dire, à l'Île-de-France que de pain et d'eau jusqu'à ce qu'il les ait entièrement acquittées, et, plutôt que d'en faire actuellement, il est logé à Paris au cinquième étage, à six livres par mois. » (21) Voilà l'homme dont Sainte-Beuve a dit qu'il portait, « dans ses scrupules de probité et dans le paiement de ses dettes d'honneur une application et une affectation minutieuses, un coin de maladie! » (22) Voilà une maladie très rare, et qui n'existe que dans les consciences fort scrupuleuses. Bernardin entendait la délicatesse autrement que Sainte-Beuve. Ce n'est pas lui qui aurait expédié, par paquet recommandé, à Victor Hugo en exil les lettres d'amour que M^{me} Hugo avait écrites au dit Sainte-Beuve! (23)

(21) Publiée par Albert Duchêne, *les Réveries de Bernardin de Saint-Pierre*, p. 32.

(22) *Causeries du Lundi*, VI, 515.

(23) LÉON DAUDET, *la Tragique Existence de Victor Hugo*, pp. 144-148, 178, 229, 249-252.

Ce n'est pas un saint, bien entendu, et je ne demande pas qu'on canonise celui qui aurait bien voulu amener M^{me} Poivre à commettre ce qu'une morale indulgente et mondaine appelait jadis : le petit crime. Mais ce n'était pas un hypocrite prêchant une autre morale que celle qu'il pratiquait. Il a eu le droit de mettre comme épigraphe à ses *Etudes de la Nature*, à toute sa philosophie, cette belle devise : J'apprends à secourir les malheureux : *miseris succurrere disco*. Malgré sa pauvreté il faisait la charité avec largesse, et il la faisait discrètement, comme un confrère de Saint-Vincent-de-Paul (24).

J'ai pu le constater dans ses papiers les plus secrets. Pendant des mois, j'ai vécu dans l'intimité de sa conscience, lisant pour ainsi dire par-dessus son épaule, et j'avais l'impression de vivre avec un honnête homme, aigri parfois, mais toujours digne d'estime. Il se présente à nous au milieu d'un cortège d'admirateurs, et surtout d'admiratrices, douces, sensibles, spirituelles : elles l'ont adoré, adulé, sans lui faire perdre la tête. A laquelle d'entre elles toutes demanderons-nous pour lui un dernier certificat de bonne vie et mœurs ? Sa veuve, qui avait quarante-trois ans de moins que lui, et qui se remaria avec son secrétaire, le fringant Aimé-Martin, me semble toute désignée ; j'ai découvert à la Bibliothèque du Havre un document très bref, qui est un témoignage suffisant : c'est sa carte de visite, qui n'est pas banale ; en première ligne, on lit : Madame Aimé-Martin, et en dessous : Veuve de Bernardin de Saint-Pierre ! Je crois que si Bernardin avait été le successeur d'Aimé-Martin, jamais M^{me} de Saint-Pierre n'eût ajouté au-dessous de son nom de femme : Veuve d'Aimé-Martin.

(24) *Bernardin de Saint-Pierre. Son Caractère* (Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1905), pp. 17-21.

III

Pénétrons donc avec confiance dans l'œuvre de Bernardin, bien persuadés que nous n'entrons pas dans un musée froid et suranné, plein de trucages et de vieilleries, mais dans une œuvre encore vivante, et qui fait honneur à la littérature française, conçue par un esprit puissant qui, sur toutes les questions de pure sociologie qu'il a abordées, a eu des idées d'avenir, de ces idées qui semblent prophétiques, parce que le penseur mesure la profondeur d'une théorie dont ses contemporains ne voient que la surface.

Ainsi, de sa profession militaire, qu'il n'a fait que traverser, il tire pourtant une étude sur la désertion et les moyens de la prévenir, restée inédite jusqu'au moment où je l'ai publiée dans *le Carnet de la Sabretache* (25). Dans ce mémoire, adressé au duc de Choiseul, ministre de la Guerre, il affirme que la meilleure façon d'augmenter la force de l'armée française est de recruter les soldats uniquement dans les campagnes : parce que le paysan est plus solide que le citadin, et que son bon sens n'est pas corrompu par les pseudo-penseurs. La grande guerre et ses suites ne donnent-elles pas raison à Bernardin ?

Ouvrons maintenant les *Etudes de la Nature*, que ceux qui ne les ont pas lues affectent de railler. Dans ce livre, dont le manuscrit porte à la première page deux lettres : D. O. *Deo omnipotenti*, au Dieu tout-puissant, dans ce livre qui est un hymne à la Providence, une explication du monde matériel par les causes finales, Brunetière découvrait, avec une puissance de démonstration irréfutable, une idée générale

(25) Numéro d'octobre 1904.

poussée jusqu'à ses dernières applications : « De toutes parts les questions se lèvent, pour ainsi dire, et voici que des aspects de la nature et de la vérité jusqu'alors enveloppés d'ombre, ou même inaperçus, s'éclairent brusquement d'une lumière nouvelle. » (26) Ce Bernardin, en qui des *minus-habentes* ne veulent voir qu'un rêveur sentimental, formule presque, avant Hegel, le principe célèbre de l'identité des contradictoires (27). Celui que l'on voudrait nous faire prendre pour le partisan attardé des genres littéraires vieillots, prône Shakespeare longtemps avant les romantiques (28).

Hier encore, dans un livre intitulé *les Rêveries de Bernardin de Saint-Pierre* (29), et qui n'a rien d'un panégyrique,

(26) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} octobre 1892.

(27) *Ibid.*, p. 691. Encore Brunetière ne connaissait-il pas cette définition inédite de l'harmonie : « Quant à nous, en donnant à ce mot le sens le plus étendu, nous définissons l'harmonie la réunion de deux contraires, et la discordance le choc de ces mêmes contraires. La première est la source de tous nos plaisirs, la seconde celle de tous nos maux. Ainsi les heures du matin et du soir sont les plus intéressantes du jour parce que la lumière s'y marie avec l'ombre; le commencement du printemps et de l'automne donne les jours les plus agréables de l'année parce qu'ils sont mélangés des chaleurs de l'été et des fraîcheurs de l'hiver. » Mss. de B. de Saint-Pierre, CXLIX, 14.

(28) Cf. mon *Bernardin*, pp. 405-406, et dans les mss. du Havre ce passage inédit : certains mots « viennent du sublime lorsqu'ils partent d'une passion et viennent aboutir à une vertu ou à une harmonie morale qui est une consonance de la divinité. Tel est dans Shakespeare le mot du furieux Coriolan lorsqu'il accorde à sa femme en pleurs et à ses genoux la grâce de Rome qui l'avait banni : « Donne-moi donc un baiser qui soit « doux comme la vengeance. » Quel triomphe de l'amour conjugal sur l'ambition outragée. » (XXXVI, 63).

(29) Alean, 1935.

M. Albert Duchêne, qui s'est longtemps intéressé aux problèmes coloniaux, constate que si Bernardin, colonisateur, s'est laissé parfois entraîner par sa chimère loin des réalisations possibles, il a vu juste sur la plus essentielle, l'abolition de l'esclavage, et que ses œuvres y ont certainement contribué (30) ; que ce réformateur de la société, plus pratique que son ami Jean-Jacques, ne dédaignait pas les questions d'édilité, de salubrité ; il réclamait des trottoirs et même des latrines publiques (31). Voilà un rêveur qui n'avait pas peur des réalités ! Ce besogneux, économe de ses deniers, voyait le salut financier de l'Etat dans une sorte d'impôt général sur le revenu, avec dégrèvement à la base (32). Enfin, tout en se défendant d'aborder le domaine scientifique qui n'est pas le sien, M. Albert Duchêne ne peut pas s'empêcher de constater avec étonnement que Bernardin avait entrevu la découverte des microbes, puisqu'il attribue la naissance des maladies contagieuses « à des animalcules qui vivent dans les fluides » (33).

Ce don de divination scientifique chez l'auteur des *Etudes de la Nature* frappe également M. Gabriel Brunet : dans ses *Ombres vivantes*, ce bon juge littéraire, qui a obtenu le Grand Prix de la Critique en 1932, prononce enfin le mot que jusqu'ici l'on attendait vainement des aristarques : « La sensibilité de Bernardin était douée d'antennes géniales vers le futur. » (34)

(30) Duchêne, p. 189.

(31) ID., pp. 144-145.

(32) ID., p. 120.

(33) ID., p. 146.

(34) *Ombres vivantes*, p. 106.

*
**

Ce génie scientifique vient d'être reconnu et proclamé par un savant authentique, M. Louis Roule, professeur au Muséum (35). Ecrivant l'histoire de la nature vivante, d'après l'œuvre des grands naturalistes français, M. Roule étudie successivement Buffon, Daubenton, Cuvier, Lamarck, et termine la série par l'auteur des *Etudes de la Nature!*

Ainsi un savant qui a qualité pour parler de la Science, de sa science, de sa spécialité, range parmi les plus grands naturalistes ce même Bernardin que tant de lecteurs moyens, à la suite de Sainte-Beuve, considèrent comme un amateur, presque un amuseur! (36) Tel qui n'a jamais lu les *Etudes de la Nature*, a tout de même entendu parler de la phrase sur le melon, ce *Tarte à la Crème*, ou, comme on dit en patois international, ce « slogan » des détracteurs de Bernardin. Etudiant les fruits et leur convenance avec l'homme, Bernardin a, en effet, écrit ceci : « Les melons sont divisés par côtes, et semblent destinés à être mangés en famille; il y en a même comme la citrouille... qu'on pourrait partager avec les voisins. » (37)

Et de rire! M. Roule ne sourit même pas, parce qu'il comprend; d'abord la forme est dubitative, puis ce détail qui, isolé, semble une plaisanterie, se subordonne « à une idée première, essentielle, celle de la nature créée par la Providence pour assurer le bonheur de l'humanité » (38).

(35) *Bernardin de Saint-Pierre et l'harmonie de la nature*. Flammarion, 1930.

(36) *Causeries du Lundi*, X, 64.

(37) Œuvres de B. de Saint-Pierre, 1833, tome IV, p. 376.

(38) Roule, p. 157.

La seule réserve que se permette M. Roule, comme jadis les Encyclopédistes, c'est de trouver cet anthropocentrisme « exclusif, parfois enfantin, à cause de son excès » (39). Mais, en revanche, quel trésor d'observations justes, que de trouvailles superbes, toujours d'après M. Roule!

Dans la Nature, qui est proprement son laboratoire, Bernardin fait des découvertes qui dénotent un véritable génie de précurseur. Il ne mérite pas seulement ce titre pour quelque heureuse observation de détail, pour une découverte limitée à un cas particulier, qui pourrait être un cadeau du hasard : ainsi bien avant Quinon, il a découvert le plancton océanique (40). M. Roule nous révèle la grandeur vraiment stupéfiante de son rôle scientifique, en nous apprenant que ce grand esprit méconnu fut un des créateurs de la biologie, cette science immense qui étudie la vie entière dans toutes ses manifestations, et qui augmente notre sécurité physiologique, ainsi que vient d'en témoigner, le 30 octobre dernier, M. Jean Perrin, président de l'Académie des Sciences (41). Or, en biologie, c'est Bernardin qui a pressenti, « en vision presque divinatoire », que les organismes sont des agrégats de cellules (42). C'est lui qui, pour défendre l'homme contre l'insecte nuisible, a imaginé de faire appel à un second insecte chasseur et destructeur du premier. C'est lui qui a créé la géographie botanique (43).

Arrêtons-nous là, avant d'avoir énuméré tout ce que la

(39) Roule, p. 163. Diderot, éd. Assezat, XI, 109.

(40) Roule, p. 140.

(41) *L'Illustration* du 30 octobre 1937, p. 253.

(42) Roule, pp. 141-142.

(43) Roule, p. 151, 153-154. *Etudes de la nature*, tome II, p. 297, Etude onzième.

science la plus moderne doit à l'auteur des *Etudes*, et, pour la plus grande gloire de Bernardin, contentons-nous de reproduire sa citation à l'ordre du jour de la Science, exactement telle que l'a établie le professeur du Muséum : « Il a donné le ton, et le branle, au mouvement d'idées qui entraîne actuellement la philosophie scientifique. » (44)

IV

Je crois que nous sommes maintenant tous d'accord pour reconnaître qu'il y a dans les *Etudes de la Nature* autre chose que la phrase sur le melon et sur la citrouille (45). Reconnaissons également que l'écrivain qui ne ferait plus partie que de l'histoire de la science paraîtrait bien vite vieux jeu, la science se composant en somme d'une série d'hypothèses qui se détruisent successivement les unes les autres. Seul le chef-d'œuvre littéraire reste toujours vivant; seul il fait de l'auteur mort l'immortel contemporain des générations à venir.

Sur le chef-d'œuvre de Bernardin il me semblait qu'il ne pouvait y avoir aucune hésitation, jusqu'au jour où j'ai lu, dans un article de M. Henri Clouard : « A mon sens, le chef-d'œuvre du maître se trouve dans ses souvenirs sur les dernières années de Rousseau », tandis que *Paul et Virginie* ne serait qu'« une jolie réussite » (46). Comme j'ai donné la seule édition authentique que l'on connaisse de cet opuscule

(44) Roule, p. 13.

(45) Il reste bien entendu des attardés comme M. Georges Matisse, *la Question de la Finalité en Physique et en Biologie*. Cf. René SUDRE, *Débats* du 3 décembre 1937.

(46) *Le Jour*, 29 janvier 1936.

de Saint-Pierre, j'ai peut-être le droit de ranger l'opinion de M. Henri Clouard parmi les paradoxes plus ou moins étincelants qu'on accumule sur la tête du pauvre de Saint-Pierre. *Paul et Virginie* n'est pas seulement le chef-d'œuvre de Bernardin, ni même un des purs diamants de l'écrin français : c'est une œuvre qui appartient au patrimoine européen, car dès le premier moment, comme l'a dit Jean Revel, elle est entrée dans l'âme populaire (47). Elle a été adoptée par l'étranger. Elle a eu cette bonne fortune de paraître à un moment où la France, qui avait perdu momentanément la suprématie des armes, conservait encore celle des Lettres. Toute l'Europe parlait notre langue : écrivains, penseurs, diplomates, mondains, tous la lisaient, et l'Académie de Berlin venait de la reconnaître comme la langue universelle (48).

Vous ne me pardonneriez pas d'oublier que, le mois dernier, cette universalité vient d'être proclamée par une autre Académie dont le témoignage fraternel nous a été au cœur. Le sous-directeur de l'Académie royale belge de Langue et de Littérature française, M. Lucien-Paul Thomas, disait, dans sa réponse au discours de M. Emile Mâle : « Cette admirable culture que vous incarnez consent des nuances et des variétés qui la diversifient et qui l'enrichissent ; mais, dans son plan général, elle a su atteindre à un degré d'universalité tel que son unité ne peut être menacée en ce qu'elle a de plus essentiel et de plus élevé.

« La culture française ne recherche pas la domination. S'appuyant sur la vieille noblesse de ses origines, elle ne songe pas, comme les nouveaux riches de la pensée, à partir en

(47) *Histoire des Normands*, II, 583.

(48) Joseph AULNEAU, *la Comtesse du Barry et la fin de l'Ancien Régime* (1937).

croisade pour imposer la conception de son idéal. Elle ne cherche même pas à se substituer à d'autres cultures, mais à leur tendre la main dans la lumière.... »

Ce public immense, dont l'assentiment donnait aux œuvres françaises la classe des chefs-d'œuvre mondiaux, adopta *Paul et Virginie*. Son succès profita donc de la maîtrise de la langue française, et la confirma. Ce premier enthousiasme lui reste comme une auréole. La dévotion de ses admirateurs et de ses admiratrices de France lui demeure fidèle. Même la détresse financière sous la Révolution ne peut refroidir l'enthousiasme. On se dispute les exemplaires. En juin 1795, son ami Bailly, de la Maison Didot, devant l'affluence des acheteurs, augmente les prix, de son autorité privée, et écoule plusieurs exemplaires sur vélin à 72 livres pièce. M. de Boisguilbert, déjà nommé, souscrit un exemplaire illustré, avant la lettre, pour 5 louis : 120 livres! (49) et M^{me} de Boisguilbert, en artiste sensible aux beautés pittoresques, écrit à l'enchanteur : « Le peintre, pour réussir, n'aurait qu'à vous suivre pas à pas. Vous seriez pour lui la nature, et plus utile encore, car elle se montre à tous, mais bien peu, je crois, la voient aussi bien que vous. » (50)

Est-ce un engoûment passager? La liste des éditions qui se suivent, en France et à l'étranger, montre que des générations de lecteurs se succèdent, toujours fidèles. Jusqu'en 1925 on comptait plus de 200 éditions, dont 180 en français, 12 en anglais, 8 en espagnol, 6 en italien, 3 en portugais, 1 en

(49) Lieutenant-colonel LARGEMAIN, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1904, p. 655.

(50) Mon édition de *Paul et Virginie*, Introduction, pp. XVIII, XX.

arménien, 1 en grec (51). Depuis 1925, d'autres encore ont été publiées, dont l'une a paru sous le signe de la Minerve casquée. Comme j'en suis l'auteur, je serais fort embarrassé pour vous dire tout le bien que j'en pense (52). Mais j'ai eu la joie de voir que mes travaux sur Bernardin de Saint-Pierre ont aidé un éditeur de Poznan, en Pologne, M. Omer Neveux, à faire paraître un *Paul et Virginie* dans la collection des classiques français à l'usage des lycées polonais. Il nous plaît que l'œuvre de Bernardin continue de valoir à la France des amitiés chez ce grand peuple. Les questions que le commentateur polonais propose aux élèves sont justement celles que les premiers lecteurs posaient à l'auteur, et qui ont toujours excité la curiosité des admirateurs de B. de Saint-Pierre.

Dans la foule des correspondants de l'auteur, la même demande revient sans cesse : Qu'y a-t-il de vrai dans l'histoire racontée? L'un d'eux, jeune homme de dix-huit ans, lui écrit, du siège de Toulon, le 22 juillet 1793 : « Vous dites qu'il y a du vrai. Quel est le vrai? quel est le faux? O homme sage et heureux! O homme de la nature! pardonnez ma liberté! » Et il signe : Louis Bonaparte! C'est le futur roi de Hollande (53). Sa curiosité est encore partagée par nos plus proches contemporains. Dans *le Mercure de France* du 15 janvier 1929, M. Martial de Pradel de Lamase se donne beaucoup de mal pour établir l'état civil de celle qu'il appelle la véritable Virginie; car, d'après la déposition d'un rescapé du *Saint-Géran* qui fit réellement naufrage aux abords de

(51) Roule, p. 101.

(52) Collection des Universités de France, publiée sous les auspices de l'Association Budé.

(53) *La Croix* du 6 mars 1922.

l'Île, vingt-quatre ans avant l'arrivée de M. de Saint-Pierre, il y avait deux jeunes filles à bord du navire : l'une d'elles s'appelait, d'un nom un peu ingrat, M^{lle} Caillou, et ce serait justement cette M^{lle} Caillou qui aurait servi de modèle à l'auteur! (54) Non pas, réplique M. Roule : Virginie, c'est M^{me} Poivre. Poivre, c'est le vieillard qui raconte l'histoire, et Paul, c'est naturellement Bernardin, le plus malheureux des trois! (55) Hypothèse bien improbable. Qu'en eût pensé M^{me} Poivre, même devenue M^{me} Dupont de Nemours? Dupont et Saint-Pierre s'étaient connus à Paris, aux séances de l'Institut, Section de Morale. Le grand physiocrate, installé en Amérique, n'oubliait pas ses bons collègues restés en France. De Good-Stay, près de New-York, il écrivait à Bernardin, le 2 thermidor an VIII, autrement dit le 21 juillet 1800, la lettre la plus flatteuse qu'ait jamais reçue l'auteur de *Paul et Virginie* : « Je vous dois des remerciements, mon cher collègue, pour les plaisirs que vous me procurez à l'autre bout du monde.... Je viens de fondre en larmes en relisant *Paul et Virginie*.... C'est bien la cinquième ou la sixième fois que ce modèle des petits romans me charme; il m'a semblé que c'était la première.... C'est ce que je connais de plus parfait pour la simplicité du plan, l'excellence du sentiment et la beauté pure de l'exécution.... Je ne sais qui a dit qu'on ne va pas à la postérité avec un gros bagage : avec un diamant comme celui-là, on y est riche.

« Je vous embrasse tendrement, mon cher collègue.

« *Vale et me ama.*

« Dupont (de Nemours). »

(54) Cf. Henri d'ALMÉRAS, *Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre* (1937), p. 93 et suiv.

(55) *Bernardin de Saint-Pierre et l'Harmonie de la Nature*, pp. 65-66. Cf. M. LACROIX, *Notice historique*, p. 52.

Dupont se relit, trouve que ce n'est vraiment pas mal tourné, pour un économiste. Je le vois d'ici : je suis sûr que, avant de l'envoyer, il va lire cette jolie lettre à sa femme : « Mon cher cœur, vous avez connu mon collègue à l'Ile de France. Dois-je ajouter un mot de votre part ? » La réponse vient de suite, très sèche : « Mon ami, mettez ceci : Madame Dupont vous salue. » (56) Quant à Bernardin, ému par l'enthousiasme de son collègue, il dut faire la grimace en lisant ce bref *post-scriptum*, et songer que M^{me} Du Pont de Nemours aurait pu ne pas venger les injures de M^{me} Poivre. Vous pensez bien, Mesdames, qu'elle eût vite et généreusement pardonné si elle avait pu se reconnaître dans la figure exquise de *Virginie*, dessinée en réalité par le chevalier de Saint-Pierre d'après tous les rêves féminins qui avaient traversé son imagination créatrice.

Mais revenons au drame qui finit douloureusement cette délicieuse pastorale. Ses héros sont si vivants que les premiers lecteurs se révoltent contre leur trépas comme devant un deuil domestique. Surtout la fin de *Virginie* émeut les cœurs sensibles : « Je ne puis vous pardonner sa mort, écrit un correspondant à l'âme candide ; vous m'avez tué avec elle ! » (57). Ce sera, sous le second Empire, l'avis d'un tribunal féminin, sorte de Cour d'Amour réunie aux Tuileries : après une lecture du roman, on pose la question de savoir si *Virginie* avait eu raison de sacrifier sa vie à sa pudeur : l'aréopage féminin, présidé par l'Impératrice elle-même, décide, à l'unanimité, que l'héroïne aurait dû faire tout ce qui était humai-

(56) AIMÉ-MARTIN, *Mémoire sur la vie et les Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre* (Ladvocat, 1826), IV, 475. Cf. E. PILON, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1933.

(57) *Mon Bernardin*, p. 245.

nement possible pour se sauver (58). J'en appelle de ce verdict. Sans cette mort, la pastorale s'affadirait, comme « les histoires qui finissent bien ». Si, par exemple, *le Capitaine Fracasse*, malgré son charme obsédant, ne fait pas partie des chefs-d'œuvre du romantisme, c'est que Théophile Gautier n'a pas eu le courage de résister à son éditeur qui voulait, pour la vente, un heureux dénouement. Théo a eu la faiblesse de sacrifier à la rapacité du libraire la plus belle fin que l'on pût imaginer, parce qu'elle était la plus triste (59). La mort met son sceau sur la cire humaine. Les martyrs sont plus grands que les confesseurs. Jeanne d'Arc elle-même n'aurait pas conquis l'imagination populaire, et serait réellement moins grande, sans le bûcher du Vieux-Marché.

Pourtant l'intérêt dramatique du dénouement, si poignant un monde insoupçonné, délicieux, où il nous semble qu'il sence même de *Paul et Virginie*, c'est un charme subtil et puissant, comme un de ces parfums d'Orient qui nous révèlent un monde insoupçonné, délicieux, où il nous semble qu'il ferait bon vivre. Là encore nous pensons comme les premiers lecteurs du roman. Un délicat poète normand qui malgré son amitié pour Chateaubriand vénérat B. de Saint-Pierre, Chênedollé, prétendait que seule une élite était capable de pénétrer « dans ces mystères du style et du talent de l'auteur... le charme de cet ouvrage, les créations d'expression » (60). Longtemps après, le Maître des Parnassiens portait sur l'œuvre de Bernardin ce jugement qui me semble définitif, car Leconte de Lisle, né à l'Île Bourbon, et chef des Impassibles, pouvait à la fois apprécier et la profondeur

(58) M^{me} BAROCHE, *Second Empire*, p. 80.

(59) Voir mon *Histoire du Romantisme en France*, III, 252.

(60) M^{me} DE SAMIE, *Extraits du Journal de Chênedollé*, p. 81.

des passions qui animent ce drame, et la beauté vraie du décor où il se déploie : il rend hommage d'abord au génie de l'auteur, puis, dit-il, « au plus gracieux comme au plus émouvant des poèmes, que Bernardin de Saint-Pierre appelait modestement une pastorale. Pastorale immortelle à coup sûr, où l'exactitude des paysages et des coutumes créoles ne le cède qu'au charme indicible qui s'en exhale » (61).

Qu'importe maintenant que Bernardin ait parfois une mauvaise presse? L'un nous dit, après avoir visité l'ancienne Ile de France, que les Mauriciens actuels dénigrent l'œuvre, et la trouvent « enfantine » (62). Pour ma part, je n'ai reçu de l'île Mauritius qu'une lettre, et l'auteur me témoignait sa reconnaissance pour ce Saint-Pierre qui, disait-il, « a rendu notre petit pays célèbre par son roman ». Qu'importe qu'Albert Thibaudet, dans son *Histoire de la Littérature française*, livre trop vanté, n'ait que trois lignes insignifiantes sur notre héros? (63) Qu'importe que M. Pourrat, malgré son remarquable talent, ait dit que Bernardin a « les curiosités, les conjectures et les explications d'un petit garçon de dix ans » (64). Qu'importe, surtout, que M. d'Alméras trouve que l'auteur de *Paul et Virginie* a « l'âme sentimentale et un peu niaise » (65). Niaiserie! Voilà un pavé qui n'atteint pas la statue de Saint-Pierre sur son haut piédestal, et qui retombe de tout son poids sur celui qui l'a lancé. Je ne répondrai qu'en citant un passage inédit du discours du Vieillard : Bernardin a supprimé ce morceau, probablement

(61) *Contes en prose*, p. 101.

(62) LECLERCQ, *Au Pays de Paul et Virginie*, p. 103.

(63) *Histoire de la Littérature française*, p. 7.

(64) *Le Bosquet pastoral*, p. 157.

(65) *Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre*, p. 98.

parce qu'il ne lui a point paru assez bien venu comme style. Heureusement, les manuscrits du Havre nous l'ont conservé : « Dieu a rendu tous ses ouvrages parfaits très communs, à l'infini. Il a de même fait les ressorts du cœur humain bons : l'amour, la bienfaisance, la générosité, la constance. Tous doivent tendre aux vertus parce que tout alors ira bien. Mais l'amour de la distinction est une dépravation, car il serait impossible que tous fussent considérés. *Vous connaîtrez par ce raisonnement le bien du mal, vous demandant : si tous étaient ainsi, la société pourrait-elle subsister ?* Et vous verrez que le vice seul ne peut être général. Quelle est donc la récompense de la vertu ? Celle d'être bien avec soi-même et avec Dieu. » Ce curieux passage n'est qu'un copeau de l'œuvre, rebuté par Saint-Pierre, et pourtant il montre quelle est la profondeur de sa pensée, puisqu'il formule en somme, en même temps que Kant, et sans le connaître, le critérium kantien de la moralité (66). Tel est le philosophe que certains présentent comme un pense-petit.

Au moment de conclure, il me vient un scrupule : n'aurais-je prononcé qu'une apologie, un panégyrique, au lieu de porter un jugement équitable ? Quoi ? Pas la moindre ombre au tableau ? Ce ne serait plus de l'admiration raisonnée, mais du parti pris. Reconnaissons donc qu'un des détails du naufrage du *Saint-Géran* est faux : quand le navire, en détresse dans le brouillard, tira un coup de canon pour indiquer sa position, « nous étions si près, dit le Vieillard, que, malgré le bruit des flots, nous entendîmes le sifflet du maître qui commandait la manœuvre, et les cris des matelots, qui crièrent trois fois : *Vive le Roi !* car c'est le cri des Français dans

(66) Introduction de mon édition de *Paul et Virginie*, pp. X-XI.

les dangers extrêmes, ainsi que dans les grandes joies : comme si, dans les dangers, ils appelaient leur prince à leur secours, ou comme s'ils voulaient témoigner alors qu'ils sont prêts à périr pour lui ». Le lecteur est surpris plutôt qu'ému; ce loyalisme *in extremis* de l'équipage étonne : il semble l'effet d'une consigne plutôt qu'un élan du cœur. Et, en effet, Bernardin modifie ici l'histoire du vrai naufrage, tel qu'il a été raconté par un des survivants : à la demande du commandant, l'aumônier du bord bénit et absout ceux qui vont mourir. Ils chantent le *Salve, Regina* et l'*Ave, Maris Stella*; puis ils s'embrassent et se demandent pardon les uns aux autres (67). Pas le moindre *Vive le Roi*. Pourquoi Bernardin n'a-t-il pas gardé cette scène touchante qu'on a dû lui raconter plus d'une fois à l'Ile de France? Voulait-il faire sa cour à Louis XVI? C'était pratique, mais, au point de vue de l'art, c'était maladroit, car il prêtait ainsi une attitude théâtrale aux naufragés. Peut-être encore satisfaisait-il ainsi sa vieille rancune contre l'Eglise. Mais, comme l'a dit Leconte de Lisle dans un vers d'une mélancolie superbe,

Qu'est-ce que tout cela, qui n'est pas éternel?

C'est ce que Bernardin dut penser quand il retrouva la foi, sous l'influence de sa seconde femme, quand il rentra dans l'Eglise, quand il alla chaque dimanche entendre la messe de sa paroisse, à Eragny (68). Ici encore, Saint-Pierre me semble bien d'actualité, puisque, avant Chateaubriand, il a inauguré cette ère de conversions chez les artistes et les écrivains qui est une des caractéristiques les plus curieuses de

(67) *Paul et Virginie*, édition Anatole France, p. 312; D'ALMÉRAS, p. 67.

(68) *Mon Bernardin*, p. 355.

notre époque (69). Il avait confessé Dieu sous la Révolution, devant les idéologues de l'Institut; il confessa Jésus-Christ devant les bonnes gens d'Eragny (70). Et peut-être cela explique-t-il certaines animosités contre lui.

V

Mais qu'importent quelques crachotements d'écume? L'œuvre de Bernardin est toujours à flot, et continue à transporter les esprits, semblable au beau navire qui porte son nom vers l'Extrême-Orient, et que les Messageries maritimes ont lancé voilà dix ans, après m'avoir consulté sur la décoration particulière qu'il fallait lui donner pour que le *Bernardin-de-Saint-Pierre* évoquât, par autre chose que son nom, le souvenir du génial écrivain.

Son centenaire vient donc bien à son heure. Dans la pénurie actuelle de la littérature française, due non seulement à la crise économique, mais encore à la crise des talents, la grandeur comparative de Bernardin s'affirme encore. Si Boileau avait laissé un élève, quel Dialogue des Héros de Roman, et surtout des héroïnes de roman il pourrait composer! Songez-y un instant : dans cinquante ans d'ici, voyez-vous un seul auteur contemporain, un seul livre actuel, capable de tenir la place qu'occupe *Paul et Virginie* aujourd'hui, après un siècle et demi d'existence? Lorsque, en 1988, on fêtera à Rouen le second centenaire du chef-d'œuvre dont la patrie de Corneille et de Flaubert a voulu célébrer la grandeur, chef-d'œuvre de cette race qui se compose de Vikings avides d'espace et de voyages, aussi bien que de Normands cram-

(69) Cf. Henri GHÉON, *L'Homme né de la Guerre*. Bloud, 1923.

(70) *Mon Bernardin*, pp. 331-334, 355.

ponnés à leur sol, on évoquera peut-être le souvenir de cette soirée, et l'on rappellera, devant un auditoire, hélas! en grande partie renouvelé, que l'Académie de Rouen n'a pas voulu laisser prescrire la mémoire d'un grand Normand, qu'elle a réparé l'oubli, la lacune de 1837.

Je parlais en commençant de l'incuriosité des Français d'il y a cent ans, hypnotisés par la politique. Le XX^e siècle ne semble pas en grand progrès sur le XIX^e, et les vers de Musset nous remontent un peu tristement à la mémoire, sur l'*Alceste* de Molière.

.....cet homme aux rubans verts
 Qui se fâchait jadis pour quelques mauvais vers.
 S'il rentrait aujourd'hui dans Paris, la grand'ville,
 Il y trouverait mieux pour émouvoir sa bile
 Qu'une méchante femme et qu'un méchant sonnet.
 Nous avons autre chose à mettre au cabinet.

Le clair visage de la France s'est assombri. A certains moments elle semble baisser la tête. Et c'est justement tout à votre éloge, Messieurs, et tout à fait dans la tradition académique, d'avoir pensé que c'est surtout au moment où l'on traverse des tourbillons de poussière qui aveuglent, où l'on patauge ensuite dans la boue, qu'il sied surtout de penser à la France immortelle. Vous rappelez ainsi au pays que sa gloire est faite en partie de sa grandeur littéraire. Vous avez voulu prouver que Bernardin de Saint-Pierre, qui semble à d'aucuns simplement un homme de talent contesté, était incontestablement un homme de génie, et qu'il ne fallait pas le laisser recouvrir par l'oubli, comme ces grands hommes ratés dont la triste destinée émeut le poète anglais Gray, dans le *Cimetière de Campagne*.

Aujourd'hui, véritablement, vous avez rallumé la flamme sur le tombeau de l'écrivain non pas inconnu, mais méconnu.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE ET LA MER

PAR M. JULIEN GUILLEMARD

MESDAMES,
MESDEMOISELLES,
MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI tout d'abord de vous dire combien je me trouve honoré, et combien je suis heureux, du fait que votre belle Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts m'ait demandé de venir mêler ma voix à celle de quelques-uns de ses membres les plus éminents pour célébrer le deuxième centenaire de notre grand Havrais Bernardin de Saint-Pierre. Cette manière délicate d'unir les deux villes sœurs dans le souvenir d'une gloire littéraire normande, française, mondiale, sera fort appréciée dans ma ville natale qui, hier soir, honorait, elle aussi, l'auteur immortel de *Paul et Virginie*.

De toutes les forces de la nature qui exercent une pression forte sur l'esprit et le caractère des hommes, la mer est la première, la mer qui plaît à l'enfant, qui l'attire et l'envoûte, et qui, bien souvent, l'obsède durant toute sa vie, lui donnant, lorsqu'une force contraire s'oppose à l'embarquement pour l'aventure qu'est tout voyage loin des côtes, l'espèce de prescience, de double vue grâce à laquelle il vit en pensée les voyages qu'il ne peut faire.

Bernardin de Saint-Pierre, né au bord de la mer, avait

tenté un essai d'affranchissement à l'âge de neuf ans, en s'évadant de la maison paternelle pour gagner la campagne. A douze ans, il s'embarquait pour les Ilés. Une de ses lettres les plus précieuses est celle qu'il écrivit au peintre Peale, de Philadelphie, qui avait fait son portrait et pour lequel il trace un rapide exposé de sa vie. Cette lettre est à la Bibliothèque municipale du Havre, où j'ai pu en transcrire quelques lignes : « Aimable Philadelphie ! » commence-t-il. Après les préliminaires les plus courtois, il écrit : « Je suis né en 1737, au Havre de Grâce, en Normandie, de parents qui me firent donner ce que l'on appelle en Europe une bonne éducation. A douze ans, j'en fus si dégoûté que, profitant de l'amitié d'un oncle qui commandait un navire de commerce, je fis un voyage à la Martinique. J'en revins encore plus mécontent de mon parent, de la mer, et de cette isle où j'avais pensé mourir du mal du pays, que je ne l'avais été de mon pédagogue et de son collègue. »

Après avoir énuméré les faits principaux de sa vie, il conclut : « Ainsi, j'ai passé dans cette navigation du monde comme la plupart des hommes à travers toutes les tempêtes de la vie, les préjugés, la mauvaise fortune, les maladies, les guerres, les procès, les calomnies, les contrefaçons et les banqueroutes, tant publiques que particulières. Mon vaisseau, longuement battu par les tempêtes, s'avance en paix, à la faveur des vents favorables, vers le port de la vie. Avant d'y jeter l'ancre pour toujours, je tâche d'en couronner la poupe de fleurs nouvelles. »

Il avait donc conservé, malgré son dégoût passager de la mer à l'âge de douze ans — mais on sait ce qu'était la navigation, ou plutôt le martyre des mousses à cette époque — il avait conservé un tel amour des navires et du large, qu'il

ne pouvait trouver meilleure comparaison pour sa vie que l'existence d'un vaisseau.... Car son plus grand amour, celui de tout son esprit, de tout son cœur, de tout son être, c'était à la mer qu'il le portait. Cela éclate dans les plus belles pages de son œuvre. Et c'est de ses observations maritimes, si nombreuses et si pénétrantes, que sont nées ses *Etudes de la Nature*.

Dans *Voyage à l'Île de France*, notamment, on trouve beaucoup de belles descriptions vivantes sur la navigation, et il est certain que si la mode du temps avait été aux romans de la mer, Bernardin de Saint-Pierre en eût écrit de remarquables.

Ce voyage à l'Île de France est une relation sous forme de lettres, chaque fait étant noté à la date où il se produisit. Et que de notations savoureuses! Le 18 janvier 1768, racontant son arrivée à Lorient, il signale : « Il y a trois vaisseaux prêts à appareiller pour l'Île de France : la *Digne*, le *Condé* et le *Marquis-de-Castrix*. Il y en a d'autres en armement, et quelques-uns en construction. Le bruit des charpentiers, le tintamarre des calfats, l'affluence des étrangers, le mouvement perpétuel des chaloupes en rade, inspirent je ne sais quelle ivresse maritime. L'idée de fortune qui semble accompagner l'idée des Indes ajoute encore à cette illusion. »

« Je ne sais quelle ivresse maritime », écrit-il. Et il avait dit, plus jeune : « Je déteste la mer! » Comme cela montre bien l'emprise du large, de l'océan, sur lui qui naquit sur ses bords! N'est-ce pas, d'ailleurs, à *Paul et Virginie* qu'il doit de voir son nom et son œuvre défier le temps, *Paul et Virginie* dont le succès vient précisément du naufrage qu'il conte si joliment!

Le 20 février, il attendait des vents favorables pour partir

de Lorient, ayant retenu son passage sur le *Marquis-de-Castrix*, navire de 800 tonneaux et 146 hommes d'équipage qui se rendait au Bengale. Il décrit le lieu qui lui est destiné à bord : « C'est un petit réduit en toile dans la grande chambre. » Il y a quinze passagers : « La plupart sont logés dans la sainte-barbe; c'est le lieu où l'on met les cartouches et une partie des instruments de l'artillerie. Le maître canonnier de l'inspection de ce poste y loge, ainsi que l'écrivain, l'aumônier et le chirurgien. » Tout l'intérieur étant décrit, il ajoute : « Voilà, en gros, l'ordre de notre vaisseau, mais il serait impossible de vous en peindre le désordre. On ne sait où passer. Ce sont des caisses de vin de champagne, des coffres, des tonneaux, des malles, des matelots qui jurent, des bestiaux qui mugissent, des oies et des volailles qui piaulent sur les dunettes; et, comme il fait gros temps, on entend siffler les cordes et gémir les manœuvres, tandis que notre lourd vaisseau se balance sur les câbles. »

Enfin, le 2 mars, a lieu l'appareillage. « Le vaisseau est à pic. J'entends le bruit des sifflets, les hissements du cabestan, et des matelots qui virent l'ancre... Voici le dernier coup de canon. Nous sommes sous voiles; je vois fuir le rivage, les remparts et les toits du Port-Louis. Adieu, chers amis plus chers que les forêts de l'Inde! écrit-il. Adieu forêts du Nord que je ne reverrai plus! » Et cette forme de l'adieu, plus tard, sera un enseignement pour plus d'un grand romantique.

Le temps est assez beau, mais, dès le 5, il est franchement mauvais et le vaisseau, ayant une poupe trop renflée, gouverne mal. Notre passager souffre du mal de mer. « A 10 heures du matin, étant sur mon lit, j'éprouvai une forte secousse. Quelqu'un cria que le vaisseau venait de toucher. Je montai sur le pont, où je vis tout le monde consterné.

Une lame, venant de tribord, avait enlevé à la mer la petite chaloupe, le maître des matelots et trois hommes. »

Ainsi, chaque jour, il tient ce que l'on pourrait appeler le journal du navire.

Comme on le pense, il étudie tous les hommes qui sont à bord, surtout les matelots auxquels il ne ménage pas les critiques. Mais parce qu'il est juste, il note : « J'ai fait une faute essentielle en oubliant de rapporter les noms des infortunés matelots qui furent enlevés d'un coup de mer de dessus le pont du bateau. A la vérité, ils n'étaient que matelots, mais ils étaient hommes, compagnons.... » Et de rappeler que sur les vaisseaux hollandais et anglais, « s'il vient à périr le moindre matelot, on tient note de ses noms de famille et de baptême, de son âge, du lieu de sa naissance ». Cette remarque prouve qu'en France il en était tout autrement. « D'ailleurs, écrit-il, dans le journal d'un vaisseau le nom, les mœurs et la famille d'un matelot qui périt à son service doivent être au moins aussi intéressans pour des hommes que le nom, les mœurs et la famille d'un poisson ou d'un oiseau de marine pris en pleine mer, dont nos marins ne manquent pas d'enrichir leurs journaux. »

A lui-même, il adresse le reproche : « Comme j'avais l'honneur d'être officier de Sa Majesté, dans le grade de capitaine-ingénieur, je n'ai pas cru que des matelots fussent des êtres assez importants pour en faire une mention particulière lorsqu'ils venaient à mourir. »

Et il se promet que s'il lui était donné de refaire une pareille relation, il mettrait au premier plan tout ce qui concerne les matelots qui le font mouvoir, jusqu'au plus petit mousse. « Les mœurs des gens de mer, note-t-il, sont beaucoup plus variées par leur vie cosmopolite et amphibie, et

plus apparentes par la rudesse de leur métier et leur franchise, que celles des princes. C'est là que l'on peut connaître l'homme tout brut, luttant sans cesse et sans art, avec ses vices et ses vertus, contre ses passions et celles des autres, contre la fortune et les éléments. » Plus tard, il fera une campagne pour que l'on donne un hôtel aux vieux matelots, afin qu'ils puissent se reposer dignement.

Mais voici la grande tempête qu'en bon écrivain il attendait, et dont Sainte-Beuve dira qu'elle est un pur chef-d'œuvre digne de Virgile et d'Homère. C'est en arrivant dans le canal de Mozambique, le 23 juin : « A minuit et demi, un coup de mer affreux enfonça quatre fenêtres et cinq de la grande chambre, quoique leurs volets fussent fermés par des croix de Saint-André. Le vaisseau fit un mouvement de l'arrière, comme s'il s'acculait. Au bruit, j'ouvris ma chambre qui, dans l'instant, fut pleine d'eau et de meubles qui flottaient. L'eau sortait par la porte de la grande chambre comme par l'écluse d'un moulin; il en était entré plus de trente barriques. Nous fuyions alors sous la misaine, le vent et la mer étaient épouvantables.... »

Durant les heures qui suivent, tout ce qui peut se détacher sous l'action du roulis le fait et va de tous côtés, heurtant et démolissant. Puis voici un orage d'une grande violence qui éclate, et la foudre tombe sur le grand-mât, qu'elle détruit dans un fracas de canonnade. Il écrit :

« On fit une ronde sous le gaillard. Le tonnerre avait descendu jusque-là, le long du mât. Une femme qui venait d'accoucher avait vu un globe de feu au pied de son lit. Cependant, on ne trouva aucune trace d'incendie.... » Enfin, la nuit s'acheva : « Au point du jour, je remontai sur le pont. On voyait au ciel quelques nuages blancs, d'autres

cuivrés. Le vent venait de l'ouest, où l'horizon paraissait d'un rouge ardent, comme si le soleil eût voulu se lever dans cette partie; le côté de l'est était tout noir. La mer formait des lames monstrueuses, semblables à des montagnes pointues formées de plusieurs étages de collines. De leur sommet s'élevaient de grands jets d'écume qui se coloraient de la couleur de l'arc-en-ciel. Elles étaient si élevées, que du gaillard d'arrière elles nous paraissaient plus hautes que des hunes. Le vent faisait tant de bruit dans les cordages qu'il était impossible de s'entendre. Nous fuyions vent arrière sous la misaine. Un tronçon du mât de hune pendait au bout du grand-mât, qui était éclaté en huit endroits jusqu'au niveau du gaillard; cinq des cercles de fer dont il était lié étaient fondus; les passavants étaient couverts des débris des mâts de hune et de perroquet.... Au lever du soleil, le vent redoubla avec une fureur inexprimable; notre vaisseau, ne pouvant plus obéir à son gouvernail, vint en travers. Alors, la misaine ayant fasié, son écoute rompit, ses secousses étaient si violentes qu'on crut qu'elle amènerait le mât en bas. Dans l'instant, le gaillard d'avant se trouva comme engagé; les vagues brisaient sur le bossoir de babord, en sorte qu'on n'apercevait plus le beaupré. Des nuages d'écume nous inondaient jusque sous la dunette. Le navire ne gouvernait plus et, étant tout à fait en travers à la lame, à chaque roulis il prenait l'eau sous le vent jusqu'au pied du grand-mât, et se relevait avec la plus grande difficulté.

« Dans ce moment de péril, le capitaine cria au timonier d'arriver (cela signifie obéir au vent et fuir), mais le vaisseau, sans mouvement, ne sentait plus sa barre. Il ordonna aux matelots de larguer la misaine, que le vent emportait par lambeaux; ces malheureux, effrayés, se réfugièrent sous le

gaillard d'arrière. J'en vis pleurer un, d'autres se jetèrent à genoux en priant Dieu. Je m'avançai sur le passavant de babord en me cramponnant aux manœuvres; un jacobin, aumônier du vaisseau, me suivit, et le sieur Saint-André, passager, vint après. Plusieurs gens de l'équipage nous imitèrent, et nous vîmes à bout de carguer cette voile, dont plus de la moitié était emportée. On voulut border le petit foc pour arriver, mais il fut déchiré comme une feuille de papier.

« Nous restâmes donc à sec (de toile) en roulant d'une manière effroyable. Une fois, ayant lâché les manœuvres où je me retenais, je glissai jusqu'au pied du grand-mât, où j'eus de l'eau jusqu'aux genoux. Enfin, après Dieu, notre salut vint de la solidité du vaisseau et de ce qu'il était à trois ponts, sans quoi il se fût engagé. Notre situation dura jusqu'au soir, où la tempête s'apaisa. Une partie de nos meubles fut bouleversée et brisée; plus d'une fois je me trouvai les pieds perpendiculaires sur la cloison de ma chambre. »

Le lendemain, des réparations de fortune furent faites, le vieux bateau se secoua et repartit gaillardement, pour arriver à l'Île de France trois semaines plus tard. Il avait tenu la mer, sans relâcher, quatre mois et douze jours et avait perdu onze personnes. Il débarqua soixante-dix scorbutiques. On voit par cette relation vécue que Bernardin de Saint-Pierre n'avait pas lieu d'être embarrassé pour décrire le naufrage du *Saint-Géran*, page principale de *Paul et Virginie*, ce qu'il fit avec un accent de vérité extraordinaire que je ne puis m'empêcher de rappeler :

« Nous aperçûmes alors, à travers le brouillard, le corps et les vergues d'un grand vaisseau. Nous étions si près que, malgré le bruit des flots, nous entendîmes le sifflet du maître

qui commandait la manœuvre et les cris des matelots qui crièrent trois fois : *Vive le Roi!* » Plus loin, il écrit : « Vers les neuf heures du matin, on entendit du côté de la mer des bruits épouvantables, comme si des torrents d'eau, mêlés à des tonnerres, eussent roulé du haut des montagnes. Tout le monde s'écria : Voilà l'ouragan! Et dans l'instant, un tourbillon affreux de vent enleva la brume qui couvrait l'île d'Ambre et son canal. Le *Saint-Géran* parut alors à découvert, avec son pont chargé de monde, ses vergues et ses mâts de hune amenés sur le tillac, son pavillon en berne, quatre câbles sur son avant, et un de retenue sur son arrière. Il était mouillé entre l'île d'Ambre et la terre, en deçà de la ceinture de récifs qui entoure l'île de France, et qu'il avait franchie par un endroit où jamais un vaisseau n'avait passé avant lui. Il présentait son avant aux flots qui venaient de la pleine mer et, à chaque lame d'eau qui s'engageait dans le canal, sa proue se soulevait tout entière, de sorte qu'on voyait la carène en l'air; mais dans ce mouvement la poupe, venant à plonger, disparaissait à la vue jusqu'au couronnement, comme si elle eût été submergée.... Chaque lame qui venait briser sur la côte s'avancait en mugissant jusqu'au fond des anses, et y jetait des galets à plus de 50 pieds dans les terres.... La mer, soulevée par le vent, grossissait à chaque instant, et tout le canal compris entre cette île et l'île d'Ambre n'était qu'une vaste nappe d'écumes blanches, creusée de vagues profondes.... »

Je ne puis malheureusement lire tout ce passage admirable, où s'impose la maîtrise de l'auteur. J'en dirai quelques lignes encore, néanmoins, pour le plaisir. C'est au point du récit où, tous les matelots s'étant jetés à la mer, Virginie se

trouve seule sur le pont. Pas tout à fait seule, toutefois, puisqu'un matelot vint à elle.

« Il n'en restait plus qu'un sur le pont, qui était tout nu et nerveux comme Hercule. Il s'approcha de Virginie avec respect; nous le vîmes se jeter à ses genoux et s'efforcer même de lui ôter ses habits, mais elle, le repoussant avec dignité, détourna de lui sa vue. On entendit les cris redoublés des spectateurs : « Sauvez-la! Sauvez-la! Ne la quittez pas! » Mais dans ce moment une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra entre l'île d'Ambre et la côte, et s'avança en rugissant vers le vaisseau, qu'elle menaçait de ses flancs noirs et écumants. A cette terrible vue, le matelot s'élança seul à la mer, et Virginie, voyant la mort inévitable, posa une main sur ses habits, l'autre sur son cœur et, levant en haut des yeux sereins, parut un ange qui prend son vol vers les cieux. »

Paul et Virginie fut écrit en 1785, quarante et un ans après le véritable naufrage du *Saint-Géran*, qui ne fut pas un navire imaginaire, et il est curieux de faire un rapprochement entre ce sinistre réel et celui que composa avec tant d'art Bernardin de Saint-Pierre. Il est même amusant de constater qu'il n'en avait entendu parler que par la tradition orale, plus ou moins déformée, puisque le rapport officiel, déposé à la Marine, ne fut retrouvé qu'en 1824 au greffe de l'île Bourbon.

Le *Saint-Géran*, venant de Lorient, était arrivé en vue de l'île en août, et non en décembre, comme dans le roman. C'était un vaisseau de 7 à 800 tonneaux, commandé par le capitaine Delamare. Arrivant devant une île mal connue de ses officiers, il fut porté vers la terre par un fort courant insoupçonné et s'éventra sur un récif. A l'annonce brutale

de la catastrophe, tout le monde se précipita sur le pont et, en un instant, des officiers en chemise, l'équipage, les passagers, libres ou esclaves, se trouvèrent prosternés, chantant avec l'aumônier du bord l'*Ave Maria Stella* et le *Salve Regina*. Après les prières, le prêtre donna sa bénédiction, et chacun des assistants, dans un calme extraordinaire, embrassa son voisin en demandant le pardon de ses fautes; scène admirable et vraie dont le grand écrivain aurait fait un épisode splendide s'il l'avait connue. Et ce fut la tragédie, réelle celle-là. Neuf hommes seulement arrivant vivants à terre sur un nombre fort élevé.

Deux jeunes filles étaient à bord de ce vaisseau. Et l'on ne sut d'elles que ce qu'en dirent les matelots Janvrin, Herbault et Molère, dans leur déposition retrouvée si tardivement : « M^{lle} Mallet était sur le gaillard d'arrière avec M. de Péramont, qui ne l'abandonnait pas. M^{lle} Caillou était sur le gaillard d'avant avec MM. Villarmois et Longchamps de Montendre, qui descendit le long du bord pour se jeter à la mer et remonta presque aussitôt pour aider M^{lle} Caillou à se sauver. » C'est tout, absolument tout ce que l'on sut au sujet de ces infortunées voyageuses, et on ne le sut que quatre-vingts ans après le naufrage. Ce fut un membre de l'Institut, M. Lemontey, qui le porta à la connaissance des lettrés, en 1823.

Mais sur les rapports, qui furent quatre, est relatée la mort curieuse du commandant Delamare, racontée par son patron de chaloupe, Edme Caret. Le dit Caret avait installé son chef à cheval sur une forte planche, à l'extrémité de laquelle il avait fixé un filin qu'il s'était passé lui-même autour du corps, et, ainsi transformé en remorqueur, il avait fait route vers la grève. Mais il avait dit textuellement : « Mon-

sieur, quittez votre veste et votre culotte, vous vous sauverez plus aisément. » Et M. Delamare, en digne commandant, avait répondu qu'il n'y voulait pas consentir, « disant qu'il ne convenait point à la décence de son état d'arriver à terre tout nu, et qu'il avait des papiers dans sa poche qu'il ne devait pas quitter ». Il était toujours à cheval sur son madrier remorqué, et il avait franchi de fortes lames, arrivant en un lieu où il n'y avait guère qu'un mètre d'eau calme, lorsqu'il se trouva près d'un radeau de fortune où Caret et lui furent priés de monter. En même temps qu'il devenait trop lourd, le radeau fut emmené vers les grosses lames par un courant violent. Caret, excellent nageur, se jeta de nouveau à l'eau et fut le seul survivant de ce groupe de naufragés.

De ces deux faits restés dans l'histoire locale, les jeunes filles noyées et le capitaine refusant de se dévêtir par dignité, Bernardin de Saint-Pierre, en une seconde de génie, en fit un seul : celui que l'on connaît, fait principal de son chef-d'œuvre et que tout ce qui le précède contribue à amener comme l'expression absolue de la vérité. Pour faire accepter son roman par le grand public, il fallait que l'auteur pût affirmer la véracité de son récit. Il n'y manqua pas, et l'on cita des noms sous le manteau sans qu'il y mît opposition, parce qu'il s'agissait du succès de son ouvrage. Mais n'en est-il pas de même aujourd'hui ? Le romancier n'est-il pas obligé d'en faire accroire au sujet de son livre ? de s'efforcer de faire vrai en laissant supposer que tout ce qu'il a conté n'est que vérité pure, alors qu'il est impossible d'écrire un roman sans donner la plus large part à la fiction !... Ce qui a fait le succès universel de *Paul et Virginie*, c'est la scène où la jeune héroïne aime mieux mourir que se dévêtir pour

être sauvée, et là seulement, peut-être, était l'invention, née du génie.

J'ai voulu essayer de montrer à quel point la mer inspira notre grand Bernardin de Saint-Pierre, né sur ses bords et s'étant confié hardiment à elle dès son plus jeune âge, comme les oiseaux de mer qui naissent dans nos falaises. Mais comment eût-il pu en être autrement ?

Des ports, de très grands ports dont on n'admira jamais assez la superbe ordonnance et le trafic intense, sont situés sur de beaux fleuves, loin de la mer. Cela ne nuit en rien à leur exploitation, à leur beauté, mais l'esprit avide d'aventure, qui suit le navire appareillant, se heurte tout de suite aux collines qui lui cachent le vaste monde, et entre lesquelles le bateau se glisse et disparaît. Alors que du port creusé au rivage même où viennent mourir les vagues, et que le grand vent des tempêtes océaniques balaye avec une rage décuplée par l'obstacle, le même esprit contemple à perte de vue l'étendue immense et mystérieuse où poussent comme des fleurs, très loin, très loin, les îles d'or de ses rêves, et même des continents. A ses pieds se déroule la mer, avec tout ce qu'elle comporte de vents, d'odeurs salines, de calmes merveilleux et d'ouragans terribles; la mer d'où s'échappent les appels langoureux des sirènes, que seuls perçoivent les marins et les poètes. Le navire qu'il suit des yeux et de la pensée, tout de suite il le voit aux prises avec l'océan qui, peut-être, l'engloutira comme une pierre; tout de suite il le surprend en train de lutter contre les hautes vagues qui l'assaillent, les vagues portant comme une offrande une large crête d'écume, blanche comme une mousse neigeuse qu'un oblique rayon d'or illumine et qui se jette en une gerbe immaculée vers le soleil, son dieu!

Comment, si le démon de voyager ou d'écrire le tourmente, comment ne se donnerait-il pas, tout être ou tout esprit, à cette eau fascinatrice dont il lui semble qu'un peu d'elle coule en ses veines!

Tous les écrivains véritablement doués qui naquirent sur la côte, et dont les yeux d'enfant furent pleins de l'immensité marine, ne peuvent faire autrement que d'obéir à l'appel impérieux de la mer, dont la chanson grandiose et si variée les a bercés, et qui leur ordonne de la chanter! Ils seront, selon leur tempérament, de petites mauves blanches ayant un peu peur des grands vents, ou des mouettes jolies au vol éperdu défiant la tempête, ou des goélands rapides et puissants criant leur joie dans l'ouragan, mais, tous, ils auront des ailes aussi fortes que gracieuses. Dans ce sens, il peut être permis de dire que Bernardin de Saint-Pierre fut un albatros, l'albatros aux ailes immenses dont on a écrit qu'il est le roi des mers!

VARIATIONS SUR LE THÈME DE « PAUL ET VIRGINIE »

PANTOUNS

Par M. RENÉ HERVAL

I. — A L'ILE DE FRANCE

A l'ombre des lilas de Perse,
Parmi de lourds parfums flottants,
L'île sourit au vent qui berce
L'éternité de son printemps.

Parmi de lourds parfums flottants,
Elle incline vers les flots calmes
L'éternité de son printemps
Et le balancement des palmes.

Elle incline vers les flots calmes
Ses ramures pleines d'oiseaux
Et le balancement des palmes
Et le frisson de ses roseaux.

Ses ramures pleines d'oiseaux,
Les nids peuplés de jeunes ailes
Et le frisson de ses roseaux
Chantent ses Laudes solennelles.

Les nids peuplés de jeunes ailes
— Plumages bleus, pourpres ou gris —
Chantent ses Laudes solennelles
Par la gorge des colibris.

Plumages bleus, pourpres ou gris,
Ce clair bouquet de fleurs vivantes,
Par la gorge des colibris,
Jette des plaintes émouvantes.

Ce clair bouquet de fleurs vivantes
Quand vient l'Amour, maître cruel,
Jette des plaintes émouvantes
A tous les horizons du Ciel.

Quand vient l'Amour, maître cruel,
L'homme aussi qui subit ses charmes
A tous les horizons du ciel
Conte ses peines et ses larmes.

L'homme aussi qui subit ses charmes,
Le cœur en deuil, l'âme aux abois,
Conte ses peines et ses larmes
Aux profondeurs tièdes des bois.

Le cœur en deuil, l'âme aux abois,
Quand Paul est loin de Virginie,
Aux profondeurs tièdes des bois
Pleure sa détresse infinie.

Quand Paul est loin de Virginie,
Celle-ci, sous les lataniers,
Pleure sa détresse infinie...
— Un nègre tresse des paniers.

Celle-ci, sous les lataniers,
L'Amour la tient en son embûche...
— Un nègre tresse des paniers,
Partout caquette la perruche...

L'Amour la tient en son embûche,
Si Paul est là, bien plus encor....

— Partout caquette la perruche,
Le soleil darde ses traits d'or....

Si Paul est là, bien plus encor,
Le Rêve emplit son cœur fidèle....
— Le soleil darde ses traits d'or,
Celui qu'elle aime est auprès d'elle....

Le Rêve emplit son cœur fidèle :
Quel jour plus doux a jamais lui ?
Celui qu'elle aime est auprès d'elle,
Celle qu'il aime est près de lui.

Quel jour plus doux a jamais lui ?
Paul rit au songe qui les berce :
Celle qu'il aime est près de lui
A l'ombre des lilas de Perse.

II. — PAUL ET VIRGINIE

— « Quand descend des monts la trop longue nuit,
Quand naît l'aube pâle au mât du navire,
Mon cœur, disait Paul, est grevé d'ennui
Si je ne vois pas fleurir ton sourire.

Quand naît l'aube pâle au mât du navire,
Quand l'oiseau s'éveille au fond du ravin,
Si je ne vois pas fleurir ton sourire,
Je suis seul, ma sœur, tout le reste est vain.

Quand l'oiseau s'éveille au fond du ravin,
 Je n'écoute pas les bruits du feuillage :
 Je suis seul, ma sœur, tout le reste est vain
 Si mes yeux n'ont pas revu ton visage.

Je n'écoute pas les bruits du feuillage,
 Je laisse la rose aux rosiers épais :
 Si mes yeux n'ont pas revu ton visage,
 Mon cœur ne saurait retrouver la paix.

Je laisse la rose aux rosiers épais :
 Ne te sais-je pas plus fraîche et plus belle ?
 Mon cœur ne saurait retrouver la paix
 Qu'auprès de ton cœur aimant et fidèle.

Ne te sais-je pas plus fraîche et plus belle ?
 Je ne connais pas de bonheur si pur
 Qu'auprès de ton cœur aimant et fidèle,
 Que près de tes yeux aux reflets d'azur.

Je ne connais pas de bonheur si pur,
 Lorsque le soleil sur nos fronts flamboie,
 Que près de tes yeux aux reflets d'azur,
 Que dans ta bonté, source de ma joie. »

— « Lorsque le soleil sur nos fronts flamboie,
 Je ne me complais — est-ce là l'Amour ? —
 Que dans ta bonté, source de ma joie,
 Disait Virginie émue à son tour.

Je ne me complais — est-ce là l'Amour ? —
 Qu'à me souvenir des heures passées,
 Disait Virginie émue à son tour,
 Car ton nom remplit toutes mes pensées.

Qu'à me souvenir des heures passées
Le temps, depuis peu, fuit étrangement,
Car ton nom remplit toutes mes pensées,
Mon cœur te revoit joyeux et charmant.

Le temps, depuis peu, fuit étrangement.
Te rappelles-tu la Rivière Noire?
Mon cœur te revoit joyeux et charmant,
Marchant près de moi sans manger ni boire.

Te rappelles-tu la Rivière Noire?
Une malheureuse esclave aux flancs nus
Marchant près de moi sans manger ni boire
Nous mena parmi des bois inconnus.

Une malheureuse esclave aux flancs nus
— Sa douleur rendait nos âmes bien tristes!
Nous mena parmi des bois inconnus
Aux sentiers cachés sous de hauts palmistes.

Sa douleur rendait nos âmes bien tristes...
Plus cruel, pourtant, nous fut le retour
Aux sentiers cachés sous de hauts palmistes
Quand nous fûmes seuls au déclin du jour.

Plus cruel, pourtant, nous fut le retour.
Nos talons saignaient aux pierres glissantes
Quand nous fûmes seuls au déclin du jour
Devant le torrent aux eaux mugissantes.

Nos talons saignaient aux pierres glissantes,
Nos appels, nos cris restaient sans échos...
Devant le torrent aux eaux mugissantes,
Tu me pris, ô Paul, gaiement sur ton dos.

Nos appels, nos cris restaient sans échos,
 Le soir endormait la forêt sonore.
 Tu me pris, ô Paul, gaiement sur ton dos :
 Dès lors, je t'aimai, je crois, plus encore. »

— « Le soir endormait la forêt sonore,
 Le ciel, Virginie, était tout en feu.
 Dès lors je t'aimai, je crois, plus encore....
 Ta gorge battait sous ton voile bleu.

Le ciel, Virginie, était tout en feu.
 Tes bras à mon cou nouaient leur étreinte,
 Ta gorge battait sous ton voile bleu,
 Et je te disais : « Ma sœur, sois sans crainte ! »

Tes bras à mon cou nouaient leur étreinte.
 Tu m'encourageais ; j'étais ton appui
 Et je te disais : « Ma sœur, sois sans crainte
 Quand descend des monts la trop longue nuit. »

III. — LE NAUFRAGE DU « SAINT-GERAN »

La folle mort rugit dans l'abîme sonore,
 L'écho répète au loin des cris de désespoir
 Et la mer qui paraît n'espérer plus d'aurore
 Vers le ciel noir dresse en hurlant son flot plus noir.

L'écho répète au loin des cris de désespoir....
 L'Océan fouaillé par les vents de décembre
 Vers le ciel noir dresse en hurlant son flot plus noir,
 Tandis que le canon gronde sous l'Ile d'Ambre.

L'Océan fouaillé par les vents de décembre,
Sa fureur à grands coups martèle les rochers,
Tandis que le canon gronde sous l'Île d'Ambre
Où des feux agités montrent des mâts penchés.

Sa fureur à grands coups martèle les rochers
Quand l'ouragan franchit d'un bond la passe étroite
Où des feux agités montrent des mâts penchés
Et la voile en lambeaux ourlant la vergue droite.

Quand l'ouragan franchit d'un bond la passe étroite
On voit se soulever la coque et le gréement
Et la voile en lambeaux ourlant la vergue droite
Aux flammes des éclairs tremble lugubrement.

On voit se soulever la coque et le gréement,
Le pavillon cloué halette sur la hampe,
Aux flammes des éclairs tremble lugubrement
Le fanal de la poupe où vacille la lampe.

Le pavillon cloué halette sur la hampe,
Lui que berçaient hier les doux vents alisés.
Le fanal de la poupe où vacille la lampe
Meurt dans le matin gris sous les haubans brisés.

Lui que berçaient hier les doux vents alisés,
Le *Saint-Géran*, lassé de sa longue agonie,
Meurt dans le matin gris sous les haubans brisés....
— Paul, entends-tu prier la voix de Virginie?

Le *Saint-Géran* lassé de sa longue agonie,
Le flot brise l'étrave et déferle au plat-bord....
— Paul, entends-tu prier la voix de Virginie
Qui t'appelle une fois de plus, devant la mort?

Le flot brise l'étrave et déferle au plat-bord...
C'est Virginie, ô Paul, c'est son amour fidèle
Qui t'appelle une fois de plus, devant la mort.
Elle ne fut jamais plus pure ni plus belle.

C'est Virginie, ô Paul, c'est son amour fidèle....
Ses bras se sont tendus pour les derniers adieux.
Elle ne fut jamais plus pure ni plus belle,
Jamais tant de clarté n'a brillé dans ses yeux.

Ses bras se sont tendus pour les derniers adieux.
Elle est debout, là-bas, sur la poupe qui penche,
Jamais tant de clarté n'a brillé dans ses yeux,
Des mots qu'on n'entend pas pressent sa lèvre blanche.

Elle est debout, là-bas, sur la poupe qui penche,
Paul, tandis que le flot te roule et te meurtrit.
Des mots qu'on n'entend pas pressent sa lèvre blanche,
Sa lèvre dont l'amour t'a si souvent souri.

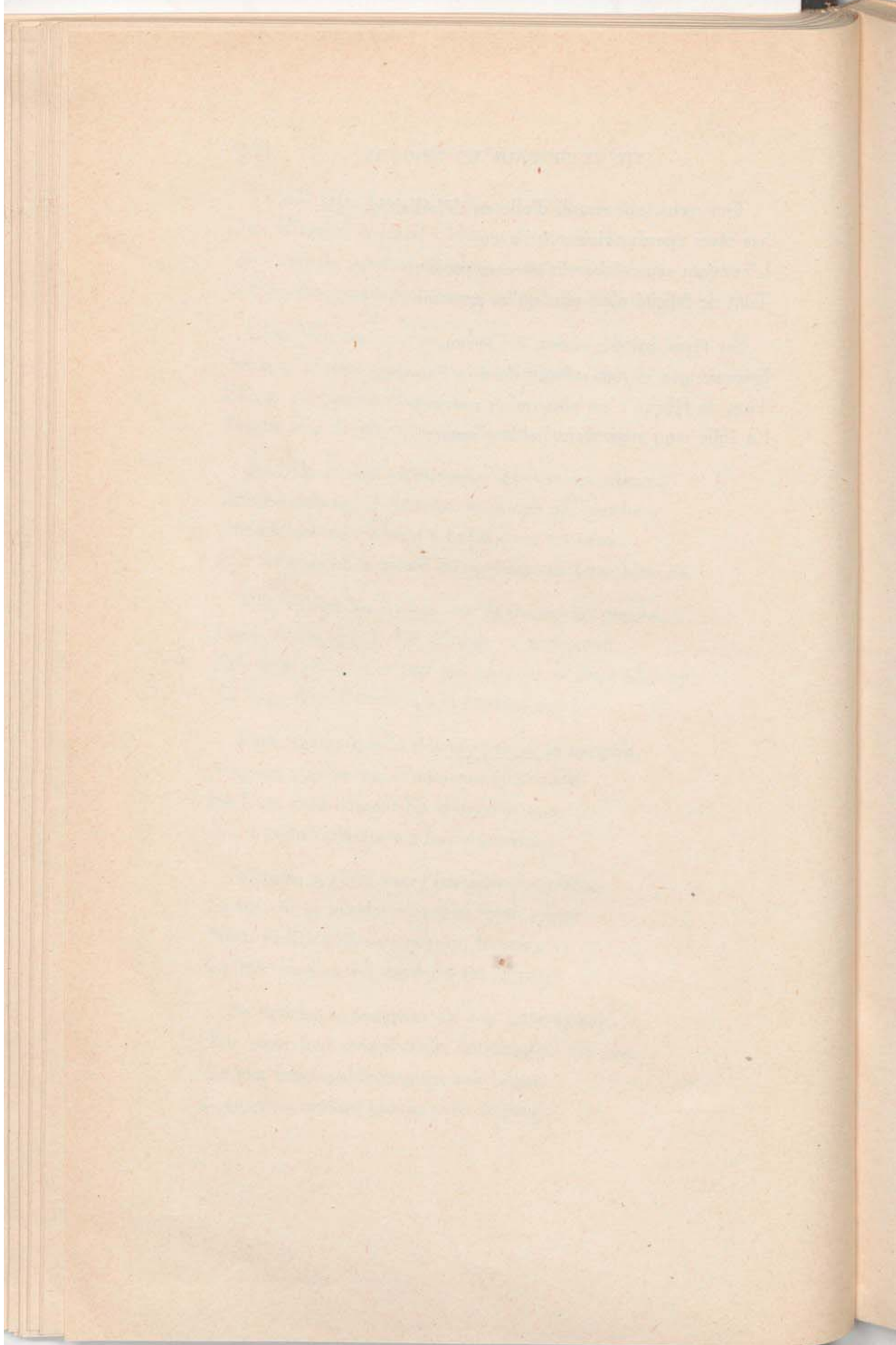
Paul, tandis que le flot te roule et te meurtrit,
Virginie a glissé vers l'immense épouvante.
Sa lèvre dont l'amour t'a si souvent souri
Ne te redira plus sa tendresse fervente.

Virginie a glissé vers l'immense épouvante.
Sa bouche se penchant sur ton front apaisé
Ne te redira plus sa tendresse fervente.
La mer impitoyable emporte son baiser.

Sa bouche se penchant sur ton front apaisé,
Ton cœur tout rempli d'elle en défaillait de joie.
La mer impitoyable emporte son baiser,
L'ouragan soulevé bondit avec sa proie.

Ton cœur tout rempli d'elle en défailait de joie,
Ses rêves éperdus riaient à l'avenir,
L'ouragan soulevé bondit avec sa proie :
Tant de félicité n'est plus qu'un souvenir.

Ses rêves éperdus riaient à l'avenir,
Ignorant que la nuit suivrait de près l'aurore.
Tant de félicité n'est plus qu'un souvenir :
La folle mort rugit dans l'abîme sonore.



PAUL ET VIRGINIE

Opéra-comique de Victor MASSÉ

sur un livret de BARBIER et CARRÉ

Par M. HENRI HIE

EN commençant la lecture de cette étude, je dois vous faire un pénible aveu : je n'ai jamais vu jouer *Paul et Virginie*. Il me faut m'en excuser auprès de vous : les représentations de cet opéra dans notre ville datent de 1876, alors que mon âge ne me permettait pas encore d'être admis au théâtre, et, aujourd'hui, c'est l'excessive confiance de mes confrères de l'Académie qui m'a imposé d'autorité une causerie sur une œuvre alors totalement inconnue de moi.

Consolez-vous, Mesdames, Messieurs, en considérant qu'un homme aussi documenté ne se perdra pas dans les détails.

*
**

Le roman de Bernardin de Saint-Pierre ne semble guère « prêter » à la musique. Je viens de le relire et je suis encore sous le charme de cette délicate et simple histoire, qui semble si bien faite pour rétablir le calme d'un esprit qui serait fatigué par le tumulte et les complications du théâtre. Rien n'est, en effet, moins théâtral : le sujet offre la plus grande simplicité : l'affection de deux enfants élevés comme frère et sœur, la naissance de l'amour dans leurs cœurs, l'épreuve de la séparation causée par l'appât d'une succession familiale,

dont ils n'ont pas eux-mêmes le moindre désir, la fidélité des deux jeunes amoureux, le retour de Virginie dans la tempête, sa mort en arrivant au port, sous les yeux de son fiancé. Quatre personnages de premier plan, les autres insignifiants, pas de peuple pour figurer les chœurs. Au cours du récit, de longues tirades sur l'innocence originelle de l'homme et sa corruption due à la société. En résumé, une simple histoire d'amour, délicieusement contée pour servir de base à une thèse philosophique.

Ce qui constitue la beauté de ce roman et l'élève au rang des chefs-d'œuvre c'est, avec l'élévation de la pensée, le charme infini du style, de cette prose poétique qui annonce déjà le récit grandiose de Chateaubriand.

Mais comment composer un opéra français sur ces données ?

Le plus curieux de cette histoire, c'est que les deux premiers opéras écrits d'après le roman de Bernardin de Saint-Pierre doivent vraisemblablement leur composition aux considérations politiques de l'auteur et de son porte-parole, le vieillard de l'Île de France. La Révolution française a fait éclore en 1791 le *Paul et Virginie* de Kreutzer, joué à la Comédie-Italienne, le 15 janvier 1791 ; à Rouen le 18 janvier 1792 ; et en 1794 le *Paul et Virginie* de Lesueur, opéra en trois actes, créé au Théâtre Feydeau, à Paris.

Ce Rodolphe Kreutzer, fécond auteur de quarante opéras et opéras-comiques, n'était autre que le célèbre violoniste auquel Beethoven dédia l'une de ses plus belles sonates. Jean-François Lesueur (1760-1837) a été qualifié de « précurseur de Berlioz » dans le domaine de la musique descriptive.

Malgré l'illustration de leurs auteurs à divers titres pendant leur vie, leurs opéras paraissent être rapidement tombés dans l'oubli.



Lorsque le roman de Bernardin de Saint-Pierre fut repris par les librettistes Jules Barbier et Michel Carré, en 1876, le climat politique, en France, ne présentait certainement aucune ressemblance avec celui de 1792 à 1794. Aussi, ces deux habiles constructeurs de livrets ne s'embarrassèrent-ils pas le moins du monde de considérations politiques. Ils bâtirent un solide livret d'opéra, avec airs et romances, duos, trios, quatuors, chœurs de blancs ou de noirs, tempête, naufrage, etc., et pour personnages représentatifs les deux mères, les deux amoureux, l'esclave mulâtresse, victime résignée à son sort. Ils donnèrent une importance considérable au riche planteur M. de Sainte-Croix. Un peu pâle dans le roman, il prend ici de hautes couleurs, maître cruel, ivrogne, capable de préparer l'enlèvement de Virginie. Le rôle de Domingue, le serviteur dévoué, doit aussi à MM. Jules Barbier et Michel Carré une promotion à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir car à la première page de la partition, l'éditeur avertit MM. les Directeurs de théâtre que « les deux rôles de Domingue et de Sainte-Croix, malgré leur peu d'étendue, ont une importance capitale et qu'ils doivent être tenus par les chefs d'emploi, c'est-à-dire le rôle de Sainte-Croix par le premier baryton d'opéra et celui de Domingue par le premier baryton d'opéra-comique ». La même note indique que MM. Bouhy et Melchissédec, sur la demande de MM. les Auteurs ont bien voulu s'en charger.

Grâce à leur imagination et à leur expérience, MM. Barbier et Carré offrent au musicien un opéra d'excellente facture, en trois actes et six tableaux : la Case de Marguerite, cabane de bambous, ouverte sur un paysage de l'île de

France; la Plantation de M. de Sainte-Croix, la Forêt, interlude symphonique; une Scène auprès de la fontaine devant laquelle se prépare le départ du navire qui emmène, désespérée, l'infortunée Virginie en France; une curieuse évocation d'un salon aristocratique, en France, où apparaît la jeune fille, dont la pensée, à travers le monde, communique avec celle de Paul, enfin la Plage où la Mer dépose le cadavre de Virginie.

*
**

Tel fut le livret présenté à Victor Massé. Qu'était ce compositeur? Les amateurs de théâtre, à la condition de ne pas être trop jeunes, vous répondront : c'était l'auteur des *Noces de Jeannette* et de *Galathée*; mais il est aussi beaucoup de gens qui ont vu jouer plusieurs fois ces deux charmants opéras-comiques et qui en ignorent complètement l'auteur : nous en avons plusieurs fois fait la remarque. L'auteur est beaucoup moins connu que ses deux œuvres, restées au répertoire de certains théâtres et de nombreuses troupes d'amateurs.

Il a cependant connu de son vivant la gloire de compter parmi les principaux auteurs d'opéra-comique français; et à cette époque l'opéra-comique français tenait une place capitale dans la musique.

Né à Lorient en 1822, grand prix de Rome en 1844, il revint à Paris en 1846 après deux ans passés à parcourir l'Italie et l'Allemagne. De 1852 à 1876 il écrivit quatorze opéras-comiques dont presque tous furent des succès.

Chef de chant à l'Opéra en 1860, professeur de composition au Conservatoire en 1866, ce fut lui qui remplaça Auber lorsque cet illustre musicien, le grand maître de l'opéra-comique français de cette époque, mourut en 1872.

Il devenait ainsi, à son tour, le compositeur le plus représentatif de l'opéra-comique qui était alors considéré comme « éminemment national ».

Ces détails ne sont pas inutiles pour savoir quel était le musicien en pleine gloire qui écrivait alors *Paul et Virginie*.

La première représentation eut le plus grand succès. Elle fut d'ailleurs pour l'auteur le « Chant du Cygne », car ses huit dernières années furent remplies par la maladie, une paralysie douloureuse au cours de laquelle il écrivit, au milieu des plus cruelles souffrances, un dernier opéra-comique, *Une Nuit de Cléopâtre*, qui ne fut joué qu'après sa mort et sans succès, en 1885.

C'est qu'une terrible concurrence se levait à l'horizon. Massenet venait d'écrire successivement *le Roi de Lahore* (1877), *Hérodiade*, *Manon* et *le Cid*, sans compter la série de ses délicieuses suites d'orchestre et de ses oratorios. Pour la critique et le public, c'était alors « le Magicien ». Ses œuvres sonnaient le glas du vieil opéra-comique d'Auber, d'Adam, de Massé et de leurs contemporains.

Mais *Paul et Virginie* étaient apparus avant la débâcle. L'admiration avait été unanime. Bientôt l'œuvre était jouée avec le même succès au Théâtre de Covent-Garden, à Londres, le 1^{er} juin 1878, et au Théâtre Impérial de Vienne le 5 janvier 1880, puis dans toutes les grandes villes de l'Europe.

Parmi les artistes qui créèrent les principaux rôles à Paris, à Londres et à Vienne nous voyons les noms des chanteurs qui étaient ou devaient devenir les plus célèbres de leur temps, les ténors Capoul, Engel, les barytons Melchissédec, Bouhy, Boyer, Maurel, les soprani G. Ritter, Heilbronn et M^{lle} Krauss.

Nous avons vu que dès 1880, quatre ans après Paris, *Paul et Virginie* avait été joué à Rouen, au Théâtre La Fayette, pendant la reconstruction du Théâtre-des-Arts, incendié en 1876.

*
**

Je n'analyserai pas ici la partition de *Paul et Virginie* qui est très longue. Je me bornerai à vous exposer les scènes que vous entendrez chanter afin que vous puissiez mieux suivre la musique.

L'audition musicale commencera par le célèbre duo des deux mères, qui se réjouissent des vertus et du bon accord de leurs enfants. Un chœur annonce ensuite l'arrivée d'un navire venu de France.

L'une des scènes suivantes nous montre le fidèle serviteur Domingue, fort soucieux au sujet d'un projet de voyage de Paul aux Indes pour y trouver un travail rémunérateur et pouvoir revenir au pays avec les ressources nécessaires à son établissement. Surviennent Paul et Virginie tendrement enlacés sous une feuille de bambou, ils échangent de naïfs et charmants propos d'amour.

Le deuxième tableau nous transporte chez le trafiquant, M. de Sainte-Croix. Celui-ci, en quelques phrases, révèle son esprit tyrannique vis-à-vis de tous ceux qui l'entourent. Il ordonne que son esclave mulâtresse, Méala, lui soit ramenée morte ou vivante. La pauvre femme se présente accompagnée de Paul et Virginie qui l'avaient recueillie, réconfortée, et viennent demander sa grâce. Paul parle d'abord sans succès, mais il n'en est pas de même de la prière de Virginie. Le chœur exprime son admiration pour la grâce touchante de la jeune fille. M. de Sainte-Croix lui-même est troublé par la

beauté de Virginie. Il lui accorde le pardon de Méala; il veut qu'on chante et qu'on boive pour fêter sa clémence. Mais surtout il s'efforce de retenir près de lui Virginie; celle-ci s'enfuit avec Paul.

Au retour (deuxième acte), les deux enfants ont eu grand'peine à retrouver leur chemin : ils ont erré toute la nuit dans la forêt. Mais Virginie connaît maintenant les premiers troubles du véritable amour qui vient de naître en elle. Ce sentiment se révèle dans un air qui vous sera chanté.

Cependant, la menace de partir pour la France pèse toujours sur Virginie. Domingue, auquel elle demande conseil, lui répond indirectement par une sorte d'apologue : « L'oiseau s'envole et ne revient pas. »

L'arrivée de Paul est beaucoup plus décisive. Il lui reproche douloureusement son abandon, la faiblesse avec laquelle elle a accepté la décision de sa mère. Vainement, elle invoque l'ordre maternel, l'intervention d'un prêtre qui lui a signifié l'ordre de Dieu lui-même, mais devant le désespoir de Paul elle ne peut contenir plus longtemps son amour. Elle ne partira pas : elle jure de n'être jamais qu'à celui qu'elle aime et Paul lui répond par un serment semblable.

Au cours des scènes suivantes on entend dans le lointain le chœur annonçant le départ du navire.

Un peu plus tard, Virginie, restée seule, exprime son bonheur d'avoir pu convaincre définitivement sa mère et de vivre désormais heureuse auprès de celui qu'elle aime.

Hélas! le réveil de cette illusion est cruel. Le gouverneur La Bourdonnaie se présente lui-même avec un ordre du roi lui enjoignant de conduire la jeune fille en France chez sa tante. Ce quatrième tableau se termine dans les larmes. Virginie en pleurs fait des adieux à tous.

Le troisième acte nous transporte devant une grotte sauvage au bord de la mer. Méala décrit avec émotion son désespoir; Paul ne peut se consoler du départ de Virginie. Elle-même ne peut distraire son chagrin qu'en chantant une vieille chanson de son pays : « En vain sur cette lointaine rive. » Vous en apprécierez certainement l'expression nostalgique.

L'audition musicale comprendra intégralement la scène finale : l'annonce du retour du navire qui ramène Virginie, la tempête qui menace de l'engloutir, la mortelle inquiétude de Paul. Au dernier tableau, sur la plage, à quelque distance de la côte, parmi les récifs, le *Saint-Géran* est à demi submergé. Sur le sable, Virginie est étendue inanimée, Paul est près d'elle, agenouillé, ainsi que M^{me} de la Tour, Marguerite, Méala et Domingue. Le chœur célèbre l'amour fidèle, que rien ne peut altérer et qui attend les amants dans les cieux.

*
**

La sélection, habilement composée, faite par M. et M^{me} Marcel Lanquetuit, comprend la plus grande partie de la partition. Nous la recommandons à toute votre attention, d'abord parce qu'elle la mérite. Vous y trouverez une jolie invention mélodique, une grande variété, de la grâce, de l'élégance et, en général, le sens du théâtre poussé au plus haut point.

Sous la direction de M. Marcel Lanquetuit, elle vous sera certainement présentée dans de brillantes conditions d'exécution par les solistes, M^{mes} Maurier et Marcel Lanquetuit, M^{lle} Edith Petitbon, MM. Léon Perray et Fritsch, par

« l'Accord Parfait » et « la Symphonie », dont la réputation est bien connue de vous.

Enfin, vous n'aurez peut-être jamais l'occasion de la réentendre. Il n'est pas prévisible que le Théâtre-des-Arts, ni les théâtres de Paris reprennent cet opéra-comique, qui appartient à un genre vraiment désuet, et qui est trop important, d'autre part, pour les représentations d'amateurs. Les prochains centenaires, la naissance ou la mort de Bernardin de Saint-Pierre, sont lointains. Mais si vous y prenez le plaisir que je vous souhaite, il est possible que le souvenir du succès, transmis par la Presse aux générations qui vous suivront, incite un jour quelque théâtre ou quelque Académie à donner une nouvelle audition de *Paul et Virginie*. En ce cas, votre suffrage perpétuera ainsi la mémoire de Bernardin de Saint-Pierre et en même temps celle de son commentateur musical, Victor Massé.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

DR. JAMES T. MURPHY, M.D.

COUTANCES
ET QUELQUES ÉCRIVAINS COUTANÇAIS
d'André le trouvère à Louis Beuve

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. GEORGES LAISNEY

Professeur agrégé au Lycée Corneille

(12 février 1937)

MESSIEURS,

J E vous suis plus reconnaissant que je ne saurais le dire de l'honneur que vous m'avez fait en m'accueillant dans votre érudite Société, moi qui déplore de n'être un « érudit » en aucune façon et qui crains bien fort de n'être point aussi « sociable » qu'il le faudrait... Au reste, je me refuse à croire que mes faibles mérites eussent suffi à incliner votre choix, et je m'assure que votre Compagnie a voulu honorer d'abord la petite ville normande que j'ai de mon mieux célébrée.

Et voici que je me demande, à ce propos, si mon devoir ne me commande point, avant de poursuivre ce remerciement et pour vous mieux marquer ma reconnaissance, de... vous révéler un complot! Peut-être est-il temps que je vous confesse que mon élection n'est, pour tout dire, que le plus récent épisode... de la conquête de Rouen par les Coutançais! Il eût été, vous le reconnaîtrez sans peine, pour le moins surprenant que cette Coutances, éprise d'aventure, dont les fils

audacieux ont conquis la Calabre, la Sicile et les Pouilles lointaines, n'eût jamais tenté de conquérir la noble capitale — et si proche — de sa Province! Elle l'a fait, n'en doutez pas, et poursuit depuis des siècles une invasion toute pacifique, bien entendu, car les temps sont changés, n'est-ce pas, et il ne saurait être désormais question de tirer hors du fourreau l'épée glorieuse des chevaliers de Hauteville.

L'invasion dont je parle a bien dû commencer dès les temps les plus reculés et, peut-être, avant que la Cosedia celtique ne devînt cette Constancia qui fut la Coutances romaine, mais j'avoue ne pas être fort documenté sur ce point. En tous cas, lorsqu'en 866 les Normands, séduits par les richesses de ma petite capitale, s'avisèrent de la mettre à feu et à sang et de brûler notre première cathédrale — on sait que leurs façons ne laissaient pas d'être un peu désinvoltes — l'évêque de Coutances s'encourut tout de suite à Rouen avec son Chapitre et s'y trouva fort bien, sans doute, puisqu'il y demeura; tant que les évêques de Coutances eurent ici leur cathédrale — l'église Saint-Sauveur qui devint l'église Saint-Lô — durant cent soixante ans! L'invasion coutançaise ne se termina pas lors de leur départ (mes compatriotes ne manquent point de ténacité, en effet). Je ne saurais vous en retracer les divers épisodes — et tel n'est pas mon propos — mais vous êtes à même d'en constater les résultats. Les Coutançais — je prends le mot au sens large — ne sont-ils pas, si je puis dire, maîtres en votre capitale de nombre de... points stratégiques? Naguère, le plus aimable des députés de Coutances ayant longtemps « occupé » votre magnifique Palais de Justice — qu'un évêque coutançais, d'ailleurs, Geoffroy Herbert, qui fut le premier président de l'Echiquier, contribua à faire construire — n'attira-t-il pas à Rouen beaucoup de

ses compatriotes, qui « noyautèrent », comme on dit à présent, entre autres « services » et votre Octroi et jusqu'à votre Police municipale? Je ne parle point de votre beau Lycée, car il y a des Coutançais dans tous les lycées et collèges de France et de Navarre, l'Enseignement, comme la Librairie — bon nombre des libraires de Paris sont d'origine coutanaise — ayant toujours séduit mes compatriotes; mais vous rencontrerez de vos « envahisseurs » dans tous les milieux rouennais. Dites-moi plutôt à qui vous avez confié l'heureux soin d'entretenir les parterres fleuris de vos gracieux jardins, les arbres hautains de vos promenades; il est des voix — non des moins éloquentes — qui gardent en votre Palais de Justice un peu de l'accent de Coutances, des édifices rouennais qui doivent à des Coutançais de fort louables restaurations, des magasins où si vous demandez l'heure on vous répondra, peut-être, selon la formule coutanaise, qu'il est « le quart moins de midi ».... Je n'en finirais point et il me faut en finir, aussi bien mon dessein n'était-il que de vous signaler une invasion qui ne vous menace pas dangereusement, au reste, puisque votre noble cité ne tarde jamais de conquérir ses envahisseurs!... Ceux-ci n'en oublient fort heureusement pas leur *Petite Ville*.

C'est Rémy de Gourmont qui baptisa Coutances *la Petite Ville* en donnant ce titre au charmant, et un brin malicieux, ouvrage qu'il lui consacra et où il se reposa de tant et de plus sévères travaux. Dieu sait — mais peut-être ne le sait-il pas, et s'il l'avait su il ne l'aurait pas permis — combien au cours des siècles l'on a moqué les petites cités provinciales et fait rire à leurs dépens les honnêtes gens! Il fut un temps où il suffisait de dire : *la province* — et sur quel ton! — pour induire en gaieté ses auditeurs. *La province* — on dit parfois

la campagne à présent, assez sottement, et vous n'ignorez pas que *la campagne* pour certains commence aux portes mêmes de Paris — *la province*, c'était surtout la petite ville. Des ruelles tortueuses et désertes, aux pavés « pointus » bien entendu, et bordées de laides petites maisons basses où de vieilles demoiselles fanées et maussades vous guettent derrière leurs rideaux, le notaire, digne et compassé, et sa « dame », le percepteur et ses « demoiselles » dont l'une « fait de l'aquarelle » et l'autre « touche du piano », le receveur de l'enregistrement, le capitaine de gendarmerie et le conservateur des hypothèques, occupés d'habitude à faire avec le pharmacien leur quotidienne partie de bridge au « Café du Commerce », Monsieur le Curé, rose, rond et bienveillant — comme l'abbé Constantin — à moins qu'il ne soit maigre, jaune et inquiétant — comme l'abbé Jules — un ciel mélancolique en grisaille, une atmosphère d'ennui et de lassitude, ajoutez la pluie, qui manque rarement au tableau, ce silence morne, et tant de commérages et d'intrigues sournoises, tels étaient les personnages, tel le décor et tel le « climat » de la petite ville. Il y a sur la petite ville toute une littérature facile, dans la petite ville ainsi que l'ont vue — mais ils l'ont mal vue — nombre de romanciers et de conteurs, une source inépuisable de moqueries, un peu périmées tout de même, car les portraits de nos petites cités provinciales ne sont plus, n'en déplaise à ces messieurs, très ressemblants. Leurs habitants — comme elles-mêmes — ont évolué avec le temps : le notaire, qui a sa voiture — elle est du modèle le plus récent — court à Paris tous les mois, sa « dame » lit Jean Cocteau et Jules Romains, la T. S. F. apporte à domicile au receveur de l'enregistrement les cours de la Bourse et les dernières informations politiques, quant aux « demoiselles » du percepteur,

elles s'habillent chez Patou.... Que l'on se rassure, pourtant, il demeure, par bonheur, encore quelque pittoresque aimablement provincial dans nos petites villes! Il convient de s'en réjouir, n'est-il pas vrai, puisque le pittoresque disparaît ailleurs si vite et que l'uniformité — mère de l'ennui, comme on le sait — nous menace de plus en plus. Au vrai, la petite ville eut toujours et a su conserver bien des attraits, on n'y vit guère plus « au ralenti » qu'ailleurs et l'on y est plus proche des libres champs, du libre ciel, plus accueillant aux charmes divers des saisons qui vous y dispensent plus libéralement leurs trésors. Les amitiés y sont plus durables et plus attentives; qui ne s'éloigne point de sa petite ville demeure plus près de son enfance, qui la quitte pour un temps y retrouve lorsqu'il la revoit le visage même de sa jeunesse. Par ailleurs, le calme de ses rues et de ses jardins fut toujours propice au rêve ou à l'étude. N'est-ce pas à Coutances que Rémy de Gourmont trouva le modèle de son « savant de province »? « C'est un homme, disait-il, considérable dans sa petite ville et souvent un homme qui ferait bonne figure dans les milieux parisiens.... Sa maison, son jardin, ses livres et ses savantes recherches emplissent sa vie. » Où trouver plus de sagesse?

Coutances, qui dresse au sommet d'une colline, que ses petites maisons grises enfouies parmi de sombres feuillages escaladent, les flèches harmonieuses de l'une des plus belles, de la plus hautaine, de la plus normande aussi des cathédrales, Coutances fut au long des âges, et demeure toujours, audacieuse et sage à la fois. Voici une rencontre assez rare, on l'avouera, mais ailleurs qu'en la patrie du mentor de Napoléon — je veux dire le prince Lebrun, duc de Plaisance — et de Robert Guiscard! C'est la ville des vieux

murs moussus, des verdure mouvantes et des roses, où, sous un ciel tourmenté, le vent marin apporte avec l'odeur du large le désir de l'aventure. Ce fut, depuis l'âge celtique, et c'est toujours, une capitale : la capitale d'un pays de vergers, de coteaux arrondis, de bois feuillus, de landes mauves et rousses et de longues grèves blondes, de ce Cotentin, enfin, si magnifique et si divers. Ce fut, et c'est toujours, un centre intellectuel où les lettres et les sciences demeurent en honneur. Coutances compta au XVI^e siècle les hellénistes les plus fameux de France — et notamment *Ludovicus Regius* ou Louis Le Roy qui fut « Professeur en langue grecque au Collège Royal » et écrivit — peut-être pourrait-on la rééditer... — une *Exhortation aux Français pour vivre en concorde et jouir du bien de la Paix* — et, au XVIII^e, quelques-uns des astronomes les plus savants. Une cité, en outre, qui reste et qui se veut l'une des plus normandes d'une région où l'on est Normand avec fierté. La fierté de Coutances, Louis Beuve, notre poète, l'a chantée en une page inoubliable. Coutances est fière de sa cathédrale hautaine, de ses églises et de ses jardins, de sa longue histoire, de ses traditions, de ses fils, enfin, de ceux qui tentèrent les aventures guerrières et les épopées les plus sublimes, de ceux aussi que sollicitèrent les travaux de la pensée. J'aimerais, car je n'oserais me risquer devant les historiens si avertis que compte votre Compagnie à redire l'épopée des Hauteville ou les exploits de Tourville, à parler ici de certains de mes compatriotes que leur goût de l'aventure poussa — si je puis prendre la liberté de pasticher Monsieur Prudhomme — à lancer leur esquif sur cet océan des Lettres où les écueils ne sont pas moins rares que sur l'autre, ni les tempêtes moins dangereuses parfois. Certains de ces aventuriers d'une autre

espèce sont bien trop connus pour que je puisse me flatter de vous apprendre rien de nouveau sur eux, mais d'autres, par contre, sont assez oubliés — et fâcheusement à mon avis — pour que je me risque à en parler avec l'espoir d'éveiller chez mes auditeurs le désir de les mieux connaître; tous sont assez curieux et il ne me déplaît pas, au surplus, d'être introduit dans votre Compagnie sous la protection de leurs ombres hautaines ou familières, ou, encore — je parle pour le seul de ceux que je nommerai qui n'appartienne pas à un passé lointain ou proche — d'une attentive et indulgente amitié.

Je ne sache pas que la réputation du trouvère André de Coutances ait dépassé les limites de sa petite patrie, et cela est fort dommage, il me semble. C'est qu'il fut l'un des premiers à témoigner cet esprit d'indépendance qui marque d'ordinaire les Coutançais et qui est, en tous cas, un trait commun à ceux des écrivains, si divers par ailleurs, dont je voudrais essayer d'esquisser les portraits : Pierre Dubois, Saint-Evremond, Gourmont, Joseph Quesnel et Louis Beuve.

On n'est point très informé — mais je remonte presque au déluge — sur la vie de notre trouvère.

Mestre André de Costances
Qui moult ama sonmez et dances

appartenait à une famille qui fut illustre tant en Normandie qu'outre-Manche. Un Gautier de Coutances fut Chancelier d'Angleterre, puis Archevêque de Rouen; son neveu, Jean de Coutances, devint grand Doyen de votre église métropolitaine — et voici deux de vos « envahisseurs » que je démasque encore! — Notre André traduisit une œuvre de basse latinité, *le Roman de la Résurrection de Jésus-Christ*,

mais c'est à son *Romanz des Français* qu'il dut sa notoriété et d'être mis au premier rang des trouvères de son époque. Une œuvre curieuse, sans doute, et fort oubliée, à coup sûr, et un curieux homme. Le *Romanz*, qui fut imprimé pour la première fois à Paris en 1842, ne comprend pas moins de quatre-vingt-dix-neuf quatrains monorimes et octosyllabes. L'auteur y vante un certain Arthur de Northumberland qui fut, semble-t-il, fort habile homme et, ensemble, buveur très illustre, et la victoire de cet Arthur sur Frolles, premier roi des Français, à ce qu'il paraît; des Français que notre trouvère, tout au long de ses quatrains, plaisante, un peu lourdement, peut-être, mais non point sans cet humour de chez nous qui est si proche parent de l'humour britannique. Car — et voilà le beau — André fut l'un de ces irréductibles que Philippe-Auguste ne sut pas conquérir avec leur Province; sans doute André suivit-il le roi Jean sans Terre outre-Manche, ne daignant point cesser d'être Normand pour devenir Français, et c'est, peut-être, pour consoler son roi de sa défaite qu'il railla ses vainqueurs. La langue de son poème est fort curieuse, c'est le normand du XIII^e siècle, père du normand que l'on « prêche » encore en Cotentin, ce patois qui n'est point, comme le croient certains, un français déformé, mais bel et bien le noble parler sonore et imagé des trouvères, un dialecte au même titre que celui de l'Île-de-France qui l'absorba avec tous les autres mais ne dut sa prépondérance qu'à des raisons historiques et politiques.

Coutances est si riche de gloires qu'elle a négligé de donner à l'une de ses rues le nom de l'un des plus étonnants de ses enfants, que l'on connaît fort mal, à vrai dire, qui mériterait pourtant d'être illustre et non seulement chez ses compatriotes, mais encore dans l'Europe entière!... Pierre Dubois, « avocat

de Sa Majesté le roi Philippe le Bel au bailliage de Constantin », n'a imaginé rien de moins, en effet, que cette Fédération des nations occidentales dont nous rêvons encore, inventé, en somme, cette Société des Nations pour la paix universelle que nos hommes d'Etat, cinq cents ans après sa mort, essaient, avec tant de louable application, de réaliser à Genève; encore alla-t-il plus avant qu'ils n'osent aller, puisque cette paix universelle, il voulait qu'elle fût appuyée sur une armée internationale! Renan a consacré à Pierre Dubois un long article dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1871, M. Robert Barroux le présentait naguère aux lecteurs de la *Revue d'Histoire diplomatique*. Ce fut l'un des conseillers les plus écoutés de Philippe le Bel, qu'il seconda et guida dans la longue lutte que le roi avait entreprise contre Boniface VIII, et l'un des esprits les plus lucides de son temps. Né à Coutances, ou dans les environs, vers 1250, il étudie à l'Université de Paris où il entend saint Thomas d'Aquin, dont il goûte l'œuvre d'abord condamnée, et se lie — peut-être — avec Roger Bacon, devient « Avocat des causes royales », entre au service du roi d'Angleterre Edouard I^{er}, sans quitter le service du roi de France, et poursuit une longue carrière de légiste, savant en droit civil comme en droit canonique, carrière qu'il terminera en qualité de Maître des Requêtes au Parlement de Paris, demeurant avocat coutançais, pourtant, et représentant sa ville natale aux Etats de Tours en 1318. Encore un trait de mes compatriotes, cette fidélité à Coutances que proclame d'ailleurs la devise de ma petite ville. De Pierre Dubois, esprit politique, courageux et novateur — « on ne peut, dit Renan, assister sans étonnement à l'éclosion de tant d'idées originales, pénétrantes, hardies, sortant si complètement de la routine du

temps » — il nous reste une dizaine d'écrits qui suffisent à en faire le premier publiciste de son époque, entre autres une *Supplication du Pueuple de France au roy contre le Pape Boniface le huitiesme*, des *Observations sur le changement dans la monnaie*, un *Traité sur l'abrègement des guerres et des procès* — et n'est-ce pas, déjà, un bien rare mérite chez un avocat de vouloir « abrèger » les procès? — et ce *Traité sur les moyens de recouvrer la Terre sainte* où il expose un plan hardi et complet de réformes, destiné à établir, sous l'égide de la France, la paix perpétuelle, qui est, dit-il, « la fin que nous poursuivons ». Un homme fort en avance sur son temps, notre Pierre Dubois, puisque — je cite Renan — « les principes tout français d'un code uniforme, d'un droit égal pour tous, ce qu'on peut appeler l'idéal juridique de la Révolution, percent clairement dans ses écrits »; tellement en avance sur son temps que, d'autre part, il est le premier des avocats qui sortirent de la pratique des lois pour s'occuper de politique et d'administration. Notre Coutançais a fait école... Mais c'est l'inventeur de la Société des Nations qui nous doit retenir, n'est-ce pas? Pierre Dubois, donc, envisage une « Fédération des nations d'occident » en « une seule République si fortement unie qu'elle ne se puisse diviser ». Il groupera tous les Etats pour leur faire conclure un pacte solennel de renonciation à la guerre, établira un tribunal international d'arbitrage auquel s'engageront à recourir les signataires du pacte et devant lequel tous conflits entre Etats souverains seront obligatoirement évoqués. Ne dirait-on pas que j'expose le plan même de notre actuelle Société des Nations? Ce « concile » élira des arbitres dont la sentence sera sans appel. Dans le cas où l'un des Etats signataires du pacte se rendrait coupable de quelque agression, on procédera

à la désignation solennelle de l'agresseur auquel les autres Etats s'engageront à ne point porter secours, avec lequel — et nos modernes législateurs ont été plus timides que le conseiller de Philippe le Bel — ils s'abstiendront même de commercer, sous peine d'être mis hors la loi. L'Etat rebelle refuse-t-il de se soumettre, une armée internationale, formée d'éléments empruntés à tous les Etats fédérés, prêtera le concours de ses armes à la nation attaquée. Pierre Dubois jugeait, selon M. Robert Barroux, « que certains Etats constituaient une menace perpétuelle pour la paix », les Républiques italiennes, par exemple, et les Etats allemands, sans cesse agités par les luttes que faisait naître l'élection impériale.... Pierre Dubois envisageait, par ailleurs, la création d'un Etat international de Terre Sainte et — Normand rusé — confisquait d'abord les immenses possessions des Ordres des Templiers et Hospitaliers fondés pour défendre la Terre Sainte et désormais sans objet.... Pour créer ce nouvel Etat, le Pape, les Prélats, les Prieurés seront invités à verser une partie de leurs richesses — n'est-ce pas, déjà, l'impôt sur le capital? — pour le conquérir, le Pape lèvera une armée nombreuse sur chacune des nations confédérées. Pierre Dubois organise son Etat syro-palestinien d'après un plan d'une conception toute nouvelle : il veut que les conquérants s'y unissent aux peuples conquis autant que possible et que l'on s'efforce d'améliorer le sort des indigènes — nos grands colonisateurs n'ont fait, dirait-on, qu'appliquer ses théories. La charge de défendre la nation nouvelle contre les infidèles sera confiée — et c'est d'un administrateur fort subtil — aux Etats batailleurs bannis pour leur turbulence de la Fédération des nations occidentales. Par ailleurs, notre Coutançais expose un programme hardi d'instruction où figu-

reront et l'éducation physique — déjà! — et l'apprentissage des arts industriels, j'allais dire l'Enseignement technique!... Les écoles seront « comme des pépinières — je cite encore Renan — dont l'Etat choisirait les sujets et les appliquerait selon ses besoins et selon leur capacité » — l'école unique.... D'autre part, les femmes recevront la même éducation que les hommes.

Le XIX^e siècle vit surtout en Pierre Dubois un agent secret de Philippe. Souhaitons que l'apôtre de la paix perpétuelle puisse un jour être appelé un prophète!... Je veux espérer que, dans... disons quelques siècles, lorsque l'humanité vieillie et, enfin, assagie — pourvu, bien entendu, que les hommes n'aient point encore réussi à s'exterminer — aura compris que la guerre est non seulement le plus redoutable des fléaux, mais la plus inexpiable des sottises, quelque membre de votre Compagnie, qui, elle, n'aura pas eu besoin de vieillir pour être sage, proposera à la Société des Nations d'ériger à Pierre Dubois la statue colossale que mon compatriote mérite bien, n'est-ce pas?...

C'est encore un attachant écrivain, c'est, en même temps, un homme du goût le plus parfait, du jugement le plus droit, d'une élégance de manières remarquable, du plus rare bon sens et de la plus aimable finesse, que Charles de Saint-Denis le Gast, seigneur de Saint-Evremond. Je n'ai pas la sottise prétention de faire connaître à mes auditeurs le plus bel esprit du grand siècle, le soldat intrépide de Rocroy, le protégé de Fouquet, l'ami de M^{lle} de Lenclos, le confident de la duchesse de Mazarin, l'exilé qui, poursuivi par la tenace rancune de Colbert, vécut en Hollande, puis en Angleterre, — pensionné par Charles II — refusa fièrement une grâce à son gré trop tardive, et fut inhumé à Westminster auprès

des « Grands hommes » auxquels la patrie britannique « est reconnaissante ». J'aimerais seulement de souligner l'indépendance d'esprit de cet autre grand Coutançais qui fut aussi peu « homme de lettres » — je prends le mot au sens... péjoratif — que possible. Saint-Evremond n'a jamais rien fait imprimer, les ouvrages que l'on a publiés sous son nom il ne voulut jamais consentir à les « revoir », bien qu'on l'en pressât et qu'ils eussent obtenu dès l'abord le plus heureux succès. Aussi ne laissa-t-on point de faire paraître comme étant de son encre non seulement des volumes où l'on avait ajouté à ses œuvres authentiques des pièces qu'il n'avait pas écrites, mais encore des ouvrages où il n'y avait rien de lui.

Il ne s'en formalisait en aucune façon : « J'ai un grand désavantage en ces petits traités que l'on imprime sous mon nom, écrivait-il pourtant à M^{lle} de Lenclos, il y en a de bien faits que je n'avoue point parce qu'ils ne m'appartiennent pas, et, parmi les choses que j'ai faites, on a mêlé beaucoup de sottises que je ne prends pas la peine de désavouer. A l'âge où je suis, une heure de vie ménagée m'est plus considérable que l'intérêt d'une médiocre réputation... Je sens une volupté secrète à négliger ce qui fait le soin des autres. » Par ailleurs, Saint-Evremond, qui disait de ses écrits : « L'inutilité les a produits, je n'en fais de cas que par l'amusement qu'ils me donnent », admira fort Corneille, méprisa Chapelain, Godeau, Colletet, qu'il moqua dans ses *Académistes* dont une scène inspira Molière, et défendit contre les disciples de Vaugelas la langue de Montaigne. C'était à son époque faire preuve d'une belle indépendance. Ce fut un homme fort en avance sur son temps, lui aussi : Bossuet et Montesquieu se sont inspirés de ses ouvrages sur la politique romaine, il fut, en outre, l'un des premiers à mettre à la mode les idées anglaises,

et son style, élégant et facile, fait pressentir celui de Voltaire.
Un sage, au surplus, et qui écrivait dans l'exil :

Je vis éloigné de la France,
Sans besoins et sans abondance,
Content d'un vulgaire destin.

Un de ses contemporains rédigea ainsi son épitaphe :

Passant, ei-gît un homme, un ange et un démon,
C'est le fameux Saint-Evremond,
Homme jamais ne fut plus homme,
Jamais ange mieux n'écrivit
Et Lucifer, avec sa pomme,
Pour chatouiller les sens n'eut jamais plus d'esprit....

Le délicieux Jardin des Plantes coutançais offre au buste de Rémy de Gourmont l'abri de ses feuillages et le silence de ses vertes allées. Gourmont n'est point Coutançais par sa naissance, mais Coutances le revendique puisque c'est chez elle, dans son vieux Lycée, qu'il naquit à la vie de l'esprit et aux Lettres. Encore un ingénieux et libre écrivain — « un homme qui pense », dit André Gide — et épris de toutes choses ainsi que tant de lettrés coutançais. « En perspective de chacune des avenues tracées dans la forêt littéraire par l'ingéniosité ou l'inquiétude de nos contemporains — écrit Louis Dumur, l'un de ses biographes — se profile sa silhouette étonnante et grandiose. » C'est un philosophe subtil et ironique comme Saint-Evremond, un novateur ainsi que Pierre Dubois. Je ne voudrais pas me donner le ridicule de présenter à des lettrés le moraliste et le critique intransigeant des *Promenades littéraires et philosophiques*, de la *Culture des Idées*, du *Chemin de Velours*, des deux livres des *Masques*, l'érudit philologue du *Latin mystique* et de l'*Esthétique de la langue*

française, le romancier de *Sixtine* et d'*Un Cœur virginal*, le poète des *Divertissements*, des *Litanies de la Rose*, des *Saintes du Paradis*. J'ai déjà parlé de la *Petite Ville* où Gourmont s'amusa à tracer quelques tableautins coutançais et par quoi, surtout, il nous appartient. Il mène sa flânerie par nos vieilles rues, s'attarde devant la cathédrale qui « domine, écrase, dévore, la petite ville nichée à ses pieds et qui semble en découler comme une source de pierre », s'arrête en face de cette étroite boutique enclavée dans la cathédrale elle-même et que l'on a, assez sottement, fait disparaître naguère, chante le « colimaçon », ce « labyrinthe en charmille qui s'élève dans un coin du Jardin des Plantes » — « Paradis des arbres » — et que connurent et aimèrent toutes les enfances coutançaises, moque un peu ce Musée, assez pauvre à vrai dire, et bien inutile au surplus : « Est-ce que toute la ville n'est pas un musée vivant, avec ses églises aux pierres sculptées ses vieilles rues désertes, ses vieux hôtels resserrés entre ses vieux jardins ? » célèbre les ruines drapées de verdure d'un aqueduc que l'on appellera toujours « romain », bien qu'il date du milieu du XIII^e siècle, fait, en bon Coutançais, son petit tour au marché du lundi, ce marché si animé, si coloré, où retentit, parmi les grognements des petits porcs en cage et les glapissements des marchandes, le patois sonore du pays de Coutances.

Mon ami Joseph Quesnel a donné une aimable édition, illustrée par lui-même, de cette *Petite Ville*, divertissement agréable où se complut, entre tant de plus austères travaux, un grand lettré, sage et hardi. Joseph Quesnel ne laisserait peut-être pas de me railler un peu — je revois son petit sourire en coin et son coup d'œil plein de malice — s'il

savait que je le nomme en une occasion si solennelle. Mais ce gentil et clair poète a — bien avant le temps, hélas! — quitté nos chemins maussades pour le Paradis des imagiers, qui est, je le suppose, un Paradis bleu et doré où des angelots joufflus tendent des guirlandes de roses, où Dieu le Père sourit dans sa barbe de neige. Ce fut un petit diable, pourtant, sautillant, pétillant, rieur et tout fleuri d'irrévérence, et qui se plaisait parfois à scandaliser un peu les bonnes demoiselles de son quartier. Curieux de tout, et, ensemble, poète, conteur, imagier, peintre, dessinateur, graveur, éditeur, Joseph Quesnel a laissé une œuvre inachevée mais qui doit compter. J'ai eu la joie, l'an dernier, de présenter ses images, ses peintures, ses lithographies, ses pastels, ses projets de tapisseries à mes compatriotes qui les connaissaient mal, mais c'est le poète que j'aimerais de vous montrer ici. Un poète d'une originalité rare et précieuse, qui ne s'est point soucié de réunir ses poèmes pour en faire des bouquets, mais se divertissait à en éparpiller les pétales au gré de sa fantaisie. Il a chanté sa maison coutançaise dans un *Voyage de ma chambre autour de moi* et sa palette, ses clefs, sa lampe et sa sonnette; dans ses *Poèmes tout blancs*, pleins de grâce, le missel, le chapelet et la couronne candide d'une communiant — et l'on songe à la mysticité joyeuse des *Fioretti* de Saint-François et à la poésie fraîche et naïve des trouvères — il a célébré sainte Cécile et dit les *Mystiques Litanies de Sainte Jeanne d'Arc* :

Lys du jardin de Dieu
Marqué Jésus-Marie,
Lys, rose de Marie,
Lys transplanté par Dieu
Parmi l'herbe et l'ortie,
Parmi les roses, dans la fange,

Lys cultivé par deux saintes et un archange,
 Lys blanchi par l'hostie,
 Lys au parfum d'encens,
 Lys guérisseur, lys guérissant....

Puis les *Litanies de la Paix* :

Sainte Paix, petite fille,
 O toute petite fille,
 O pauvre petite fille,
 Née de Jupiter et de Cendrillon.

.....
 Sainte Paix, Chaperon rouge,
 Petit Chaperon rouge perdu dans la forêt,
 Petit Chaperon rouge qu'un loup veut dévorer....

Quesnel, animateur, avait cent idées par jour et en réalisa quelques-unes. L'art populaire le séduisait qui sculpta des corbeilles et des colombes au fronton de nos armoires, orna de roses rouges et de feuilles vertes nos assiettes et nos soupières, enrichit nos souvenirs de mille chansons adorables, décora nos murs de belles images franches et naïves. Il voulut le rénover, rassembla quelques amis, poètes, enlumineurs ou peintres, dans son vieillot petit logis, leur communiqua sa ferveur, fonda ce groupement du *Pou-qui-grimpe* dont le renom devait dépasser les limites de sa province et que Rouen couronna. L'activité des imagiers coutançais ne devait point se ralentir tant que Quesnel demeura parmi eux : on tire des images par douzaines, on publie des albums, des poèmes sans nombre, on édite deux almanachs : l'*Almanach des Saisons* qui ne dure que deux ou trois printemps, l'*Almanach de la Destinée-la-Rose-au-bois* — du nom d'une vieille ronde de chez nous — et rédigé et illustré par des écrivains et des artistes normands ; on prépare cent expositions, je ne sais plus combien de manifestations diverses. Tantôt Quesnel met à la

scène un drame sobre, robuste et émouvant qu'il tire de *l'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly et qu'il fait jouer — avec quel enthousiasme et quel succès — par des acteurs coutançais, dans des décors qu'il a peints lui-même; tantôt, il ressuscite les anciennes « assemblées » du pays où l'on boit du cidre sous la tente, où les chanteurs de complaintes dressent leurs tableaux naïfs pour évoquer — sur l'air de *Fualdès* — le dernier crime retentissant, et c'est un peu à Quesnel, sans doute, que Coutances doit d'avoir repris goût aux fêtes normandes traditionnelles; tantôt encore, il s'avise que Rémy de Gourmont est trop oublié de ses compatriotes et obtient que Coutances offre à un dieu therme taillé à sa ressemblance l'ombre de ses feuillages, le miroir d'un calme bassin. Joseph Quesnel annexait à la Venelle du Pou-qui-grimpe — il l'avait baptisée ainsi lui-même et elle a par bonheur gardé ce nom qui dans cent ans intriguera peut-être vos érudits successeurs — toute sa province; il songeait à annexer Paris lorsque la maladie l'obligea de fuir nos brumes cotentines. Il organisa encore quelques manifestations, des expositions ici ou là, écrivit des contes pleins de couleur que Pierre-René Wolf, son ami — notre ami — publia, ainsi qu'un album précieux : *Le Chien de Pique*, et une plaquette de quatrains où paraît un subtil, harmonieux et fantasque génie, puis une petite étoile bien claire qui « dansait » au ciel de Coutances s'éteignit....

Je me félicite que mon ami Louis Beuve ne m'entende pas le louer ici : il se fâcherait tout rouge, tant la modestie est ombrageuse de ce beau poète, qui est ensemble le dernier des romantiques, le plus fervent des Normands, le plus grand de nos patoisants. Romantique, M^{me} Amélie Bosquet, votre

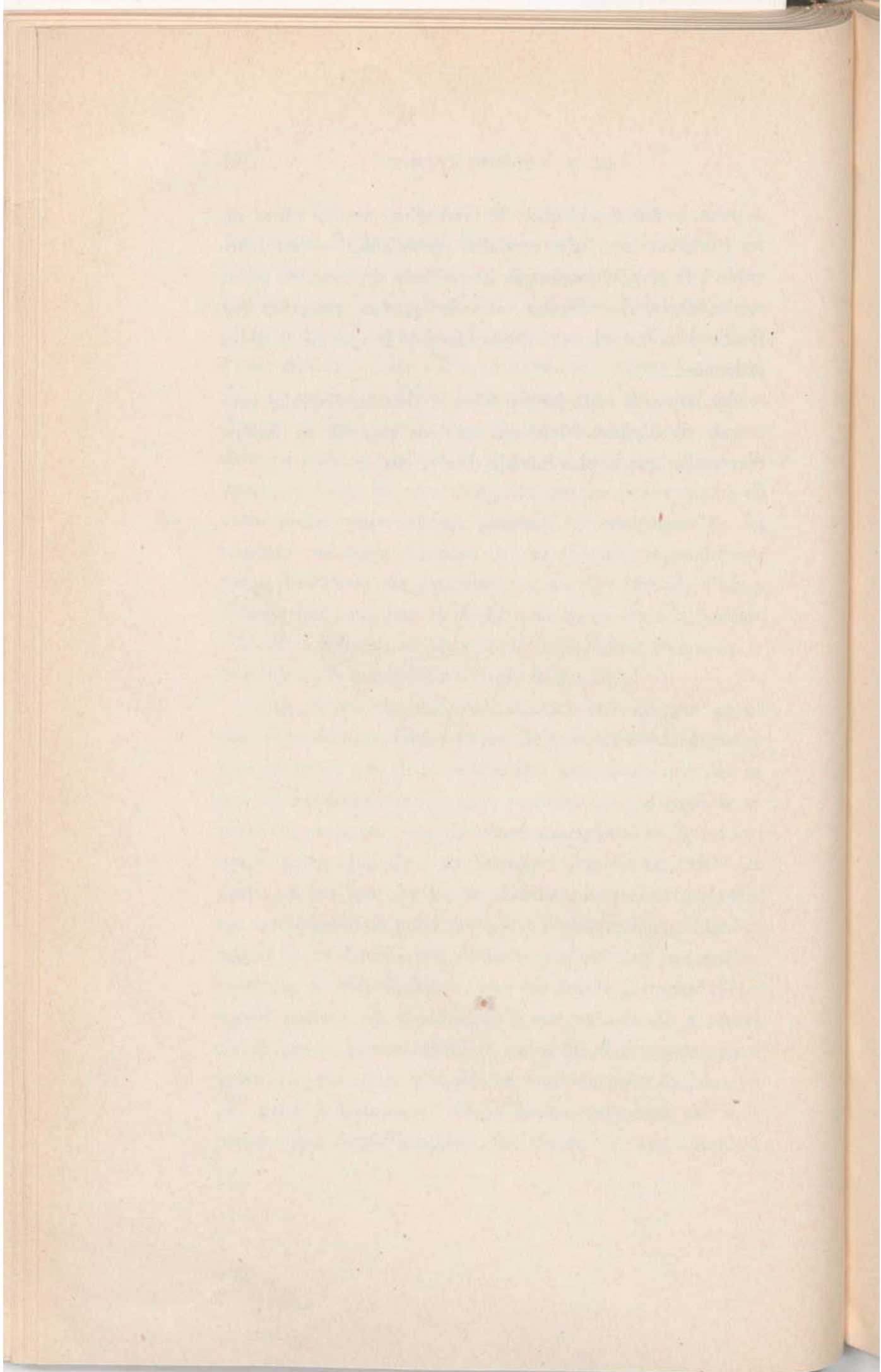
aimable compatriote, ne le fut pas plus que lui — c'est beaucoup dire — Shakespeare, Walter Scott, Barbey d'Aurevilly le raviront toujours. Normand, il l'est au point de refuser d'admettre que la plus noble des provinces, la nôtre, ne soit pas en vérité la plus belle et la plus glorieuse des nations. Il s'en est fait le chevalier servant très humble et très fidèle, elle est la Dame-de-ses-pensées, il est toujours prêt à guerroyer contre ses ennemis, contre ses amis trop tièdes. Normand, il l'est jusqu'à dresser, disait Charles-Théophile Féret en souriant, des autels à Wotan! Ne mène-t-il point campagne pour que l'on baptise de prénoms nordiques les nouveau-nés de son Cotentin; grâce à lui les registres de baptême ont vu fleurir chez nous des noms oubliés : Freya, Harald et Rolf. Je le crois fort capable quand son heure sera venue — et Dieu veuille qu'elle ne sonne pas trop tôt! — d'hésiter un peu, le chapeau melon sur les yeux, la moustache tombante, le parapluie à la main, au seuil du Paradis, si lui parviennent du proche Walhalla, par-dessus les accords des harpes angéliques, les rauques appels des Walkyries et des cors d'ivoire des Vikings! « Tout flambant de fierté normande », ainsi que le héros de sa *Lettre à la Morte*, il fonda jadis à Paris, où l'exil le désolait, une belle revue : *Le Bouais-jan*, pour « entretenir » écrivait-il, « au cœur des exilés » l'amour de la Normandie, la « géante en toutes choses, conquérante et législative ». C'est au « Bouais-jan » — le nom que le Cotentin donne à l'ajonc de ses landes — que Louis Beuve publia d'abord ces chansons, ces poèmes écrits dans le noble patois, vigoureux, coloré, sonore, de La Haye-du-Puits. Tantôt rêveur et sentimental et tantôt familier et narquois, Beuve chantait la *Galette de Sarrasin*, disait les *Adieux d'une Grand'Mère à son Fisset*,

la *Grand'Lande de Lessay*, la « lande grande comme la mer » que Barbey avait décrite en prose, la *Vendue* — et c'est une œuvre magnifique et poignante — le *Vieux « Douit »* et la *Vieille Eglise*, le *Café à l'Auberge* et les plaintes d'un *Tournouous d' gigot* à la foire de Lessay, la *Petite Epicerie* et les *Vûles quérettes des bonnes gens d'aôt fais*; ou encore il célébrait Notre-Dame de Coutances, ou ces *Trâines à bois* coutançaises qui portèrent jadis les pierres dont on bâtit la cathédrale et qui ne portent plus que des fagots au long des rues montantes par les beaux lundis où notre poète, mélancolique, poursuit, en compagnie de ses fantômes, en quête d'images de son enfance, et tandis que paraît l'allumeur de réverbères, « ce chevalier de l'heure indécise qui porte une étoile au bout de sa lance », comme il le dit si joliment, sa silencieuse et nostalgique rêverie.... Je m'arrête.... Si Louis Beuve m'entendait!...

Louis Beuve est le dernier des six écrivains coutançais dont je voulais me donner la joie de vous entretenir, écrivains bien divers et qui ne se ressemblent sans doute que par ce goût de l'indépendance et cette curiosité que j'ai signalés, et peut-être aussi par une discrétion exemplaire et je ne sais quelle grâce. J'ai dit : six écrivains, j'aurais pu dire : six poètes, et, au fait, des esprits malicieux ne seraient peut-être pas fort éloignés de prétendre que le prosateur Pierre Dubois, apôtre de la Société des Nations pour la paix universelle, n'est pas de mes écrivains celui qui mérite le moins d'être appelé poète.... Ils prendraient le mot au sens de « rêveur chimérique », bien entendu. Je me garde d'un pessimisme si sombre!... Au reste, comment ne serait-on point toujours un peu poète à Coutances? On y respire avec l'air marin le parfum des terres lointaines, le silence — que troublent

à peine le son des cloches, le bruit d'un pas qui glisse sur les pavés ou le cri des corneilles querelleuses — est favorable à la rêverie, tandis que le spectacle des roses de pierre des clochers, des vivantes roses des jardins, volontiers fait fleurir dans les âmes privilégiées le goût fervent de la grâce ordonnée....

Au terme de cette longue flânerie chez les écrivains cou-tançais, je déplore, Messieurs, qu'il ne vous ait été loisible d'accueillir que le plus humble d'entre eux....



ROIS NORMANDS ET POÈTES ARABES

RÉPONSE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. GEORGES LAISNEY

Par M. RENÉ HERVAL

VOUS êtes Coutançais, Monsieur. Or, de tous nos petits pays normands qui, après tant de siècles, gardent encore jalousement leur personnalité, le Cotentin est un des plus évocateurs et des plus riches de gloire. De toutes nos villes, Coutances est une des plus suggestives et peut-être celle qui tient le plus héroïquement tête aux assauts de l'envahissante banalité. Son blason porte encore en chef un de nos léopards ducaux. Sa Cathédrale jaillit vers le ciel et jette vers l'idéal le cri sublime de ses tours. Coutances est beauté, Coutances est fierté, Coutances est deux fois normande.

Cette cité, ce terroir forment un tel cadre qu'il s'est toujours imposé avec une force irrésistible à l'amour comme au génie de ses enfants. Dans votre ouvrage *Portrait de Coutances* qui est un hommage filial de grande allure, vous avez fait revivre les traits du visage de votre petite ville. Il n'y a qu'un instant vous évoquiez devant nous les silhouettes de vos illustres compatriotes, tous hommes de savoir, de sagesse et d'audace guerrière ou lyrique. Que de conquérants, que de poètes — la poésie aussi est une conquête! — sont sortis de votre pays celte, romain et normand à la fois. Vous les connaissez tous, vous les aimez, vous servez leur gloire.

Pour les poètes, en particulier, vous les avez tous exaltés, d'André de Coutances à Louis Beuve. Mais il en est un que vous oubliez volontiers, bien que vos amis, eux, se souviennent toujours de lui avec délices. Ce poète, c'est celui qui a écrit les rimes charmantes de *Ma Petite Ville* et ce délicieux recueil de *Poèmes couleur de temps perdu*, tout pareil à une première gerbe embaumée de printemps, et qui se tient si bien dans la tradition de nos maîtres les plus subtilement exquis, de Joachim du Bellay à Alfred de Musset. Ce poète, c'est vous : un poète plein de sensibilité et d'émotion, que Coutances d'abord, la Normandie ensuite, comptera au rang des meilleurs et des plus séduisants.

Tantôt vous chantez votre pays natal ou encore, vous contez fleurette à Coutances sur un ton d'espièglerie amoureuse qui montre combien votre cœur est sensible aux attraits de la belle. D'autres fois vous habillez à votre façon qui est toujours ravissante et d'un goût très personnel la Princesse au bois dormant et son Prince charmant ou encore la veuve mélancolique de M. de Malborough qui vient subitement de s'apercevoir que son page est un délicieux jeune homme bien fait pour lui donner un nouveau bonheur. Dirai-je toute ma pensée? Parmi les lyres normandes, si nombreuses, la vôtre rend un son particulier. Nos poètes sont le plus souvent épiques, dramatiques, bucoliques... Vous faites, dans cet ensemble où dominant peut-être les gros instruments, figure de flûtiste ou de claveciniste. Votre art est tout finesse et délicatesse. Oh! le gracieux présent que Coutances a fait en votre personne à la vieille et héroïque maman Normandie.

C'est qu'elle a été surtout habituée, notre Province, à entendre chanter ses rudes exploits par un Wace ou traduire ses sentiments hautains et généreux par un Corneille. C'est

une guerrière, une civilisatrice. Elle a, au cours des âges, accompli de si continuel travaux qu'elle n'a guère eu le loisir de songer à la bagatelle. Aussi a-t-elle inspiré plus de Poèmes couleur de temps bien employé, oserai-je dire, que de Poèmes couleur de temps perdu. Elle flâne plus volontiers, aujourd'hui qu'elle est assagie et désormais paisible. Autrefois, elle dictait ses lois à une vaste partie de l'Europe. Aussi inspirait-elle de magnifiques poèmes, pleins de l'ardeur de l'action, et non seulement à ses fils, mais encore à ceux dont la Conquête l'avait faite suzerainé.

Imaginez un instant, Monsieur, qu'un de vos très lointains ancêtres, séduit comme tant d'autres par les mirages de l'épopée normande d'Italie, se soit rendu, vers le milieu du XII^e siècle à la Cour de Palerme où régnait, dans une gloire égale à celle des Basileis de Constantinople, le roi Roger II de Hauteville. Dès son arrivée au Palais Royal, ancienne résidence des émirs que les vainqueurs avaient transformée suivant leurs goûts, il aurait pu constater que les merveilles dont s'était flattée son imagination étaient peut-être inférieures aux réalités qu'il avait sous les yeux. Venu de nos terres vertes et familier de nos sombres châteaux, il serait demeuré sans doute un peu pantois devant les splendides mosaïques byzantines à fond d'or des appartements royaux et devant les délicates broderies ouvrées par les doigts de fée des ouvrières du Tiraz. L'aspect du roi, vêtu de l'ample dalmatique des empereurs et couronné comme eux du lourd diadème à pendeloques, aurait été pour lui le plus curieux des spectacles. Mais ce qui l'aurait sans doute le plus surpris, c'eût été la composition de la Cour.

Notre Georges Laisney médiéval s'était sans doute attendu à retrouver, aux rives méditerranéennes, une cour assez sem-

blable à celle des ducs normands et rois anglais. Or, si la Constitution politique du Royaume sicilien semblait avoir été, à beaucoup d'égards, inspirée par celle du duché, les apparences extérieures étaient bien différentes. A Rouen, à Caen, à Londres le duc-roi était entouré de toute l'aristocratie normande, barons et clercs, qui lui servait, somme toute, de garde permanente pour la sauvegarde de la Conquête. Les vainqueurs ne se laissaient guère approcher par les vaincus. A Palerme, au contraire, le roi s'entourait volontiers des chefs des races dominées et, par une sorte de miracle, son pouvoir n'en semblait que plus solidement établi.

Parmi la Cour, votre compatriote aurait, certes, rencontré bon nombre de Normands et d'Anglo-Normands. Mais, à côté d'eux, que de visages étrangers, que de langages inconnus ! Ici des chevaliers lombards, venus de Pouille et des anciens duchés de Salerne et de Capoue, lui auraient conté leurs très réelles prouesses dans un italien encore rude mais auquel le respect des cadences latines conférait déjà une séduisante noblesse. Là des Grecs, fils des anciens fonctionnaires de l'Empire et parés eux-mêmes des titres sonores de logothètes, d'exousiastes, de stratégots lui auraient démontré par leur présence la survivance des traditions byzantines dans les cadres de l'administration. Mais ce qui l'aurait sans doute le plus surpris eût été de voir si près du trône des Hauteville les figures bronzées des fils de l'Islam. Littéralement écrasés par les armes victorieuses de Robert Guiscard et de Roger I^{er}, comment les Arabes avaient-ils pu conserver à la Cour normande un reste d'influence ? En interrogeant quelques-uns de ses compatriotes, notre voyageur couthançais aurait appris que beaucoup d'entre eux s'étaient soumis aux *Roumis* vainqueurs, qu'ils les servaient avec leurs vieux titres de caïds et de saïds,

qu'ils les éclairaient par leur science et qu'ils les chantaient par la bouche de leurs poètes.

La poésie arabo-sicilienne de ce temps fut d'une richesse inouïe puisque l'anthologie des poètes arabes compilée vers le milieu du XII^e siècle par l'érudit Ibn Kattâ contient les noms de cent soixante-dix Siciliens. L'arrivée des chrétiens dans l'île eut pour conséquence l'exode d'un grand nombre de ces poètes qui, se refusant à subir le joug des conquérants, se retirèrent dans d'autres contrées musulmanes, au Maroc, en Egypte et surtout en Espagne, à la cour lettrée d'Al Motamid, prince de Séville. D'autres, par contre, se soumièrent volontiers au pouvoir normand dont ce sera l'éternel honneur de s'être montré, en plein moyen âge, tolérant, éclectique et libéral. Il y eut donc à cette époque deux catégories de poètes arabes, originaires de Sicile : des exilés, regrettant la patrie perdue ; des ralliés, exaltant des règnes qui furent glorieux et une civilisation alors sans égale. Le premier de ces deux groupes était peut-être le plus nombreux. Le talent était également réparti entre eux.

Parmi le groupe des exilés, Ibn Hamdis semble avoir été doué d'une magnifique verve lyrique. Né à Syracuse vers 1056, il avait dû quitter sa ville natale vers l'âge de trente ans puisque celle-ci tomba en 1085 aux mains du Grand Comte Roger. Après avoir vécu à la cour de Séville, il gagna l'Afrique et mourut, croit-on, presque octogénaire, à Bougie en 1135. Ibn Hamdis fut le chantre des folies amoureuses et des jardins en fleur. Mais toute son œuvre est dominée par le regret de la patrie perdue. Toute sa vie il porta le deuil de la Sicile et de la jeunesse voluptueuse qu'il y avait vécue. Ce sentiment, poussé jusqu'à l'exaltation et

traduit par des images éclatantes, l'a parfois fait toucher aux sommets de l'art.

Voici, par exemple, un fragment d'une *cassida* dans laquelle la nostalgie de l'île natale est exprimée de la façon la plus émouvante :

« O vent, lorsque tu apportes la pluie pour abreuver la soif des champs,

« Pousse vers moi les nuages taris pour que je les remplisse de mes larmes.

« Que mes pleurs baignent la terre où j'ai passé ma jeunesse. Oh! que dans son malheur elle en soit toujours arrosée!

« O vent, soit que tu poursuives les nuages, soit que tu t'en éloignes, ne laisse pas se dessécher de soif ma colline lointaine!

« La connais-tu? Aux ardeurs du soleil, les vertes ramures y embaument.

« Quelle splendeur! L'esprit d'amour, en ces lieux, pénètre l'air même de ses parfums,

« Un cœur y bat, si plein de tendresse pour moi que j'y ai puisé tout le sang qui court dans mes veines.

« De même que les loups, avides de proie, errent dans les bois, les malheurs et la dévastation s'abattent sur la Sicile.

« Là-bas, pourtant, j'ai couru la forêt dans la compagnie des lions, j'ai surpris les gazelles dans leurs gîtes.

« O mer! Tu me caches derrière ta rive opposée un véritable Paradis. Dans mon pays je n'ai jamais connu que des joies et non des malheurs!

« C'est là qu'à l'aube de ma vie j'ai vu resplendir le soleil. Maintenant, exilé et pleurant, je le vois à son déclin.

« Oh! pourquoi me refuse-t-on la terre dont la mer me sépare. Ce désir me semble cependant si naturel!

« Je voudrais prendre place dans la barque de la lune en son croissant, voler aux rives de la Sicile et m'y abîmer sur la poitrine du soleil! »

Ibn Hamdis semble avoir laissé en Sicile une amante très chère. Il avait dû aussi, en s'exilant, se séparer des joyeux amis de son adolescence avec lesquels il aimait à se divertir, tout en se livrant à la poésie.

Ces amis, une autre *cassida* qui semble avoir été composée alors qu'il parcourait le Maghreb avec des caravanes les évoque avec complaisance. Ne rappellent-ils pas au poète non seulement le temps de son insouciance jeunesse, mais encore l'époque où, dans la Sicile entièrement soumise aux Emirs, les Arabes ne songeaient pas encore à se déchirer entre eux sous les yeux d'un conquérant impitoyable.

« O mes amis d'adolescence avec qui je passais mes loisirs à boire et à me livrer à l'orgie amoureuse, vous êtes heureux, vous! Les mains du temps ne vous ont pas dépouillés.

« On nous servait de vieux vin. Oh! permettez-moi de me souvenir du nombre d'années qui s'était écoulé depuis qu'il était en réserve. Les doigts ne suffisent pas à les compter.

« Cette liqueur avait une telle force que lorsqu'on l'avait absorbée, tantôt on se sentait tout à fait gaillard et tantôt elle vous terrassait.

« Quant aux nuits, nous n'en passions pas une qui ne fût consacrée à enfiler des perles de poésie pour en faire des colliers aux années qui fuient.

« Et la patrie? Ah! si elle était encore libre je me donnerais tout à elle, j'oserais tout tenter pour elle.

« Mais comment pourrais-je l'arracher des mains rapaces des Barbares qui la tiennent captive ?

« Comment le pourrais-je alors que ses fils se massacrent l'un l'autre dans leurs querelles intestines ? »

Chaque fois, cependant, que les Normands, au cours de leurs campagnes, essayaient un échec, à Reggio, à Madhia ou à l'île de Pantellaria, le poète chantait les succès des siens avec une sorte de joie sauvage. Il a ainsi décrit avec une réelle grandeur d'expression des batailles navales ou terrestres, montrant les cavaleries adverses se heurtant avec fureur, les mangonneaux battant de leurs projectiles les murailles des villes, les navires s'enflammant sous les jets de feu grégeois. Telle cassida triomphale, écrite en l'honneur de l'émir Al Hasan ibn Ali ibn Yahya, qui avait infligé une défaite aux Normands, est, à ce point de vue, d'un mouvement saisissant et de grande valeur lyrique.

Si la rescousse musulmane, tant désirée par Ibn Hamdis n'eut pas lieu, le poète n'en eut pas moins le mérite de ne jamais désespérer de l'avenir des siens. Tyrtée de l'Islam, il ne cessa d'appeler ses compatriotes à la lutte qui devait libérer la Sicile. Qu'on juge de son patriotisme par cet admirable chant de guerre où on sent toute l'amertume de l'exilé :

« Réveillez-vous ! Tandis que vous espérez vivre en paix je vois que mille maux se préparent à fondre sur vous.

« Elle est pleine d'un poison mortel la coupe qui passe de main en main pour verser aux buveurs le vin, fils de la vigne.

« Tournez donc vers l'ennemi les chanfreins de vos chevaux qui annonceront aux Roumis des centaines de mères veuves et de fils orphelins,

« Les chanfreins de ces chevaux qui, le matin, soulèveront

une poussière capable de voiler le soleil, après en avoir soulevé autant, la nuit, devant les Pléiades.

« Elancez-vous dans la mêlée avec des épées pareilles à la foudre, pour fendre les têtes et faire tomber une pluie vermeille.

« Quand vous les tirerez du fourreau, d'autres seront à vos côtés : car dans le pays, chaque sentier est pavé de pierres sépulcrales.

« O notre terre bien-aimée ! Si vous sentez un jour vous manquer l'air que vous y respirez, toutes vos affections se détacheront et rouleront en tous lieux comme les perles d'un collier rompu.

« Votre gloire se changera en honte. Ah ! quel coup terrible sera l'exil pour votre peuple.

« Non ! Les autres pays ne sont pas votre pays. Les hommes et les mœurs d'ailleurs ne sont ni les hommes ni les mœurs d'ici.

« La patrie d'autrui peut-elle compenser la perte de la vôtre ? Combien y a-t-il dans le monde de tantes au cœur desséché : aucune ne peut remplacer la mère ! »

Ibn Hamdis, on le voit, était un homme énergique et l'on peut supposer, à lire ses *cassidas*, qu'il fut aussi un valeureux combattant. C'est un noble cœur, n'admettant aucune capitulation, en même temps qu'un noble esprit doué d'un admirable tempérament lyrique.

Il ne fut pas le seul, parmi ses compatriotes, à pleurer la Sicile perdue. Un de ses contemporains, Abd al Halim ibn Abd al Wahid, a maudit, lui aussi, la conquête normande : « J'ai aimé, dit-il, la Sicile dès mon enfance. Elle me semblait le jardin d'une éternelle félicité. Hélas ! je n'ai pas eu le temps d'atteindre l'âge mûr que le pays était déjà devenu

une fournaise ardente. » Un autre, Soliman ibn Mohammed, originaire de Trapani, s'exila en Afrique, puis en Espagne où il s'installa définitivement.

Tous n'avaient pas, d'ailleurs, l'énergie d'Ibn Hamdis. Certains, après s'être exilés, tentèrent d'apitoyer les vainqueurs, tel Abd ar Rhaman ibn Ramadan qui loua le roi Roger dans le dessein d'en obtenir la permission de se fixer à Malte. D'autres, comme le Coreiscite Abu al Arab, las de désespérer, tentèrent d'oublier leur patrie et n'hésitèrent pas à se proclamer citoyens du monde.

Abu al Arab fut peut-être, après Ibn Hamdis, le meilleur poète du groupe des exilés. Né en Sicile en 1032, il quitta l'île vers 1072, c'est-à-dire à l'époque de la prise de Palerme par Robert Guiscard et Roger I^{er}. Il se retira, lui aussi, à la cour d'Al Motamid, à Séville, et vivait encore en 1113. A peine arrivé en Espagne, il s'exprimait ainsi dans une cassida écrite à la louange du prince intelligent et généreux qui l'avait accueilli :

« Pourquoi courir après de vaines et trompeuses espérances. Il me suffit de marcher droit devant moi vers un noble but.

« Mais où irai-je ? Mon âme hésite. Elle se tourne tantôt vers l'Occident, tantôt vers l'Orient.

« Il faut que je parte. Cette pensée pourtant me tourmente comme voyager dans le désert peut tourmenter un chameau.

« J'ai mille espérances en tête et je ne sais à laquelle m'attacher. Il vaut mieux s'en remettre aux Destins.

« Allons, mon âme ! Ne te laisse pas gagner par la paresse. Elle te charme mais c'est une amie perfide.

« Puisque tu m'abandonnes, ô ma patrie que les chrétiens

ont faite esclave, j'irai me loger dans l'aire des aigles généreux.

« Je suis fils de la terre. Toute terre m'est une patrie, tous les hommes sont mes frères. »

Au rebours d'Ibn Hamdis qui espérait une revanche des Arabes, Abu al Arab ne se faisait aucune illusion sur la possibilité de celle-ci. Il est certain qu'il fut moins grand que son rival et que ses sentiments témoignent d'une moindre élévation. Nous ne devons cependant pas imputer à lâcheté cette résignation qui, au premier abord, nous surprend. Il ne faut pas oublier, en effet, que les Arabes, peuple migrateur par excellence, ne pouvaient avoir qu'une notion assez vague d'une patrie. A ce point de vue, c'est plutôt le patriotisme d'Ibn Hamdis qui devrait nous étonner. Ce dernier a déjà l'âme d'un sédentaire qui tient à la terre natale et qui estime que le bien le plus précieux de l'homme consiste à vivre et à mourir sous le toit légué par les aïeux. Abu al Arab, au contraire, a encore le sens et peut-être le désir de l'aventure. Quand il affirme sa fraternité à l'égard des autres hommes, il ne fait d'ailleurs que reprendre un lieu commun de la poésie arabe. Dès le IX^e siècle, Ibn al Mutaz, poète de la famille des califes albassides, n'avait-il pas déjà écrit ces vers curieux :

« Ici-bas, si tu as des richesses, te voilà devenu seigneur.

« Quant à la généalogie, l'aspect de ton visage doit suffire à démontrer que tu descends d'Adam. »

Et un autre poète avait fait une constatation analogue :

« Les hommes se ressemblent parfaitement entre eux. Adam fut leur père à tous et Eve leur mère. »

Pendant que certains poètes arabes de Sicile erraient ainsi à travers tous les pays méditerranéens en maudissant leur exil

et en vouant à l'exécration de leurs frères de race ces Roumis qui les avaient chassés du paradis sicilien, d'autres, au contraire, impressionnés par le prestige des vainqueurs et peut-être même séduits par leur intelligente politique, non seulement demeurèrent dans l'île, mais s'introduisirent même à la Cour. Ils y célébrèrent avec éclat les splendeurs et les deuils des rois et leurs œuvres ne pâlisserent pas à côté de celles des poètes de l'autre groupe.

Abu ad Daw appartenait à une famille très en vue parmi l'aristocratie arabe et qui, au temps de Roger II, fournit deux caïds à la ville de Palerme. Il semble avoir vécu dans la familiarité du roi et avoir sincèrement aimé un prince qui faisait grand accueil aux gens de mérite. Les deuils cruels qui frappèrent successivement le souverain, dont quatre fils sur cinq moururent entre 1141 et 1147, trouvèrent un écho dans l'âme d'Abu ad Daw. L'élégie qu'il composa sur la disparition prématurée de l'un d'eux — vraisemblablement l'aîné, Roger, décédé en 1146 — est pleine d'une émotion qui fait honneur à la fois au protecteur et au protégé.

« Ici l'on pleure! Oh! que de larmes tombent des yeux et des paupières! Que de funestes événements se succèdent! Comme se rongent de douleur les cœurs et les poitrines.

« La lune très resplendissante s'est cachée. Le monde est dans l'obscurité. Les pierres angulaires de la vertu et de la gloire se sont écroulées.

« Hélas! Ce fut alors qu'il était au comble de la beauté et de la majesté, alors que les grands et tout le pays s'enorgueillissaient de lui

« Que le destin toujours changeant l'enleva comme un voleur, ce jeune prince dont il trahit la gloire.

« Il en est ainsi des phases de la lune. Quand elle est

pleine, il est temps qu'elle diminue et qu'elle s'efface progressivement.

« Avec combien de raison on verse sur lui des larmes qui, coulant le long des joues, viennent mouiller les perles et les coraux [des colliers].

« Brûlez, poitrines! Ames, demeurez stupides! Chagrins, accroissez-vous! Et vous, plaintes, soyez sans mesure!

« Jaillissez, afflictions! Yeux, regorgez de larmes au point que leur cours rencontre le feu qui dévore les cœurs.

« Que ses tentes, que ses palais le pleurent! Que les épées et les lances conduisent son deuil!

« Le hennissement s'étrangle en un gémissement dans la gorge des chevaux quoiqu'ils soient gênés par la bride et par le mors.

« Pour qui se lamentent-elles, sinon pour lui, les bêtes fauves des bois? S'ils pouvaient comprendre, les rameaux eux-mêmes pleureraient avec les colombes.

« O malheur immense! Événement qu'une âme énergique supporte mal et pour lequel elle refuse tout réconfort.

« O jour d'horrible épouvante! Son aspect redoutable rendrait chenus les petits enfants.

« Il semblait que l'ange annonciateur de la Résurrection appelait au Jugement toutes les créatures et que celles-ci accouraient de toutes parts.

« Le sol manquait à cette foule. Hommes et femmes se pressaient en multitudes.

« Les cœurs et les vêtements furent déchirés. Les bras tombèrent aux plus braves. L'épouvante s'empara des vaillants. La parole manqua aux bouches les plus éloquentes.

« Ils étaient venus, vêtus de blanc comme des colombes.

Ils s'en retournèrent couverts d'habits noirs et semblables à des corbeaux. »

Cette élégie, tout imprégnée de l'outrance du lyrisme arabe, ne semble pas avoir été une simple déclamation. Sous la grandiloquence des termes et parmi le flamboiement des comparaisons orientales, on devine la sincérité du poète. Abu ad Daw fut certainement peiné de la mort d'un prince qui semblait appelé à succéder à Roger II et à prolonger la gloire de ce règne éblouissant. Qu'aurait-il gagné d'ailleurs à une chute de cette dynastie normande qui s'entourait si volontiers des savants et des lettrés de sa race et qui, à bien des égards, en avait adopté les usages ?

L'influence de l'Islam à la Cour de Palerme fut, en effet, prépondérante. On s'étonnera plus tard de voir Frédéric II, fils de la Normande Constance, s'entourer volontiers de docteurs musulmans et de soldats sarrasins. Elevé suivant les traditions des Hauteville, le célèbre empereur avait trouvé dans leur héritage une grande sympathie pour les fidèles de Mahomet. Cette sympathie était traditionnelle depuis la Conquête de la Sicile. Parfois la foule arabe grondait sous le joug, rêvait de chasser ses vainqueurs. Mais, parmi les grands, la royauté normande comptait de solides appuis. Tout, dans les palais de ce temps, n'était-il pas pénétré des habitudes et du luxe de l'Orient. Les géographes, les historiens, les artisans, l'astrologue de la Cour étaient arabes. Arabes aussi les musiciens, les chanteurs, les acrobates chargés d'organiser les fêtes. Arabes les palais, arabes même les églises à qui de hautes calottes écarlates donnaient un air de mosquées. Ibn Hamdis pouvait, du fond de son exil, maudire les Barbares qui, à l'entendre, avaient déchiré la Sicile. S'il était revenu à Palerme il aurait pu constater que le décor

ancien avait été assez peu modifié et ses yeux, sans doute, auraient été éblouis par une somptuosité de la vie officielle qui laissait loin d'elle le luxe dont s'étaient autrefois entourés les émirs.

Le Palais Royal qui vit régner Roger II et les deux Guillaume a conservé une grande partie de la splendeur dont les princes normands l'avaient revêtu. On y admire toujours la splendide Chapelle Palatine, ornée de mosaïques les unes arabes, les autres byzantines, et couverte d'un plafond arabe à stalactites. Aux murailles des appartements royaux, les paons continuent à boire dans les coupes, les lions à bondir sous les palmiers. Cette vision demeure inoubliable pour tous ceux qui ont eu, ne fût-ce qu'une fois, la joie de contempler ces merveilles. Au milieu du XII^e siècle, les voyageurs arabes les vantaient avec un enthousiasme qui nous laisserait sceptiques si les trésors qu'ils ont décrits n'étaient encore étalés, en bien des endroits, devant nos yeux. Quant aux poètes, ils les chantaient avec toute la fougue de leur race, avec cette triomphante imagination que leur avaient donnée les splendeurs de l'Orient et les mirages des déserts.

Un commentateur du Coran, Ibn Omar, de Butera, écrivit en l'honneur de Roger II une *cassida* dans laquelle il chantait la beauté du Palais, de ses jardins et des parcs de chasse qui l'entouraient.

« Voici, triomphant, le palais du roi. C'est là que la joie descend de cheval pour se faire héberger.

« Admire ce séjour auquel Dieu a donné la beauté parfaite.

« Son théâtre — c'est-à-dire la célèbre Salle Verte, disparue à l'époque espagnole — brille au-dessus de tous les ouvrages d'architecture.

« Regarde ses jardins inviolés où se réunissent toutes les délices humaines.

« Les lions qui garnissent la fontaine crachent des eaux dignes de la source sacrée de Kawtar (1).

« La beauté du printemps enveloppe les parcs du Roi d'éclatants manteaux.

« Elle couronne le sommet du palais de perles de toutes couleurs.

« Elle parfume la brise du matin et le souffle du soir. »

Un autre poète arabe de la Cour sur lequel nous reviendrons tout à l'heure montra cette cassida à un de ses compatriotes, Ibn Basroum, et lui proposa de chanter, lui aussi, le Palais Royal, en vers d'un mètre identique. Ibn Basroum, qui n'avait pas moins d'admiration qu'Ibn Omar pour la résidence de Roger II, se mit à l'œuvre et, fort heureusement, le compilateur persan Imard ad din nous a conservé une partie de cet autre poème.

Voici comment s'exprimait Ibn Basroum :

« Vive le magnifique palais qui respandit d'une beauté enchanteresse,

« Avec ses bâtiments parfaitement construits, aux formes élégantes, aux terrasses élevées,

« Avec ses bêtes sauvages, ses eaux abondantes, ses sources dignes du paradis!

« Ici sont les jardins que la végétation revêt de manteaux splendides

« Et dont elle recouvre le sol parfumé comme avec des tissus de soie du Sind!

(1) Kawtar est le nom d'une des sources qui arrosent le Paradis de Mahomet.

« Respire la brise qui parcourt ces jardins et qui t'apporte le parfum de l'ambre,

« Vois les arbres chargés des fruits les plus exquis,

« Ecoute les oiseaux qui, suivant leur habitude, chantent à l'envi de l'aube au crépuscule.

« C'est là que Roger, roi des Césars, est sans cesse occupé de grands projets,

« Parmi les délices d'une vie que je prie le Ciel de prolonger et dans la compagnie, qui lui est chère, des savants. »

En outre du Palais Royal, Roger II possédait dans la banlieue deux résidences de campagne où il aimait à se retirer avec sa Cour, surtout durant les fortes chaleurs de l'été. L'une d'elles était le château de Menani, situé auprès du village d'Altarello di Baida, à l'ouest de Palerme, et dont il ne reste aujourd'hui que quelques décombres. On croit qu'Ibn Omar, de Butera, l'a chanté. L'autre s'étendait à l'est de la ville, au pied du Monte Grifone. Là s'élevait tout un ensemble de constructions, demeurées debout en partie, notamment une ravissante chapelle, encore précieuse malgré son présent état d'abandon. De vastes jardins, arrosés par les sources qui ruisselaient de la montagne, y multipliaient leurs ombrages. Vers le centre s'étalait un lac artificiel au milieu duquel avait été réservé un îlot dont la végétation était dominée par deux arbres élevés. C'était l'île des deux palmiers dont les chroniqueurs et les poètes du XII^e siècle nous entretiennent volontiers. Le lac artificiel était communément appelé la Mer Douce — Mare Dolce — par opposition à la mer véritable qui, non loin de là, déroulait lentement sur le rivage les dernières ondulations de ses flots d'un bleu profond. Le roi, les dignitaires et les femmes de la Cour s'y promenaient au son des instruments sur des barques peintes ou dorées.

Depuis le temps des émirs, ce lieu s'appelait Al Fawwarah, c'est-à-dire la Source.

Ce fut sans doute à l'occasion d'une des fêtes somptueuses données par Roger II qu'un secrétaire musulman, originaire de Trapani, donnant libre cours à son génie poétique, écrivit sur la Fawwarah cette merveilleuse cassida qui est sans doute le chef-d'œuvre de la littérature arabe à la Cour normande. L'auteur se nommait Abd ar Rahman. Son œuvre, en outre de son mérite littéraire, présente l'intérêt d'un témoignage. Abd ar Rahman a simplement décrit le spectacle enchanteur qu'il avait sous les yeux :

« O Fawwarah, palais des deux mers, tu rassembles en toi tout ce que l'homme peut désirer : la douceur de la vie et l'aspect le plus magnifique.

« Tes eaux se divisent en neuf ruisseaux qui brillent parmi les arbres verts pour irriguer tes jardins,

« L'Amour s'abreuve avec délices à tes lacs. L'ardente Volupté a planté ses tentes aux rives de ton canal,

« Rien n'est plus beau que ton lac près duquel se dressent les deux palmiers et que la villa splendide qui s'avance en son milieu.

« Deux jets d'eau fraîche y jaillissent. Les gouttes, en retombant dans la vasque, étincellent comme des perles liquides.

« On dirait que les branches des arbres qui entourent le lac se penchent pour admirer les jeux des poissons et qu'ils sourient.

« Tandis que le poisson évolue dans la clarté des eaux, les oiseaux chantent à l'envi dans tes jardins,

« Les oranges mûres de l'îlot semblent un feu qui flamboie sur les branches d'émeraude,

« Mais la pâleur du citron ressemble à celle de l'amant qui a passé la nuit seul, loin de sa maîtresse.

« Ces deux palmiers qui se dressent sur la digue élevée sont comme un couple d'amants échappés aux embûches de leurs ennemis

« Ou plutôt comme deux amants qui se dressent, très droits et très fiers, dédaigneux de toute crainte et de tout soupçon.

« O palmiers de la riante plage de Palerme, puisse le ciel vous baigner d'une pluie douce et tiède qui accroîtra votre beauté!

« Jouissez de votre heureuse fortune! Voyez s'accomplir tout souhait! Que les adversités fuient loin de vous!

« Prospérez avec l'aide de Dieu! Soyez un asile pour les cœurs épris! Que rien ne vienne, sous votre ombre fidèle, traverser les amours!

« Ce que je chante ainsi, je l'ai vu de mes yeux. C'est l'expression même de la vérité. Si j'avais entendu décrire par d'autres des délices égales à celles-là, je les aurais taxées de fables suspectes. »

Il est fort heureux qu'Abd ar Rahman nous ait conservé de la Fawwarah cette éclatante image. Le séjour favori d'un des souverains les plus complets dont l'histoire ait conservé le nom n'est plus guère qu'un souvenir. Sa jolie chapelle est close et dépouillée de son ancienne splendeur. Le domaine dépecé est depuis longtemps livré à la culture maraîchère et l'imagination a peine à y ressusciter les cortèges pompeux escortant Roger II, les déclamations des poètes, les concerts bruyants rythmés par les instruments des musiciens d'Afrique, les danses et les acrobaties des almées qui suivaient la Cour dans ses déplacements.

Pour juger de l'ascendant que les Normands exercèrent sur leurs sujets arabes, nous possédons bien d'autres *cassidas*, tour à tour éclatantes et émouvantes. Celle du grammairien Omar ibn Hasan, consacrée à l'éloge du roi Roger, est sans doute une des plus intéressantes. Nous n'en possédons d'ailleurs que des fragments, le compilateur Imad ad Din ayant tenu à nous faire connaître qu'il n'avait pas voulu la transcrire en entier parce qu'elle était remplie de la louange des Infidèles, de ces Infidèles auxquels il souhaite, pour sa part, d'être précipités « dans la plus violente ardeur du feu allumé par Dieu ».

Omar ibn Hasan, à la suite de circonstances que nous ignorons, avait été incarcéré dans les prisons royales. Désireux d'obtenir sa libération, le grammairien, qui était aussi poète à ses heures, pensa que le meilleur moyen d'apitoyer le cœur d'un souverain lettré était de composer son éloge. Le célèbre Kab ben Zoheïr n'avait-il pas jadis fléchi la colère du Prophète lui-même en lui adressant des vers et n'avait-il pas rendu en même temps son nom célèbre par son poème *Banat So'ad* qu'admirait tout le monde musulman? Encouragé par cet illustre exemple, Omar ibn Hasan, du fond de sa prison, implora et exalta en ces termes le souverain normand :

« Par Dieu, si le roi Roger avait été là, ce roi qui sait donner à ses amis des marques de son affection,

« Kab ben Zoheïr n'aurait pas rejeté loin de lui la coupe de la joie le jour où So'ad s'éloigna de lui. Il aurait vu qu'à la naissance du roi, la gloire elle-même était ressuscitée.

« Le roi est prompt à donner comme est prompt dans sa main l'acier indien le jour de la bataille,

« L'aurore de son front brille dans les ténèbres au point

que la lumière du soleil semble, elle aussi, porter envie au héros.

« Il a planté sa tente au lieu d'où surgissent les Gémeaux. Castor, Pollux et les Pléiades servent à en fixer les attaches.

« Quand s'engage le combat, son épée affilée écrit avec une encre qui fait redevenir blanc le noir.

« O roi dont le front porte la fierté comme une base de granit,

« Lorsque tes ennemis te provoquent, c'est un jeu pour toi de chasser leurs âmes de leurs corps. Le tranchant des épées dégainées à ton signal est prêt à les recueillir. »

Le règne de Roger II fut le temps où la poésie arabe de Sicile atteignit à son apogée. La mort de ce prince, survenue en 1154, ne marqua cependant pas la disparition de l'influence musulmane dans le Royaume. Son fils, Guillaume I^{er}, dit le Mauvais, fit construire dans la banlieue méridionale de Palerme le palais de la Zisa, dont l'architecte semble avoir été un Arabe et dont les murailles portent encore cette inscription coufique : « C'est le Paradis terrestre qui s'ouvre à tes yeux. Ici règne le roi qui aspire à la gloire et ce château s'appelle El Aziz » — c'est-à-dire le Splendide. Malgré ce témoignage de son goût pour les arts musulmans, Guillaume I^{er} semble avoir été peu aimé de ses sujets arabes à en juger par leurs historiens qui se montrent assez peu tendres à l'égard de Ganin ibn Rugâr (Guillaume, fils de Roger).

Guillaume II le Bon fut, par contre, très loué par les chroniqueurs musulmans. Le témoignage de l'historien andalou Ibn Gubayr est particulièrement précieux à cet égard. Il nous montre que, durant ce règne, c'est-à-dire de 1166 à 1189, la Cour était encore imprégnée d'influences arabes et que,

parmi les principaux officiers, un grand nombre suivait la loi de l'Islam :

« Le roi de Sicile, dit Ibn Gubayr, est remarquable par son habileté politique et par la façon dont il emploie de nombreux Musulmans. Il a pour pages des eunuques qui, pour la plupart, tout en dissimulant leur foi, demeurent sincèrement attachés à la croyance islamique. Le roi a grande confiance dans les Musulmans. Il se repose volontiers sur eux du soin de ses affaires, même les plus importantes. C'est ainsi qu'il a pour surintendant des cuisines un Musulman et qu'il entretient une garde d'esclaves nègres musulmans commandée par un capitaine de leur race. Ses vizirs et ses hagib — ou chambellans — sont toujours choisis parmi les eunuques. Il en a un grand nombre qui sont employés dans les offices publics et les services de la Cour. La splendeur de la Monarchie se montre avec évidence dans leurs personnes mêmes car ces officiers sont vêtus de somptueux habillements, possèdent des chevaux magnifiques et sont toujours suivis d'une nombreuse escorte de familiers et de clients. Le Roi Guillaume a trente ans. Puisse Dieu prolonger sa vie et lui donner la santé pour le plus grand bien des Musulmans! Une autre chose notable qu'on dit de lui est qu'il sait lire et écrire l'arabe... »

Comme son père, Guillaume II se fit construire, sur des plans inspirés de la plus belle architecture musulmane, le palais de la Cuba dont la frise proclame toujours sa gloire : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux, arrête-toi, considère et admire! Voici la noble demeure du plus grand roi de la terre, le second Guillaume. Il n'y a pas de palais qui soit digne de lui et ses résidences sont inférieures à son mérite. »

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux » : c'est ainsi, remarquons-le en passant, que débute chacune des surates du Koran.

Cependant, malgré la tolérance religieuse de Guillaume le Bon et en dépit de la bienveillance dont il faisait preuve à l'égard de ses sujets arabes, le royaume sicilien, par une évolution historique à laquelle il ne pouvait échapper, éliminait peu à peu les Musulmans. A l'heure même où les troubadours provençaux et les premiers poètes italiens étaient accueillis avec faveur à la Cour de Palerme, les poètes arabes y étaient devenus très rares. Nous savons cependant qu'en 1168 l'Egyptien Ibn Qalâqis, étant venu en Sicile et ayant été reçu au Palais sur la recommandation d'un de ses coreligionnaires, le caïd Abu al Qâsim, composa en l'honneur du roi Guillaume une cassida pour laquelle ce prince lui accorda une récompense. Ce fut là, sans doute, la dernière flamme que jeta en Sicile la poésie arabe. Les jours mauvais allaient venir. Lorsque Frédéric II, fils de Constance, fera revivre en partie les anciennes traditions de la Cour palermitaine, les temps seront bien changés. Le roi de Sicile, l'Empereur, appellera bien autour de lui des soldats musulmans pour se constituer une garde indifférente aux sanctions ecclésiastiques. L'influence musulmane dans l'Italie méridionale aura vécu.

*
**

Elle avait été heureuse cependant, cette influence, et profitable au jeune Etat déjà moderne qui venait de se créer dans la Méditerranée. Si les poètes arabes avaient jeté sur la Sicile normande un magnifique éclat, les savants musul-

mans dont s'étaient entourés les Roger et les Guillaume avaient, de leur côté, contribué à lui donner la civilisation la plus brillante, indiscutablement, du XII^e siècle. Contentons-nous de citer quelques noms, ceux du grand géographe Ibn Idris, que nous appelons Edrisi, et qui descendait des émirs Kelbites; d'Abu-s-Salt Omeia, médecin, astronome et mécanicien, qui construisit la célèbre horloge hydraulique du Palais Royal; d'Eugène l'Emir qui traduisit l'*Optique* de Ptolémée et peut-être aussi le fameux récit d'origine sanscrite de *Kaliba et Dimma*.

L'histoire de la Royauté normande d'Italie n'est pas seulement une merveilleuse épopée militaire. Elle est remplie d'une telle ferveur d'œuvres civilisatrices qu'après huit siècles nous serions tentés de nous en étonner si les témoignages écrits et les témoignages architecturaux n'en existaient encore et n'affirmaient entre eux une surprenante concordance. Poètes et chroniqueurs arabes, historiens byzantins, annalistes italiens et normands sont unanimes. En un siècle et demi la dynastie normande a jeté un tel éclat parmi les obscurités encore profondes du moyen âge que les peuples qui lui ont été soumis ne l'ont jamais oubliée et qu'aujourd'hui encore le temps où régnèrent les Roger et les Guillaume sont regardés par eux comme celui de leur âge d'or.

*
**

J'ai eu la double bonne fortune de pouvoir méditer tour à tour, Monsieur, à Hauteville-la-Guichard et en Sicile sur la prodigieuse destinée de vos très anciens compatriotes. A Hauteville, non loin de l'humble église en partie romane qui demeure le seul témoin d'un passé lointain, il m'a semblé percevoir, le

long des chemins creux aux haies criblées de mûres sauvages, l'écho du piétinement des chevaux partant pour l'extraordinaire aventure. A Palerme, à Monréale, j'ai contemplé avec émotion, dressés sur le fond d'or des mosaïques, le roi Roger recevant des mains du Christ le diadème oriental des Basileis et le roi Guillaume le Bon, glorieusement couronné, tendant à la Vierge l'offrande d'une Cathédrale. Quel contraste saisissant entre ce départ et cette apogée, entre ce berceau où rien ne subsiste plus des traces de la grande lignée et ces royales magnificences qui demeurent! Quelle leçon aussi et combien normande!

Notre Race, appelée dès l'origine à une vocation universelle, a créé en Italie son chef-d'œuvre et celui-ci est dû à des héros venus du Cotentin. Faudrait-il s'étonner qu'ayant vu surgir de tels hommes d'action, votre terre natale, Monsieur, ait aussi suscité des poètes? En louant la Normandie, vous n'avez fait que joindre une voix de plus au chœur si nombreux qui chante notre gloire. Si l'hypothétique aïeul dont je parlais tout à l'heure eût mérité d'être reçu avec honneur à la Cour de Sicile, vous êtes tout à fait digne, Monsieur, d'être accueilli dans notre Compagnie avec la sympathie due à votre esprit traditionnaliste et à votre si gracieux talent.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

PROCÈS

ENTRE

MONSEIGNEUR DE BELBEUF, ÉVÊQUE D'AVRANCHES

ET LES

RELIGIEUX DU MONT-SAINT-MICHEL

Par M. GEORGES DE BEAUREPAIRE

Il s'agit d'un conflit dont j'emprunte les principaux éléments au chartrier de Belbeuf, donné aux Archives de la Seine-Inférieure par le Comte de Mathan (1).

Les difficultés relatives à la présentation aux bénéfices-cures n'étaient pas rares, mais il m'a paru que s'agissant des religieux du Mont-Saint-Michel et de Mgr de Belbeuf, le dernier évêque d'Avranches, il y aurait peut-être quelque intérêt à rappeler leurs prétentions respectives et comment ils s'efforçaient de les justifier.

Le 10 novembre 1775, l'évêque d'Avranches présentait le sieur Germain Adèle au bénéfice-cure de Saint-Paterne de Sartilly dont il prétendait avoir la nomination pendant la vacance du siège abbatial et ce, en vertu des ordonnances et d'un arrêt du Conseil supérieur de Bayeux. De leur côté, les religieux, à la date du 6 février 1776, présentèrent au même bénéfice un sieur Charles Langlois. Ils invoquaient notam-

(1) Archives de la Seine-Inférieure. B. *Parlement. Chartrier de Belbeuf. Affaires ecclésiastiques, 24. Diocèse d'Avranches.*

ment un arrêt du Conseil qui leur accordait le droit de nommer concurremment avec l'abbé et le droit exclusif de présentation quand il n'y en avait point. Tel était, en résumé, l'objet du procès.

Il semble que les contestations relatives à la cure de Sartilly aient été particulièrement fréquentes. Grâce à la Chronique de Robert de Torigni, publiée par L. Delisle, nous en trouvons la preuve dès le XII^e siècle.

« *Anno... Domini 1158, cum Fulco Paganellus calumpniaretur presentacionem presbiteri de Sartilleio et inter ipsum et Rotbertum abbatem Montis longa esset concertatio, tandem ad hoc res deducta est quod idem Fulcoius cum fratribus suis... venit ad Montem Sancti Michaelis et omnes concessit elemosinas quas antecessores sui... dederunt Sancto Michaeli et monachis ibidem Deo famulantibus... Ecclesiam etiam de Sartilleio... (quia predicta ecclesia devenit in teneamentum ejusdem Fulconis) integre concessit et omni modo quietam et amodo absque reclamacione aliqua, et quicquid ad eam pertinet, scilicet integram decimam, presentacionem presbiteri, dotem ecclesie, sicut ab antecessoribus suis et parrochianis eidem ecclesie concessum est.* » (2)

Ainsi donc, après de longues contestations entre Robert de Torigni et Foulque Paisnel, ce dernier confirmait toutes les donations faites par ses prédécesseurs et notamment le patronage de la cure de Sartilly.

Nouvelles difficultés entre l'abbé Robert et Gilbert de Sartilly et Raoul Randuin au sujet du droit de présentation

(2) Léopold DELISLE, *Chronique de Robert de Torigni*, II, pp. 254-255.

à la cure de Sartilly. En 1185, un accord intervient entre eux. Moyennant certains abandons faits par l'abbaye, Gilbert de Sartilly et Raoul Randuin reconnaissent aux religieux le droit de présentation.

« *Noverint omnes ad quorum noticiam scriptum presens pervenerit, quod, cum Gislebertus de Sartilleio et Radulfus Randuinus questionem in curia domini regis Henrici movissent super presentacione ecclesie de Sartilleio abbati Roberto et conventui Montis Sancti Michaelis de periculo maris, contentio illa amicabili concordia, de partium assensu, sopita est in hunc modum : Gislebertus de Sartilleio et Radulfus Randuinus renuntiaverunt in integrum querele mote in curia regis, et quidquid in illa ecclesia juris et ejus presentacione clamabant omnino abbati et monachis dimissum abjuraverunt.* » (3)

Quand, à la suite du Concordat de 1516, les bénéfices supérieurs passent à la disposition de la royauté, en même temps, grâce à la commende la plupart des abbayes sont attribuées — quant à la jouissance du temporel — à de hauts dignitaires du clergé séculier. Le droit de présentation appartient alors concurremment à l'abbé et aux religieux, tel est du moins le droit commun.

C'est ainsi que le 8 janvier 1577, Pierre de Lancize, curé de Boucey, est présenté à la cure de Saint-Paër de Sartilly par l'abbé et les moines du Mont (4).

13 août 1577. Présentation au seigneur évêque de Coutances de M^e Nicolas Lemoigne, prêtre, pour la cure de Saint-Germain de Carteret et dans un aveu du 24 oc-

(3) Léopold DELISLE, *Chronique de Robert de Torigni*, II, pp. 331-332.

(4) E. DE BEAUREPAIRE, *les Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel par Dom Thomas Le Roy*, II, p. 73.

tobre 1578, passé à la Chambre des Comptes par Arthur de Cossé-Brissac, évêque de Coutances et abbé du Mont, il est reconnu que le patronage des cures de Longueville et de Carteret appartient à l'abbé ainsi qu'aux moines.

11 juillet 1579. Présentation de Guillaume Eudeline, pour la cure de Domjan, à l'évêque de Bayeux, par l'abbé et les moines du Mont-Saint-Michel.

Autres présentations dans les mêmes conditions à la cure de Saint-Paër et à la cure de Saint-Michel-des-Loups, 27 décembre 1579 et 19 février 1581 (5).

Notons encore qu'à la date du 28 mai 1583 pour la cure de Saint-Michel-du-Marché à Rouen, l'abbé et les moines du Mont présentent Messire Pierre de la Millière, prêtre, au Cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, lequel, ajoute l'annaliste, « l'a benignement admis ». Il ne semble pas qu'il y eut à cet égard la moindre difficulté et cependant, à cette époque, l'abbé était Arthur de Cossé-Brissac, évêque de Coutances, au plus mal avec les religieux.

Mais en 1613, le Cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, abbé du Mont-Saint-Michel depuis 1588, croit que son crédit est plus fort qu'une longue possession. Il inquiète alors ses religieux et prétend que leur droit est abusif (6). Nous nous contenterons d'ajouter qu'après une très longue procédure, il fut débouté de ses prétentions par arrêt du Grand Conseil le 10 septembre 1614.

(5) E. DE BEAUREPAIRE, *les Curieuses Recherches du Mont-Saint-Michel par Dom Thomas Le Roy*, II, pp. 83 et 85.

(6) Dom Le Roy prétend qu'il se serait fort peu intéressé au sort des moines qui le firent condamner à réparer les ruines du monastère. *Ibid.*, II, p. 85. Cf. *Histoire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel* par Dom Jean Huynes ; les additions de Dom Louis des Camps, I, p. 273.

Henry de Lorraine, duc de Guise, qui fut plus tard archevêque de Reims, succède en 1615 au Cardinal de Joyeuse, mais comme le nouvel abbé n'avait alors que cinq ans, il fut remplacé par un procureur et vicaire général dans la gestion de l'abbaye.

Pour nous limiter à ce qui fait l'objet de notre étude, nous constaterons que les moines, en 1615, présentent à l'évêque de Rennes, Messire Toussaint Levesque, pour la cure de Saint-Martin de Villamers. Nous n'oublions pas qu'avec le concours de M. de Barcillon, docteur en théologie, grand vicaire de M. de Guise, la congrégation de Saint-Maur fut reçue et agréée à l'abbaye du Mont-Saint-Michel au mois d'octobre 1622.

Tout en rétablissant la discipline monastique le concordat d'introduction qui fut passé le 9 septembre 1632 n'apporta aucun (7) changement ni aux droits et prérogatives de l'abbé ni aux présentations et collations de bénéfices dépendant de l'abbaye. Les religieux de nouvelle réforme sont maintenus dans les mêmes droits avec les mêmes privilèges.

Deux mois après leur entrée dans l'abbaye, 30 décembre 1622, les moines avaient déjà présenté à la cure de Boucey (8). L'année suivante, autre présentation à la cure de Saint-Michel de Beauvoir dans les mêmes conditions. Le 13 septembre 1624, nouveau concordat avec le Cardinal

(7) Dom LE ROY, II, pp. 116, 128 et 130. — A Saint-Wandrille, dans le concordat passé par l'abbé de Neuville et les religieux au mois de février 1634, il était spécifié que la collation et nomination de tous les bénéfices et offices tant de la mense abbatiale que de la mense conventuelle appartiendraient à M. l'Abbé. — Dom TOUSTAIN et Dom TASSIN, *Hist. de l'Abbaye de Saint-Wandrille*, p. 22.

(8) Dom LE ROY, II, pp. 145, 151, 160, 167, 195, 213, 228, 271.

de Lorraine, mêmes réserves en ce qui concerne les présentations. — 7 septembre 1644. Troisième concordat avec l'abbé qui est alors Jacques de Souvrey, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cession de la seigneurie de Montrouault, au diocèse de Dol, avec réserves au profit de l'abbé de la confirmation des officiers de justice. Pour le surplus, ratification des concordats passés antérieurement avec M. de Lorraine (9). Ces deux abbés nommèrent toujours conjointement avec les religieux aux cures dépendant de l'abbaye. Au surplus, l'arrêt de 1614 était trop récent et le concordat d'introduction assez clair pour éviter toute contestation.

Cependant, M. Texier de Hautefeuille, chevalier de Malte, abbé depuis 1670, voulut contester le droit de nomination des religieux et s'efforça de les en dépouiller. Le 16 mars 1671, la cure de Sartilly vint à vaquer. L'abbé voulut alors s'attaquer à l'arrêt de 1614 sous forme de requête civile, mais il fut débouté par arrêt du Grand Conseil le 16 juillet 1673. Cet arrêt n'arrêta pas cependant les poursuites de l'abbé. Les religieux produisirent alors soixante extraits des secrétariats de Rouen, Avranches, Coutances et Bayeux où les présentations avaient été faites par les abbés ou leurs grands vicaires conjointement avec les religieux. Un grand nombre avaient eu lieu sur présentation des religieux seuls, pour l'absence de l'abbé ou de son grand vicaire, ce qu'ils n'auraient pu faire s'ils n'avaient pas le droit de nommer conjointement parce que *devolutio non fit ab abbato ad monasterium*.

La cure de Sartilly, dont il était justement question, put

(9) DGM LE ROY, II, pp. 145, 151, 160, 167, 195, 213, 288, 271.

leur fournir nombre d'exemples d'un concours perpétuel et continu.

Alors intervint l'arrêt du 2 août 1673, qui confirma les religieux dans leurs droits. Il semble que, dans ces conditions, tous les conflits auraient dû prendre fin. Cependant la cure de Saint-Broladre, évêché de Dol, étant venue à vaquer, l'abbé de Hautefeuille y nomma un sujet tandis que les religieux en nommaient un autre. Nouvelle contestation. Elle fut tranchée en faveur de celui qui avait été pourvu par les religieux, en vertu d'un nouvel arrêt, le 23 mars 1675. Enfin, un autre arrêt fut rendu dans les mêmes conditions le 16 novembre 1690, à propos de la cure de Domjan, au diocèse de Bayeux.

A Texier d'Hautefeuille devait succéder, en 1703, Jean-Frédéric Kark de Bebemberg, chancelier de l'Electeur de Cologne.

Pendant qu'il fut abbé, nous n'avons trouvé trace d'aucune contestation, ce qui s'explique d'autant plus facilement que ce prince allemand avait délégué tous ses pouvoirs au prier du Mont à titre de vicaire général et de procureur universel.

En 1721, Charles-Maurice de Broglie, docteur en théologie, chevalier de Malte, est pourvu de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et en 1748 vont surgir entre l'abbé et les religieux de nouvelles difficultés au sujet des cures d'Ardevon, de Saint-Broladre au diocèse de Dol, d'Evrecy au diocèse de Bayeux. M. de Broglie saisit alors le Conseil d'Etat qui, le 8 novembre, ordonne, avant faire droit, que les parties procéderont au Conseil du Roy, avec défense de se pourvoir ailleurs à peine de nullité, toutes choses demeurant en l'état. L'arrêt fut signifié aux prier et religieux de l'abbaye, au s^r Ignace Hédouin, prêtre, se disant pourvu de la cure et

rectorie de Saint-Broladre, au s^r Daniel, prêtre, se disant pourvu de la cure d'Evrecy.

L'abbé prétendait que le droit de présentation aux cures dépendant de l'abbaye lui appartenait à l'exclusion des religieux. Les moines, de leur côté, soutenaient que ce droit de présentation leur appartenait conjointement avec M. de Broglie et qu'en l'absence de l'abbé et de son grand vicaire ils étaient seuls à l'exercer. L'affaire en était là lorsque, de l'avis de leurs conseils, l'abbé et les religieux, pour entretenir la bonne intelligence et éviter les frais d'un procès, convinrent de transiger.

M. de Broglie allait d'ailleurs en profiter pour faire trancher plusieurs autres questions litigieuses. Il prétendait notamment avoir acquitté, depuis environ vingt-huit ans qu'il était abbé, le don gratuit de la mense conventuelle et demandait la restitution de ces sommes quel qu'en pût être le montant; les religieux se disaient en mesure de prouver l'inanité de pareilles prétentions.

Enfin, en ce qui concernait la garde et sûreté des prisonniers d'Etat qu'il plaisait au Roi d'envoyer au Mont-Saint-Michel, l'abbé demandait que Sa Majesté fût suppliée de faire défense aux supérieurs majeurs de la Congrégation de Saint-Maur d'envoyer au Mont des religieux en pénitence. S'il s'en trouvait d'autres assez criminels pour être incarcérés, ils devraient être traités comme les autres sans qu'ils puissent avoir plus de liberté que les prisonniers d'Etat. A cette demande les religieux répondaient que ce chef de contestation ne les intéressait pas, mais seulement les supérieurs majeurs de la Congrégation.

La transaction fut passée à Paris le 17 avril 1749, en l'appartement de Dom René Lanneau, supérieur général de

la Congrégation de Saint-Maur, demeurant en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Celui-ci représentait les religieux; M. Michel Lenoir, intendant des maisons et affaires de M. l'abbé de Broglie, demeurant à Paris, en l'hôtel de Broglie, rue Saint-Dominique, représentait l'abbé.

En ce qui concerne le payement des quotes-parts auxquelles avait été imposée la mense conventuelle depuis que M. de Broglie était pourvu de l'abbaye, Dom Lanneau paie présentement 10.000 livres, somme dont sont convenus l'abbé et les religieux. Ni M. de Broglie, ni ses successeurs ou héritiers ou ayants cause ne pourront inquiéter les religieux pour une somme supérieure. Ces derniers commenceront à payer leur quote-part des dons gratuits, conformément aux contrats passés entre Sa Majesté et le Clergé, à compter du jour de la demande de M. de Broglie.

De plus, Dom Lanneau s'obligeait, en qualité de supérieur général de la Congrégation, tant pour lui que pour ses successeurs, à n'envoyer au Mont-Saint-Michel que des religieux de vie exemplaire, comme dans les autres maisons de la Congrégation.

S'il envoie quelqu'un qui ait eu une conduite scandaleuse, il sera enfermé comme les autres prisonniers et envoyé dans une autre maison dès qu'il aura été élargi. En ce qui concerne la garde et sûreté des prisonniers et autres précautions nécessaires, il tiendra la main à l'ordonnance de l'abbé de Broglie du 4 mai 1748.

J'ai cité ces deux résolutions qui m'ont paru intéressantes et par l'obligation que prenaient les religieux de payer une quote-part du don gratuit, et puis il apparaît bien que le Mont-Saint-Michel — sans doute à raison de sa situation — fut parfois utilisé comme lieu de correction; mais la question

du droit de présentation constituait bien l'objet principal de la transaction.

Le s^r Lenoir, au nom de l'abbé, laissait aux prieur et religieux du Mont-Saint-Michel la présentation aux cures suivantes : Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel, Saint-Pierre de Boucey, de Curey, Saint-Sulpice de Macey, Servon, Notre-Dame d'Ardevon, Saint-Pierre d'Huisnes, Beauvoir, Saint-Martin des Pas, la Chapelle-Hamelin, Genets, Saint-Michel des Loups, Notre-Dame de Pontorson et Bacilly, alternativement avec Mgr l'Evêque d'Avranches. Toutes les autres cures dépendant de l'abbaye — et l'on peut remarquer que Sartilly ne figurait pas parmi les cures exceptées — toutes les autres cures demeuraient à la seule présentation de l'abbé sans que les religieux pussent jamais présenter sous quelque prétexte que ce fût, même en cas d'absence de l'abbé ou de son grand vicaire.

De plus, Dom Lanneau consentait à ce que la présentation faite par les religieux à la cure d'Evrecy, en la personne d'un sieur Daniel, et autres présentations qu'ils auraient pu faire depuis, fussent considérées comme nulles. Il renonçait même, tant que M. de Broglie serait en possession du siège abbatial, à tous les avantages que les religieux prétendaient tirer de trois arrêts du Grand Conseil rendus en leur faveur. Toutefois, et M. de Broglie avait tenu à ce que cette réserve fût insérée dans la transaction, cette clause ne pouvait préjudicier au Concordat d'introduction au Mont-Saint-Michel de la Congrégation de Saint-Maur, ni aux concordats postérieurs sur lesquels l'abbé fondait son droit de présentation.

Dom Lanneau s'engageait enfin à faire ratifier la transaction par les religieux dans le délai d'un mois et, en cas de

nouvelles contestations, on devrait procéder au Conseil des Dépêches.

Un arrêt du Conseil d'Etat du Roy, du 6 juin 1749, tout en déclarant nulle, ainsi que l'avait admis Dom Lanneau, la présentation faite à la cure d'Evrécy, confirmait la transaction en ce qui concernait la présentation et nomination aux cures dépendant de l'abbaye.

M. de Broglie dut mourir en 1766; on ne voit pas qu'entre la transaction et l'époque de son décès aucune difficulté se soit produite relativement à la présentation aux bénéfices-cures.

De 1766 à 1769, ce fut Loménie de Brienne, pour lors archevêque de Toulouse, qui fut abbé du Mont-Saint-Michel. L'archevêque de Toulouse, persuadé que sa qualité d'abbé lui donnait le droit de présenter seul aux bénéfices-cures de son abbaye, présenta successivement à trois cures devenues vacantes. Les religieux, au défaut de présence de l'abbé et de son grand vicaire, y présentèrent de leur côté. Sur un mémoire justificatif du droit des religieux, M. de Toulouse se désista et les présentés des religieux purent jouir de l'effet de leur présentation.

Au reste, M. de Brienne n'ayant, aux termes de l'arrêt de 1614, nommé de grand vicaire ni à Avranches, ni au Mont-Saint-Michel, les religieux, conformément à l'arrêt du 2 août 1673, présentèrent seuls aux bénéfices devenus vacants.

Après Loménie de Brienne une longue vacance se produisit. En effet, ce ne fut qu'au mois d'avril 1788 que Louis de Montmorency-Laval, cardinal, évêque de Metz, grand aumônier, devint abbé du Mont, charge dont il se démit après quelques mois.

Ce fut pendant la vacance de l'abbaye que, profitant de cette circonstance, l'évêque d'Avranches nomma à la cure

de Sartilly, devenue elle aussi vacante, le s^r Adèle. Celui-ci en prit possession le 21 novembre 1775.

De leur côté, nous l'avons vu, les religieux présentèrent à la même cure le s^r Langlois qui, à la date du 12 avril 1776, fit sommation à l'évêque d'Avranches de lui conférer le bénéfice de Sartilly. Refus de Mgr de Belbeuf puisqu'il en a pourvu un autre.

5 mai : Visa de l'archevêque de Rouen par devant qui s'est retiré le s^r Langlois sur le refus de M. d'Avranches. Enfin, le 4 novembre 1776, le s^r Langlois prend à son tour possession de la cure de Sartilly.

Aucune conciliation n'étant intervenue, ce dernier saisit le bailliage d'Avranches par assignation du 5 novembre 1776 et l'affaire fut plaidée à différentes audiences. Les religieux, ayant pour avocat M^e Boëssel-Duvivier, invoquèrent en leur faveur le droit commun, puis les textes particuliers de leur abbaye, leur immémoriale et paisible possession, enfin nombre d'arrêts du Grand Conseil.

Et d'abord, en principe, les présentations aux bénéfices-cures appartiennent conjointement aux abbés et à leur monastère.

Si l'on considère l'établissement qui a donné la première forme au monastère du Mont-Saint-Michel, les donations qui lui furent faites, si l'on entre dans les vues des donateurs, on verra partout que les religieux chargés des travaux attachés à leur état doivent partager les privilèges, les honneurs et l'aisance qui en sont la conséquence.

Sur une décision du pape Célestin III, la glose ajoute : « *Nota quod abbas non potest praesentare aliquem vel conferre beneficia ecclesiastica sine consensu capituli sui* et elle ajoute : *item collatio aut praesentatio seu electio communiter*

pertinet ad prelatum et capitulum et hoc est jus commune. » Il est donc indubitable que de droit commun les religieux ont le droit de nommer conjointement avec leur abbé aux cures dépendant de l'abbaye.

En ce qui concerne plus spécialement l'abbaye du Mont-Saint-Michel, les moines possèdent dans leurs archives un cartulaire, respecté par tous les abbés, garantissant leurs droits respectifs.

Ce cartulaire, pierre fondamentale contre laquelle est toujours venue échouer l'ambition des abbés lorsqu'ils ont voulu étendre leurs droits au préjudice des religieux, porte que l'abbé du Mont-Saint-Michel peut conférer *de se beneficia prioratum et officia monasterii sed beneficia curarum et officia Baliviae non potest sine consensu majorum vel seniorum*, et à la suite de ce cartulaire se trouve un catalogue des bénéfices qui dépendent de cette abbaye où celui de Sartilly tient rang. Les prieurés et les offices claustraux sont donc à la disposition de l'abbé seul, mais à l'égard des cures et des offices des baillis il est porté qu'ils sont à la présentation de l'abbé et des religieux conjointement.

Quant à la possession, les religieux en rapportaient des preuves nombreuses. Ils rappelaient notamment le procès que nous avons déjà mentionné, procès qui en 1613 fut fait aux moines par le grand vicaire du Cardinal de Joyeuse, leur abbé.

Nous avons déjà indiqué que l'affaire fut portée au Grand Conseil et les religieux établirent leur droit de nomination pour toutes les cures dépendant de l'abbaye. Ils avaient pu produire quantité d'extraits de présentations faites par les moines collectivement avec leur abbé et particulièrement par eux seuls *sede vacante*; tout ceci se trouvait

d'ailleurs relaté dans le vu des pièces de l'arrêt qui termina la contestation en 1614.

Depuis 1501 jusqu'en 1748, les abbés du Mont-Saint-Michel ou leurs grands vicaires sur place ont nommé conjointement avec les moines aux différentes cures qui ont vaqué.

En 1541, le Cardinal Le Veneur, abbé du Mont, présenta, en vertu de la procuration des religieux, à la cure de Sartilly, objet du procès actuel. Les termes de la présentation sont formels : *et mediante facultate et autoritate per conventum dicti monasterii eidem reverendissimo in Christo patri concessa.*

Les religieux rappelaient encore qu'un mois après l'entrée et la réception de la Congrégation de Saint-Maur, le 13 décembre 1622, le Cardinal de Lorraine les avait appelés à concourir à la nomination à la cure de Macey, présentation conjointe comme dépendant de l'abbaye. Au reste, le Cardinal de Lorraine, abbé jusqu'en 1644, ne contesta aucune de leurs prérogatives et les concordats qu'il fit avec eux n'eurent jamais pour but de rien leur enlever. Sous l'abbé de Souvré, qui lui succéda, il n'y eut aucun changement. Ces deux abbés, nous l'avons vu, nommèrent toujours conjointement aux cures dépendant de l'abbaye.

On invoquait encore les arrêts rendus en faveur des moines dans leurs difficultés avec l'abbé de Hautefeuille. Enfin, M. de Broglie lui-même n'avait-il pas recommandé aux religieux quelques-uns de ses protégés, notamment un s^r Tesson, dernier titulaire de la cure de Sartilly. Convaincu alors du bon droit de l'abbaye, il resta vingt-huit ans sans faire aucune réclamation. Connaissant les arrêts du Grand Conseil et les concordats, il les respecta jusqu'en 1748. A cette époque, il prétextait certains mécontentements contre ses reli-

gieux et il présenta requête au Conseil des Dépêches où, invoquant l'intérêt de l'Eglise, de la religion et de l'Etat, il voulut leur enlever le droit de présentation. C'est alors que, sentant la faiblesse de ses moyens, il eut recours à la médiation du Supérieur de l'Ordre. De leur côté, les religieux, préoccupés surtout des sommes énormes que leur réclamait l'abbé de Broglie pour dons gratuits, se soumirent aux ordres de Dom Lanneau. Dans ses lettres du 30 mai et 19 juillet 1748, ce dernier les engageait à faire quelques sacrifices à M. de Broglie. Ils s'inclinèrent, envoyèrent une procuration à leur général et c'est alors qu'intervint la transaction du 17 avril 1749 que nous avons rappelée.

En ce qui concerne la portée de cette transaction, elle ne peut, dans les circonstances présentes, être opposée aux religieux. Elle ne pouvait être observée que pendant la vie abbatiale de M. de Broglie : après lui, elle demeurait sans effet. C'est pourquoi, après la mort de cet abbé, ils reprirent leur ancien formulaire : « *Vacatione cujus occurrente nominatio et presentatio ab antiquo et juxta decreta supremi regis senatus ad abbatem et conventum conjunctim pertinet.* » Et si l'abbé ou son représentant faisait défaut ou insérait dans la formule la mention : « *...autem ad conventum privatim per absentiam D. D... abbatis et defectu majoris ejus vicarii ad hoc expresse nominati...* », n'était-ce pas proclamer le droit des religieux sans qu'il fût jamais question des cures jadis réservées par la transaction ?

Incidentement, les religieux allaient même jusqu'à soutenir qu'elle était nulle à leur égard. Les gens de mainmorte, disait leur avocat, ne sont, en effet, que de simples usufruitiers ou administrateurs ; ils ne peuvent aliéner les droits de leur corps ou de leur bénéfice qu'en observant les formalités du droit

canon du royaume et de la jurisprudence. Or, la transaction de 1749 n'a pas été revêtue des formalités requises pour la validité des aliénations de biens ou de droits ecclésiastiques; et on invoquait alors l'autorité de Louis de Héricourt (10).

Au surplus, celui qui a été pourvu par l'évêque d'Avranches ne saurait réclamer l'application de l'article premier de la déclaration du 30 août 1735.

C'était pour obvier aux incertitudes de la jurisprudence et mettre fin à des contestations fréquentes qu'était intervenue cette déclaration du Roi. Voulant conserver aux évêques et aux religieux les droits qui leur appartenaient, elle fixait à qui revenait le droit de présenter aux bénéfices dépendant d'une abbaye lorsque le siège de l'abbé était vacant. L'article premier accordait ce droit aux évêques diocésains lorsque la présentation était particulière à l'abbé, c'est-à-dire lorsqu'il nommait seul aux bénéfices, mais par l'article 3 ce droit était reconnu aux religieux de façon exclusive lorsque la présentation était commune et conjointe entre l'abbé et les religieux.

Enfin, l'article 6 ordonnait que la déclaration fût observée nonobstant tous actes, transactions, etc. Ce dernier article n'avait-il pas également pour effet d'annuler la transaction de 1749 comme pouvant porter atteinte à la déclaration, car elle allait jusqu'à révoquer un arrêt qui eût pu lui être contraire?

En résumé, car je ne saurais reproduire l'exposé complet des moyens qui furent invoqués, les prieur et religieux du

(10) LOUIS DE HÉRICOURT, *Lois ecclésiastiques*, chap. v, Des collateurs ordinaires des bénéfices, § 11.

Mont-Saint-Michel prétendent être dans le cas de l'article 3 de la déclaration, aucune loi postérieure n'ayant apporté de dérogation.

Avant la vacance de l'abbaye ils jouissaient du droit de présenter conjointement avec leur abbé (11). Ce droit, qui se perdait dans la nuit des temps, avait été formellement reconnu dans l'arrêt célèbre du 10 septembre 1614, le Grand Conseil réglant la difficulté par un dispositif formel.

Indiquons maintenant, aussi sommairement que possible, les prétentions du s^r Adélee, pourvu par Mgr de Belbeuf de la cure de Sartilly.

Après avoir rappelé qu'il était depuis vingt-deux ans vicaire à Bacilly, une des plus grandes paroisses du diocèse d'Avranches, tandis que le s^r Langlois, régent de 6^e au collège d'Avranches, n'était prêtre que depuis dix ou douze ans seulement, pour justifier sa nomination il donnait une importance particulière à la transaction de 1749.

Les religieux, dit-il, se fondent sur trois arrêts du Grand Conseil et c'est en se basant sur ces arrêts dont un du 2 août 1673, pour la cure même de Sartilly, qu'ils soutiennent pouvoir, pendant la vacance de l'abbaye, nommer seuls, conformément à l'article 3 de la déclaration de 1735; mais ces arrêts ne forment point le dernier état. En effet, à la suite de la contestation née entre les religieux et l'abbé de Broglie, intervint la transaction; elle opérait, quant à la présentation, un partage des cures. A la vérité, ce ne fut que pendant la vie abbatiale de M. de Broglie que les religieux renoncèrent à tous les avantages qu'ils prétendaient tirer des trois arrêts du Grand Conseil, mais M. de Broglie

(11) Louis DE HÉRICOURT, *Ibid.*, chap. v, § 34.

avait eu bien soin de faire ajouter : « Sans que, néanmoins, cette clause puisse préjudicier au concordat d'introduction de la Congrégation de Saint-Maur au Mont-Saint-Michel et autres concordats postérieurs sur lesquels le dit seigneur abbé fonde son droit de présentation. »

Ainsi, les moyens respectifs des abbés et des religieux étaient conservés, sauf à les faire valoir après la mort de M. de Broglie en faisant juger le procès demeuré indécis par l'effet de la transaction.

La déclaration de 1735 fait dépendre le droit des évêques ou des religieux pendant la vacance du fait seul de l'usage, de l'exercice avant cette vacance. Or, lorsque l'abbaye est devenue vacante à la mort de M. l'abbé de Broglie, l'usage n'était pas la collation en commun, mais le partage des cures entre l'abbé et les religieux, cet usage doit donc faire loi. Les religieux pourront reprendre le procès lorsqu'il y aura un abbé, mais tant que l'abbaye sera vacante et en économat, ils ne peuvent y songer puisqu'ils n'auraient pas de contradicteur.

La déclaration du Roy du 20 février 1725 concernant les Economes des Bénéfices vacants fournit encore un argument décisif. Elle ordonne que « tous procès intentés avant la vacance des Eglises, pour raison des biens et droits qui peuvent leur appartenir, demeurent sursis pendant la vacance d'icelles, sans qu'ils puissent être poursuivis, soit par les préposés à la régie et administration des revenus desdites Eglises ou par les parties opposées, et sans qu'il en puisse naître aucune prétention de part ni d'autre, de péremption d'instance ou de prescription pendant ledit temps ». Elle réserve « aux parties intéressées à se pourvoir pour le fond contre le successeur bénéficiaire, après qu'il aura pris possession ;

à l'effet de quoy toutes choses demeureront, à l'égard de toutes les parties, en tel et semblable état qu'elles se seront trouvées lors du décès des derniers titulaires ».

De tout ceci, le s^r Adélée concluait qu'on devait rester dans le *statu quo*, puisque l'abbaye était non seulement vacante, mais aussi en économat. Il était impossible de reprendre actuellement le procès suspendu par la transaction de 1749, donc on ne pouvait s'écarter des règles ordinaires qui, de droit commun, donnaient à l'évêque du diocèse le droit de présentation.

Le 8 mars 1777, le Bailliage d'Avranches rendait une sentence favorable aux religieux, mais au grand rôle du Parlement, nous trouvons mentionnée, le vendredi 26 mars 1779, la cause de M^e Germain Adélée appelant contre M^e Charles Langlois et les religieux du Mont-Saint-Michel.

M^{gr} de Belbeuf, estimant que la sentence du Bailliage portait atteinte au droit de l'Evêché, demanda au Parlement (12), par requête du 19 juillet 1779, à intervenir dans l'instance. En même temps, il donnait adjonction à l'appel et aux moyens du s^r Adélée. L'affaire fut plaidée aux audiences des 20 et 22 juillet (13). Thiullen plaida pour le s^r Adélée, Frémont pour le s^r Langlois, Guisier pour l'évêque d'Avranches et Thouret, le futur président de la Constituante, pour les religieux. Le 27 juillet 1779, le

(12) Cf. Em. SEVESTRE, *Les Idées gallicanes et royalistes du Haut Clergé à la fin de l'ancien régime, d'après la correspondance et les papiers inédits de Pierre-Augustin Godart de Belbeuf, évêque d'Avranches (1762-1803)*. Lettre à M. le Marquis de Belbeuf, procureur général du Parlement, pp. 67-69.

(13) Archives de la Seine-Inférieure, *Reg. sec. du Parlement*, Reg. des audiences, 1778-1779.

Parlement rendait un arrêt maintenant le s^r Langlois « en plein possesseur de la cure de Sartilly pour en jouir avec tous les droits, fruits et émoluments y attribués » (14).

Près de quatre années s'étaient écoulées depuis le début du conflit, mais les religieux du Mont-Saint-Michel avaient obtenu gain de cause.

(14) Arrêts du Parlement, 1779, juillet, n° 2.

FIGURES OUBLIÉES

LE PHOTOGRAPHE-ARCHÉOLOGUE ET ÉRUDIT

ALPHONSE COURTIN

Par M. EDMOND SPALIKOWSKI

CHACQUE petite ville, chaque sous-préfecture ou même chaque chef-lieu de canton a souvent le privilège d'avoir vu naître un enfant sinon illustre, du moins dont la notoriété s'impose et dépasse parfois les limites de la cité, du bourg ou du canton. Tel est le cas pour Neufchâtel, qui a fêté récemment la mémoire du poète Paul-Napoléon Roinard, et compte encore de petites étoiles moins brillantes dans son firmament littéraire et artistique, mais aussi curieuses à étudier, tel Alphonse Courtin.

Type extraordinaire que ce « père Courtin », ainsi que l'appelaient familièrement ses contemporains, artiste photographe et archéologue émérite, que l'on rencontrait dans les rues de la capitale brayonne il y a une quarantaine d'années, reconnaissable à ses longs cheveux, sa barbe de Moïse de Michel-Ange, en veston flottant aux boutons absents, coiffé d'un chapeau noir à larges bords, ainsi que le représente un bon portrait à l'huile d'Alfred Le Petit premier. Sa tenue négligée était de règle, en effet, et la main qu'il tendait franche et loyale à ses amis montrait ses doigts tachés par l'acide pyrogallique.

Conservateur pendant vingt-neuf ans du Musée et de la Bibliothèque de la Ville de Neufchâtel, il avait eu ainsi le temps et l'occasion de se créer de nombreuses sympathies.

Je glane dans le manuscrit inédit des *Miettes d'Histoire locale* d'Emile Leger les renseignements qui vont suivre, et des plus curieux.

*
**

Richemont est un village du canton de Blangy-sur-Bresle, perdu aux environs de la basse forêt d'Eu, de cinq cents habitants environ, dont les premiers défrichements datent du XII^e siècle, bien que la paroisse ne fut érigée qu'à la fin du XIII^e. C'est là que naquit, le 10 avril 1833, Pascal-Alphonse Courtin. Il fréquenta l'école pour n'entrer qu'à un âge assez avancé déjà au Collège ecclésiastique d'Aumale. Il y reçut d'ailleurs une solide instruction classique qui le fit distinguer particulièrement du supérieur, le chanoine Boulen, le considérant comme excellent élève et très bon camarade, se signalant surtout par ses succès en physique et chimie.

Admis au Grand Séminaire de Rouen, sur les conseils de ses anciens professeurs, il y devint préparateur du cours d'un savant chimiste, l'abbé Labrousse, chanoine honoraire et professeur de physique et chimie.

Après une année d'études théologiques, Alphonse Courtin cessa de poursuivre une carrière dans laquelle ses relations de collègue l'avaient entraîné, sans vocation suffisante.

C'est alors que mettant à profit ses connaissances spéciales, il crée à Neufchâtel une maison de photographie artistique, y menant la vie indépendante et scientifique qui lui convenait. Il apparaît avant tout, semble-t-il, comme un artiste dont les allures pouvaient le faire qualifier de bohème, s'attachant à ne

produire que des œuvres aussi remarquables que nombreuses dont plusieurs ornent, souligne Leger, le *Précis de l'Académie de Rouen* et le *Bulletin de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure*.

Il s'attachait, en effet, à conserver l'aspect des monuments de Neufchâtel et de la région, les vestiges intéressant l'art et l'histoire, tels les châteaux ou manoirs de Mesnières, Dampierre, Tourpes, de La Valouine, Pommeréval, Argueil, Gaillefontaine, Normanville, Rambures, du Flot et du Theil, ainsi que la maison du capitaine Desmarest à Bures, les vitraux de la crypte de l'église de Saint-Saire, le célèbre retable de Fresles, les fenestragés de Bailleul-Neuville, l'église d'Aumale, la croix byzantine du Musée de Neufchâtel et beaucoup d'autres souvenirs concernant l'histoire locale. Aussi, des savants français et étrangers le consultaient-ils bien souvent à propos de monnaies anciennes, d'inscriptions gothiques et d'origine des antiquités.

« Il a secondé les recherches archéologiques de l'abbé Cochet aux environs de Neufchâtel, rappelle Emile Leger, et son nom se trouve cité dans de nombreuses publications; enfin, ajoute ce dernier, on peut dire que tous ceux qui depuis vingt ans ont écrit sur le Pays de Bray ont eu recours à son érudition. Sa compétence en fait de bibliographie était incontestable. Il connaissait les livres, savait apprécier leur valeur littéraire ou scientifique, leur mérite typographique et l'âge de leur reliure. » Aussi, lorsque M. Mathon, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de Neufchâtel, vint à décéder, l'Administration municipale appela-t-elle Courtin pour le remplacer.

De 1868 à 1898, date de sa mort, « le père Courtin » se donna la tâche de mettre en ordre, classer et faire aimer

les richesses de ce Musée, conviant le public à les admirer, et ce, moyennant un traitement plus que modeste.

Grâce à lui, la Bibliothèque, remise également en état, s'ouvrait au public les dimanches et jeudis de 1 heure à 4. Il y exerçait non seulement une surveillance active pour le bon entretien des volumes, tenant des registres spéciaux et une correspondance chargée, mais guidait les habitués dans leurs lectures ou leurs recherches. « Si je conserve mes fonctions, disait-il, ce n'est pas par intérêt, c'est pour donner satisfaction à mes goûts. Ce que je fais pour quelques centaines de francs par an, je le ferais pour rien au besoin. »

Quelques publications au texte imprimé à Neufchâtel chez M^{me} Cœurderoy, montrent qu'il maniait aisément la plume. Ce sont trois opuscules intitulés : 1^o *Le Duc de Parme à Neufchâtel* (1869) ; 2^o *Notice historique sur Blanche d'Evreux, reine de France, Jean de Mauquenchy, sire de Blainville, maréchal de France, à Neufchâtel* (1869), et 3^o *Entrée triomphale de Henri IV à Neufchâtel le 21 juin 1591* (1870).

En outre, collectionneur avisé, il avait réuni chez lui des pièces curieuses et de premier choix, provenant d'achat à sa belle-mère, M^{me} Guignard. On y voyait, entre autres, des silex taillés ou polis, des faïences anciennes, des vases gaulois, romains et mérovingiens, sans parler des livres rares, dessins inédits, tableaux à l'aiguille, autographes, etc.

Cette collection lui valut la médaille d'argent de l'Association normande, tandis qu'il se voyait décerner une médaille de bronze à l'Exposition du Havre en 1877, pour sa belle photographie du manoir de Tourpes, qui nous permet de constater quelles mutilations a subies ce dernier depuis cette époque.

Homme d'une haute intelligence et d'un esprit judicieux, caractère loyal et franc qu'appréciaient ses amis, ses relations étaient agréables et faciles, grâce à sa bienveillance et sa modestie, n'attachant que peu de prix à la fortune et aux conventions mondaines.

Son influence sur ses concitoyens était indéniable, en leur faisant connaître et ensuite aimer leur petite patrie.

Plusieurs années avant son décès, Alphonse Courtin avait été frappé, au cours d'une promenade, d'une attaque d'apoplexie, son état s'aggravait en 1896 et l'année suivante il ne put, à son grand chagrin, retourner aussi souvent au Musée et à la Bibliothèque.

Aussi, en récompense de ses services, en fut-il nommé conservateur honoraire le 4 janvier 1898. Mais la paralysie le gagnant peu à peu, il s'éteignait le 31 mai de cette même année, presque sans souffrance.

Conformément à ses dernières volontés, il fut inhumé dans son village natal de Richemont. « En quittant Neufchâtel, le char funèbre s'arrêta au Val-Boury, où M. Beaumont, maire de la ville, improvisa un éloquent discours dans lequel il soulignait les qualités du disparu, sa serviabilité et sa bonté, son dévouement et son désintéressement, son amour de son coin de terre normand. Il avait exprimé le désir d'être enseveli avec quelques objets rappelant ses études historiques. Aussi a-t-on considéré comme un devoir de renfermer dans sa bière une hachette celtique et une flèche de silex qui symbolisent la science de l'antiquaire. »

Ses collections furent d'ailleurs dispersées après sa mort. Ses clichés ont pu être sauvés par M. E. Coupel, photographe et membre correspondant de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, qui en a tiré un certain

nombre d'épreuves offertes à la Galerie brayonne de l'Hôtel de Ville de Neufchâtel, à des érudits et amateurs, ou entrées dans des albums qui font honneur à l'érudition et au zèle du père Courtin, ainsi qu'à la piété du continuateur de son œuvre documentaire. Sans cet achat, au moment de la liquidation de la succession, tous ces clichés eussent été jetés au verre cassé.

Il m'a paru intéressant de faire revivre cette figure si originale de savant provincial, dont le mérite est d'autant plus appréciable que, généralement seuls et sans encouragements dans le milieu où ils vivent, ces modestes érudits se heurtent trop souvent à l'incompréhension quasi totale, et à l'indifférence de leurs concitoyens.

Je souhaiterais qu'une rue portât demain à Neufchâtel le nom d'Alphonse Courtin. On baptise souvent les voies nouvelles de patronymes dont l'autorité n'atteint pas celle de cet homme. Ce serait lui rendre justice et hommage en le tirant de l'oubli où s'enlise le souvenir d'un excellent et digne citoyen dont Neufchâtel peut être fier.

HOMMAGE A NOS MORTS

(Notices bio-bibliographiques)

HUE (D^r FRANÇOIS)

I. — BIOGRAPHIE

Né à Beaumont-le-Roger (Eure) le 24 janvier 1855, mort à Mont-Saint-Aignan le 7 mars 1937.

Elève du Lycée Corneille.

Interne des Hôpitaux de Paris (1879 à 1883).

Professeur suppléant à l'École de Médecine de Rouen (1885).

Professeur titulaire de pathologie externe et de médecine opératoire (1895).

Médecin-chef de l'Hôpital auxiliaire n° 1, installé par la Société française de Secours aux Blessés militaires, Rouen (1914-1919).

Officier d'Académie (1891).

Officier de l'Instruction publique (1896).

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (reçu le 2 décembre 1910).

Chevalier de la Légion d'honneur (1921).

Professeur honoraire (1925).

II. — BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Hospice Général de Rouen (1602-1840), 1903.

La Communauté des Chirurgiens de Rouen (1407-1790), 1913.

BEAUCAMP (HENRI)

I. — BIOGRAPHIE

Né à Blainville-Crevon le 10 janvier 1885, mort à Rouen le 9 décembre 1937.

Elève à la Maîtrise Saint-Evode. Etudes sous la direction de Vierne et Tournemire.

Professeur à la Maîtrise Saint-Evode, à l'Institution Join-Lambert et à l'Institution Saint-Romain.

Organiste à l'église Saint-Clément en 1901, puis à l'église Saint-Sever.

Titulaire du grand orgue de la Cathédrale le 10 janvier 1926.

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (reçu le 28 octobre 1932).

Membre de la Société des Amis de l'Orgue.

II. — RECITALS

Ses récitals firent connaître à Rouen l'œuvre des meilleurs maîtres de la musique d'orgue : Vierne (église Saint-Vincent, 1922) ; — César Franck (Saint-Vincent, 1923 ; Cathédrale, 1930, 1934) ; — Bach (Saint-Vincent, 1924 ; Cathédrale 1932) ; — Liszt (Saint-Vincent, 1924 ; Cathédrale, 1931, 1931) ; — les maîtres anciens (Saint-Vincent, Saint-Sever, 1925) ; — Tournemire (Saint-Vincent, 1925 ; Cathédrale, 1935) ; — Henry Turcell (Saint-Vincent, 1926) ; — Ecole française moderne (Saint-Vincent, 1926) ; — Ecole allemande du XIX^e siècle (Saint-Vincent, 1927) ; — Noël anciens et modernes (Saint-Sever, 1928) ; — Marcel Dupré (Cathédrale, 1933).

D'autres récitals furent donnés à Paris (église de l'Ascension, 1926) ; — Fécamp (Saint-Etienne, 1927) ; — Elbeuf (Saint-Jean, 1927) ; — Les Andelys (Saint-Sauveur, 1927-1928) ; — Saint-Brieuc (1929) ; — Zurich (1933) ; — Neuilly (Saint-Pierre, 1935).

III. — BIBLIOGRAPHIE

Œuvres musicales : Cent vingt-huit versets pour orgue ; — Prière en MI *bémol* ; — Versets pour orgue sur les Hymnes de l'année liturgique ; — Vingt-neuf Noël pour harmonium ; — Paraphrase sur le *Te Deum*.

Œuvres historiques et didactiques : Débuts de l'harmonie sous forme de contrepoint ; — Méthode d'accompagnement du plainchant ; — Ecole de pédale ; — Histoire de la Maîtrise Saint-Evode (période de 1881 à 1933) ; — L'œuvre du chanoine Bourdon ; — L'évolution de la musique d'orgue française depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'à nos jours (discours de réception à l'Académie).

TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS ET NON RÉSIDANTS DE L'ACADÉMIE

AU COURS DE L'ANNÉE 1937

FAUCHOIS (RENÉ)

7 janvier, Récital poétique, Paris, Académie Duncan ; — 17 janvier, Récital poétique, Bernay ; — 21, 22, 23 et 24 janvier, Représentations de *Beethoven*, à Cannes ; — 29, 30 et 31 janvier, Représentations de *Beethoven*, à Lyon ; — 18 février, Représentation de *Beethoven*, à Rouen ; — 11 mars, Représentation de *Beethoven*, à Bordeaux ; — 3 avril, Conférence : *La Vie de Beethoven*, à Caudebec-en-Caux ; — 10 avril, Conférence : *Molière à Montmartre*. Paris, Université de Montmartre ; — 13 avril, *Sur le droit de réunion*, Paris, Club du Faubourg ; — 20 avril, Conférence : *Beethoven vivant*. Mons ; — 21 avril, Conférence : *Beethoven vivant*. Bruxelles, Palais des Beaux-Arts ; — 22 avril, Conférence : *Beethoven vivant*. Gand ; — 24 avril, Conférence : *Beethoven vivant*. Namur ; — 27 avril, Conférence : *Beethoven vivant*. La Louvrière ; — 4 mai, Conférence : *Souvenirs du Temps perdu* et représentation de *La Vie de Talma*. Dieppe, Casino ; — 14 mai, Conférence : *Souvenirs du Temps perdu*. Paris, aux « Amitiés de France » ; — 22 mai, Conférence : *Beethoven et Rossini*, avec auditions. Paris, Nouveau Cercle des Capucines ; — 8 juin, Radio-diffusion de *Nocturne*, Poste Parisien ; — 14 juin, Représentation de *Beethoven*, à Vichy ; — 25 juin, Première Audition du « Chant du Travail » pour l'inauguration de la Maison du Travail, Exposition des Arts et Techniques, Paris ; — 14 juillet, Première Audition de *l'Hymne de Rouen*. Place de la Concorde, Paris ; — 17 août, Première Audition de *Caramel*, comédie en un acte. Palais de la Radio, Exposition ; — 19 août, Conférence :

Joachim Gasquet, Radio-Colonial; — 21 octobre, Conférence : *Emile Verhaeren, l'Homme et l'Œuvre*. Rouen; — 23 octobre, Conférence : *Quelques poètes que j'ai connus*. Paris, L'Aide aux Artistes; — 29 octobre, Paris, P. T. T. : Présentation du *Cid* de Corneille; — 9 novembre, Poste Parisien : *Caramel*; — 11 novembre, Radio-Colonial : *Les Poètes morts à la guerre*; — 2 décembre, Deux conférences (matinée et soirée) : *Gloire et Misère du Théâtre*. Bruxelles; — 7 décembre, Conférence : *Gloire et Misère du Théâtre*, Mons, Amitiés Françaises; — 10 décembre, Conférence : *Beethoven vivant*, Versailles; — 14 décembre, Création de *Le Chirurgien de Jouvence*, comédie en trois actes et en vers, Grand Théâtre, Le Havre; — 15 décembre, Conférence : *Le Théâtre en vers et notre époque*. Radio-Colonial; — 23 décembre, Conférence : Charles-Théophile Féret, poète de Normandie, Radio-Colonial; — 26 décembre, Représentation de *Beethoven*, Théâtre municipal, Amiens.

HERVAL (RENÉ)

Dans ce *Précis : Poètes arabes et Rois normands de Sicile*, discours en réponse au discours de réception de M. Georges Laisney; — Variations sur le thème de *Paul et Virginie*, trois poèmes en forme de pantoums composés pour le II^e Centenaire de Bernardin de Saint-Pierre.

Articles parus dans le *Journal de Rouen* : 5 janvier 1937, Saint-Ceneri-le-Gerei et son peintre [J.-A. Claire]; — 2 février, Le II^e Centenaire de Bernardin de Saint-Pierre; — 10 février : Le roi et la reine d'Écosse [Jacques V et Madeleine de France] à Rouen (mars 1537); — 16 mars, Amours anciennes [Le Grand Dauphin, fils de Louis XIV et la comédienne Raisin à Vignats]; — 12 avril, Pour le VI^e Centenaire de la mort de Giotto; — 22 mai, Dans Antioche, avec Bohémond; — 27 mai, Desgenettes, médecin en chef de la Grande Armée (1762-1837); — 30 mai, Le mariage de Jacques-François Blondel, architecte du roi, et de Manon Balletti; — 22 juin, Le Centenaire de la mort de Léopardi; — 12 août, Une femme bizarre : Jeanne Camus de Pontcarré, marquise d'Urfé; — 27 août, La « Glorieuse Vie de Jeanne Painel et de Louis d'Estouteville »

(compte rendu de la pièce de M. le chanoine Niobey, jouée à Hambye (Manche) le 22 août) ; — 31 août, Marie-Louise Morphy, petite-maîtresse (1737-1814) ; — 21 octobre, Deux prisonnières de marque au Château-Gaillard (1314) [Marguerite et Blanche de Bourgogne] ; — 27 juillet, Le tombeau de Marie Joly [à Saint-Quentin-de-la-Roche, près Falaise] ; — 14 décembre, L'œuvre étrange de François Des Rues [de La Lande-d'Airon (Marche), auteur des *Marguerites Françaises*, † vers 1633] ; — 22 et 23 décembre, L'Archevêque Robert de Normandie († 1037).

Article paru dans *l'Architecture et la Construction dans l'Ouest* (mai 1937) : Le Prieuré de Saint-Hymer-en-Auge.

Articles parus dans la *Revue des Etudes Italiennes*, n° 3 (juillet-septembre 1937) : Etude critique du recueil de poèmes de M^{me} Nina Infante Ferraguti : *L'arcobaleno*. — Etude critique du recueil de poèmes de G. Galli : *L'amore dell'anima* ; — N° 4 (octobre-décembre 1937), Etudes critiques des ouvrages suivants : J. Evola : *Il mistero del Graal e la tradizione ghibellina dell' Impero* ; A. De Stefano : *Civiltà medioevale* ; A. De Stefano : *Frederico III d'Aragona, re di Sicilia* ; C. De Courten : *Madame de Sévigné*.

En Normandie : De la Dives au Mont-Saint-Michel (1 volume illustré), Arthaud, éditeur, Grenoble.

Conférence : le 16 octobre 1937, pour la fondation du Cercle d'Etudes italiennes de Rouen, sur *la Normandie et l'Italie*.

LABROSSE (HENRI)

Communications : au Congrès des Sociétés savantes, à Paris (18 mai) : L'inventaire de M^e Jean Miffant, à Rouen, septembre 1559 ; — Manifestations rouennaises en l'honneur de Pierre Corneille ; — à la Semaine d'Histoire du Droit normand, à Rouen (14 juin) : Les agents des affaires de la Ville de Rouen (sommaire publié dans la *Rev. hist. de Droit français*) ; — à la Société libre d'Émulation (1^{er} décembre) : Journal de raison de Jean Le Court, protestant, à Rouen (XVII^e siècle) (publié dans le *Bull. de la Société*, 1937. — Extrait dans le *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Normandie*, 1937.

LAISNEY (GEORGES)

A publié : Du raz Blanchard aux Vaux de Vire. Un volume de 160 pages avec des images de l'auteur. Préface de M. Paul Le Cacheux.

LEFRANÇOIS-PILLION (M^{me} LOUISE)

A publié dans le *Journal de Rouen* des chroniques d'art et d'archéologie et dans la *Revue de l'Art sacré* (juin) un article sur la sculpture, à la *Rétrospective de l'Art français*.

LEMESLE (D^r M.) [MAURICE GERMAIN]

A publié : Escales méditerranéennes, quatre feuillets au *Vieux Démocrate de Paris*; — Médecine et médecins russes, trois articles dans le *Bulletin du Syndicat des Médecins de Rouen*.

Communication à l'Académie de Rouen : L'Instant psychique (forces endocosmiques et ectocosmiques).

Radio : A Rouen, le 30 mai 1431, un acte radiodiffusé le 10 septembre à Radio-Normandie; — La nouvelle, drame en un acte, radiodiffusé le 12 novembre.

LEROY (CHARLES)

A publié : Mesures de Capacité en usage en Haute-Normandie aux XVII^e et XVIII^e siècles (*Bull. Soc. Emulation*, exercice 1926 et tirage à part in-8); — A la Ferme de Canteloup, paroisse de La Neuville-du-Bosc, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles (*Annuaire Association normande*, 1937 et tirage à part, in-8); — Répertoire bibliographique des travaux de M. E. Le Parquier (tirage à part in-8); — Inventaire des biens meubles dépendant de la Succession de M^e Jehan Miffant et de celle de Nicolas Miffant, son fils, 18 septembre 1559 (*Soc. Hist. de Normandie, Mélanges*, 13^e série); — A Caudebec-en-Caux à la fin du XVIII^e siècle, in-8.

Communications : Académie : Mesures de Capacité en usage en Haute-Normandie aux XVII^e et XVIII^e siècles; — A la Ferme de Canteloup, paroisse de La Neuville-du-Bosc, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles; — Inventaire dressé à Rouen

en 1559 après le décès de M^e Jehan Miffant et celui de Nicolas Miffant, son fils; — Décision rendue par l'Echiquier en 1259 sur les Droits des hommes de La Haye-du-Theil; — Rapport sur la Fondation Braquehais-Verdrel (paraît dans ce *Précis*).

Société libre d'Emulation : A la Ferme de Canteloup, en Normandie, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles; — A propos de Droits honorifiques, le Marquis du Bec-Thomas et M. du Montpoignant; — Allocution à la séance publique du 24 octobre; — A Caudebec-en-Caux à la fin du XVIII^e siècle.

Congrès des Sociétés savantes, tenu à Paris en mai 1937 : Mesures de Capacité en usage en Haute-Normandie aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Semaine de Droit normand, tenue à Rouen en juin 1937 : Les habitants de La Haye-du-Theil et leur Seigneur devant l'Echiquier de 1239.

Congrès de l'Association normande, tenu à Caudebec-en-Caux en juillet 1937 : A Caudebec-en-Caux à la fin du XVIII^e siècle.

Congrès de la Fédération des Sociétés normandes, tenu à Vire en juillet 1937 : Dans les églises rurales.

Société des Amis des Monuments rouennais : Dans les églises rurales.

Hôtel de Ville de Rouen : Rapport sur le prix Boucher de Perthes.

L'HOTE (JULES) [JEAN DE CELLES]

A publié : Malherbe (sa vie, son caractère, sa doctrine) (Librairie académique Perrin, Paris).

Conférences faites à Paris, Monte-Carlo, Toulon et Toulouse : Le vrai visage de Marseille et des Marseillais; — Des femmes de la Révolution à celles d'aujourd'hui; — A travers l'ancien pays des Vikings.

REGNIER (ROBERT)

Président du Congrès national de Muséographie scientifique (Paris, 1937); — Elu président de la Société normande d'Etudes préhistoriques; — Réelu vice-président du Personnel des Recherches agronomiques de France.

Communications à l'Académie.

Conférences radiophoniques (stations d'Etat) : Quelques résultats de la Semaine pomologique de Rouen ; — Les Champignons des maisons ; — L'Anthonome du Poirier ou « ver d'hiver » ; — Données nouvelles sur la lutte contre le Carpocapse ; — Tordeuses et Mineuses des arbres fruitiers ; — Un redoutable ravageur : le Bombyx livrée ; — La conservation des fruits à pépins ; — Comment on détruit les Campagnols ; — Le rôle des Rapaces en agriculture.

Travaux et publications : *Bulletin des Amis des Sciences naturelles et du Muséum de Rouen* : mars, Les dégâts des rongeurs dans les peupleraies ; — juillet, Le Bombyx livrée dans la région du Nord-Ouest. — Communications à la Société : La Sésie du Groseillier ; Conférence sur l'Andorre ; Recherches sur le chancre des Peupliers et la classification du genre *Populus* ; Comptes rendus d'excursions scientifiques en Haute-Normandie ; L'Hoplocampe du Pommier ; Les récentes pullulations de Campagnols ; La Collection Gouellain au Muséum de Rouen.

Livre des Congrès pomologiques de Rouen 1936 : Introduction, illustration du texte et rapport : La Défense sanitaire du verger et la production du fruit sain en Haute-Normandie.

Livre de la Journée de la Défense des Végétaux (Paris, 19 mars 1937) : Le contrôle de l'efficacité des produits utilisés pour la défense sanitaire des végétaux.

Annales des Epiphyties et de Phytogénétique : Contribution à l'étude des Peupliers et de leurs principaux ennemis : I. La classification du genre *Populus*.

Congrès pomologique de Paris : Comment se pose la question de l'expérimentation en matière d'arboriculture fruitière.

Livre du Jubilé scientifique d'Henri Gadeau de Kerville : Compte rendu et discours.

Revue de Botanique appliquée : Le Peuplier et sa culture industrielle.

SCHUHLER (Général)

Conférences : 17 janvier, à Coutances, le Mzab ; — 20 janvier, à Saint-Quentin, la Tchecoslovaquie ; — 22 janvier, à Rochefort, le Mzab ; — 24 janvier, à Toulouse, le Mzab ; — 3 février, à Sotteville, le Mzab ; — 3 mars, à La Flèche, la Kabylie ; — 16 mars, à Louviers, le Sahara ; — 24 avril,

à Toulon, le Sahara ; — 25 avril, à Marseille, le Sahara ; — 29 mai, Institut chimique de Rouen, le Mzab ; 16 septembre, à l'Exposition de Paris, le Mzab ; 16 novembre, à Rouen, le Littoral occidental algérien ; — 5 décembre, à Bihorel, le Mzab.

SPALIKOWSKI (EDMOND)

Dans ce Précis : Le photographe-archéologue, Alphonse Courtin ; — Rapport sur le Prix Pelletat.

Communications : Académie : Le poète Jacques Noir et son œuvre. — Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure : Les séjours de Pierre Corneille en Normandie ; — Souvenirs sur le chanteur Poultier.

Conférences : à Caudebec-en-Caux : Caudebec et ses environs, 21 mai ; — à Caudebec-en-Caux : Le Pays de Caux, 22 juillet ; — à Forges-les-Eaux : Chez nous, 14 novembre ; — à Elbeuf : De la chaumière normande au manoir, 21 décembre.

A publié : Au Pays des Trois Abbayes (Rouen, Maugard) ; — La Normandie ignorée. En Pays de Caux. Tir. à part de la Société d'Emulation ; — Le Village. Tir. à part du *Précis de l'Académie* ; — Chez Paul Harel. Tir. à part du *Précis de l'Académie*.

Dépêche de Rouen : Notes provinciales. Portrait de Coutances, 2 janvier ; — N. P. Les manuscrits et inédits de *Madame Bovary*, 3 janvier ; — N. P. Au Pays des traditions. Ceux qui demeurent, 5 janvier ; — N. P. Le graveur A. Hotin et Neufchâtel, 18 janvier ; — N. P. A Moulineaux. Autour des Caradas, 26 janvier ; — N. P. Les artistes que l'on ignore, 28 janvier ; — N. P. A la mémoire de Jean Parmentier, 1^{er} février ; — N. P. Autour d'une statue de Pierre Corneille, 8 février ; — N. P. Un Parc national en Brotonne, 13 février ; — N. P. Une bataille autour du portrait de Saint-Amand, 22 février ; — N. P. Les Sibylles du Genetay, 26 février ; — N. P. Botanique, 4 mars ; — N. P. Chez l'aquarelliste Nicole Automne, 5 mars ; — N. P. Chez Pierre Corneille, rue de la Pie, 24 mars ; — N. P. Survivances. Ramoneurs aux champs, 28 mars ; — N. P. Clères et ses écrivains, 5 avril ; — N. P. En feuilletant un

album d'Hyacinthe Langlois, 18 avril; — N. P. A propos du *Cid*. La maison de Jules Adeline, 26 avril; — N. P. Autour de la collection Ch. Pelliot, 3 mai; — N. P. Bihorel, 7 mai; — N. P. Les possédées de Bully, 10 mai; — N. P. Autour d'Elbeuf. Le Thuit-Anger, 18 mai; — La VIII^e Exposition de peinture à Gisors, 25 mai; — L'église Saint-Etienne des Tonneliers en péril, 2 juin; — N. P. La prairie normande, 13 juin; — N. P. La Société des Amis des Monuments et Sites de l'Eure, 14 juin; — N. P. Dimanches clérois, 21 juin; — N. P. Le Bray en images, 28 juin; — N. P. Comice agricole, 1^{er} juillet; — N. P. Boutons d'or, 12 juillet; — N. P. Du Raz-Blanchard aux Vaux-de-Vire, 18 juillet; — N. P. Autour du XIII^e Congrès des Ecrivains de France, 27 juillet; — N. P. Distributions de prix d'autrefois, 28 juillet; — N. P. Au pays du granit à Vire, 18 août; — N. P. Au manoir de Tourpes, 24 août; — Centenaire de la mort de Hyacinthe Langlois, 23 octobre; — Les vignes de Jumièges, 6 novembre; — Une Université populaire florissante à Forges-les-Eaux, 16 novembre.

Petit Havre : Visages de Quillebeuf, 9 janvier; — Dans le Val de Caillouville, 25 janvier; — Les cours de Caudebec-en-Caux, 7 février; — Le bac de La Mailleraye, 19 février; — De Brotonne à Honfleur, 8 mars; — En souvenir de l'acteur Poultier, 29 mars; — En l'honneur de Pierre Corneille. La bibliothèque du château de Saint-Aubin-de-Crétot, 5 avril; — Autour de Jumièges et Saint-Wandrille. Les études bénédictines d'autrefois, 21 avril; — Au delà de Trouville. Le Val de Saint-Hymer, 7 mai; — La peste à Caudebec. Notes inédites, 18 mai; — L'ancienne église de Triquerville, 4 juin; — Saint-Wandrille et la littérature, 27 juin; — Faux et faucheurs, 15 juillet; — Un naturaliste au Havre en 1798, 23 juillet; — Littérature et Pays de Caux, 12 août; — Face au Havre. Coin de Corniche honfleuraise, 24 août; — Trouville ignoré, 5 septembre; — Au Marais-Vernier, 18 septembre; — Les deux visages de Pont-Audemer, 11 octobre; — Saint-Germain-Village, 23 octobre; — Hyacinthe Langlois et la région havraise, 13 novembre; — De l'autre côté de l'eau. Toutainville, 29 novembre; — Une ville disparue, Aumare, 14 décembre; — René Fauchois chez lui, 27 décembre.

Rèveil d'Yvetot : Gens et choses de chez nous ; — Réponse à un lecteur ; — Comment établir un dossier de recherches ; — Erudits de province, 2 janvier ; — Fêtes de famille ; — Expositions de fin d'année ; — Orçons nos mairies ; — Le nouveau Syndicat d'Initiative de Caudebec ; — Un appel, 9 janvier ; — Aux artistes admirateurs de Caudebec ; — A propos de la Corniche de Villequier, 16 janvier ; — De l'importance de la presse hebdomadaire ; — Corneille et la solitude ; — L'exposition du peintre J.-A. Claire, 23 janvier ; — Un parc national en Brotonne ; — Contre le massacre des arbres ; — La dépopulation rurale de l'arrondissement d'Yvetot, 30 janvier ; — Art et taudis ; — Les visages de Caudebec, 6 février ; — Fouilles et trouvailles ; — Une statue au commandant Emile Duboc à Barentin ; — La Choule, 13 février ; — Bernardin de Saint-Pierre à l'honneur ; — Une anthologie des écrivains havrais ; — Un poète de chez nous, Georges Laisney, 20 février ; — Un Musée d'Art cauchois à Yvetot, centre touristique, 27 février ; — Le Fils Maublanc ; — « Amours » de Pierre Varenne, 6 mars ; — La Pensée normande à l'Exposition de Paris ; — Pierre et Antoine Corneille à Fréville, 13 mars ; — A propos d'une vente de livres rares ; — La cheminée du Fay au logis de Corneille, 20 mars ; — Pierre Corneille et les pilotes de Villequier ; — Pour l'étude de l'histoire locale, 27 mars ; — A la fontaine de Caillouville ; — « Le Cœur voilé », d'André Chardine, 3 avril ; — A Caudebec. Autour de la chapelle Saint-Clair, documents inédits, 10 avril ; — Le voyage en Océanie d'un peintre normand ; — Les vieux châteaux du canton de Pavilly, 17 avril ; — Le peintre Marcel Delaunay ; — Exposition Simone Patin ; — Le Congrès des Écrivains de France, 24 avril ; — L'arrondissement d'Yvetot et la collection Ch. Pelliot ; — Au Pays des Trois Abbayes, 30 avril ; — Les éperlans de Caudebec ; — Isabelle Romée et les Romée de Fresquienne, 8 mai ; — Un enfant d'Yerville, Jacques Ferny, 15 mai ; — L'exposition de cartes postales d'Yvetot ; — Etretat et le peintre R. Pinchon, 22 mai ; — Une chanson sur la chapelle de Barre-y-va, 5 juin ; — Chez les Amis des Sites de l'Eure ; — A propos de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — En forêt de Brotonne, 12 juin ; — Georges Duhamel et

Yvetot; — A Jumièges; — A propos de la vente de la bibliothèque Deglatigny, 19 juin; — Le site de Grémonville; — Les arbres de Sassetot-le-Mauconduit, 26 juin; — Deux livres du terroir, *Une Maldonne, Boutons d'Or*; — Les écrivains normands à Paris, 3 juillet; — Souvenirs sur G. Rondel; — Jean-Léon Le Prévost, de Caudebec, 10 juillet; — La Haute-Normandie littéraire, 17 juillet; — Une monographie de Croixmare; — A propos du Congrès de l'Association normande à Caudebec, 31 juillet; — Tourisme et Pays de Caux, 7 août; — Sur nos plages normandes, 14 août; — De la forêt de Brotonne à Vieux-Port, 21 août; — A propos d'un bac; — La Bouille; — Impressions trouvillaises, 28 août; — Un Congrès de la Voix; — Rouen qu'on mutile; — A propos de la passée d'août, 4 septembre; — Camping, 11 septembre; — A l'abbaye du Bec; — En Basse-Normandie, 13 septembre; — Aux Amys du Vieux-Caudebec; — L'île de Belcinac, 25 septembre; — A propos d'une héroïne, M^{me} Delacour et la cérémonie de la Rougemare, 2 octobre; — Inscriptions et graffiti; — Livres de classe, 9 octobre; — Chez les Amys du Vieux-Dieppe; — Un tableau de Jean Cousin, 16 octobre; — A la mémoire d'Hyacinthe Langlois, 23 octobre; — A Pont-de-l'Arche, 30 octobre; — Dans la presqu'île de Jumièges; — Tribulations d'un Juge de Paix d'Yvetot en 1793, 13 novembre; — « Les Fumets de l'âtre; — « Saint-Wandrille, 20 novembre »; — Autour de la sole normande, 27 novembre; — Un monument à Cavelier de la Salle; — « Clartés dans la Nuit », 4 décembre; — Châteaux de Normandie, 11 décembre; — Des Pyrénées au Pays de Caux; — Les fusains de Michel Fréchon; — Les dessins à la plume de Raberain, 18 décembre; — Art et artistes; — Calendriers artistiques, 25 décembre; — Deux lauréats; — Exposition Pierre Guéret, 31 décembre.

Echo de la Vallée de Bray: Autour d'une église du Bray; — Bailleul-Neuville, 2 janvier; — Une petite énigme historique; — A propos des seigneurs de Bailleul, 27 mars; — Quelques notes sur Bully, 24 juillet; — Coins du Bray; — A Saint-Martin-l'Hortier, 14 août; — Maintru et Osmoy Saint-Valery, 21 août; — Bures. Autour de la maison du

capitaine Desmarest, 28 août; — Figures brayonnes oubliées; — Le « Père Courtin », 20 et 28 novembre.

Journal du Neubourg : Dans l'atelier de Marcel Delaunay à Tourville-la-Campagne, 14 avril; — Dans la plaine du Neubourg. Le village méconnu; — Bray, 16 juin.

Avenir de Pont-Audemer : Vieux-Port, 28 août.

Bulletin des Normands de Paris (juillet) : Les grottes de Caumont.

La Renaissance provinciale (juin-juillet) : Le XIII^e Congrès des Ecrivains de France.

Revue du T. C. F. (1^{er} août) : Au pays des manoirs. Quelques gentilhommières du Calvados.

Manuscrit illustré; — *Pages choisies et inédites*; — Albums de dessins originaux; — *Visages peu connus de Rouen* (à la Bibliothèque de Rouen); — *Caudebec ignoré* (douze dessins originaux).

YVER (COLETTE)

A publié : Marie-Pauline de Jésus-Christ (Mademoiselle Jaricot).
Editions Spes.

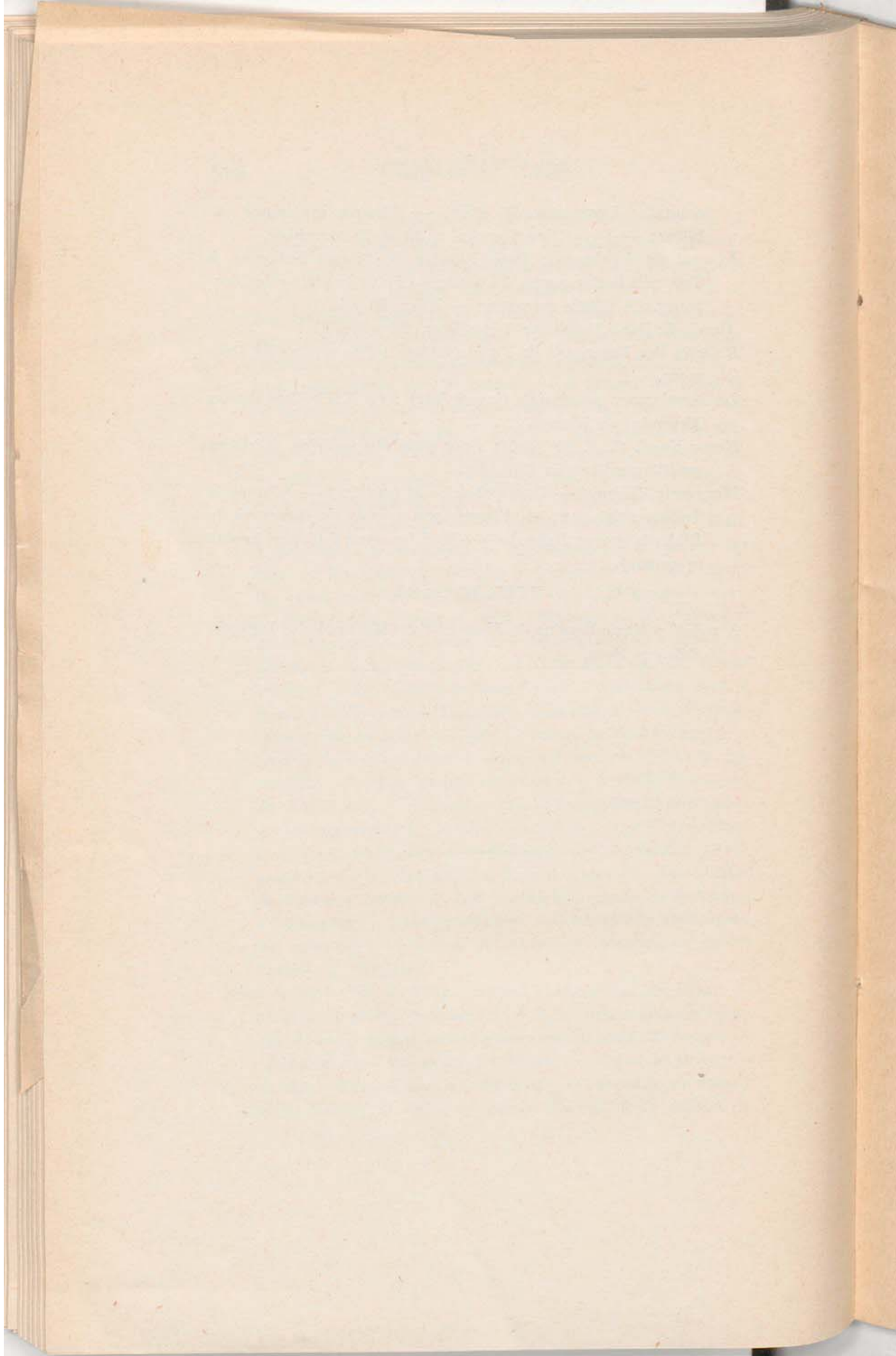


TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES
OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1937

- BONDEVILLE (Emmanuel). — *Noël*, poésie de René Herval.
- BOUCHER (D^r Louis). — *La Bataille de Verneuil et l'aide écossaise*.
- BRISSET (Fernand). — *Pétrarque*. Discours prononcé le 12 juin 1936 devant l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
- CELLES (Jean DE) (M. L'HOTE). — *Malherbe, sa vie, son caractère, sa doctrine*.
- CHOBAUT (H.). — *La descendance de Pierre Corneille*.
- COUTIL (Léon). — *Les Statues de Vierges à l'Enfant médiévales de l'arrondissement des Andelys, 1937*. — Note sur l'Enlèvement des Sabines, œuvre de Nicolas Poussin.
- FOISIL (Louis). — *Feu ma Grand'Mère me contait*, poèmes. — *La Chouette sur mon Berceau*, poèmes. — *Le Beau Jour de la Saint-Martin*, poésies, 1919.
- GADEAU DE KERVILLE (Henri). — Jubilé scientifique de M. Henri Gadeau de Kerville, biologiste, 19 décembre 1936.
- GUILMARD (Emile). — *De la Vie à l'Amour, de l'Amour à la Mort, 1937*.
- HÉRUBEL (Marcel). — *L'Homme et la Côte*, étude d'économie maritime.
- HERVAL (René). — *Le Prieuré de Saint-Hymer-en-Auge (L'Architecture et la Construction dans l'Ouest, mai 1937)*. — *La Normandie de Dives au Mont-Saint-Michel*. — Jean

Hautfune, évêque d'Avranches, et la Bénédiction de l'Âtre Saint-Maclou, à Rouen.

LABROSSE (Henri). — *A la Maison natale de Pierre Corneille. Reliques et Souvenirs, 1637-1937, III^e Centenaire du Cid.*

LAISNEY (Georges). — *Du raz Blanchard aux Vaux-de-Vire. Préface de M. Le Cacheux.*

LE GRAVEREND (E.). — *Le Pois de Senteur. — Les Vergers de Standardisation et les Vergers d'Expérimentation. Etude systématique des porte-greffes du Pommier. — Rapport sur la Mission d'études pomologiques en Angleterre. — Procédé de Défense des Vergers et des Jardins fruitiers contre les gelées printanières. — Les Rapports du Jardin botanique de Rouen avec le Jardin des Plantes de Paris, au cours du XVIII^e siècle, 1936.*

LENFANT (Maurice). — *Le Carillon de Rouen, notice-programme.*

LEROY (Charles). — *Mesures de Capacité en usage en Haute-Normandie, aux XVII^e et XVIII^e siècles. — A la ferme de Canteloup, paroisse de La Neuville-du-Bosc, en Normandie, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. — A Caudebec-en-Caux à la fin du XVIII^e siècle.*

LUCAS (Wilfrid). — *Les Cavaliers de Dieu, poème. — Marie de Magdala, pièce sacrée en trois actes en vers, musique de Henri Nibelle, 1923. — La Cité bleue, poèmes, 1926. — La Route de Lumière. — Légende de l'Amour, roman, 1927.*

MAURICE (Abbé Adalbert). — *L'Histoire locale, moyen d'Apostolat rural (préface de J. de Pesquidoux). — Bliquetuit, notes historiques, II. — Fresquiennne, notes historiques, 1935. — Le quartier Sainte-Marie du Havre. — Isabelle Romée, mère de Jeanne d'Arc. — Les Romée de Normandie (du XIV^e au XIX^e siècle) seraient-ils ses arrière-petits-neveux? — Les Coutumes et Usages de la Forêt de Brotonne (Seine-Inférieure), 1934. — Le Marché d'Envermeu du XI^e au XVIII^e siècle, notes historiques, 1936. — Le Fief de Tourneville, domaine et famille des Le Neuf, 1929. — Saint-Valentin. — Les vieux Châteaux du canton de Pavilly (Seine-Inférieure). — Sur les bords de la Seine: L'Île engloutie de Belcinæ.*

- MAURICE (Abbés). — *En Forêt de Brotonne. Résidences et Chasses princières.*
- MICHEL (Edmond). — *Revision et Conservation du Cadastre. — Livre foncier. — Fortune privée et dette hypothécaire, extrait.*
- NOIR (Jacques) (Armand GEOFFRIT). — *Quelques paroles à propos de poésie.*
- PELLET (Maurice). — *La Prairie normande. — L'Argentine et le Chili agricoles, conférence. — L'Enseignement agricole en République Argentine, par Joffrin et Pellet, extrait. — Chimie industrielle : Influence de la température de déshydratation de l'albâtre sur la prise de plâtre obtenu.*
Note de MM. Leduc et Pellet, extrait. — *Note sur la Marche de la température d'un stérilisateur industriel. — Contribution à l'étude du lait stérilisé. — Un retour en arrière sur la Fumure des Arbres fruitiers. Rapport par MM. Pellet et Quevaine, extrait.*
- REGNIER (R.) et LE GRAVEREND (E.). — *Matériaux pour l'organisation d'une Exposition de Zoologie agricole et d'Entomologie appliquée. L'Exposition zoologique et florale du Jardin des Plantes de Rouen, avec la collaboration de R. Pussard et de Le Graverend.*
- SAINTVILLE (J.). — *La Confidente de M^{me} de Pompadour, M^{me} du Haussay des Domaines.*
- SAUVAGE et MAURICE (Abbés). — *Un Cinquantenaire (1879-1929). L'Ecole des Frères du Quartier Sainte-Marie du Havre, 1929.*
- SOURIAU (Maurice). — *Les Pensées catholiques de Pascal. — L'Ecole normale supérieure (« Le Correspondant », 1937, n^{os} du 10 janvier et du 25 janvier).*
- SPALIKOWSKI (Edmond). — *Au Pays des Trois Abbayes.*
- WOLF (Pierre-René). — *L'Homme au Bois dormant, roman. — Marfa, roman. — Martin Roumagnac, roman. — Vous qui l'avez connue, roman. — Le Sac d'Or, roman.*
- VALIN (Abbé A.). — *Croixmare, essai historique des origines à nos jours, 1937. — Ecalles-Alix, essai historique des origines à nos jours.*

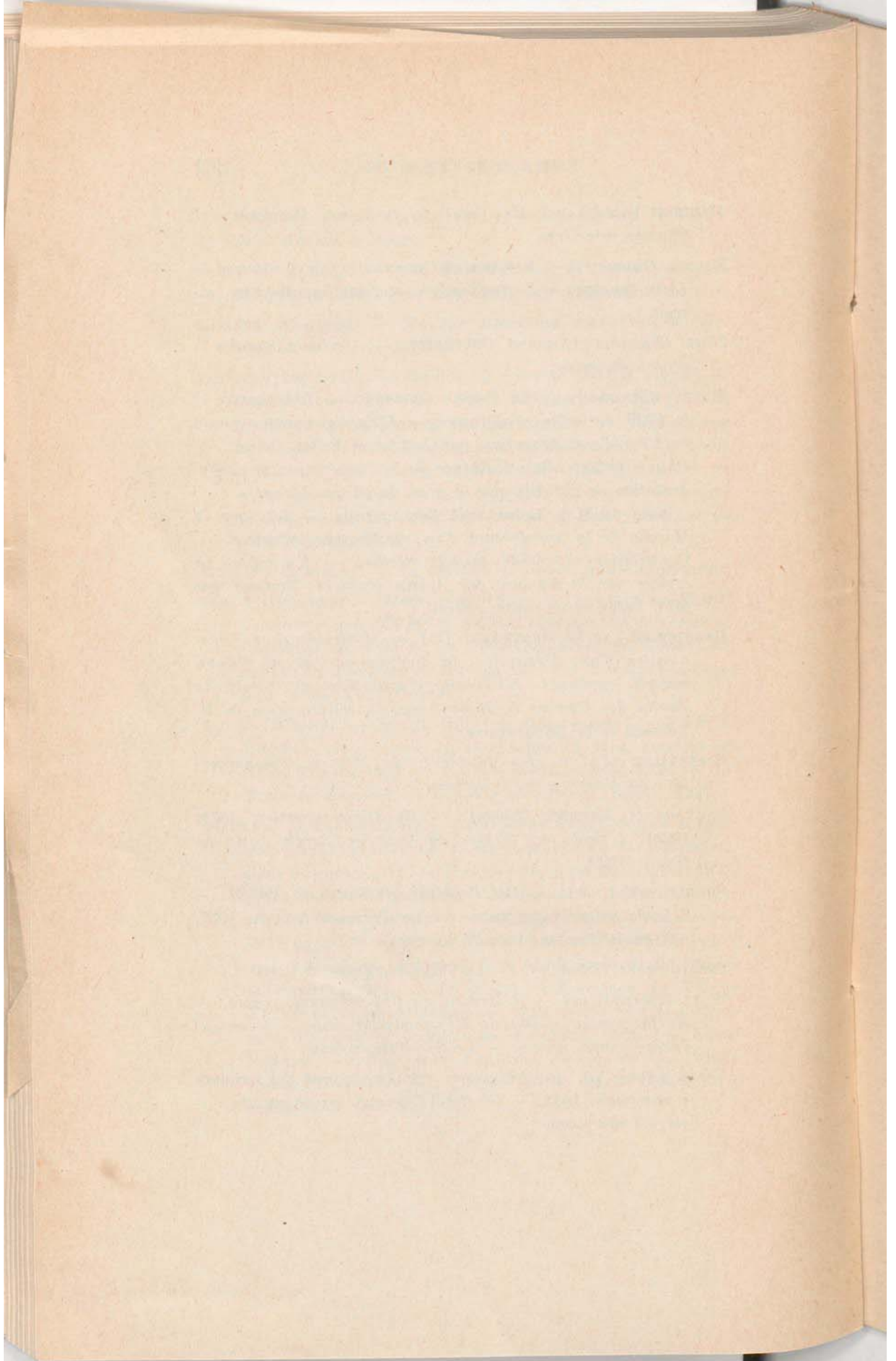
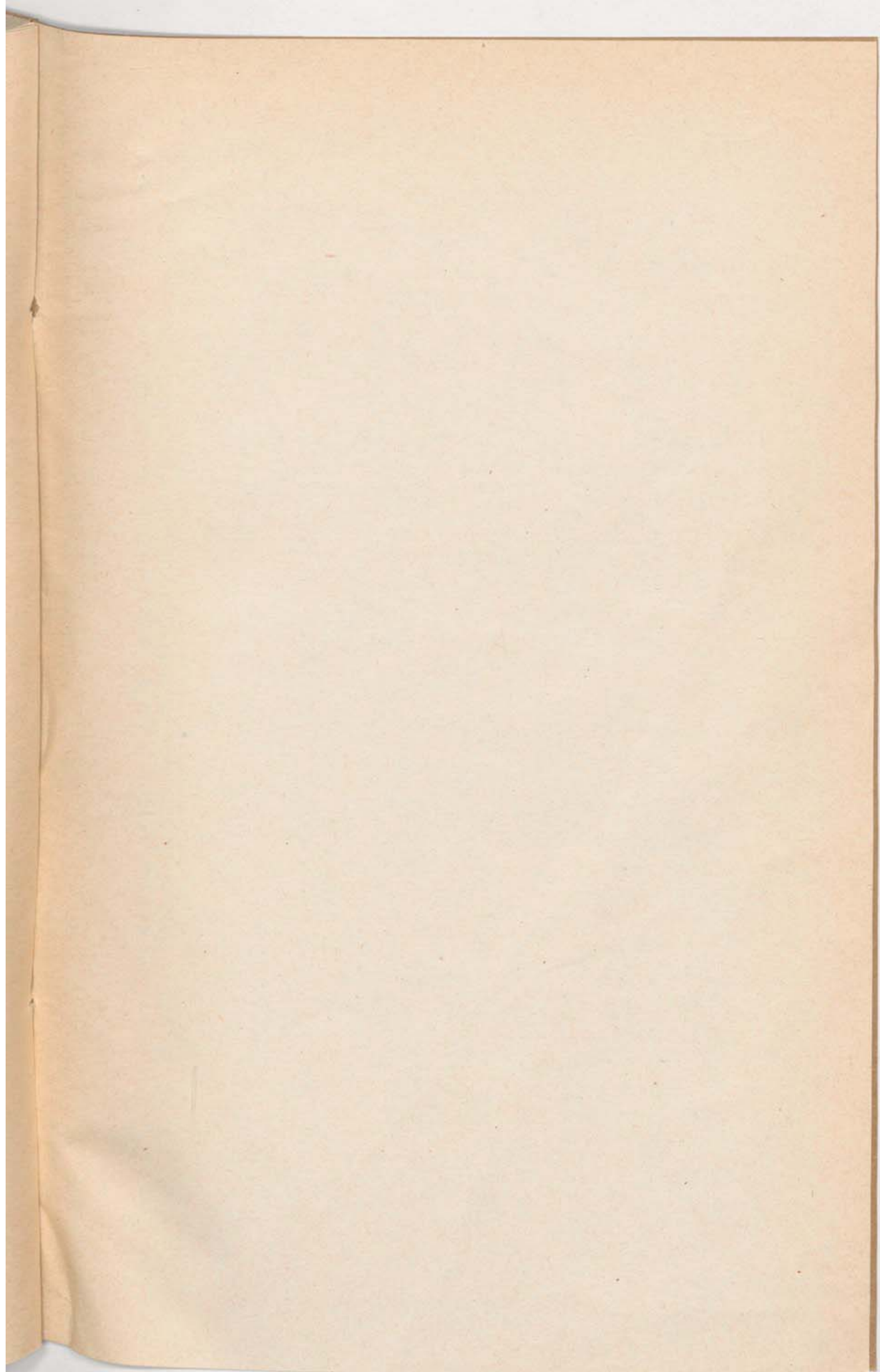


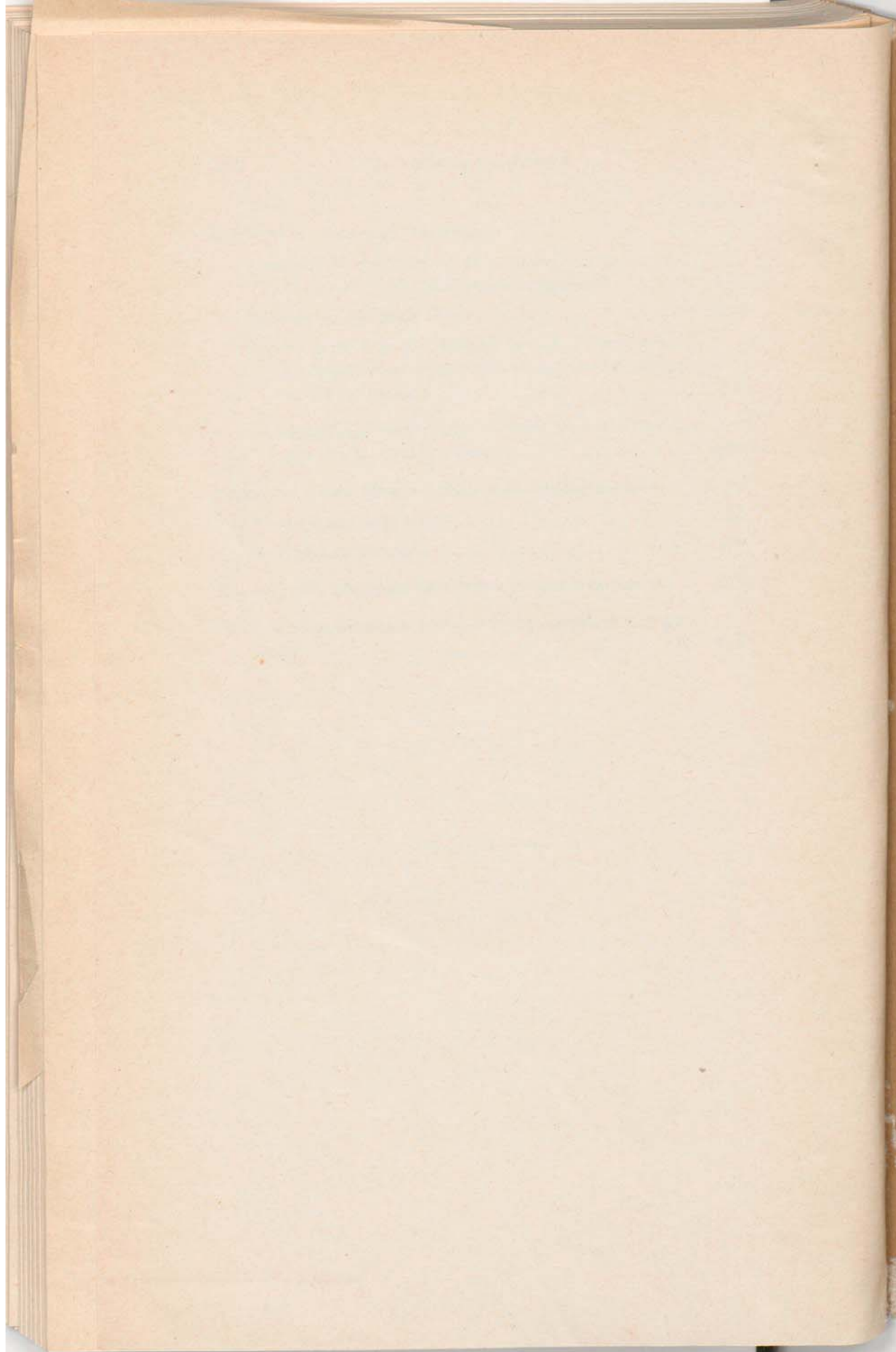
TABLE DES MATIÈRES

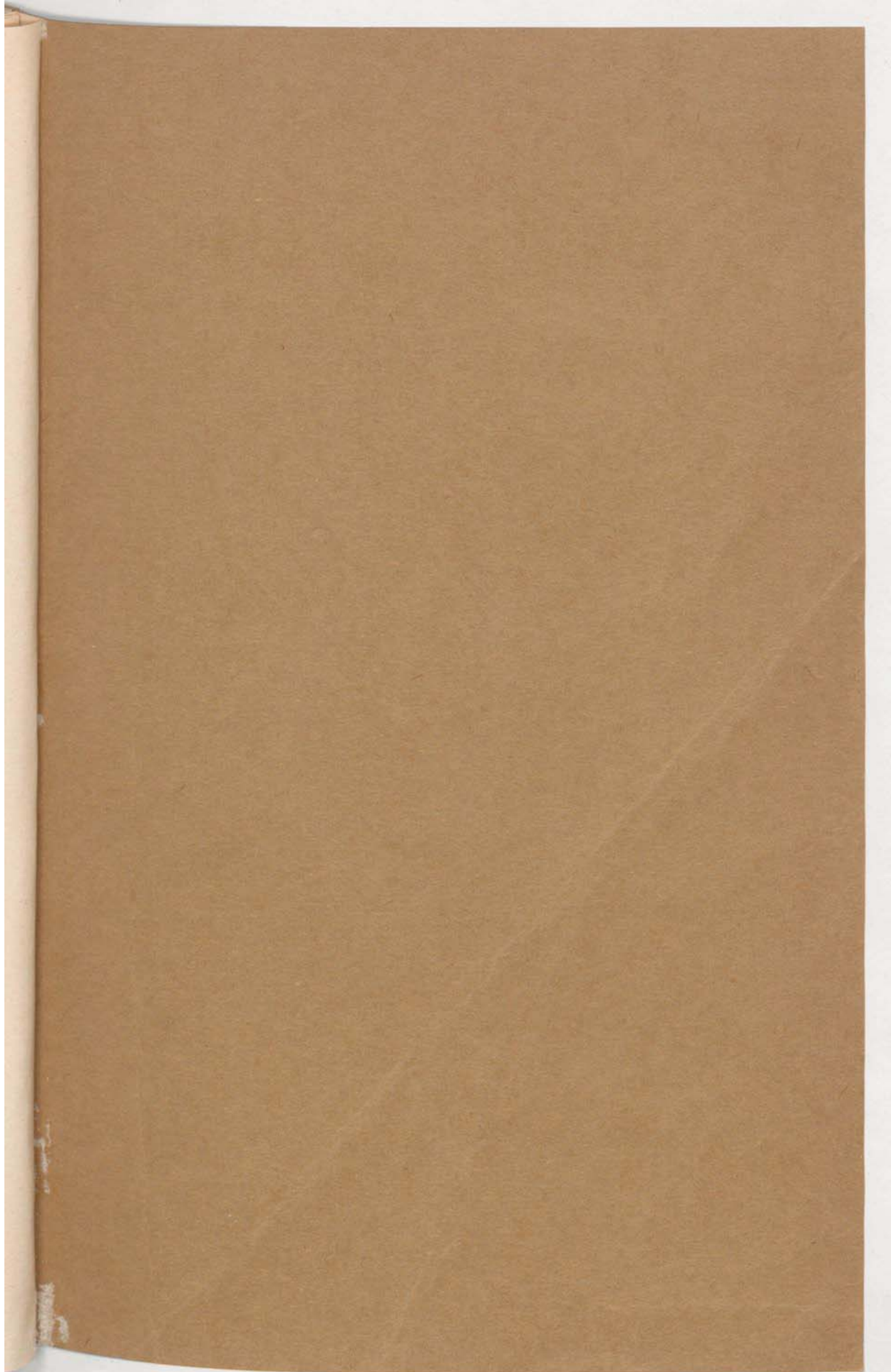
	Pages
TABLÉAU DE L'ACADÉMIE au 31 décembre 1937.....	5
CHRONIQUE DE L'ANNÉE, par M. Ch. LEROY	9
COMPTES DE L'ANNÉE, par M. R. HERVAL.....	15
SÉANCE PUBLIQUE du 16 décembre 1937 :	
Rapport sur les prix de la Fondation Braquehais-Verdrel, par M. Charles LEROY.....	19
Rapport sur les prix Octave Rouland, Boulet-Lemoine et Dumanoir, par M. le Général SCHUHLER.....	35
Rapport sur les prix Pellecat, par M. E. SPALIKOWSKI.	41
Rapport sur le prix Bouetot (Beaux-Arts), par M. Fernand GUEY	49
Rapport sur les prix Courtonne-Lenepveu, par M. Henri HIE.....	53
Rapport sur le prix Houzeau, par M. Paul LABOUNOUX.	63
Rapport sur le prix Bouetot (Sciences), par M. Pierre CHIROL	67
SÉANCE SOLENNELLE du 22 décembre 1937, en l'honneur de Bernardin de Saint-Pierre :	
<i>L'actualité de Bernardin de Saint-Pierre</i> , par M. Maurice SOURIAU	75
<i>Bernardin de Saint-Pierre et la Mer</i> , par M. Julien GUILLEMARD	105
<i>Variations sur le thème de « Paul et Virginie »</i> , pantoums, par M. René HERVAL.....	119
<i>Paul et Virginie</i> , opéra-comique de Victor Massé, par M. Henri HIE.....	129



	Pages
DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS :	
Discours de réception de M. Georges LAISNEY : <i>Coutances et quelques Ecrivains coutançais</i>	141
Réponse de M. René HERVAL.....	163
<i>Procès entre Mgr de Belbeuf, évêque d'Avranches, et les Religieux du Mont-Saint-Michel</i> , par M. Georges DE BEAUREPAIRE	189
<i>Le photographe-archéologue et érudit Alphonse Courtin</i> , par M. E. SPALIKOWSKI	209
HOMMAGES A NOS MORTS : Notices bio-bibliographiques :	
M. le D ^r François HUE.....	215
M. Henri BEAUCAMP	215
TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS ET NON RÉSIDANTS....	217
TABLE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE	229









Imp. LAINE, Rouen ♦♦